



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



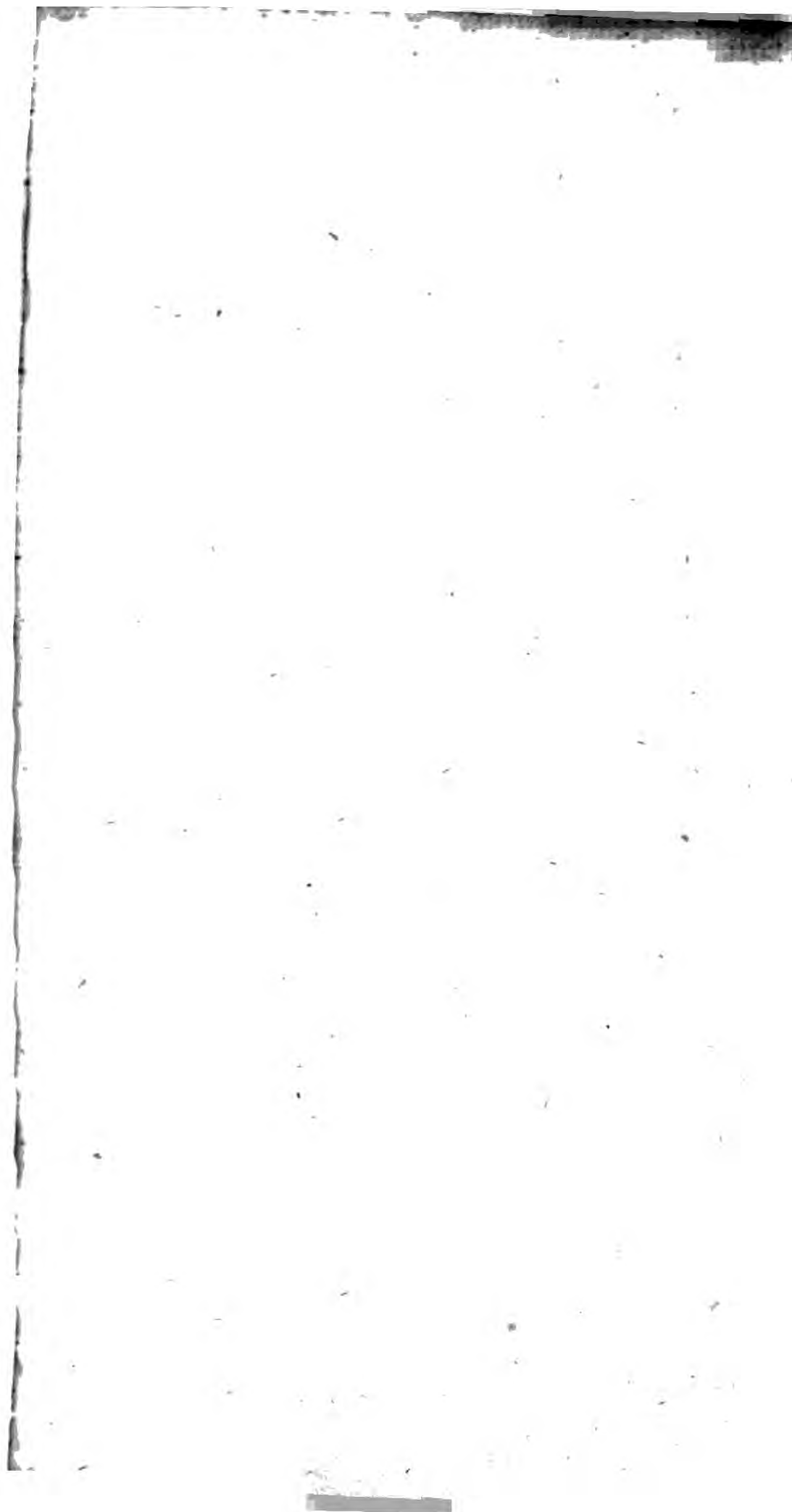


VI. 1785/1(20)



S. 62





O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

V O L T A I R E.

T O M E V I N G T I E M E.

20

DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE-
TYPOGRAPHIQUE.

1 7 8 5.



E S S A I
S U R
L E S M O E U R S
E T
L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS
D E L'HISTOIRE,
D E P U I S C H A R L E M A G N E
J U S Q U ' A L O U I S X I I I .

*Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * A*

ESSAI

SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS.

CHAPITRE CLII.

Des îles françaises et des flibustiers.

LES possessions les plus importantes que les Français ont acquises avec le temps sont la moitié de l'île Saint-Domingue, la Martinique, la Guadeloupe et quelques petites îles Antilles; ce n'est pas la deux-centième partie des conquêtes espagnoles, mais on en a tiré enfin de grands avantages.

Saint-Domingue est cette même île Hispaniola, que les habitans nommaient *Aiti*, découverte par *Colombo*, et dépeuplée par les Espagnols; les Français n'ont pas trouvé dans la partie qu'ils habitent l'or et l'argent qu'on y trouvait autrefois, soit que les métaux demandent une longue suite de siècles pour se former, soit plutôt qu'il n'y en ait qu'une quantité déterminée dans la terre, et que la mine ne renaisse plus; l'or et l'argent en effet

Saint-Domingue, mais sans or ni argent.

n'étant point des mixtes , il est difficile de concevoir ce qui les reproduirait. Il y a encore des mines de ces métaux dans le terrain qui reste aux Espagnols ; mais les frais n'étant pas compensés par le profit, on a cessé d'y travailler.

Origine
des fi-
bustiers.

La France n'est entrée en partage de cette île avec l'Espagne que par la hardiesse désemparée d'un peuple nouveau , que le hasard composa d'anglais , de bretons , et sur-tout de normands. On les a nommés *boucaniers* , *fibustiers* ; leur union et leur origine furent à peu-près celle des anciens Romains ; leur courage fut plus impétueux et plus terrible. Imaginez des tigres qui auraient un peu de raison ; voilà ce qu'étaient les fibustiers ; voici leur histoire.

Il arriva , vers l'année 1625 , que des aventuriers français et anglais abordèrent en même temps dans une île des Caraïbes , nommée *Saint-Christophe* par les Espagnols qui donnaient presque toujours le nom d'un saint aux pays dont ils s'emparaient , et qui égorgeaient les naturels au nom d'un saint. Il fallut que ces nouveaux venus , malgré l'antipathie naturelle des deux nations , se réunissent contre les Espagnols. Ceux-ci maîtres de toutes les îles voisines comme du continent , vinrent avec des forces supérieures. Le

commandant français échappa, et retourna en France. Le commandant anglais capitula ; les plus déterminés des français et des anglais gagnèrent dans des barques l'île de Saint-Domingue , et s'établirent dans un endroit inabordable de la côte, au milieu des rochers. Ils fabriquèrent de petits canots à la manière des Américains, et s'emparèrent de l'île de la Tortue. Plusieurs normands allèrent grossir leur nombre, comme au douzième siècle ils allaient à la conquête de la Pouille, et dans le dixième à la conquête de l'Angleterre ; ils eurent toutes les aventures heureuses et malheureuses que pouvait attendre un ramas d'hommes sans lois, venus de Normandie et d'Angleterre dans le golfe du Mexique.

Cromwell, en 1655, envoya une flotte qui enleva la Jamaïque aux Espagnols ; on n'en serait point venu à bout sans ces flibustiers. Ils pirataient par-tout ; et plus occupés de piller que de conserver, ils laissèrent pendant une de leurs courses reprendre par les Espagnols la Tortue. Ils la reprirent ensuite ; le ministère de France fut obligé de nommer pour commandant de la Tortue celui qu'ils avaient choisi ; ils infestèrent la mer du Mexique, et se firent des retraites dans plusieurs îles. Le nom qu'ils prirent alors fut celui des *frères de la Côte*. Ils s'entassaient dans un

misérable canot , qu'un coup de canon ou de vent aurait brisé , et allaient à l'abordage des plus gros vaisseaux espagnols , dont quelquefois ils se rendaient maîtres. Point d'autres lois parmi eux que celle du partage égal des dépouilles , point d'autre religion que la naturelle , de laquelle encore ils s'écartaient monstrueusement.

Singuliers usages des flibustiers.

1665.

Ils ne furent pas à portée de ravir des épouses , comme on l'a conté des compagnons de *Romulus* ; ils obtinrent qu'on leur envoyât cent filles de France ; ce n'était pas assez pour perpétuer une association devenue nombreuse ; deux flibustiers tiraient aux dés une fille ; le gagnant l'épousait , et le perdant n'avait droit de coucher avec elle que quand l'autre était occupé ailleurs.

Ces hommes étaient d'ailleurs plus faits pour la destruction que pour fonder un Etat. Leurs exploits étaient inouis , leurs cruautés aussi. Un d'eux (nommé l'*Olonois* , parce qu'il était des Sables d'Olonne) prend avec un seul canot une frégate armée , jusque dans le port de la Havane. Il interroge un des prisonniers , qui lui avoue que cette frégate était destinée à lui donner la chasse , qu'on devait se saisir de lui et le pendre ; il avoue encore que lui qui parlait était le bourreau.

Atrocités. L'*Olonois* sur le champ le fait pendre , coupe

lui-même la tête à tous les captifs et suce leur sang.

Cet *Olonois* et un autre, nommé *le Basque*, 1667. vont jusqu'au fond du petit golfe de Venezola, dans celui de Honduras avec cinq cents hommes ; ils mettent à feu et à sang deux villes considérables ; ils reviennent chargés de butin ; ils montent les vaisseaux que les canots ont pris. Les voilà bientôt une puissance maritime, et sur le point d'être de grands conquérans.

Morgan, anglais, qui a laissé un nom fameux, se mit à la tête de mille flibustiers, les uns de sa nation, les autres normands, bretons, saintongeois, basques ; il entreprend de s'emparer de Porto-Bello, l'entrepôt des richesses espagnoles, ville très-forte, munie de canon, et d'une garnison considérable. Il arrive sans artillerie, monte à l'escalade de la citadelle sous le feu du canon ennemi, et malgré une résistance opiniâtre il prend la forteresse ; cette témérité heureuse oblige la ville à se racheter pour environ un million de piaftres. Quelques temps après il ose s'enfoncer dans l'isthme de Panama, au milieu des troupes espagnoles ; il pénètre à l'ancienne ville de Panama, enlève tous les trésors, réduit la ville en cendres, et revient à la Jamaïque victorieux et enrichi. C'était le fils d'un payfan

Grandes
entrepri-
ses.

1670.

d'Angleterre ; il eût pu se faire un royaume dans l'Amérique , mais enfin il mourut en prison à Londres.

Les flibustiers français dont le repaire était tantôt dans les rochers de Saint-Domingue , tantôt à la Tortue , arment dix bateaux , et vont au nombre d'environ douze cents hommes

1683. attaquer la Vera-Cruz : cela est aussi téméraire que si douze cents biscayens venaient assiéger Bordeaux avec dix barques. Ils prennent la Vera-Cruz d'assaut ; ils en rapportent cinq millions , et font quinze cents esclaves. Enfin après plusieurs succès de cette espèce , les flibustiers anglais et français se déterminent à entrer dans la mer du Sud , et à piller le Pérou. Aucun français n'avait vu encore cette mer : pour y entrer il fallait ou traverser les montagnes de l'isthme de Panama , ou entreprendre de côtoyer par mer toute l'Amérique méridionale , et passer le détroit de Magellan ,

1687. qu'ils ne connaissaient pas. Ils se divisent en deux troupes , et prennent à la fois ces deux routes.

Ceux qui franchissent l'isthme renversent et pillent tout ce qui est sur leur passage , arrivent à la mer du Sud , s'emparent dans les ports de quelques barques qu'ils y trouvent , et attendent avec ces petits vaisseaux ceux de leurs camarades qui ont dû passer le

détroit de Magellan. Ceux-ci qui étaient presque tous français, essuyèrent des aventures aussi romanesques que leur entreprise : ils ne purent passer au Pérou par le détroit, ils furent repoussés par des tempêtes ; mais ils allèrent piller les rivages de l'Afrique.

Cependant les flibustiers qui se trouvent au-delà de l'isthme, dans la mer du Sud, n'ayant que des barques pour naviger, sont poursuivis par la flotte espagnole du Pérou ; il faut lui échapper. Un de leurs compagnons qui commande une espèce de canot chargé de cinquante hommes, se retire jusqu'à la mer Vermeille, et dans la Californie ; il y reste quatre années, revient par la mer du Sud, prend dans sa route un vaisseau chargé de cinq cents mille piastras, passe le détroit de Magellan, et arrive à la Jamaïque avec son butin. Les autres cependant rentrent dans l'isthme chargés d'or et de pierreries. Les troupes espagnoles rassemblées les attendent et les poursuivent par-tout. Il faut que les flibustiers traversent l'isthme dans sa plus grande largeur, et qu'ils marchent par des détours l'espace de trois cents lieues, quoiqu'il n'y en ait que quatre-vingts en droite ligne de la côte où ils étaient à l'endroit où ils voulaient arriver. Ils trouvent des rivières qui se précipitent par des cataractes, et sont réduits à

Ils tra-
versent
l'Améri-
que.

s'y embarquer dans des espèces de tonneaux. Ils combattent la faim, les élémens et les espagnols. Cependant ils se rendent à la mer du Nord, avec l'or et les pierreries qu'ils ont pu conserver. Ils n'étaient pas alors au nombre de cinq cents. La retraite des dix mille grecs fera toujours plus célèbre, mais elle n'est pas comparable.

Si ces aventuriers avaient pu se réunir sous un chef, ils auraient fondé une puissance considérable en Amérique. Ce n'était, à la vérité, qu'une troupe de voleurs; mais qu'ont été tous les conquérans? Les flibustiers ne réussirent qu'à faire aux Espagnols presque autant de mal que les Espagnols en avaient fait aux Américains. Les uns allèrent jouir dans leur patrie de leurs richesses, les autres moururent des excès où ces richesses les entraînaient; beaucoup furent réduits à leur première indigence. Les gouvernemens de France et d'Angleterre cessèrent de les protéger, quand on n'eut plus besoin d'eux; enfin il ne reste de ces héros du brigandage que leur nom et le souvenir de leur valeur et de leurs cruautés.

C'est à eux que la France doit la moitié de l'île de Saint-Domingue; c'est par leurs armes qu'on s'y établit dans tout le temps de leurs courses.

On comptait, en 1757, dans la Saint-Domin- Nègres.
 que française environ trente mille personnes,
 et cent mille esclaves nègres ou mulâtres, qui
 travaillaient aux sucreries, aux plantations
 d'indigo, de cacao, et qui abregent leur vie
 pour flatter nos appétits nouveaux, en rem-
 plissant nos nouveaux besoins, que nos pères
 ne connaissaient pas : nous allons acheter ces
 nègres à la côte de Guinée, à la côte d'Or,
 à celle d'Yvoire ; il y a trente ans qu'on avait
 un beau nègre pour cinquante livres ; c'est à
 peu-près cinq fois moins qu'un bœuf gras.
 Cette marchandise humaine coûte aujourd'hui,
 en 1772, environ quinze cents livres. Nous
 leur disons qu'ils sont hommes comme nous,
 qu'ils sont rachetés du sang d'un DIEU mort
 pour eux, et ensuite on les fait travailler
 comme des bêtes de somme, on les nourrit
 plus mal ; s'ils veulent s'enfuir, on leur coupe
 une jambe, et on leur fait tourner à bras
 l'arbre des moulins à sucre lorsqu'on leur a
 donné une jambe de bois ; après cela nous
 osons parler du droit des gens. La petite île
 de la Martinique, la Guadeloupe, que les
 Français cultivèrent en 1735, fournirent les
 mêmes denrées que Saint-Domingue. Ce sont
 des points sur la carte et des événemens qui
 se perdent dans l'histoire de l'univers. Mais
 enfin ces pays, qu'on peut à peine apercevoir

dans une mappemonde , produisirent en France une circulation annuelle d'environ soixante millions de marchandises. Ce commerce n'enrichit point un pays , bien au contraire , il fait périr des hommes , il cause des naufrages : il n'est pas , sans doute , un vrai bien ; mais les hommes s'étant fait des nécessités nouvelles , il empêche que la France n'achète chèrement de l'étranger un superflu devenu nécessaire.

CHAPITRE CLIII.

Des possessions des Anglais et des Hollandais, en Amérique.

LES Anglais étant nécessairement plus adonnés que les Français à la marine , puisqu'ils habitent une île, ont eu dans l'Amérique septentrionale de bien meilleurs établissemens que les Français. Ils possèdent six cents lieues communes de côtes , depuis la Caroline jusqu'à cette baye d'Hudson , par laquelle on a cru en vain trouver un passage qui pût conduire jusqu'aux mers du Sud et du Japon. Leurs colonies n'approchent pas des riches contrées de l'Amérique espagnole ; les terres de l'Amérique anglaise ne produisent , du moins jusqu'à présent , ni argent , ni or , ni indigo , ni

cochenille, ni pierres précieuses, ni bois de teinture : cependant elles ont procuré d'assez grands avantages. Les possessions anglaises en terre ferme commencent à dix degrés de notre tropique, dans un des plus heureux climats. C'est dans ce pays, nommé *Caroline*, que les Français ne purent s'établir ; et les Anglais n'en ont pris possession qu'après s'être assurés des côtes septentrionales.

Vous avez vu les Espagnols et les Portugais maîtres de presque tout le nouveau monde, depuis le détroit de Magellan jusqu'à la Floride : après la Floride est cette Caroline, à laquelle les Anglais ont ajouté depuis peu la partie du Sud, appelée *la Géorgie*, du nom du roi *George I* : ils n'ont eu la Caroline que depuis 1664. Le plus grand lustre de cette colonie est d'avoir reçu ses lois du philosophe *Locke*. La liberté entière de conscience, la tolérance de toutes les religions fut le fondement de ces lois. Les épiscopaux y vivent fraternellement avec les puritains ; ils y permettent le culte des catholiques leurs ennemis, et celui des Indiens nommés *idolâtres* ; mais pour établir légalement une religion dans le pays, il faut être sept pères de famille. *Locke* a considéré que sept familles avec leurs esclaves pourraient composer cinq à six cents personnes, et qu'il ne serait pas juste d'empêcher

Locke législateur de la Caroline.

ce nombre d'hommes de servir DIEU suivant leur conscience , parce qu'étant gênés ils abandonneraient la colonie.

Les mariages ne se contractent dans la moitié du pays qu'en présence du magistrat : mais ceux qui veulent joindre à ce contrat civil la bénédiction d'un prêtre peuvent se donner cette satisfaction.

Ces lois semblèrent admirables , après les torrens de sang que l'esprit d'intolérance avait répandus dans l'Europe : mais on n'aurait pas seulement songé à faire de telles lois chez les Grecs et chez les Romains , qui ne soupçonnèrent jamais qu'il pût arriver un temps où les hommes voudraient forcer , le fer à la main , d'autres hommes à croire. Il est ordonné par ce code humain de traiter les nègres avec la même humanité qu'on a pour les domestiques. La Caroline possédait , en 1657 , quarante mille nègres et vingt mille blancs.

Virginie. Au-delà de la Caroline est la Virginie , nommée ainsi en l'honneur de la reine *Elisabeth* , peuplée d'abord par les soins du fameux *Raleig* , si cruellement récompensé depuis par *Jacques I.* Cet établissement ne s'était pas fait sans de grandes peines. Les sauvages plus aguerris que les Mexicains , et aussi injustement attaqués , détruisirent presque toute la colonie.

On prétend que depuis la révocation de l'édit de Nantes , qui a valu des peuplades aux deux mondes , le nombre des habitans de la Virginie se monte à cent quarante mille , sans compter les nègres. On a sur-tout cultivé le tabac dans cette province et dans le Mariland ; c'est un commerce immense , et un nouveau besoin artificiel qui n'a commencé que fort tard , et qui s'est accru par l'exemple ; il n'était pas permis de mettre de cette poussière âcre et mal-propre dans son nez , à la cour de *Louis XIV* ; cela passait pour une grossièreté. La première ferme du tabac fut en France de trois cents mille livres par an , elle est aujourd'hui de seize millions. (*) Les Français en achètent pour près de quatre millions par année des colonies anglaises , eux qui pourraient en planter dans la Louisiane. Je ne puis m'empêcher de remarquer que la France et l'Angleterre consomment aujourd'hui en denrées inconnues à nos pères plus que leurs couronnes n'avaient autrefois de revenus.

De la Virginie , en allant toujours au Nord , vous allez au Mariland , qui possède quarante mille blancs et plus de soixante mille nègres. (1)

(*) Vers 1750. Elle a beaucoup augmenté depuis.

(1) Les calculs de la population de chacune des colonies anglaises sont tirés d'anciens états publiés en Angleterre ; et

Au-delà est la célèbre Pensilvanie, pays unique sur la terre par la singularité de ses nouveaux colons. *Guillaume Pen*, chef de la religion qu'on nomme très-improprement *Quakerisme*, donna son nom et ses lois à cette contrée, vers l'an 1680. Ce n'est pas ici une usurpation comme toutes ces invasions que nous avons vues dans l'ancien monde et dans le nouveau. *Pen* acheta le terrain des indigènes, et devint le propriétaire le plus légitime. Le christianisme qu'il apporta ne ressemble pas plus à celui du reste de l'Europe que la colonie ne ressemble aux autres. Ses compagnons professaient la simplicité et l'égalité des premiers disciples de CHRIST. Point d'autres dogmes que ceux qui sortirent de sa bouche; ainsi presque tout se bornait à aimer DIEU et les hommes; point de baptême, parce que JESUS ne baptisa personne; point de prêtres, parce que les premiers disciples étaient également conduits par le CHRIST lui-même. Je ne fais ici que le devoir d'un historien fidèle, et j'ajouterai que si *Pen* et ses compagnons errèrent dans la théologie, cette source intarissable de querelles et de malheurs, ils

Primitifs
ou Qua-
kers de
Pensilva-
nie.

Admira-
ble con-
duite des
primitifs
ou qua-
kers.

d'après les observations de *M. Franklin*, cette population doublait tous les vingt ans. On trouvera, dans l'ouvrage de *M. l'abbé Raynal*, la population de ces mêmes colonies, pour les années qui ont précédé immédiatement la guerre.

s'élevèrent

s'élevèrent au-dessus de tous les peuples par la morale. Placés entre douze petites nations que nous appelons *sauvages*, ils n'eurent de différens avec aucune ; elles regardaient *Pen* comme leur arbitre et leur père. Lui et ses primitifs, qu'on appelle *quakers*, et qui ne doivent être appelés que du nom de *justes*, avaient pour maxime de ne jamais faire la guerre aux étrangers, et de n'avoir point entre eux de procès. On ne voyait point de juges parmi eux, mais des arbitres, qui sans aucun frais accommodaient toutes les affaires litigieuses. Point de médecins chez ce peuple sobre, qui n'en avait pas besoin.

La Pensilvanie fut long-temps sans soldats, et ce n'est que depuis peu que l'Angleterre en a envoyé pour les défendre quand on a été en guerre avec la France. Otez ce nom de *quaker*, cette habitude révoltante et barbare de trembler en parlant dans leurs assemblées religieuses, quelques coutumes ridicules, il faudra convenir que ces primitifs sont les plus respectables de tous les hommes ; leur colonie est aussi florissante que leurs mœurs ont été pures. Philadelphie, ou la ville des frères, leur capitale, est une des plus belles villes de l'univers ; et on a compté cent quatre-vingt mille hommes dans la Pensilvanie, en 1740. Ces nouveaux citoyens ne sont pas

tous du nombre des primitifs ou quakers ; la moitié est composée d'allemands , de suédois , et d'autres peuples qui forment dix-sept religions. Les primitifs qui gouvernent regardent tous ces étrangers comme leurs frères. (a)

Boston. Au-delà de cette contrée unique sur la terre , où s'est réfugiée la paix bannie partout ailleurs , vous rencontrez la nouvelle Angleterre , dont Boston , la ville la plus riche de toute cette côte , est la capitale.

Horrible fanatisme. Elle fut habitée d'abord et gouvernée par des puritains , persécutés en Angleterre par ce *Laud* , archevêque de Cantorbéri , qui depuis paya de sa tête ses persécutions , et dont l'échafaud servit à élever celui du roi *Charles I.* Ces puritains , espèce de calvinistes , se réfugièrent , vers l'an 1620 , dans ce pays , nommé depuis *la nouvelle Angleterre*. Si les évêques les avaient poursuivis dans leur ancienne patrie , c'étaient des tigres qui avaient fait la guerre à des ours. Ils portèrent en Amérique leur humeur sombre et féroce , et vexèrent en toute manière les pacifiques Pensilvaniens , dès que ces nouveaux venus commencèrent à s'établir. Mais en 1692 , ces puritains se punirent eux-mêmes par la plus

(a) Cette respectable colonie a été forcée de connaître enfin la guerre , et menacée d'être détruite par les armes de l'Angleterre , la mère patrie , en 1776 et 1777.

étrange maladie épidémique de l'esprit qui ait jamais attaqué l'espèce humaine.

Tandis que l'Europe commençait à sortir de l'abyme de superstitions horribles où l'ignorance l'avait plongée depuis tant de siècles , et que les sortilèges et les possessions n'étaient plus regardés en Angleterre et chez les nations policées que comme d'anciennes folies dont on rougissait , les puritains les firent revivre en Amérique. Une fille eut des convulsions en 1692 ; un prédicant accusa une vieille servante de l'avoir enforcélée ; on força la vieille d'avouer qu'elle était magicienne : la moitié des habitans crut être possédée , l'autre moitié fut accusée de sortilège ; et le peuple en fureur menaçait tous les juges de les pendre , s'ils ne fesaient pas pendre les accusés. On ne vit pendant deux ans que des forciers , des possédés et des gibets ; et c'étaient les compatriotes de *Locke* et de *Newton* qui se livraient à cette abominable démence. Enfin la maladie cessa ; les citoyens de la nouvelle Angleterre reprirent leur raison , et s'étonnèrent de leur fureur. Ils se livrèrent au commerce et à la culture des terres. La colonie devint bientôt la plus florissante de toutes. On y comptait , en 1750 , environ trois cents cinquante mille habitans ; c'est dix fois plus qu'on n'en comptait dans les établissemens français.

De la nouvelle Angleterre vous passez à la nouvelle Yorck , à l'Acadie , qui est devenue un si grand sujet de discorde ; à Terre-Neuve , où se fait la grande pêche de la morue ; et enfin , après avoir navigé vers l'Ouest , vous arrivez à la baie d'Hudson , par laquelle on a cru si long-temps trouver un passage à la Chine et à ces mers inconnues , qui font partie de la vaste mer du Sud ; de sorte qu'on croyait trouver à la fois le chemin le plus court pour naviger aux extrémités de l'Orient et de l'Occident.

Les îles que les Anglais possèdent en Amérique leur ont presque autant valu que leur continent ; la Jamaïque , la Barbade et quelques autres où ils cultivent le sucre , leur ont été très-profitables tant par leurs fabriques que par leur commerce avec la nouvelle Espagne , d'autant plus avantageux qu'il est prohibé.

Posses-
sions hol-
landaises.

Les Hollandais , si puissans aux Indes orientales , sont à peine connus en Amérique ; le petit terrain de Surinam , près du Brésil , est ce qu'ils ont conservé de plus considérable. Ils y ont porté le génie de leur pays , qui est de couper les terres en canaux. Ils ont fait une nouvelle Amsterdam à Surinam , comme à Batavia ; et l'île de Curaçao leur produit des avantages assez considérables. Les Danois

enfin ont eu trois petites îles , et ont commencé un commerce très - utile par les encouragemens que leur roi leur a donnés.

Voilà jusqu'à présent ce que les Européans ont fait de plus important dans la quatrième partie du monde.

Il en reste une cinquième , qui est celle des terres australes , dont on n'a découvert encore que quelques côtes et quelques îles. Si on comprend sous le nom de ce nouveau monde austral les terres des Papous , et la nouvelle Guinée , qui commence sous l'équateur même , il est clair que cette partie du globe est la plus vaste de toutes.

Magellan , vit le premier , en 1520 , la terre antarctique , à cinquante et un degrés vers le pôle austral : mais ces climats glacés ne pouvaient pas tenter les possesseurs du Pérou. Depuis ce temps on fit la découverte de plusieurs pays immenses au midi des Indes , comme la nouvelle Hollande , qui s'étend depuis le dixième degré jusque par - delà le trentième. Quelques personnes prétendent que la compagnie de Batavia y possède des établissemens utiles. Il est pourtant difficile d'avoir secrètement des provinces et un commerce. Il est vraisemblable qu'on pourrait envahir cette cinquième partie du monde , que la nature n'a point négligé ces climats , et

qu'on y verrait des marques de sa variété et de sa profusion.

Mais jusqu'ici , que connaissons-nous de cette immense partie de la terre ? quelques côtes incultes , où *Pelsart* et ses compagnons ont trouvé , en 1630 , des hommes noirs , qui marchent sur les mains comme sur les pieds ; une baie où *Tasman* , en 1642 , fut attaqué par des hommes jaunes , armés de flèches et de massues ; une autre où *Dampierre* , en 1699 , a combattu des nègres , qui tous avaient la mâchoire supérieure dégarnie de dents par devant. On n'a point encore pénétré dans ce segment du globe ; et il faut avouer qu'il vaut mieux cultiver son pays que d'aller chercher les glaces et les animaux noirs et bigarrés du pôle austral.

Nous apprenons la découverte de la nouvelle Zélande. C'est un pays immense , inculte , affreux , peuplé de quelques anthropophages qui , à cette coutume près de manger des hommes , ne sont pas plus méchants que nous. (2)

(2) Les découvertes du célèbre *Cook* ont prouvé qu'il n'existe point proprement de continent dans cette partie du globe , mais plusieurs archipels et quelques grandes îles dont une seule , la nouvelle Hollande , est aussi grande que l'Europe. Les glaces s'étendent plus loin dans l'hémisphère austral que dans le nôtre. Elles couvrent ou rendent inabordables tout ce qui s'étend au-delà de l'endroit où les voyageurs anglais ont pénétré.

Parmi les peuples qui habitent les îles, plusieurs sont anthropophages, et mangent leurs prisonniers. Ils n'ont cependant commis de violence envers les Européans, ni tramé de trahison contre eux, qu'après en avoir été eux-mêmes maltraités ou trahis. Par-tout on a trouvé l'homme sauvage bon, mais implacable dans sa vengeance. Les mêmes insulaires qui mangèrent le capitaine *Marion*, après l'avoir attiré dans le piège par de longues démonstrations d'amitié, avaient pris le plus grand soin de quelques malades du vaisseau de M. de *Surville*; mais cet officier, sous prétexte de punir l'enlèvement de son bateau, enleva sur sa flotte le même chef qui avait généreusement reçu dans sa case nos matelots malades, et mit en partant le feu à plusieurs villages. Ces peuples s'en vengèrent sur le premier européen qui aborda chez eux. Comme ils ne distinguent point encore les différentes nations de l'Europe, les Anglais ont quelquefois été punis des violences des Espagnols ou des Français, et réciproquement; mais les sauvages n'attaquent les Européans que comme les sangliers attaquent les chasseurs, quand ils ont été blessés.

Dans d'autres îles où la civilisation a fait plus de progrès, l'usage de manger de la chair humaine s'est aboli. Cet usage a même plusieurs degrés chez les peuplades les plus grossières: les uns mangent la chair des hommes comme une autre nourriture; ils n'affassinent pas, mais ils font la guerre pour s'en procurer. D'autres peuplades n'en mangent qu'en cérémonie et après la victoire.

Dans les îles où l'anthropophagie est détruite, la société s'est perfectionnée, les hommes vivent de la pêche, de la chasse, des poules et des cochons qu'ils ont réduits à l'état de domesticité, des fruits et des racines que la terre leur donne, ou qu'une culture grossière peut leur procurer; quoiqu'ils ne connaissent ni l'or ni les métaux, ils ont porté assez loin l'adresse et l'intelligence dans tous les arts nécessaires. Ils aiment la danse, ont des instrumens de musique, et même des pièces dramatiques; ce sont des espèces de comédies où l'on joue les aventures scandaleuses arrivées dans le pays, comme dans ce qu'on appelle l'ancienne comédie grecque.

Les hommes sont gais, doux et paisibles; ils ont la même morale que nous, à cela près qu'ils ne partagent pas le préjugé qui nous fait regarder comme criminel ou comme déshonorant le commerce des deux sexes entre deux personnes libres.

Ils n'ont aucune espèce de culte, aucune opinion religieuse, mais seulement quelques pratiques superstitieuses relatives

aux morts. On peut mettre aussi dans le rang des superstitions, le respect de quelques-uns de ces peuples pour une association de guerriers, nommés *Arréoi*, qui vivent sans rien faire aux dépens d'autrui. Ces hommes n'ont pas de femmes, mais des maîtresses libres qui, lorsqu'elles deviennent grosses, se font un devoir de se faire avorter : et elles n'en partagent pas moins le respect que l'on a pour leurs amans. Ces superstitions semblent marquer le passage entre l'état de la nature, et celui où l'homme se foumet à une religion. Le crime de ces maîtresses des Arréoi ne contredit pas ce que nous avons dit de la morale de ces peuples ; les Phéniciens, les Carthaginois, les Juifs ont immolé des hommes à la divinité, et n'en regardaient pas moins l'assassinat comme un crime.

Il y a dans ces îles quelques traces d'un gouvernement féodal, comme un amiral, indépendant du chef suprême, des chefs particuliers que ce premier chef ne nomme pas, et qui, dans les affaires où la nation entière est intéressée, reçoivent ses ordres pour les porter à leurs vassaux. Mais on doit trouver à peu-près ces mêmes usages dans toutes les nations qui se sont formées par la réunion volontaire de plusieurs peuplades.

On distingue aussi deux rangs d'hommes dans plusieurs de ces îles : celle qui a le plus de force et de beauté, a aussi plus d'intelligence et des mœurs plus douces ; elle domine l'autre, mais sans l'avoir réduite à l'esclavage.

La terre est en général très-fertile, mais elle n'offre rien jusqu'ici qui puisse tenter l'avarice européenne. Les Anglais y ont porté des animaux utiles, des instrumens de culture, y ont semé des graines de l'Europe. Ils ont voulu ne faire connaître la supériorité des Européens que par leurs bienfaits.

Cependant la même nation, dans le même temps, se fouillait en Amérique et en Asie de toutes les perfidies, de toutes les barbaries. C'est que chez les peuples les plus éclairés, il y a encore deux nations, l'une est instruite par la raison et guidée par l'humanité, tandis que l'autre reste livrée aux préjugés et à la corruption des siècles d'ignorance.

CHAPITRE CLIV.

Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique ; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais.

LES conquêtes du Mexique et du Pérou font des prodiges d'audace : les cruautés qu'on y a exercées , l'extermination entière des habitans de Saint-Domingue et de quelques autres îles font des excès d'horreur ; mais l'établissement dans le Paraguai par les seuls jésuites espagnols paraît à quelques égards le triomphe de l'humanité ; il semble expier les cruautés des premiers conquérans. Les quakers dans l'Amérique septentrionale, et les jésuites dans la méridionale, ont donné un nouveau spectacle au monde. Les primitifs ou quakers ont adouci les mœurs des sauvages voisins de la Pensilvanie ; ils les ont instruits seulement par l'exemple , sans attenter à leur liberté , et ils leur ont procuré de nouvelles douceurs de la vie par le commerce. Les jésuites se sont , à la vérité , servis de la religion pour ôter la liberté aux peuplades du Paraguai ; mais ils les ont policées ; ils les ont rendues industrieuses , et sont venus à bout de

Etablissement des jésuites comparé à celui des primitifs , nommés Quakers.

gouverner un vaste pays, comme en Europe on gouverne un couvent. Il paraît que les primitifs ont été plus justes, et les jésuites plus politiques. Les premiers ont regardé comme un attentat l'idée de soumettre leurs voisins; les autres se sont fait une vertu de soumettre les sauvages par l'instruction et par la persuasion.

Comment
ils affer-
vissent le
Paraguay.

Le Paraguay est un vaste pays entre le Brésil, le Pérou et le Chili. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres de la côte, où ils fondèrent Buénos - Aires, ville d'un grand commerce sur les rives de la Plata; mais quelque puissans qu'ils fussent, ils étaient en trop petit nombre pour subjuguier tant de nations qui habitaient au milieu des forêts. Ces nations leur étaient nécessaires pour avoir de nouveaux sujets qui leur facilitassent le chemin de Buénos - Aires au Pérou. Ils furent aidés dans cette conquête par des jésuites, beaucoup plus qu'ils ne l'auraient été par des soldats. Ces missionnaires pénétrèrent de proche en proche dans l'intérieur du pays, au commencement du dix - septième siècle. Quelques sauvages pris dans leur enfance, et élevés à Buénos - Aires, leur servirent de guides et d'interprètes. Leurs fatigues, leurs peines, égalèrent celles des conquérans du nouveau monde. Le courage de religion est aussi grand

pour le moins que le courage guerrier. Ils ne se rebutèrent jamais ; et voici enfin comme ils réussirent.

Les bœufs, les vaches, les moutons amenés d'Europe à Buénos - Aires s'étaient multipliés à un excès prodigieux ; ils en menèrent une grande quantité avec eux ; ils firent charger des chariots de tous les instrumens du labourage et de l'architecture, semèrent quelques plaines de tous les grains d'Europe, et donnèrent tout aux sauvages qui furent apprivoisés comme les animaux qu'on prend avec un appât. Ces peuples n'étaient composés que de familles séparées les unes des autres, sans société, sans aucune religion : on les accoutuma aisément à la société, en leur donnant les nouveaux besoins des productions qu'on leur apportait. Il fallut que les missionnaires, aidés de quelques habitans de Buénos - Aires, leur apprissent à semer, à labourer, à cuire la brique, à façonner le bois, à construire des maisons ; bientôt ces hommes furent transformés, et devinrent sujets de leurs bienfaiteurs. S'ils n'adoptèrent pas d'abord le christianisme qu'ils ne purent comprendre, leurs enfans élevés dans cette religion devinrent entièrement chrétiens.

L'établissement a commencé par cinquante familles, et il monta en 1750 à près de cent

mille. Les jésuites, dans l'espace d'un siècle, ont formé trente cantons, qu'ils appellent *le pays des missions*; chacun contient jusqu'à présent environ dix mille habitans. Un religieux de Saint-François, nommé *Florentin*, qui passa par le Paraguai, en 1711, et qui dans sa relation marque à chaque page son admiration pour ce gouvernement si nouveau, dit que la peuplade de *Saint-Xavier*, où il séjourna long-temps, contenait trente mille personnes au moins. Si on s'en rapporte à son témoignage, on peut conclure que les jésuites se sont formé quatre cents mille sujets par la seule persuasion.

Gouver-
nement.

Si quelque chose peut donner l'idée de cette colonie, c'est l'ancien gouvernement de Lacédémone. Tout est en commun dans la contrée des missions. Ces voisins du Pérou ne connaissent point l'or et l'argent. L'essence d'un spartiate était l'obéissance aux lois de *Lycurque*, et l'essence d'un paraguéen a été jusqu'ici l'obéissance aux lois des jésuites; tout se ressemble, à cela près que les Paraguéens n'ont point d'esclaves pour ensemen- cer leurs terres, et pour couper leurs bois, comme les Spartiates; ils sont les esclaves des jésuites.

Ce pays dépend à la vérité, pour le spirituel, de l'évêque de Buénos-Aires, et du gouverneur

pour le temporel. Il est soumis aux rois d'Espagne, ainsi que les contrées de la Plata et du Chili; mais les jésuites, fondateurs de la colonie, se sont toujours maintenus dans le gouvernement absolu des peuples qu'ils ont formés. Ils donnent au roi d'Espagne une piaſtre pour chacun de leurs ſujets; et cette piaſtre, ils la paient au gouverneur de Buénos-Aires, ſoit en denrées, ſoit en monnaie; car eux ſeuls ont de l'argent, et leurs peuples n'en touchent jamais. C'eſt la ſeule marque de vaſſalité que le gouvernement eſpagnol crut alors devoir exiger. Ni le gouverneur de Buénos-Aires ne pouvait déléguer un officier de guerre ou de magiſtrature au pays des jésuites, ni l'évêque ne pouvait y envoyer un curé.

On tenta une fois d'envoyer deux curés dans les peuplades appelées de *Notre-Dame de Foix* et *Saint-Ignace*: on prit même la précaution de les faire eſcorter par des ſoldats. Les deux peuplades abandonnèrent leurs demeures, elles ſe répartirent dans les autres cantons; et les deux curés demeurés ſeuls retournèrent à Buénos-Aires.

Un autre évêque, irrité de cette aventure, voulut établir l'ordre hiérarchique ordinaire dans tout le pays des miſſions; il invita tous les eccléſiaſtiques de ſa dépendance à ſe rendre

Le Paraguai fermé aux étrangers, même aux Eſpagnols

chez lui pour recevoir leurs commissions ; personne n'osa se présenter. Ce sont les jésuites eux-mêmes qui nous apprennent ces faits dans un de leurs mémoires apologétiques. Ils restèrent donc maîtres absolus dans le spirituel , et non moins maîtres dans l'essentiel. Ils permettaient au gouverneur d'envoyer , par le pays des missions , des officiers au Pérou ; mais ces officiers ne pouvaient demeurer que trois jours dans le pays. Ils ne parlaient à aucun habitant ; et quoiqu'ils se présentassent au nom du roi , ils étaient traités véritablement en étrangers suspects. Les jésuites , qui ont toujours conservé les dehors , firent servir la piété à justifier cette conduite , qu'on put qualifier de désobéissance et d'insulte. Ils déclarèrent au conseil des Indes de Madrid , qu'ils ne pouvaient recevoir un espagnol dans leurs provinces , de peur que cet officier ne corrompît les mœurs des Paraguéens ; et cette raison si outrageante pour leur propre nation , fut admise par les rois d'Espagne , qui ne purent tirer aucun service des Paraguéens , qu'à cette singulière condition , déshonorante pour une nation aussi fière et aussi fidelle que l'espagnole.

Voici la manière dont ce gouvernement unique sur la terre était administré. Le provincial jésuite , assisté de son conseil , rédigeait les lois ; et chaque recteur aidé d'un autre

conseil les faisait observer ; un procureur fiscal tiré du corps des habitans de chaque canton avait sous lui un lieutenant. Ces deux officiers faisaient tous les jours la visite de leur district, et avertissaient le supérieur jésuite de tout ce qui se passait.

Toute la peuplade travaillait ; et les ouvriers de chaque profession rassemblés faisaient leur ouvrage en commun , en présence de leurs surveillans , nommés par le fiscal. Les jésuites fournissaient le chanvre , le coton , la laine , que les habitans mettaient en œuvre : ils fournissaient de même les grains pour la semence , et on recueillait en commun. Toute la récolte était déposée dans les magasins publics. On distribuait à chaque famille ce qui suffisait à ses besoins : le reste était vendu à Buénos-Aires et au Pérou.

Ces peuples ont des troupeaux. Ils culti-
 vent les blés , les légumes , l'indigo , le coton ,
 le chanvre , les cannes de sucre , le jalap ,
 l'ypécacuanha , et sur - tout la plante qu'on
 nomme *herbe du Paraguay* , (1) espèce de thé
 très-recherché dans l'Amérique méridionale ,

Commer-
 ce.

(1) On en fait dans l'Amérique méridionale le même usage que les Anglais et les Hollandais font du thé. Cette plante n'est pas astringente comme le thé , mais amère et stomachique. Les malheureux Péruviens , enterrés dans les mines avec une barbarie digne des descendans de Pizarre et d'Almagro , s'en servent pour ranimer leurs forces , et soutenir leur courage.

et dont on fait un trafic considérable. On rapporte en retour des espèces et des denrées. Les jésuites distribuaient les denrées, et se faisaient servir l'argent et l'or à la décoration des églises et aux besoins du gouvernement. Ils eurent un arsenal dans chaque canton ; on donnait à des jours marqués des armes aux habitans. Un jésuite était préposé à l'exercice ; après quoi les armes étaient reportées dans l'arsenal, et il n'était permis à aucun citoyen d'en garder dans sa maison. Les mêmes principes qui ont fait de ces peuples les sujets les plus soumis en ont fait de très-bons soldats ; ils croient obéir et combattre par devoir. On a eu plus d'une fois besoin de leurs secours contre les Portugais du Brésil, contre des brigands à qui on a donné le nom de *Mamelus*, et contre des sauvages nommés *Mosquites*, qui étaient anthropophages. Les jésuites les ont toujours conduits dans ces expéditions, et ils ont toujours combattu avec ordre, avec courage et avec succès.

Services à la guerre. Lorsqu'en 1662 les Espagnols firent le siège de la ville du Saint-Sacrement, dont les Portugais s'étaient emparés, siège qui a causé des accidens si étranges, un jésuite amena quatre mille paraguéens, qui montèrent à l'assaut, et qui emportèrent la place. Je n'omettrai point un trait qui montre que ces

religieux , accoutumés au commandement , en avaient plus que le gouverneur de Buénos-Aires , qui était à la tête de l'armée. Ce général voulut qu'en allant à l'affaut , on plaçât des rangs de chevaux au - devant des soldats , afin que l'artillerie des remparts ayant épuisé son feu sur les chevaux , les soldats se présentassent avec moins de risque ; le jésuite remontra le ridicule et le danger d'une telle entreprise , et il fit attaquer dans les règles.

La manière dont ces peuples ont combattu pour l'Espagne , a fait voir qu'ils sauraient se défendre contre elle , et qu'il serait dangereux de vouloir changer leur gouvernement. Il est très - vrai que les jésuites s'étaient formé dans le Paraguai un empire d'environ quatre cents lieues de circonférence , et qu'ils auraient pu l'étendre davantage.

Soumis dans tout ce qui est d'apparence au roi d'Espagne , ils étaient rois en effet , et peut-être les rois les mieux obéis de la terre. Ils ont été à la fois fondateurs , législateurs , pontifes et souverains.

Un empire d'une constitution si étrange , dans un autre hémisphère , est l'effet le plus éloigné de sa cause qui ait jamais paru dans le monde. Nous voyons depuis long - temps des moines princes dans notre Europe ; mais ils sont parvenus à ce degré de grandeur ,

opposé à leur Etat, par une marche naturelle ; on leur a donné de grandes terres qui sont devenues des fiefs et des principautés, comme d'autres terres. Mais dans le Paraguai on n'a rien donné aux jésuites, ils se sont faits souverains sans se dire seulement propriétaires d'une lieue de terrain, et tout a été leur ouvrage.

Jésuites
résistent
aux rois
d'Espagne
et de Por-
tugal.

Ils ont enfin abusé de leur pouvoir, et l'ont perdu ; lorsque l'Espagne a cédé au Portugal la ville du Saint-Sacrement, et ses vastes dépendances, les jésuites ont osé s'opposer à cet accord ; les peuples qu'ils gouvernent n'ont point voulu se soumettre à la domination portugaise, et ils ont résisté également à leurs anciens et à leurs nouveaux maîtres.

Si on en croit la *Relacio abbreviada*, le général portugais d'*Andrado* écrivait, dès l'an 1750, au général espagnol *Valderios* : *les jésuites sont les seuls rebelles. Leurs Indiens ont attaqué deux fois la forteresse portugaise du Pardo avec une artillerie très-bien servie.* La même relation ajoute que ces Indiens ont coupé les têtes à leurs prisonniers, et les ont portées à leurs commandans jésuites. Si cette accusation est vraie, elle n'est guère vraisemblable.

Ce qui est plus sûr, c'est que leur province de Saint-Nicolas s'est soulevée en 1757, et

a mis treize mille combattans en campagne sous les ordres de deux jésuites , *Lamp* et *Tadeo*. C'est l'origine du bruit qui courut alors qu'un jésuite s'était fait roi du Paraguay sous le nom de *Nicolas I*.

Pendant que ces religieux faisaient la guerre en Amérique , aux rois d'Espagne et de Portugal , ils étaient en Europe les confesseurs de ces princes. Mais enfin ils ont été accusés de rébellion et de parricide à Lisbonne ; ils ont été chassés du Portugal , en 1758 ; le gouvernement portugais en a purgé toutes ses colonies d'Amérique ; ils ont été chassés de tous les Etats du roi d'Espagne dans l'ancien et dans le nouveau monde ; les parlemens de France les ont détruits par un arrêt ; le pape a éteint l'ordre par une bulle ; et la terre a appris enfin qu'on peut abolir tous les moines sans rien craindre.

C H A P I T R E C L V.

Etat de l'Asie , au temps des découvertes des Portugais.

T A N D I S que l'Espagne jouissait de la conquête de la moitié de l'Amérique , que le Portugal dominait sur les côtes de l'Afrique et de l'Asie , que le commerce de l'Europe

De la
Chine.

prenait une face si nouvelle, et que le grand changement dans la religion chrétienne changeait les intérêts de tant de rois, il faut vous représenter dans quel état était le reste de notre ancien univers.

Dynastie
d'Yuen.

Nous avons laissé, vers la fin du treizième siècle, la race de *Gengis* souveraine dans la Chine, dans l'Inde, dans la Perse, et les Tartares portant la destruction jusqu'en Pologne et en Hongrie. La branche de cette famille victorieuse qui régna dans la Chine s'appelle *Yuen*. On ne reconnaît point dans ce nom celui d'*Octaï-kan*, ni celui de *Coblaï* son frère, dont la race régna un siècle entier. Ces vainqueurs prirent avec un nom chinois les mœurs chinoises. Tous les usurpateurs veulent conserver par les lois ce qu'ils ont envahi par les armes. Sans cet intérêt si naturel de jouir paisiblement de ce qu'on a volé, il n'y aurait pas de société sur la terre. Les Tartares trouvèrent les lois des vaincus si belles qu'ils s'y soumirent pour mieux s'affermir. Ils conservèrent sur-tout avec soin celle qui ordonne que personne ne soit ni gouverneur ni juge dans la province où il est né; loi admirable, et qui d'ailleurs convenait à des vainqueurs.

Cet ancien principe de morale et de politique, qui rend les pères si respectables aux enfans, et qui fait regarder l'empereur comme

le père commun , accoutuma bientôt les Chinois à l'obéissance volontaire. La seconde génération oublia le sang que la première avait perdu. Il y eut neuf empereurs consécutifs de la même race tartare , sans que les annales chinoises fassent mention de la moindre tentative de chasser ces étrangers. Un des arrière-petits-fils de *Gengis* fut assassiné dans son palais ; mais il le fut par un tartare , et son héritier naturel lui succéda sans aucun trouble.

Enfin ce qui avait perdu les califes , ce qui avait autrefois détrôné les rois de Perse et ceux d'Assyrie , renversa ces conquérans ; ils s'abandonnèrent à la mollesse. Le neuvième empereur du sang de *Gengis* , entouré de femmes et de prêtres *lamas* qui le gouvernaient tour à tour , excita le mépris , et réveilla le courage des peuples. Les bonzes ennemis des *lamas* furent les premiers auteurs de la révolution. Un aventurier qui avait été valet dans un couvent de bonzes , s'était mis à la tête de quelques brigands , se fit déclarer chef de ceux que la cour appelait *les révoltés*. On voit vingt exemples pareils dans l'empire romain , et sur-tout dans celui des Grecs. La terre est un vaste théâtre , où la même tragédie se joue sous des noms différens.

Race de
Gengis
chassée de
la Chine.

Cet aventurier chassa la race des Tartares, en 1357, et commença la vingt et unième famille ou dynastie, nommée *Ming*, des empereurs chinois. Elle a régné deux cents soixante et seize ans ; mais enfin elle a succombé sous les descendans de ces mêmes Tartares qu'elle avait chassés. Il a toujours fallu qu'à la longue le peuple le plus instruit, le plus riche, le plus policé, ait cédé par-tout au peuple sauvage, pauvre et robuste. Il n'y a eu que l'artillerie perfectionnée qui ait pu enfin égaler les faibles aux forts, et contenir les barbares. Nous avons observé, au second chapitre, que les Chinois ne faisaient point encore usage du canon, quoiqu'ils connussent la poudre depuis si long-temps.

Défense
de se faire
moine à
la Chine
avant 40
ans.

Le restaurateur de l'empire chinois prit le nom de *Taitfoug*, et rendit ce nom célèbre par les armes et par les lois. Une de ses premières attentions fut de réprimer les bonzes, qu'il connaissait d'autant mieux qu'il les avait servis. Il défendit qu'aucun chinois n'embrasât la profession de bonze avant quarante ans, et porta la même loi pour les bonzesses. C'est ce que le czar *Pierre le grand* a fait de nos jours en Russie. Mais cet amour invincible de sa profession, et cet esprit qui anime tous les grands corps, a fait triompher bientôt les bonzes chinois, et les moines russes, d'une

loi sage ; il a toujours été plus aisé dans tous les pays d'abolir des coutumes invétérées que de les restreindre. Nous avons déjà remarqué que le pape *Léon I*, avait porté cette même loi que le fanatisme a toujours bravée.

Il paraît que *Taitfoug*, ce second fondateur de la Chine, regardait la propagation comme le premier des devoirs ; car en diminuant le nombre des bonzes, dont la plupart n'étaient pas mariés, il eut soin d'exclure de tous les emplois les eunuques, qui auparavant gouvernaient le palais, et amollissaient la nation.

Quoique la race de *Gengis* eût été chassée de la Chine, ces anciens vainqueurs étaient toujours très-redoutables. Un empereur chinois nommé *Yngtsong* fut fait prisonnier par eux, et amené captif dans le fond de la Tartarie, en 1444. L'empire chinois paya pour lui une rançon immense. Ce prince reprit sa liberté, mais non pas sa couronne, et il attendit paisiblement, pour remonter sur le trône, la mort de son frère qui régnait pendant sa captivité.

L'intérieur de l'Empire fut tranquille. L'histoire rapporte qu'il ne fut troublé que par un bonze qui voulut faire soulever les peuples, et qui eut la tête tranchée.

La religion de l'empereur et des lettrés ne changea point. On défendit seulement de

Preuve
qu'on n'a
jamais
rendu à
Confucius
les hon-
neurs
divins.

rendre à *Confutzée* les mêmes honneurs qu'on rendait à la mémoire des rois ; défense honteuse, puisque nul roi n'avait rendu tant de services à la patrie que *Confutzée* ; mais défense qui prouve que *Confutzée* ne fut jamais adoré , et qu'il n'entre point d'idolâtrie dans ces cérémonies dont les Chinois honorent leurs aïeux et les manes des grands hommes. Rien ne confond mieux les méprisables disputes que nous avons eues en Europe sur les rites chinois.

Folie.

Une étrange opinion régnait alors à la Chine. On était persuadé qu'il y avait un secret pour rendre les hommes immortels. Des charlatans qui ressembaient à nos alchimistes se vantaient de pouvoir composer une liqueur qu'ils appelaient *le breuvage de l'immortalité*. Ce fut le sujet de mille fables dont l'Asie fut inondée , et qu'on a prise pour de l'histoire. On prétend que plus d'un empereur chinois dépensa des sommes immenses pour cette recette ; c'est comme si les Asiatiques croyaient que nos rois de l'Europe ont recherché sérieusement la *Fontaine de Jouvence* , aussi connue dans nos anciens romans gaulois que la coupe d'immortalité dans les romans asiatiques.

Arts.

Sous la dynastie *Yuen* , c'est-à-dire sous la postérité de *Gengis* , et sous celle des restaurateurs, nommée *Ming*, les arts qui appartiennent à l'esprit et à l'imagination furent plus cultivés
que

que jamais : ce n'était ni notre sorte d'esprit , ni notre sorte d'imagination ; cependant on retrouve dans leurs petits romans le même fond qui plaît à toutes les nations. Ce sont des malheurs imprévus , des avantages inespérés , des reconnaissances : on y trouve peu de ce fabuleux incroyable , tel que les métamorphoses inventées par les Grecs et embellies par *Ovide* , tel que les contes arabes et les fables du *Boïardo* et de l'*Arioste*. L'invention , dans les fables chinoises , s'éloigne rarement de la vraisemblance , et tend toujours à la morale.

La passion du théâtre devint universelle à Théâtre. la Chine depuis le quatorzième siècle jusqu'à nos jours. Ils ne pouvaient avoir reçu cet art d'aucun peuple. Ils ignoraient que la Grèce eût existé ; et ni les mahométans ni les tartares n'avaient pu leur communiquer les ouvrages grecs. Ils inventèrent l'art ; mais par la tragédie chinoise qu'on a traduite , on voit qu'ils ne l'ont pas perfectionné. Cette tragédie intitulée *l'Orphelin de Tchao* est du quatorzième siècle ; on nous la donne comme la meilleure qu'ils aient eue encore. Il est vrai qu'alors les ouvrages dramatiques étaient plus grossiers en Europe : à peine même cet art nous était-il connu. Notre caractère est de nous perfectionner , et celui des Chinois est jusqu'à présent de rester où ils sont parvenus. Peut-être cette tragédie

est-elle dans le goût des premiers essais d'*Eschile*. Les Chinois toujours supérieurs dans la morale ont fait peu de progrès dans toutes les autres sciences. C'est, sans doute, que la nature, qui leur a donné un esprit droit et sage, leur a refusé la force de l'esprit.

Style. Ils écrivent en général comme ils peignent, sans connaître les secrets de l'art. Leurs tableaux jusqu'à présent sont dépourvus d'ordonnance, de perspective, de clair-obscur; leurs écrits se ressentent de la même faiblesse: mais il paraît qu'il règne dans leurs productions une médiocrité sage, une vérité simple, qui ne tient rien du style ampoulé des autres orientaux. Vous ne voyez dans ce que vous avez lu de leurs traités de morale aucune de ces paraboles étranges, de ces comparaisons gigantesques et forcées. Ils parlent rarement en énigmes: c'est encore ce qui en fait dans l'Asie un peuple à part. Vous lisez, il n'y a pas long-temps des réflexions d'un sage chinois, sur la manière dont on peut se procurer la petite portion de bonheur dont la nature de l'homme est susceptible: ces réflexions sont précisément les mêmes que nous retrouvons dans la plupart de nos livres.

Médecine. La théorie de la médecine n'est encore chez eux qu'ignorance et erreur. Cependant les médecins chinois ont une pratique assez heureuse. La nature n'a pas permis que la vie des

hommes dépendît de la physique. Les Grecs savaient saigner à propos, sans savoir que le sang circulât. L'expérience des remèdes et le bon sens ont établi la médecine pratique dans toute la terre : elle est par-tout un art conjectural, qui aide quelquefois la nature, et quelquefois la détruit.

En général l'esprit d'ordre, de modération, le goût des sciences, la culture de tous les arts utiles à la vie, un nombre prodigieux d'inventions qui rendaient ces arts plus faciles, composaient la sagesse chinoise. Cette sagesse avait poli les conquérans tartares, et les avait incorporés à la nation. C'est un avantage que les Grecs n'ont pu avoir sur les Turcs. Enfin les Chinois avaient chassé leurs maîtres, et les Grecs n'ont pas imaginé de secouer le joug de leurs vainqueurs.

Quand nous parlons de la sagesse qui a présidé quatre mille ans à la constitution de la Chine, nous ne prétendons pas parler de la populace; elle est dans tout pays uniquement occupée du travail des mains. (1) L'esprit

Petit
peuple
par-tout
fot et fri-
pon.

(1) C'est une suite naturelle de l'inégalité que les mauvaises lois mettent entre les fortunes, et de cette quantité d'hommes que le culte religieux, une jurisprudence compliquée, un système fiscal, absurde et tyrannique, l'agiotage et la manie des grandes armées, obligent le peuple d'entretenir aux dépens de son travail. Il n'y a de populace ni à Genève, ni dans la principauté de Neuchâtel. Il y en a beaucoup moins en Hollande et en Angleterre qu'en France,

d'une nation réside toujours dans le petit nombre qui fait travailler le grand, est nourri par lui et le gouverne. Certainement cet esprit de la nation chinoise est le plus ancien monument de la raison qui soit sur la terre.

Enfans
trouvés.

Ce gouvernement, quelque beau qu'il fût, était nécessairement infecté de grands abus attachés à la condition humaine, et sur-tout à un vaste empire. Le plus grand de ces abus, qui n'a été corrigé que dans ces derniers temps, était la coutume des pauvres d'exposer leurs enfans, dans l'espérance qu'ils seraient recueillis par les riches. Il périssait ainsi beaucoup de sujets. L'extrême population empêchait le gouvernement de prévenir ces pertes. On regardait les hommes comme les fruits des arbres, dont on laisse périr sans regret une partie, quand il en reste suffisamment pour la nourriture. Les conquérans tartares auraient pu fournir la subsistance à ces enfans abandonnés, et en faire des colonies qui auraient peuplé les déserts de la Tartarie. Ils n'y songèrent pas; et dans notre occident, où nous avons un besoin plus pressant de réparer l'espèce humaine, nous n'avions pas encore remédié

moins dans les pays protestans que dans les pays catholiques. Dans tout pays qui aura de bonnes lois, le peuple même aura le temps de s'instruire, et d'acquérir le petit nombre d'idées dont il a besoin pour se conduire par la raison.

au même mal , quoiqu'il nous fût plus préjudiciable. Londres n'a d'hôpitaux pour les enfans trouvés que depuis quelques années. Il faut bien des siècles pour que la société humaine se perfectionne.

CHAPITRE CLVI.

Des Tartares.

SI les Chinois deux fois subjugués , la première par *Gengis-kan* , au treizième siècle , et la seconde dans le dix-septième , ont toujours été le premier peuple de l'Asie dans les arts et dans les lois , les Tartares l'ont été dans les armes. Il est humiliant pour la nature humaine que la force l'ait toujours emporté sur la sagesse , et que ces barbares aient subjugué presque tout notre hémisphère jusqu'au mont Atlas. Ils détruisirent l'empire romain , au cinquième siècle , et conquièrent l'Espagne et tout ce que les Romains avaient eu en Afrique. Nous les avons vus ensuite assujettir les califes de Babylone.

Les Tartares ont subjugué la moitié de l'hémisphère.

Mamoud , qui sur la fin du dixième siècle conquit la Perse et l'Inde , était un tartare. Il n'est presque connu aujourd'hui des peuples occidentaux que par la réponse d'une pauvre

femme qui lui demanda justice dans les Indes du meurtre de son fils, volé et assassiné dans la province d'Yrac en Perse : Comment voulez-vous que je rende justice de si loin ? dit le sultan. Pourquoi donc nous avez-vous conquis, ne pouvant nous gouverner ? répondit la mère.

Ce fut du fond de la Tartarie que partit *Gengis-kan*, à la fin du douzième siècle, pour conquérir l'Inde, la Chine, la Perse et la Russie. *Batou-kan*, l'un de ses enfans, ravagea jusqu'aux frontières de l'Allemagne. Il ne reste aujourd'hui du vaste empire de Capshac, partage de *Batou-kan*, que la Crimée possédée par ses descendans, sous la protection des Turcs.

Tamerlan, qui subjuga une si grande partie de l'Asie, était un tartare, et même de la race de *Gengis*.

Ussum Cassan, qui régna en Perse, était aussi né dans la Tartarie.

Enfin, si vous regardez d'où sont sortis les Ottomans, vous les verrez partir du bord oriental de la mer Caspienne, pour venir mettre sous le joug l'Asie mineure, l'Arabie, l'Egypte, Constantinople et la Grèce.

Voyons ce qui restait dans ces vastes déserts de la Tartarie, au seizième siècle, après tant d'émigrations de conquérans. Au nord de la

Chine étaient ces mêmes Monguls et ces Mantchoux qui la conquièrent sous *Gengis*, et qui l'ont encore reprise, il y a un siècle. Ils étaient alors de la religion dont le *dalai-lama* est le chef dans le petit Thibet. Leurs déserts continuent aux déserts de la Russie. De-là jusqu'à la mer Caspienne habitent les Elhuts, les Calcas, les Calmouks et cent hordes de tartares vagabonds. Les Usbecs étaient et sont encore dans le pays de Samarcande; ils vivent tous pauvrement, et savent seulement qu'il est sorti de chez eux des effaims qui ont conquis les plus riches pays de la terre.

Aujourd'hui misérables, subjugués ou vagabonds.

CHAPITRE CLVII.

Du Mogol.

LA race de *Tamerlan* régnait dans le Mogol. Ce royaume de l'Inde n'avait pas été tout-à-fait soumis par *Tamerlan*. Les enfans de ce conquérant se firent la guerre pour le partage de ses Etats, comme les successeurs d'*Alexandre*, et l'Inde fut très-malheureuse. Ce pays, où la nature du climat inspire la mollesse, résista faiblement à la postérité de ses vainqueurs. Le sultan *Babar*, arrière-petit-fils de *Tamerlan*, se rendit absolument le maître de tout le pays

qui s'étend depuis Samarcande jusqu'auprès d'Agra.

Quatre
nations
dans
l'Inde.

Quatre nations principales étaient alors établies dans l'Inde ; les mahométans arabes, nommés *Patanes*, qui avaient conservé quelques pays depuis le dixième siècle ; les anciens Parfis ou Guèbres réfugiés du temps d'*Omar* ; les tartares de *Gengis* et de *Tamerlan* ; enfin les vrais Indiens, en plusieurs tribus ou castes.

Les musulmans *Patanes* étaient encore les plus puissans, puisque, vers l'an 1530, un musulman, nommé *Chircha*, dépouilla le sultan *Amayum*, fils de ce *Babar*, et le contraignit de se réfugier en Perse. L'empereur turc, *Soliman*, l'ennemi naturel des Persans, protégea l'usurpateur mahométan contre la race des usurpateurs tartares que les Persans secouraient. Le vainqueur de Rhodes tint la balance dans l'Inde ; et tant que *Soliman* vécut, *Chircha* régna heureusement. C'est lui qui rendit la religion des *Osmanlis* dominante dans le Mogol. On voit encore les beaux chemins ombragés d'arbres, les caravanserais et les bains qu'il fit construire pour les voyageurs.

Amayum ne put rentrer dans l'Inde qu'après la mort de *Soliman* et de *Chircha*. Une armée de persans le remit sur le trône. Ainsi les Indiens ont toujours été subjugués par des étrangers.

Le

Le petit royaume de Guzarate, près de Surate, demeurait encore soumis aux anciens Arabes de l'Inde ; c'est presque tout ce qui restait dans l'Asie à ces vainqueurs de tant d'États que vous avez vus tout conquérir depuis la Perse jusqu'aux provinces méridionales de la France. Ils furent obligés alors d'implorer le secours des Portugais contre *Akebar*, fils d'*Amayoud*, et les Portugais ne purent les empêcher de succomber.

Il y avait encore vers Agra un prince qui se disait descendant de *Por*, que *Quinte-Curce* a rendu si célèbre sous le nom de *Porus*. *Akebar* le vainquit, et ne lui rendit pas son royaume : mais il fit dans l'Inde plus de bien qu'*Alexandre* n'eut le temps d'en faire. Ses fondations sont immenses ; et on admire toujours le grand chemin bordé d'arbres l'espace de cent cinquante lieues, depuis Agra jusqu'à Lahor ; célèbre ouvrage de ce conquérant, embelli encore par son fils *Geanguir*.

La presqu'île de l'Inde deçà le Gange n'était pas encore entamée ; et si elle avait connu des vainqueurs sur ses côtes, c'étaient des Portugais. Le vice-roi qui résidait à Goa égalait alors le grand mogol en magnificence et en faste, et le passait beaucoup en puissance maritime. Il donnait cinq gouvernemens,

ceux de Mozambique , de Malaca , de Mascate , d'Ormus , de Ceilan, Les Portugais étaient les maîtres du commerce de Surate, et les peuples du grand mogol recevaient d'eux toutes les denrées précieuses des îles. L'Amérique pendant quarante ans ne valut pas davantage aux Espagnols ; et quand *Philippe II* s'empara du Portugal , en 1580, il se trouva maître tout d'un coup des principales richesses des deux mondes , sans avoir eu la moindre part à leur découverte. Le grand mogol n'était pas alors comparable à un roi d'Espagne.

Nous n'avons pas tant de connaissance de cet empire que de celui de la Chine ; les fréquentes révolutions depuis *Tamerlan* en font cause ; et on n'y a pas envoyé de si bons observateurs que ceux par qui la Chine nous est connue.

Contra-
dictions
dans les
histoires
de l'Inde.

Ceux qui ont recueilli les relations de l'Inde nous ont donné souvent des déclamations contradictoires. Le père *Catrou* nous dit que le mogol s'est retenu en propre toutes les terres de l'empire ; et dans la même page il nous dit que les enfans des raïas succèdent aux terres de leurs pères. Il assure que tous les grands sont esclaves ; et il dit que plusieurs de ces esclaves ont jusqu'à vingt à trente mille soldats ; qu'il n'y a de loi que la volonté du mogol ; et qu'on n'a

point cependant touché aux droits des peuples. Il est difficile de concilier ces notions.

Tavernier parle plus aux marchands qu'aux philosophes, et ne donne guère d'instructions que pour connaître les grandes routes et pour acheter des diamans.

Bernier est un philosophe ; mais il n'emploie pas sa philosophie à s'instruire à fond du gouvernement. Il dit comme les autres que toutes les terres appartiennent à l'empereur. C'est ce qui a besoin d'explication. Donner des terres et en jouir sont deux choses absolument différentes. Les rois européens, qui donnent tous les bénéfices ecclésiastiques, ne les possèdent pas. L'empereur, dont le droit est de conférer tous les fiefs d'Allemagne et d'Italie quand ils vaquent, faute d'héritiers, ne recueille pas les fruits de ces terres. Le padicha des Turcs qui règne à Constantinople donne aussi des fiefs à ses janissaires et à ses spahis ; il ne les prend pas pour lui-même.

En quel sens le grand mogol est maître de toutes les terres.

Bernier n'a pas cru qu'on abuserait de ses expressions jusqu'au point de penser que tous les Indiens labourent, sement, bâtissent, travaillent pour un tartare. Ce tartare d'ailleurs est absolu sur les sujets de son domaine, et a très-peu de pouvoir sur les vice-rois, qui sont assez puissans pour lui désobéir.

Il n'y a dans l'Inde, dit *Bernier*, que des

grands seigneurs et des misérables. Comment accorder cette idée avec l'opulence de ces marchands que *Tavernier* dit riches de tant de millions ?

Quoi qu'il en soit, les Indiens n'étaient plus ce peuple supérieur chez qui les anciens Grecs voyagèrent pour s'instruire. Il ne resta plus chez ces Indiens que de la superstition, qui redoubla même par leur asservissement, comme celle des Egyptiens n'en devint que plus forte quand les Romains les soumirent.

Eaux du
Gange :
supersti-
tion.

Les eaux du Gange avaient de tout temps la réputation de purifier les âmes. L'ancienne coutume de se plonger dans les fleuves au moment d'une éclipse n'a pu encore être abolie ; et quoiqu'il y eût des astronomes indiens qui fussent calculer les éclipses, les peuples n'en étaient pas moins persuadés que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, et qu'on ne pouvait le délivrer qu'en se mettant tout nu dans l'eau, et en faisant un grand bruit qui épouvantait le dragon, et lui faisait lâcher prise. Cette idée, si commune parmi les peuples orientaux, est une preuve évidente de l'abus que les peuples ont toujours fait en physique, comme en religion, des signes établis par les premiers philosophes. De tout temps les astronomes marquèrent les deux points d'intersection où se font les éclipses, qu'on appelle

les nœuds de la lune, l'un par une tête de dragon, l'autre par une queue. Le peuple, également ignorant dans tous les pays du monde, prit le signe pour la chose même. Le soleil est dans la tête du dragon, disaient les astronomes. Le dragon va dévorer le soleil, disait le peuple, et sur-tout le peuple astrologue. Nous insultons à la crédulité des Indiens, et nous ne songeons pas qu'il se vend en Europe tous les ans plus de trois cents mille exemplaires d'almanachs, remplis d'observations non moins fausses, et d'idées non moins absurdes. Il vaut autant dire que le soleil et la lune sont entre les griffes d'un dragon que d'imprimer tous les ans qu'on ne doit ni planter, ni semer, ni prendre médecine, ni se faire saigner que certains jours de la lune. Il ferait temps que dans un siècle comme le nôtre on daignât faire à l'usage des cultivateurs un calendrier utile qui les instruisît, et qui ne les trompât plus.

Ne nous
en mo-
quons
point.

L'école des anciens gymnosophistes subsistait encore dans la grande ville de Bénarès sur les rives du Gange. Les bramins y cultivaient la langue sacrée, qu'on appelle *le sanscrit*, qu'ils regardent comme la plus ancienne de tout l'Orient. Ils admettent des génies comme les premiers Persans. Ils enseignent à leurs disciples que toutes les idoles

ne font faites que pour fixer l'attention des peuples , et ne font que des emblèmes divers d'un seul DIEU ; mais ils cachent au peuple cette théologie sage qui ne leur produirait rien , et l'abandonnent à des erreurs qui leur font utiles. Il semble que dans les climats méridionaux la chaleur du climat dispose plus les hommes à la superstition et à l'enthousiasme qu'ailleurs. On a vu souvent des indiens dévots se précipiter à l'envi sous les roues du char qui portait l'idole *Jaganat* , et se faire briser les os par piété. La superstition populaire réunissait tous les contraires : on voyait d'un côté les prêtres de l'idole *Jaganat* amener tous les ans une fille à leur dieu pour être honorée du titre de son épouse , comme on en présentait une quelquefois en Egypte au dieu *Anubis* : de l'autre côté , on conduisait au bûcher de jeunes veuves , qui se jetaient en chantant et en dansant dans les flammes sur les corps de leurs maris.

On raconte (a) qu'en 1642 , un raïa ayant été assassiné à la cour de *Sha - Géan* , treize femmes de ce raïa accoururent incontinent , et se jetèrent toutes dans le bûcher de leur maître. Un missionnaire très-croyable assure qu'en 1710 , quarante femmes du prince de

(a) Lettres curieuses et édifiantes. Tome XIII.

Marava se précipitèrent dans un bûcher allumé sur le cadavre de ce prince. Il dit qu'en 1717, deux princes de ce pays étant morts, dix-sept femmes de l'un, et treize de l'autre, se dévouèrent à la mort de la même manière, et que la dernière étant enceinte attendit qu'elle eût accouché, et se jeta dans les flammes après la naissance de son fils. Ce même missionnaire dit que ces exemples sont plus fréquens dans les premières castes que dans celles du peuple; et plusieurs missionnaires le confirment. Il semble que ce dût être tout le contraire. Les femmes des grands devraient tenir plus à la vie que celles des artisans et des hommes qui mènent une vie pénible; mais on a malheureusement attaché de la gloire à ces dévouemens. Les femmes d'un ordre supérieur sont plus sensibles à cette gloire; et les bramins, (b) qui recueillent toujours quelques dépouilles de ces victimes, ont plus d'intérêt à séduire les riches.

Un nombre prodigieux de faits de cette nature ne peut laisser douter que cette coutume ne fût en vigueur dans le Mogol, comme elle y est encore dans toute la presqu'île jusqu'au cap de Comorin. Une résolution si désespérée dans un sexe si timide nous étonne :

(b) Voyez le chapitre de l'*Ezourveidam*.

mais la superstition inspire par-tout une force
furnaturelle. (c)

CHAPITRE CLVIII.

*De la Perse, et de sa révolution, au seizième
siècle. De ses usages, de ses mœurs, &c.*

Premier
Sophi. **L**A Perse éprouvait alors une révolution à
peu-près semblable à celle que le change-
ment de religion fit en Europe.

Un persan, nommé *Eidar*, qui n'est connu
de nous que sous le nom de *Sophi*, c'est-à-dire
sage, et qui, outre cette sagesse, avait des
terres considérables, forma sur la fin du quin-
zième siècle la secte qui divise aujourd'hui
les Persans et les Turcs.

Pendant le règne du tartare *Ussum Cassan*,
une partie de la Perse, flattée d'opposer un
culte nouveau à celui des Turcs, de mettre
Aly au-dessus d'*Omar*, et de pouvoir aller en
pèlerinage ailleurs qu'à la Mecque, embrassa
avidement les dogmes du *Sophi*. Les semences
de ces dogmes étaient jetées depuis long-temps;

(c) Voyez les étonnantes singularités de l'Inde, à la fin
des chapitres concernant le siècle de *Louis XIV*, et les évé-
nemens malheureux arrivés dans l'Inde sous le règne de son
successeur.

il les fit éclore, et donna la forme à ce schisme politique et religieux, qui paraît aujourd'hui nécessaire entre deux grands empires voisins, jaloux l'un de l'autre. Ni les Turcs ni les Persans n'avaient aucune raison de reconnaître *Omar* ou *Aly* pour successeurs légitimes de *Mahomet*. Les droits de ces arabes qu'ils avaient chassés devaient peu leur importer; mais il importait aux Persans que le siège de leur religion ne fût pas chez les Turcs.

Le peuple persan avait toujours compté parmi ses griefs contre le peuple turc le meurtre d'*Aly*, quoique *Aly* n'eût point été assassiné par la nation turque qu'on ne connaissait point alors; mais c'est ainsi que le peuple raisonne. Il est même surprenant qu'on n'eût pas profité plus tôt de cette antipathie pour établir une secte nouvelle.

Le sophi dogmatifait donc pour l'intérêt de la Perse, mais il dogmatifait aussi pour le sien propre. Il se rendit trop considérable. Le *Sha-Rustan*, usurpateur de la Perse, le craignit. Enfin ce réformateur eut la destinée à laquelle *Luther* et *Calvin* ont échappé. *Rustan* le fit assassiner, en 1499.

Ismaël, fils de *Sophi*, fut assez courageux et assez puissant pour soutenir, les armes à la main, les opinions de son père; ses disciples devinrent des soldats.

Chef de la religion nouvelle, mis à mort; destinée ordinaire.

Le mar-
tyre fait
des profé-
lytes.

Il convertit et conquit l'Arménie, ce royaume si fameux autrefois sous *Tigrane*, et qui l'est si peu depuis ce temps-là. On y distingue à peine les ruines de *Tigranocerte*. Le pays est pauvre; il y a beaucoup de chrétiens grecs qui subsistent du négoce qu'ils font en Perse et dans le reste de l'Asie; mais il ne faut pas croire que cette province nourrisse quinze cents mille familles chrétiennes, comme le disent les relations. Cette multitude irait à cinq ou six millions d'habitans, et le pays n'en a pas le tiers. *Ismaël Sophi*, maître de l'Arménie, subjugua la Perse entière et jusqu'aux Tartares de Samarcande. Il combattit le sultan des Turcs, *Sélim I*, avec avantage, et laissa à son fils *Thamas* la Perse puissante et paisible.

C'est ce même *Thamas* qui repoussa enfin *Soliman*, après avoir été sur le point de perdre sa couronne. Ses descendans ont régné paisiblement en Perse jusqu'aux révolutions qui de nos jours ont désolé cet empire.

Règne de
Sha-Abbas.

La Perse devint, sur la fin du seizième siècle, un des plus florissans et des plus heureux pays du monde, sous le règne du grand *Sha-Abbas*, arrière petit-fils d'*Ismaël Sophi*. Il n'y a guère d'Etats qui n'aient eu un temps de grandeur et d'éclat, après lequel ils dégénèrent.

Les usages, les mœurs, l'esprit de la Perse sont aussi étrangers pour nous que ceux de tous les peuples qui ont passé sous vos yeux. Le voyageur *Chardin* prétend que l'empereur de Perse est moins absolu que celui de Turquie ; mais il ne paraît pas que le sophi dépende d'une milice, comme le grand-feigneur. *Chardin* avoue du moins que toutes les terres en Perse n'appartiennent pas à un seul homme : les citoyens y jouissent de leurs possessions, et paient à l'Etat une taxe qui ne va pas à un écu par an. Point de grands ni de petits fiefs, comme dans l'Inde et dans la Turquie, subjuguées par les Tartares. *Ismaël Sophi*, restaurateur de cet empire, n'étant point tartare, mais arménien, avait suivi le droit naturel établi dans son pays, et non pas le droit de conquête et de brigandage.

Usages de
Perse.

Le sérail d'Isphahan passait pour moins cruel que celui de Constantinople. La jalousie du trône portait souvent les sultans turcs à faire étrangler leurs parens. Les sophis se contentaient d'arracher les prunelles des princes de leur sang. A la Chine on n'a jamais imaginé que la sûreté du trône exigeât de tuer ou d'aveugler ses frères et ses neveux. On leur laissait toujours des honneurs sans autorité. Tout prouve que les mœurs chinoises étaient les plus humaines et les plus sages de l'Orient.

Les rois de Perse ont conservé la coutume de recevoir des présens de leurs sujets. Cet usage est établi au Mogol et en Turquie; il l'a été en Pologne, et c'est le seul royaume où il semblait raisonnable; car les rois de Pologne n'ayant qu'un très-faible revenu, avaient besoin de ces secours. Mais le grand-seigneur sur-tout, et le grand-mogol, possesseurs de trésors immenses, ne devaient se montrer que pour donner. C'est s'abaisser que de recevoir; et de cet abaissement ils font un titre de grandeur. Les empereurs de la Chine n'ont jamais avili ainsi leur dignité. *Chardin* prétend que les étrennes du roi de Perse lui valaient cinq ou six de nos millions.

Ce que la Perse a toujours eu de commun avec la Chine et la Turquie, c'est de ne pas connaître la noblesse; il n'y a dans ces vastes Etats d'autre noblesse que celle des emplois; et les hommes qui ne sont rien n'y peuvent tirer avantage de ce qu'ont été leurs pères.

Dans la Perse, comme dans toute l'Asie, la justice a toujours été rendue sommairement; on n'y a jamais connu ni les avocats, ni les procédures; on plaide sa cause soi-même; et la maxime qu'une courte injustice est plus supportable qu'une justice longue et épineuse a prévalu chez tous ces peuples qui, policés long-temps avant nous, ont été moins raffinés en tout que nous ne le sommes.

La religion mahométane d'*Aly*, dominante en Perse, permettait un libre exercice à toutes les autres. Il y avait encore dans Ispahan des restes d'anciens Perfes ignicoles, qui ne furent chassés de la capitale que sous le règne de *Sha-Abbas*. Ils étaient répandus sur les frontières, et particulièrement dans l'ancienne Assyrie, partie de l'Arménie haute où réside encore leur grand-prêtre. Plusieurs familles de ces dix tribus et demie, de ces juifs samaritains transportés par *Salmanazar*, du temps d'*Osée*, subsistaient encore en Perse, et il y avait au temps dont je parle près de dix mille familles des tribus de *Juda*, de *Lévi* et de *Benjamin*, emmenées de Jérusalem avec *Sédécias* leur roi, par *Nabuchodonosor*, et qui ne revinrent point avec *Esdras* et *Néhémie*.

Tolérance des religions.
Juifs des dix tribus.

Quelques sabéens, disciples de *S^t Jean-Baptiste*, desquels on a déjà parlé, étaient répandus vers le golfe persique. Les chrétiens arméniens du rite grec faisaient le plus grand nombre; les nestoriens composaient le plus petit; les indiens de la religion des bramines remplissaient Ispahan; on en comptait plus de vingt mille. La plupart étaient de ces banians qui, du cap de Comorin jusqu'à la mer Caspienne, vont trafiquer avec vingt nations, sans s'être jamais mêlés à aucune.

Enfin toutes ces religions étaient vues de

bon œil en Perse , excepté la secte d'*Omar* , qui était celle de leurs ennemis. C'est ainsi que le gouvernement d'Angleterre admet toutes les sectes , et tolère à peine le catholicisme qu'il redoute.

L'empire persan craignait avec raison la Turquie , à laquelle il n'est comparable ni par la population , ni par l'étendue. La terre n'y est pas si fertile , et la mer lui manquait. Le port d'Ormuz ne lui appartenait point alors. Les Portugais s'en étaient emparés en 1507. Une petite nation européenne dominait sur le golfe Persique , et fermait le commerce maritime à toute la Perse. Il a fallu que le grand *Sha-Abbas* , tout puissant qu'il était, ait eu recours aux Anglais pour chasser les Portugais , en 1622. Les peuples d'Europe ont fait par leur marine le destin de toutes les côtes où ils ont abordé.

Si le terroir de la Perse n'est pas si fertile que celui de la Turquie , les peuples y sont plus industrieux ; ils cultivent plus les sciences : mais leurs sciences ne mériteraient pas ce nom parmi nous. Si les missionnaires européens ont étonné la Chine par le peu de physique et de mathématiques qu'ils savaient , ils n'auraient pas moins étonné les Persans.

Sciences. Leur langue est belle , et depuis six cents ans elle n'a point été altérée. Leurs poésies

font nobles , leurs fables ingénieuses. Mais s'ils favent un peu plus de géométrie que les Chinois , ils n'ont pas beaucoup avancé au-delà des élémens d'*Euclide*. Ils ne connaissent d'astronomie que celle de *Ptolomée* ; et cette astronomie n'est encore chez eux que ce qu'elle a été si long-temps en Europe , un chemin pour parvenir à l'astrologie judiciaire. Tout se réglait en Perse par les influences des astres , comme chez les anciens Romains par le vol des oiseaux et l'appétit des poulets sacrés. *Chardin* prétend que de son temps l'Etat dépendait quatre millions par an en astrologues. Si un *Newton* , un *Halley* , un *Cassini* se fussent produits en Perse , ils auraient été négligés , à moins qu'ils n'eussent voulu prédire.

Leur médecine était , comme celle de tous les peuples ignorans , une pratique d'expérience réduite en préceptes , sans aucune connaissance de l'anatomie. Cette science avait péri avec les autres ; mais elle renaissait avec elles en Europe , au commencement du seizième siècle , par les découvertes de *Vésale* et par le génie de *Fernel*.

Enfin , de quelque peuple policé de l'Asie que nous parlions , nous pouvons dire de lui , il nous a précédé , et nous l'avons surpassé.

C H A P I T R E C L I X.

De l'empire ottoman, au seizième siècle. Ses usages, son gouvernement, ses revenus.

LE temps de la grandeur et des progrès des *Ottomans* fut plus long que celui des *Sophis*, car depuis *Amurat II* ce ne fut qu'un enchaînement de victoires.

Conquêtes de *Sélim I.*

Mahomet II avait conquis assez d'Etats pour que sa race se contentât d'un tel héritage : mais *Sélim I* y ajouta de nouvelles conquêtes. Il prit, en 1515, la Syrie et la Mésopotamie, et entreprit de soumettre l'Egypte. C'eût été une entreprise aisée, s'il n'avait eu que des égyptiens à combattre ; mais l'Egypte était gouvernée et défendue par une milice formidable d'étrangers, semblable à celle des janissaires. C'étaient des Circasses venus encore de la Tartarie ; on les appelait *Mammelucs*, qui signifie esclaves : soit qu'en effet le premier soudan d'Egypte qui les employa les eût achetés comme esclaves ; soit plutôt que ce fût un nom qui les attachât de plus près à la personne du souverain, ce qui est bien plus vraisemblable. En effet, la manière figurée dont on parle chez tous les orientaux y a toujours introduit chez les princes les titres

les

les plus ridiculement pompeux , et chez leurs ferviteurs les noms les plus humbles. Les bachas du grand-seigneur s'intitulent les esclaves; et *Thamas Kouli-kan*, qui de nos jours a fait crever les yeux à *Thamas* son maître, ne s'appelait que son esclave, comme ce mot même de *Kouli* le témoigne.

Ces *Mammelucs* étaient les maîtres de l'Egypte depuis nos dernières croisades. Ils avaient vaincu et pris le malheureux S^t *Louis*. Ils établirent depuis ce temps un gouvernement qui n'est pas différent de celui d'Alger. Un roi et vingt-quatre gouverneurs de provinces étaient choisis entre ces soldats. La mollesse du climat n'affaiblit point cette race guerrière, parce qu'elle se renouvelait tous les ans par l'affluence des autres Circasses appelés sans cesse pour remplir ce corps de vainqueurs toujours subsistant. L'Egypte fut ainsi gouvernée pendant près de trois cents années.

Mammelucs d'Egypte.

Il se présente ici un champ bien vaste pour les conjectures historiques. Nous voyons l'Egypte long temps subjuguée par les peuples de l'ancienne Colchide, habitans de ces pays barbares qui sont aujourd'hui la Géorgie, la Circassie et la Mingrélie. Il faut bien que ces peuples aient été autrefois plus recommandables qu'aujourd'hui, puisque le premier

Examen de l'histoire d'Egypte et de la circoncision.

voyage des Grecs à Colchos est une des grandes époques de la Grèce. Il est indubitable que les usages et les mœurs de la Colchide tenaient beaucoup de ceux de l'Égypte; ils avaient pris des prêtres égyptiens jusqu'à la circoncision. *Hérodote* qui avait voyagé en Égypte et en Colchide, et qui parlait à des grecs instruits, ne nous laisse aucun lieu de douter de cette conformité; il est fidèle et exact sur tout ce qu'il a vu : mais on l'accuse de s'être trompé sur tout ce qu'on lui a dit. Les prêtres d'Égypte lui ont confirmé qu'autrefois le roi *Sésostris* étant sorti de son pays, dans le dessein de conquérir toute la terre, il n'avait pas manqué d'envelopper la Colchide dans ses conquêtes, et que c'était depuis ce temps-là que l'usage de la circoncision s'était conservé à Colchos.

Premièrement, le dessein de conquérir toute la terre est une idée romanesque qui ne peut tomber dans la tête d'un homme de sens raffiné. On fait d'abord la guerre à son voisin pour augmenter ses Etats par le brigandage; on peut ensuite pousser ses conquêtes de proche en proche, quand on y trouve quelque facilité : c'est la marche de tous les conquérans. (*)

(*) Voyez la note des Editeurs sur *Sésostris*, dans l'Introduction ou Discours préliminaire de l'*Essai sur les mœurs*, &c. article ÉGYPTÉ, page 117.

Secondement , il n'est guère vraisemblable qu'un roi de la fertile Egypte soit allé perdre son temps à conquérir les contrées affreuses du Caucafe , habitées par les plus robustes des hommes , aussi belliqueux que pauvres , et dont une centaine aurait pu arrêter à chaque pas les plus nombreuses armées des mous et faibles Egyptiens ; c'est à peu-près comme si on disait qu'un roi de Babylone était parti de la Mésopotamie pour aller conquérir la Suisse.

Ce sont les peuples pauvres , nourris dans des pays âpres et stériles , vivans de leur chasse , et féroces comme les animaux de leur pays , qui désertent ces pays sauvages pour aller attaquer les nations opulentes ; et ce ne sont pas ces nations opulentes qui sortent de leurs demeures agréables pour aller chercher des contrées incultes.

Les féroces habitans du Nord ont fait dans tous les temps des irruptions dans les contrées du Midi. Vous voyez que les peuples de Colchos ont subjugué trois cents ans l'Egypte , à commencer du temps de *S^t Louis*. Vous voyez dans tous les temps connus que l'Egypte fut toujours conquise par quiconque voulut l'attaquer. Il est donc bien probable que les barbares du Caucafe avaient asservi les bords du Nil ; mais il ne l'est point que *Sésostris* se soit emparé du Caucafe.

Troisièmement, pourquoi, de tous les peuples que les prêtres égyptiens disaient avoir été vaincus par leur *Sésostris*, les Colchidiens avaient-ils seuls reçu la circoncision? Il fallait passer par la Grèce ou par l'Asie mineure pour arriver au pays de *Médée*. Les Grecs, grands imitateurs, auraient dû se faire circoncire les premiers. *Sésostris* aurait eu plus de soin de dominer dans le beau pays de la Grèce, et d'y imposer ses lois que d'aller faire couper les prépuces des Colchidiens. Il est bien plus dans l'ordre commun des choses que ce soit les Scythes, habitans des bords du Phafe et de l'Araxe, toujours affamés et toujours conquérans, qui tombèrent sur l'Asie mineure, sur la Syrie, sur l'Égypte, et qui s'étant établis à Thèbes et à Memphis dans ces temps reculés, comme ils s'y font établis du temps de S^t Louis, aient ensuite rapporté dans leur patrie quelques rites religieux et quelques usages de l'Égypte.

C'est au lecteur intelligent à peser toutes ces raisons. L'ancienne histoire ne présente chez toutes les nations de la terre que des doutes et des conjectures.

Toman-Bey fut le dernier roi mammeluc; il n'est célèbre que par cette époque, et par le malheur qu'il eut de tomber entre les mains de *Selim*; mais il mérite d'être connu par une

singularité qui nous paraît étrange, et qui ne l'était pas chez les orientaux ; c'est que le vainqueur lui confia le gouvernement de l'Egypte qu'il lui avait enlevée.

Toman-Bey, de roi devenu bacha, eut le sort des bachas ; il fut étranglé après quelques mois de gouvernement.

Depuis ce temps le peuple de l'Egypte fut enlevé dans le plus honteux avilissement ; cette nation qu'on dit avoir été si guerrière du temps de *Sésostris* est devenue plus pusillanime que du temps de *Cléopâtre*. On nous dit qu'elle inventa les sciences, et elle n'en cultive pas une ; qu'elle était sérieuse et grave, aujourd'hui on la voit légère et gaie ; danser et chanter dans la pauvreté et dans l'esclavage : cette multitude d'habitans, qu'on disait innombrable, se réduit à trois millions tout au plus. Il ne s'est pas fait un plus grand changement dans Rome et dans Athènes ; c'est une preuve sans réplique que si le climat influe sur le caractère des hommes, le gouvernement a bien plus d'influence encore que le climat.

Soliman, fils de *Sélim*, fut toujours un ennemi formidable aux chrétiens et aux Persans. Il prit Rhodes, et quelques années après la plus grande partie de la Hongrie. La Moldavie et la Valachie devinrent de

Egyptiens
dégénérés

Soliman,

1521.

1526.

1529.

véritables fiefs de son empire. Il mit le siège devant Vienne, et ayant manqué cette entreprise, il tourna ses armes contre la Perse; et plus heureux sur l'Euphrate que sur le Danube, il s'empara de Bagdad comme son père, sur lequel les Persans l'avaient repris. Il soumit la Géorgie, qui est l'ancienne Ibérie. Ses armes victorieuses se portaient de tous côtés; car son amiral *Cheredin Barberouffe*, après avoir ravagé la Pouille, alla dans la mer Rouge s'emparer du royaume d'Yemen, qui est plutôt un pays de l'Inde que de l'Arabie. Plus guerrier que *Charles-Quint*, il lui ressembla par des voyages continuels. C'est le premier des empereurs ottomans qui ait été l'allié des Français, et cette alliance a toujours subsisté. Il mourut en assiégeant en Hongrie la ville de Zigeth, et la victoire l'accompagna jusque dans les bras de la mort; à peine eut-il expiré que la ville fut prise d'assaut. Son empire s'étendait d'Alger à l'Euphrate, et du fond de la mer Noire au fond de la Grèce et de l'Epire.

1571. *Sélim II*, son successeur, prit sur les Vénitiens l'île de Chypre par ses lieutenans. Comment tous nos historiens peuvent-ils nous répéter qu'il n'entreprit cette conquête que pour boire le vin de malvoisie de cette île, et pour la donner à un juif? Il s'en empara

Chypre
ajoutée à
l'empire.

par le droit de convenance. Chypre devenait nécessaire aux possesseurs de la Natolie, et jamais empereur ne fera la conquête d'un royaume ni pour un juif, ni pour du vin. Un hébreu, nommé *Méquines*, donna quelques ouvertures pour cette conquête, et les vaincus mêlèrent à cette vérité des fables que les vainqueurs ignorent.

Après avoir laissé les Turcs s'emparer des plus beaux climats de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, nous contribuâmes à les enrichir. Venise trafiquait avec eux dans le temps même qu'ils lui enlevaient l'île de Chypre, et qu'ils faisaient écorcher vif le sénateur *Bragadino*, gouverneur de Famagouste. Gènes, Florence, Marseille se disputaient le commerce de Constantinople. Ces villes payaient en argent les soies et les autres denrées de l'Asie. Les négocians chrétiens s'enrichissaient de ce commerce, mais c'était aux dépens de la chrétienté. On recueillait alors peu de soie en Italie, aucune en France. Nous avons été forcés souvent d'aller acheter du blé à Constantinople; mais enfin l'industrie a réparé les torts que la nature et la négligence faisaient à nos climats, et les manufactures ont rendu le commerce des chrétiens, et sur-tout des Français, très-avantageux en Turquie, malgré l'opinion du comte *Marfigli*, moins informé de cette grande partie

Supériorité des Ottomans.

de l'intérêt des nations que les négocians de Londres et de Marseille.

Les nations chrétiennes trafiquent avec l'empire ottoman comme avec toute l'Asie. Nous allons chez ces peuples , qui ne viennent jamais dans notre occident ; c'est une preuve évidente de nos besoins. Les Echelles du Levant sont remplies de nos marchands. Toutes les nations commerçantes de l'Europe chrétienne y ont des consuls. Presque toutes entretiennent des ambassadeurs ordinaires à la Porte ottomane, qui n'en envoie point à nos cours. La Porte regarde ces ambassades perpétuelles comme un hommage que les besoins des chrétiens rendent à sa puissance. Elle a fait souvent à ces ministres des affronts, pour lesquels les princes de l'Europe se feraient la guerre entre eux , mais qu'ils ont toujours dissimulé avec l'empire ottoman. Le roi d'Angleterre, *Guillaume*, disait dans nos derniers temps *qu'il n'y a pas de point d'honneur avec les Turcs*. Ce langage est celui d'un négociant qui veut vendre ses effets, et non d'un roi qui est jaloux de ce qu'on appelle *la gloire*.

L'administration de l'empire des Turcs est aussi différente de la nôtre que les mœurs et la religion. Une partie des revenus du grand seigneur consiste , non en argent monnayé comme dans les gouvernemens chrétiens , mais
dans

dans les productions de tous les pays qui lui sont fournis. Le canal de Constantinople est couvert toute l'année de navires qui apportent de l'Egypte, de la Grèce, de la Natolie, des côtes du Pont-Euxin, toutes les provisions nécessaires pour le sérail, pour les janissaires, pour la flotte. On voit par le *canon namé*, c'est-à-dire, par les registres de l'empire, que le revenu du trésor en argent, jusqu'à l'année 1683, ne montait qu'à près de trente-deux mille bourses, ce qui revenait à peu-près à quarante-six millions de nos livres d'aujourd'hui.

Ce revenu ne suffirait pas pour entretenir Finances. de si grandes armées et tant d'officiers. Les bachas, dans chaque province, ont des fonds assignés sur la province même, pour l'entretien des soldats, que les fiefs fournissent; mais ces fonds ne sont pas considérables: celui de l'Asie mineure ou Natolie allait tout au plus à douze cents mille livres, celui du Diarbeck à cent mille; celui d'Alep n'était pas plus considérable; le fertile pays de Damas ne donnait pas deux cents mille francs à son bacha; celui d'Erzerum en valait environ deux cents mille. La Grèce entière, qu'on appelle *Romélie*, donnait à son bacha douze cents mille livres. En un mot, tous ces revenus dont les bachas et les beglierbeys entretenaient les troupes ordinaires, jusqu'en 1683, ne se montoient pas

à dix de nos millions ; la Moldavie et la Valachie ne fournissaient pas deux cents mille livres à leur prince pour l'entretien de huit mille soldats au service de la Porte. Le capitán bacha ne tirait pas des fiefs appelés *Zaims* et *Timars*, répandus sur les côtes, plus de huit cents mille livres pour la flotte.

Il résulte du dépouillement du *canon namé* que toute l'administration turque était établie sur moins de soixante de nos millions en argent comptant ; et cette dépense, depuis 1683, n'a pas été beaucoup augmentée ; ce n'est pas la troisième partie de ce qu'on paye en France, en Angleterre, pour les dettes publiques ; mais aussi il y a dans ces deux royaumes une culture plus perfectionnée, une plus grande industrie, beaucoup plus de circulation, un commerce plus animé.

Confiscations,
droit affreux.

Ce qu'il y a d'affreux, c'est que dans le trésor particulier du sultan on compte les confiscations pour un grand objet. C'est une des plus anciennes tyrannies établies, que le bien d'une famille appartienne au souverain quand le père de famille a été condamné. On porte à un sultan la tête de son visir, et cette tête lui vaut quelquefois plusieurs millions. Rien n'est plus horrible qu'un droit qui met un si grand prix à la cruauté, qui donne à un souverain la tentation continuelle de n'être qu'un voleur homicide.

Pour le mobilier des officiers de la Porte , nous avons déjà observé qu'il appartient au sultan , par une ancienne usurpation qui n'a été que trop long-temps en usage chez les chrétiens. Dans tout l'univers , l'administration publique a été souvent un brigandage autorisé , excepté dans quelques Etats républicains , où les droits de la liberté et de la propriété ont été plus sacrés , et où les finances de l'Etat étant médiocres , ont été mieux dirigées , parce que l'œil embrasse les petits objets , et que les grands confondent la vue.

On peut donc présumer que les Turcs ont exécuté de très-grandes choses à peu de frais. Les appointemens attachés aux plus grandes dignités sont très-médiocres ; on en peut juger par la place du muphti. Il n'a que deux mille aspres par jour , ce qui fait environ cent cinquante mille livres par année. Ce n'est que la dixième partie du revenu de quelques églises chrétiennes. Il en est ainsi du grand visiriat ; et sans les confiscations et les présens , cette dignité produirait plus d'honneur que de fortune , excepté en temps de guerre.

Les Turcs n'ont point fait la guerre comme les princes de l'Europe la font aujourd'hui , avec de l'argent et des négociations. La force du corps , l'impétuosité des janissaires ont établi sans discipline cet empire , qui se soutient par

Appointemens médiocres.

l'avilissement des peuples vaincus , et par les jalousies des peuples voisins.

Les sultans n'ont jamais mis en campagne cent quarante mille combattans à la fois , si on retranche les Tartares , et la multitude qui fuit leurs armées : mais ce nombre était toujours supérieur à celui que les chrétiens pouvaient leur opposer.

C H A P I T R E C L X .

De la bataille de Lépante.

LES Vénitiens , après la perte de l'île de Chypre , commerçant toujours avec les Turcs , et osant toujours être leurs ennemis , demandaient des secours à tous les princes chrétiens que l'intérêt commun devait réunir. C'était encore l'occasion d'une croisade ; mais vous avez déjà vu qu'à force d'en avoir fait autrefois d'inutiles , on n'en faisait point de nécessaires.

*Pie V fait
la guerre
aux
Turcs.*

Le pape *Pie V* fit bien mieux que de prêcher une croisade ; il eut le courage de faire la guerre à l'empire ottoman , en se liguant avec les Vénitiens et le roi d'Espagne , *Philippe II*. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clefs déployé contre le croissant , et

les galères de Rome affronter les galères ottomanes. Cette seule action du pape, par laquelle il finit sa vie, doit consacrer sa mémoire. Il ne faut, pour connaître ce pontife, s'en rapporter à aucun de ces portraits colorés par la flatterie, ou noircis par la malignité, ou crayonnés par le bel esprit. Ne jugeons jamais des hommes que par les faits. *Pie V*, dont le nom était *Ghisleri*, fut un de ces hommes que le mérite et la fortune tirèrent de l'obscurité pour les élever à la première place du christianisme. Son ardeur à redoubler la sévérité de l'inquisition, le supplice dont il fit périr plusieurs citoyens, montrent qu'il était superstitieux, cruel et sanguinaire. Ses intrigues pour faire soulever l'Irlande contre la reine *Elisabeth*, la chaleur avec laquelle il fomenta les troubles de la France, la fameuse bulle *In canâ Domini*, dont il ordonna la publication toutes les années, font voir que son zèle pour la grandeur du saint-siège n'était pas conduit par la modération. Il avait été dominicain. La sévérité de son caractère s'était fortifiée par la dureté d'esprit qu'on puise dans le cloître. Mais cet homme, élevé parmi des moines eut comme *Sixte-Quint*, son successeur, des vertus royales : ce n'est pas le trône, c'est le caractère qui les donne. *Pie V* fut le modèle du fameux *Sixte-Quint* ; il lui donna l'exemple d'amasser en peu

d'années des épargnes assez considérables pour faire regarder le saint siège comme une puissance. Ces épargnes lui donnaient de quoi mettre en mer des galères. Son zèle sollicitait tous les princes chrétiens ; mais il ne trouvait que tiédeur ou impuissance. Il s'adressait en vain au roi de France, *Charles IX* ; à l'empereur *Maximilien* ; au roi de Portugal, dom *Sébastien* ; au roi de Pologne, *Sigismond II*.

Il n'est
secondé
que par
Philippe II
et les Vénitiens.

Charles IX était allié des Turcs, et n'avait point de vaisseaux à donner. L'empereur *Maximilien II* craignait les Turcs ; il manquait d'argent, et ayant fait une trêve avec eux, il n'osait la rompre. Le roi dom *Sébastien* était encore trop jeune pour exercer ce courage qui depuis le fit périr en Afrique. La Pologne était épuisée par une guerre avec les Russes, et *Sigismond*, son roi, était dans une vieilleffe languissante. Il n'y eut donc que *Philippe II* qui entra dans les vues du pape. Lui seul, de tous les rois catholiques, était assez riche pour faire les plus grands frais de l'armement nécessaire ; lui seul pouvait, par les arrangemens de son administration, parvenir à l'exécution prompte de ce projet. Il y était principalement intéressé par la nécessité d'écarter les flottes ottomanes de ses Etats d'Italie et de ses places d'Afrique ; et il se liguait avec les Vénitiens, dont il fut toujours l'ennemi secret en

Italie, contre les Turcs qu'il craignait davantage.

Jamais grand armement ne se fit avec tant de célérité. Deux cents galères, six grosses galéasses, vingt-cinq vaisseaux de guerre, avec cinquante navires de charge, furent prêts dans les ports de Sicile, en septembre, cinq mois après la prise de l'île de Chypre. *Philippe II* avait fourni la moitié de l'armement. Les Vénitiens furent chargés des deux tiers de l'autre moitié, et le reste était fourni par le pape. *Dom Juan d'Autriche*, ce célèbre bâtard de *Charles-Quint*, était le général de la flotte. *Marc-Antoine Colonne* commandait après lui au nom du pape. Cette maison *Colonne*, si longtemps ennemie des pontifes, était devenue l'appui de leur grandeur. *Sébastien Veniero*, que nous nommons *Venier*, était général de la mer pour les Vénitiens. Il y avait eu trois doges dans sa maison, et aucun d'eux n'eut autant de réputation que lui. *Barbarigo*, dont la maison n'était pas moins célèbre à Venise, était provvediteur, c'est-à-dire, intendant de la flotte. Malthe envoya trois de ses galères, et ne pouvait en fournir davantage. Il ne faut pas compter Gènes, qui craignait plus *Philippe II* que *Sélim*, et qui n'envoya qu'une galère.

Cette armée navale portait, disent les historiens, cinquante mille combattans. On ne

voit guère que des exagérations dans des récits de bataille. Deux cents six galères et vingt-cinq vaisseaux ne pouvaient être armés tout au plus que de vingt mille hommes de combat. La seule flotte ottomane était plus forte que les trois escadres chrétiennes. On y comptait environ deux cents cinquante galères. Les deux armées se rencontrèrent dans le golfe de Lépante, l'ancien *Naupactus*, non loin de Corinthe. Jamais, depuis la bataille d'Actium, les mers de la Grèce n'avaient vu ni une flotte si nombreuse, ni une bataille si mémorable. Les galères ottomanes étaient manœuvrées par des esclaves chrétiens, et les galères chrétiennes par des esclaves turcs, qui tous servaient malgré eux contre leur patrie.

Les deux flottes se choquèrent avec toutes les armes de l'antiquité et toutes les modernes, les flèches, les longs javelots, les lances à feu, les grapins, les canons, les mousquets, les piques et les sabres. On combattit corps à corps sur la plupart des galères accrochées, comme sur un champ de bataille. Les chrétiens remportèrent une victoire d'autant plus illustre que c'était la première de cette espèce.

5 octobre
1571.

Dom *Juan d'Autriche* et *Veniéro*, l'amiral des Vénitiens, attaquèrent la capitane ottomane que montait l'amiral des Turcs, nommé *Ali*. Il fut pris avec sa galère, et on lui fit trancher

la tête, qu'on arbora sur son propre pavillon. C'était abuser du droit de la guerre; mais ceux qui avaient écorché *Bragadino* dans Famagouste ne méritaient pas un autre traitement. Les Turcs perdirent plus de cent cinquante bâtimens dans cette journée. Il est difficile de savoir le nombre des morts : on le faisait monter à près de quinze mille : environ cinq mille esclaves chrétiens furent délivrés. Venise signala cette victoire par des fêtes qu'elle seule savait alors donner. Constantinople fut dans la consternation. Le pape *Pie V*, en apprenant cette grande victoire, qu'on attribuait sur-tout à dom *Juan* le généralissime, mais à laquelle les Vénitiens avaient eu la plus grande part, s'écria : *Il fut un homme envoyé de DIEU, nommé Jean*; paroles qu'on appliqua depuis à *Jean Sobieski*, roi de Pologne, quand il délivra Vienne.

Victoire
unique.

Dom *Juan d'Autriche* acquit tout d'un coup la plus grande réputation dont jamais capitaine ait joui. Chaque nation moderne ne compte que ses héros, et néglige ceux des autres peuples. Dom *Juan*, comme vengeur de la chrétienté, était le héros de toutes les nations; on le comparait à *Charles-Quint*, son père, à qui d'ailleurs il ressemblait plus que *Philippe*. Il mérita sur-tout cette idolâtrie des peuples, lorsque deux ans après il prit Tunis, comme

82 DES COTES D'AFRIQUE.

Charles-Quint, et fit comme lui un roi africain tributaire d'Espagne. Mais quel fut le fruit de la bataille de Lépante et de la conquête de Tunis ? Les Vénitiens ne gagnèrent aucun terrain sur les Turcs , et l'amiral de *Sélim II* 1574. reprit sans peine le royaume de Tunis : tous les chrétiens y furent égorgés. Il semblait que les Turcs eussent gagné la bataille de Lépante.

C H A P I T R E C L X I.

Des côtes d'Afrique.

Pays où fut le temple de Jupiter Ammon. **L**ES côtes d'Afrique , depuis l'Egypte jusqu'aux royaumes de Fez et de Maroc , accrurent encore l'empire des sultans ; mais elles furent plutôt sous leur protection que sous leur gouvernement. Le pays de Barca et ses déserts, si fameux autrefois par le temple de *Jupiter Ammon*, dépendirent du bacha d'Egypte. La Cirénaïque eut un gouverneur particulier. Tripoli qu'on rencontre ensuite, en allant vers l'Occident, ayant été pris par *Pierre de Navarre*, sous le règne de *Ferdinand le catholique*, en 1510, fut donnée par *Charles-Quint* aux chevaliers de Malthe : mais les amiraux de *Soliman* s'en emparèrent ; et avec le temps elle s'est gouvernée comme une république , à la tête

de laquelle est un général qu'on nomme *dey*, et qui est élu par la milice.

Plus loin vous trouvez le royaume de Tunis, l'ancien séjour des Carthaginois. Vous avez vu *Charles-Quint* donner un roi à cet Etat, et le rendre tributaire de l'Espagne; dom *Juan* le reprendre encore sur les Maures avec la même gloire que *Charles-Quint*, son père; mais enfin l'amiral de *Sétim II* remettre Tunis sous la domination mahométane, et y exterminer tous les chrétiens, trois ans après cette fameuse bataille de Lépante, qui produisit tant de gloire à dom *Juan* et aux Vénitiens, avec si peu d'avantage. Cette province se gouverna depuis comme Tripoli.

Alger, qui termine l'empire des Turcs en Afrique, est l'ancienne Numidie, la Mauritanie césarienne, si fameuse par les rois *Juba*, *Syphax* et *Massinissa*. Il reste à peine des ruines de Cirte, leur capitale, ainsi que de Carthage, de Memphis, et même d'Alexandrie qui n'est plus au même endroit où *Alexandre* l'avait bâtie. Le royaume de *Juba* était devenu si peu de chose, que *Cheredin Barberouffe* aima mieux être amiral du grand-seigneur que roi d'Alger. Il céda cette province à *Soliman*; et, de roi qu'il était, il se contenta d'en être bacha. Depuis ce temps jusqu'au commencement du dix-septième siècle, Alger fut gouverné par les

Alger,
ancien
royaume
de *Juba*.

bachas que la Porte y envoyait : mais enfin la même administration qui s'établit à Tripoli et à Tunis se forma dans Alger devenue une retraite de corsaires. Aussi un de leurs derniers deys difait au consul de la nation anglaise, qui se plaignait de quelques prises : Cessez de vous plaindre au capitaine des voleurs quand vous avez été volé.

Nuls
monu-
mens de
christia-
nisme :
plusieurs
des
Romains
vain-
queurs.

Dans toute cette partie de l'Afrique on trouve encore des monumens des anciens Romains, et on n'y voit pas un seul vestige de ceux des chrétiens, quoiqu'il y eût beaucoup plus d'évêchés que dans l'Espagne et dans la France ensemble. Il y en a deux raisons ; l'une , que les plus anciens édifices bâtis de pierre dure , de marbre et de ciment dans les climats secs résistent à la destruction plus que les nouveaux ; l'autre , que des tombeaux avec l'inscription *Diis Manibus* , que les barbares n'entendent point , ne les révoltent pas , et que la vue des symboles du christianisme excite leur fureur.

Dans les beaux siècles des Arabes , les sciences et les arts fleurirent chez ces Numides ; aujourd'hui ils ne savent pas même régler leur année , et en faisant sans cesse le métier de pirate , ils n'ont pas un pilote qui sache prendre hauteur , pas un bon constructeur de vaisseau. Ils achètent des chrétiens et sur-tout

des Hollandais , les agrès , les canons , la poudre dont ils se servent pour s'emparer de nos vaisseaux marchands ; et les puissances chrétiennes , au lieu de détruire ces ennemis communs , sont occupées à se ruiner mutuellement.

Constantinople fut toujours regardée comme la capitale de tant de régions. Sa situation semble faite pour leur commander. Elle a l'Asie devant elle , l'Europe derrière. Son port , aussi sûr que vaste , ouvre et ferme l'entrée de la mer Noire à l'Orient , et de la Méditerranée à l'Occident. Rome , bien moins avantageusement située , dans un terrain ingrat , et dans un coin de l'Italie , où la nature n'a fait aucun port commode , semblait bien moins propre à dominer sur les nations ; cependant elle devint la capitale d'un empire deux fois plus étendu que celui des Turcs : c'est que les anciens Romains ne trouvèrent aucun peuple qui entendît comme eux la discipline militaire , et que les Ottomans , après avoir conquis Constantinople , ont trouvé presque tout le reste de l'Europe aussi aguerri et mieux discipliné qu'eux.

Belle situation de Byzance , ou Constantinople.

C H A P I T R E C L X I I .

Du royaume de Fez et de Maroc.

LA protection du grand-seigneur ne s'étend point jusqu'à l'empire de Maroc, vaste pays qui comprend une partie de la Mauritanie tingitane. Tanger était la capitale de la colonie romaine. C'est de là que partirent depuis ces Maures qui subjuguèrent l'Espagne. Tanger fut conquise elle-même, sur la fin du quinzième siècle, par les Portugais, et donnée dans nos derniers temps à *Charles II*, roi d'Angleterre, pour la dot de l'infante de Portugal, sa femme; et enfin *Charles III* l'a cédée aux rois de Maroc. Peu de villes ont éprouvé plus de révolutions.

Maroc
autrefois
le séjour
de la gloire
et des
arts.

Cet empire s'étend jusqu'aux frontières de la Guinée, sous les plus beaux climats; il n'y a point de territoire plus fertile, plus varié, plus riche; plusieurs branches du mont Atlas sont remplies de mines, et les campagnes produisent les plus abondantes moissons et les meilleurs fruits de la terre. Ce pays fut cultivé autrefois comme il méritait de l'être; et il fallait bien qu'il le fût du temps des premiers califes, puisque les sciences y étaient en honneur, et que c'est toujours la dernière chose dont on prend soin. Les Arabes et les Maures de ces contrées portèrent en Espagne

leurs armes et leurs arts ; mais tout a dégénéré depuis ; tout est tombé dans la plus épaisse barbarie. Les Arabes de *Mahomet* avaient policé le pays , ils se sont retirés dans les déserts , où ils ont repris l'ancienne vie pastorale ; et le gouvernement a été abandonné aux Maures, espèce d'hommes moins favorisée de la nature que leur climat , moins industrieuse que les Arabes , nation cruelle à la fois et esclave. C'est là que le despotisme se montre dans toute son horreur. L'ancienne coutume établie que les miramolîns ou empereurs de Maroc soient les premiers bourreaux du pays , n'a pas peu contribué à faire des habitans de ce vaste empire des sauvages fort au-dessous des Mexicains. Ceux qui habitent Tétuan sont un peu plus civilisés ; les autres déshonorent la nature humaine. Beaucoup de juifs chassés d'Espagne par *Ferdinand* et *Isabelle* , se sont réfugiés à Tétuan , à Méquinez , à Maroc , et y vivent misérablement. Les habitans des provinces septentrionales se sont mêlés avec les noirs qui sont vers le Niger. On voit dans tout l'empire , dans les maisons , dans les armées , un mélange de noirs , de blancs et de métis. Ces peuples trafiquèrent de tout temps en Guinée. Ils allaient par les déserts aux côtes où les Portugais vinrent par l'Océan. Jamais ils ne connurent la mer que comme l'élément

des pirates. Enfin toute cette vaste côte de l'Afrique , depuis Damiette jusqu'au mont Atlas , était devenue barbare , tandis que plusieurs de nos peuples septentrionaux , autrefois beaucoup plus barbares , atteignaient à la politesse des Grecs et des Romains.

Querelles
de reli-
gion chez
ces barba-
res com-
me parmi
nous.

Il y eut des querelles de religion dans ce pays comme ailleurs , et une secte de musulmans , qui se prétendait plus orthodoxe que les autres , disposa du trône ; c'est ce qui n'est jamais arrivé à Constantinople. Il y eut aussi comme ailleurs des guerres civiles , et ce n'est qu'au dix-septième siècle que tous les Etats de Fez , de Maroc , de Tafilet , ont été réunis , et n'ont composé qu'un empire , après la fameuse victoire que les Maures remportèrent sur le malheureux *Sébastien* , roi de Portugal.

Dans quelque abrutissement que ces peuples soient tombés , jamais l'Espagne et le Portugal n'ont pu se venger sur eux de leur ancien esclavage , et les asservir à leur tour. Oran , frontière de leur empire , pris par le cardinal *Ximènes* , perdu ensuite , et repris depuis par le duc de *Montemar* sous *Philippe V* , en 1732 , n'a pu ouvrir le chemin à d'autres conquêtes. Tanger , qui pouvait être une clef de cet empire , fut toujours inutile. Ceuta , que les Portugais prirent en 1409 , que les Espagnols eurent sous *Philippe II* , et qu'ils ont conservé
toujours ,

toujours, n'a été qu'un objet de dépense. Les Maures avaient accablé toute l'Espagne, et les Espagnols n'ont pu encore que harceler les Maures. Ils ont passé la mer Atlantique, et conquis un nouveau monde, sans pouvoir se venger à cinq lieues de chez eux. Les Maures mal armés, indisciplinés, esclaves sous un gouvernement détestable, n'ont pu être subjugués par les chrétiens. La véritable raison est que les chrétiens se sont toujours mutuellement déchirés. Comment les Espagnols auraient-ils pu passer en Afrique avec de grandes armées, et dompter les musulmans, quand ils avaient la France à combattre? ou lorsqu'étant unis avec la France, les Anglais leur prenaient Gibraltar et Minorque?

Pourquoi les Espagnols n'ont pu les entamer.

Ce qui est singulier, c'est le nombre de renégats espagnols, français, anglais, qu'on a trouvés dans les Etats de Maroc. On a vu un espagnol, nommé *Pères*, amiral sous l'empire de *Mulei Ismaël*; un français, nommé *Pilet*, gouverneur de Salé; une irlandaise, concubine du tyran *Ismaël*; quelques marchands anglais établis à Tétuan. L'espérance de faire fortune chez les nations ignorantes conduit toujours des européens en Afrique, en Asie, sur-tout en Amérique. La raison contraire retient loin de nous les peuples de ces climats.

Renégats chrétiens.

CHAPITRE CLXIII.

De Philippe II, roi d'Espagne.

APRÈS le règne de *Charles-Quint*, quatre grandes puissances balancèrent les forces de l'Europe chrétienne; l'Espagne par ses richesses du nouveau monde; la France par elle-même, par sa situation, qui empêchait les vastes Etats de *Philippe II* de se communiquer; l'Allemagne par la multitude même de ses princes qui, quoique divisés entre eux, se réunissaient pour la défense de la patrie; l'Angleterre, après la mort de *Marie*, par la conduite seule d'*Elisabeth*; car son terrain était très-peu de chose: l'Ecosse loin de faire un corps avec elle était son ennemie, et l'Irlande lui était à charge.

Puissance d'Espagne. Les royaumes du Nord n'entraient point encore dans le système politique de l'Europe, et l'Italie ne pouvait être une puissance prépondérante. *Philippe II* semblait la tenir sous sa main. *Philibert*, duc de Savoie, gouverneur des Pays-Bas, dépendait entièrement de lui. *Charles-Emmanuel*, fils de ce *Philibert*, et gendre de *Philippe II*, ne fut pas moins dans sa dépendance. Le Milanais, les deux Siciles, qu'il possédait, et sur-tout ses trésors, firent trembler les autres Etats d'Italie pour leur

liberté. Enfin *Philippe II* joua le premier rôle sur le théâtre de l'Europe , mais non le plus admiré. De moins puissans princes, ses contemporains , ont laissé un plus grand nom , comme *Elisabeth* , et sur-tout *Henri IV*. Ses généraux et ses ennemis ont été plus estimés que lui : le nom de dom *Juan d'Autriche* , d'*Alexandre Farnèse* , celui des princes d'*Orange* , est bien au-dessus du sien. La postérité fait une grande différence entre la puissance et la gloire.

Pour bien connaître les temps de *Philippe II* , Caractère de *Philippe II*. il faut d'abord connaître son caractère , qui fut en partie la cause de tous les grands événemens de son siècle ; mais on ne peut apercevoir son caractère que par les faits. On ne peut trop redire qu'il faut se défier du pinceau des contemporains , conduit presque toujours par la flatterie ou par la haine. Et pour ces portraits recherchés , que tant d'historiens modernes font des anciens personnages , on doit les renvoyer aux romans.

Ceux qui ont comparé depuis peu *Philippe II* à *Tibère* , n'ont certainement vu ni l'un ni l'autre. D'ailleurs quand *Tibère* commandait les légions et les faisait combattre , il était à leur tête ; et *Philippe* était dans une chapelle , entre deux récollets , pendant que le prince de Savoie , et ce comte d'*Egmont* qu'il fit périr depuis sur l'échafaud , lui gagnaient la

bataille de Saint-Quentin. *Tibère* n'était ni superstitieux ni hypocrite ; et *Philippe* prenait souvent un crucifix en main quand il ordonnait des meurtres. Les débauches du romain et les voluptés de l'espagnol ne se ressemblent pas. La dissimulation même qui les caractérise l'un et l'autre semble différente : celle de *Tibère* paraît plus fourbe , celle de *Philippe* plus taciturne. Il faut distinguer entre parler pour tromper , et se taire pour être impénétrable. Tous deux paraissent avoir eu une cruauté tranquille et réfléchie ; mais combien de princes et d'hommes publics ont mérité le même reproche !

Sommaire
du mal et
du bien.

Pour se faire une idée juste de *Philippe*, il faut se demander ce que c'est qu'un souverain qui affecte de la piété, et à qui le prince d'Orange, *Guillaume*, reproche publiquement dans son manifeste un mariage secret avec *Dona Isabella Osorio*, quand il épousa sa première femme, *Marie de Portugal*. Il est accusé à la face de l'Europe par ce même *Guillaume* du parricide de son fils, et de l'empoisonnement de sa troisième épouse, *Isabelle de France* : on lui impute d'avoir forcé le prince d'*Ascoli* à épouser une femme qui était enceinte de ce roi même. On ne doit pas s'en rapporter au témoignage d'un ennemi ; mais cet ennemi était un prince respecté dans l'Europe. Il

envoya son manifeste et ses accusations dans toutes les cours. Etait-ce l'orgueil, était-ce la force de la vérité qui empêchait *Philippe* de répondre ? pouvait-il mépriser ce terrible manifeste du prince d'*Orange*, comme on méprise ces libelles obscurs, composés par d'obscurs vagabonds, auxquels les particuliers mêmes ne répondent pas plus que *Louis XIV* n'y a répondu ? Qu'on joigne à ces accusations trop authentiques les amours de *Philippe* avec la femme de son favori, *Rui Gomès*, l'assassinat d'*Escovedo*, la persécution contre *Antonio Pérès* qui avait assassiné *Escovedo* par son ordre ; qu'on se souvienne que c'est-là ce même homme qui ne parlait que de son zèle pour la religion, et qui immolait tout à ce zèle.

C'est sous ce masque infame de la religion qu'il trama une conspiration dans le Béarn, en 1564, pour enlever *Jeanne de Navarre*, mère de *Henri IV*, avec son fils encore enfant, la mettre comme hérétique entre les mains de l'inquisition, la faire brûler, et se saisir du Béarn en vertu de la confiscation que ce tribunal d'assassins aurait prononcée. On voit une partie de ce projet au trente-sixième livre du président de *Thou*, et cette anecdote importante a trop été négligée par les historiens suivans. (1)

(1) On trouve un récit détaillé de cette anecdote dans une des pièces des mémoires de *Villeroi*. Il paraît que la

Qu'on mette en opposition à cette conduite le soin de faire rendre la justice en Espagne, soin qui ne coûte que la peine de vouloir, et qui affermit l'autorité ; une activité de cabinet, un travail assidu aux affaires générales ; la surveillance continuelle sur les ministres, toujours accompagnée de défiance ; l'attention de voir par soi-même autant que le peut un roi : l'application suivie à entretenir le trouble chez ses voisins, et à maintenir l'Espagne en paix, des yeux toujours ouverts sur une grande partie du globe. depuis le Mexique jusqu'au fond de la Sicile ; un front toujours composé et toujours sévère au milieu des chagrins de la politique et du trouble des passions : alors on pourra se former un portrait de *Philippe II*.

Mais il faut voir quel ascendant il avait dans l'Europe. Il était maître de l'Espagne, du Milanais, des deux Siciles, de tous les Pays-Bas ; ses ports étaient garnis de vaisseaux ;

malheureuse femme de *Philippe II* servit à la découverte du projet. Cette action de justice et de générosité fut peut-être une des causes de sa mort précipitée. Le duc d'*Albe* et les princes de la maison de *Guise* étaient les chefs de l'entreprise. Leur agent qui se trouvait à Paris se sauva. Lorsque *Charles IX* raconta cette conspiration, dont il venait d'être instruit, au vieux connétable, et qu'il lui dit qu'il en avait instruit le secrétaire d'Etat l'*Aubepine* : en ce cas, répondit *Montmorenci*, le traître ne sera pas arrêté. Ce mot et l'événement prouvent que *Philippe* avait déjà des pensionnaires dans le conseil de France.

son père lui avait laissé les troupes de l'Europe les mieux disciplinées et les plus fières, commandées par les compagnons de ses victoires. Sa seconde femme, *Marie*, reine d'Angleterre, ne se gouvernant que par ses inspirations, faisait brûler les protestans, et déclarait la guerre à la France sur une lettre de *Philippe*. Il pouvait compter l'Angleterre parmi ses royaumes. Les moissons d'or et d'argent, qui lui venaient du nouveau monde, le rendaient plus puissant que *Charles-Quint*, qui n'en avait eu que les prémices.

L'Italie tremblait d'être asservie. C'est ce qui déterminait le pape *Paul IV*, *Caraffa*, né Quel parti prit le pape. sujet d'Espagne, à se jeter du côté de la France comme *Clément VII*. Il voulut, ainsi que tous ses prédécesseurs, établir une balance que leurs mains trop faibles ne purent jamais tenir. Ce pape proposa à *Henri II* de donner Naples et Sicile à un fils de France.

C'était toujours l'ambition des *Valois* de conquérir le Milanais et les deux Siciles. Le pape croit avoir une armée; il demande au roi *Henri II* le célèbre *François de Guise* pour la commander: mais la plupart des cardinaux étaient pensionnaires de *Philippe*. *Paul* était mal obéi; il n'eut que peu de troupes, qui ne servirent qu'à exposer Rome à être prise et saccagée par le duc d'*Albe* sous *Philippe II*,

comme elle l'avait été sous *Charles-Quint*. Le duc de *Guise* arrive par le Piémont, où les Français avaient encore Turin ; il marche vers Rome avec quelque gendarmerie ; à peine est-il arrivé qu'il apprend le désastre de la bataille de Saint-Quentin en Picardie, perdue par les Français.

10 août
1557.

Bataille
de Saint-
Quentin.

Marie d'Angleterre avait donné contre la France huit mille anglais à *Philippe*, son époux, qui vint à Londres pour les faire embarquer, mais non pas pour les conduire à l'ennemi. Cette armée jointe à l'élite des troupes espagnoles commandées par le duc de Savoie, *Philibert-Emmanuel*, l'un des grands capitaines de ce siècle, défit si entièrement l'armée française à Saint-Quentin qu'il ne resta rien de l'infanterie ; tout fut tué ou pris : les vainqueurs ne perdirent que quatre-vingts hommes ; le connétable de *Montmorenci* et presque tous les officiers généraux furent prisonniers, un duc d'*Enghien* blessé à mort, la fleur de la noblesse détruite, la France dans le deuil et dans l'alarme. Les défaites de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt n'avaient pas été plus funestes, et cependant la France, tant de fois prête de succomber, se releva toujours. *Charles-Quint* et *Philippe II*, son fils, parurent prêts de la détruire.

Tous les projets de *Henri II* sur l'Italie s'évanouissent ;

s'évanouissent; on rappelle le duc de *Guise*. Cependant le vainqueur *Philibert-Emmanuel de Savoie* prend Saint-Quentin. Il pouvait marcher jusqu'à Paris, que *Henri II* faisait fortifier à la hâte, et qui par conséquent était mal fortifié : mais *Philippe* se contenta d'aller voir son camp victorieux. Il prouva que les grands événemens dépendent souvent du caractère des hommes. Le sien était de donner peu à la valeur, et tout à la politique. Il laissa respirer son ennemi, dans le dessein de gagner, par une paix qu'il aurait dictée, plus que par des victoires qui ne pouvaient être son ouvrage. Il donne au duc de *Guise* le temps de revenir, de rassembler une armée, de rassurer le royaume.

Philippe ne fait pas profiter de la victoire.

Il semblaient qu'alors les rois ne se crussent pas faits pour se secourir eux-mêmes. *Henri II* déclare le duc de *Guise* vice-roi de France, sous le nom de lieutenant-général du royaume. Il était en cette qualité au-dessus du connétable.

Prendre Calais et tout son territoire au milieu de l'hiver, et au milieu de la consternation où la bataille de Saint-Quentin jetait la France; chasser pour jamais les Anglais qui avaient possédé Calais durant deux cents treize ans, fut une action qui étonna l'Europe, et qui mit *François de Guise* au-dessus de tous les

Calais repris par les Français.

capitaines de son temps. Cette conquête fut plus éclatante et plus profitable que difficile. La reine *Marie* n'avait laissé dans Calais qu'une garnison trop faible ; la flotte n'arriva que pour voir les étendards de France arborés sur le port. Cette perte , causée par la faute de son ministère , acheva de la rendre odieuse aux Anglais.

1^{er} juillet
1558.

Bataille
de Gravelines.

Mais tandis que le duc de *Guise* rassurait la France par la prise de Calais , et ensuite par celle de Thionville , l'armée de *Philippe II* gagna encore une assez grande bataille contre le maréchal de *Termes* , auprès de Gravelines, sous le commandement du comte d'*Egmont* , à qui *Philippe* fit depuis trancher la tête pour avoir défendu les droits et la liberté de sa patrie.

Tant de batailles rangées perdues par les Français , et tant de villes prises d'assaut par eux , donnent lieu de croire que ces peuples étaient , comme du temps de *Jules-César* , plus propres pour l'impétuosité des assauts que pour cette discipline et ces manœuvres de ralliement qui décident de la victoire dans un champ de bataille.

Paix de
Cateau-
Cambresis.

1559.

Philippe ne profita pas plus en guerrier de la victoire de Gravelines que de celle de Saint-Quentin : mais il fit la paix glorieuse de Cateau-Cambresis , dans laquelle , pour Saint-

Quentin et les deux bourgs de Ham et du Catelet qu'il rendit, il gagna les places fortes de Thionville, de Mariembourg, de Montmédi, de Hefdin, et le comté de Charolois en pleine souveraineté. Il fit raser Téroouane et Ivoi, fit rendre Bouillon à l'évêque de Liège, le Montferrat au duc de Mantoue, la Corse aux Génois, la Savoie, le Piémont et la Bresse au duc de Savoie; se réservant d'entretenir des troupes dans Verceil et dans Asti, jusqu'à ce que les droits prétendus par la France sur le Piémont fussent réglés, et que Turin, Pignerol, Quiers et Chivas fussent évacués par *Henri II.*

Pour Calais et son territoire, *Philippe* n'y prit pas un grand intérêt. Sa femme, *Marie d'Angleterre*, venait de mourir : *Elisabeth* commençait à régner. Cependant le roi de France s'obligea de rendre Calais dans huit années, et à payer huit cents mille écus d'or au bout de ces huit ans, si Calais n'était pas alors rendu; spécifiant de plus expressément que, soit que les huit cents mille écus d'or fussent payés ou non, *Henri* et ses successeurs demeureraient toujours obligés à rendre Calais et son territoire. (a) On a toujours regardé cette paix comme le triomphe de *Philippe II.* Le père *Daniel* y cherche en vain des avantages

(a) Ni *Mézerei* ni *Daniel* n'ont rapporté fidèlement ce traité.

pour la France ; en vain il compte Metz , Toul et Verdun conservés par cette paix ; il n'en fut point du tout question dans le traité de Cateau-Cambresis. *Philippe* ne faisait aucune attention aux intérêts de l'Allemagne , et il prenait fort peu à cœur ceux de *Ferdinand* , son oncle , auquel il ne pardonna jamais le refus de se démettre de l'empire en sa faveur. Si ce traité produisit quelque avantage à la France , ce fut celui de la dégoûter pour toujours du dessein de conquérir Milan et Naples. A l'égard de Calais , cette clef de la France ne fut jamais rendue à ses anciens ennemis , et les huit cents mille écus d'or ne furent jamais payés.

Guerre finie par un mariage , comme tant d'autres.

Cette guerre finit encore , comme tant d'autres , par un mariage. *Philippe* prit pour troisième femme *Isabelle* , fille de *Henri II* , qui avait été promise à dom *Carlos* ; mariage infortuné , qui fut , dit-on , la cause de la mort prématurée de dom *Carlos* et de la princesse.

Philippe en Espagne.

Philippe après de si glorieux commencemens retourna triomphant en Espagne sans avoir tiré l'épée ; tout favorisait sa grandeur. Le pape *Paul IV* avait été forcé de lui demander la paix , et il la lui avait donnée. *Henri II* , son beau-père et son ennemi naturel , venait d'être tué dans un tournoi , et laissait la France pleine de factions ; gouvernée par des étrangers

sous un roi enfant. *Philippe*, du fond de son cabinet, était le seul roi en Europe puissant et redoutable. Il n'avait qu'une inquiétude, c'était que la religion protestante ne se glisât dans quelqu'un de ses Etats, sur-tout dans les Pays-Bas voisins de l'Allemagne ; pays où il ne commandait point à titre de roi, mais à titre de duc, de comte, de marquis, de simple seigneur ; pays où les lois fondamentales bornaient plus qu'ailleurs l'autorité du souverain.

Son grand principe fut de gouverner le saint-siège en lui prodiguant les plus grands respects, et d'exterminer par-tout les protestans. Il y en avait un très-petit nombre en Espagne. Il promit solennellement devant un crucifix de les détruire tous, et il accomplit son vœu : l'inquisition le seconda bien. On brûla à petit feu dans Valladolid tous ceux qui étaient soupçonnés ; et *Philippe* des fenêtres de son palais contemplait leur supplice, et entendait leurs cris. L'archevêque de Tolède et le père *Constantin Ponce*, prédicateur et confesseur de *Charles-Quint*, furent resserrés dans les prisons du saint-office, et *Ponce* fut brûlé en effigie après sa mort, ainsi qu'on l'a déjà remarqué.

Philippe fut que dans une vallée du Piémont, voisine du Milanais, il y avait quelques hérétiques ; il mande au gouverneur de Milan

Philippe
persecu-
teur.

d'y envoyer des troupes, et lui écrit ces deux mots, *tous au gibet*. Il apprend que dans la Calabre il y a quelques cantons où les opinions nouvelles ont pénétré ; il ordonne qu'on passe les novateurs au fil de l'épée, et qu'on en réserve soixante, dont trente doivent périr par la corde, et trente par les flammes : l'ordre est exécuté avec ponctualité.

Cet esprit de cruauté, et l'abus de son pouvoir affaiblirent enfin ce pouvoir immense. Car s'il avait ménagé les esprits des Flamands, il n'eût pas vu la république des sept provinces se former par ses seules persécutions. Cette révolution ne lui eût pas coûté les trésors ; et lorsqu'ensuite le Portugal et les possessions des Portugais dans l'Afrique et dans les Indes, accrurent ses vastes Etats ; quand la France déchirée fut sur le point de recevoir des lois de lui, et d'avoir sa fille pour reine, il eût pu venir à bout de ces grands desseins, sans cette funeste guerre que ses rigueurs allumaient dans les Pays-Bas.

CHAPITRE CLXIV.

Fondation de la république des Provinces-Unies.

SI on consulte tous les monumens de la fondation de cet Etat, auparavant presque inconnu, devenu bientôt si puissant, on verra qu'il s'est formé sans dessein et contre toute vraisemblance. La révolution commença par les belles et grandes provinces de terre ferme, le Brabant, la Flandre et le Hainaut, elles qui pourtant restèrent sujettes; et un petit coin de terre presque noyé dans l'eau, qui ne subsistait que de la pêche du hareng, est devenu une puissance formidable, a tenu tête à *Philippe II*, a dépouillé ses successeurs de presque tout ce qu'ils avaient dans les Indes orientales, et a fini enfin par les protéger.

La Hollande république par hasard.

On ne peut nier que ce soit *Philippe II* lui-même qui ait forcé ces peuples à jouer un si grand rôle, auquel ils ne s'attendaient certainement pas : son despotisme sanguinaire fut la cause de leur grandeur.

Il est important de considérer que tous les peuples ne se gouvernent pas sur le même modèle; que les Pays-Bas étaient un assemblage de plusieurs seigneuries appartenantes à *Philippe* à des titres différens; que chacune

Ancien gouvernement des Pays-Bas.

avait ses lois et ses usages; que dans la Frise et dans le pays de Groningue, un tribut de six mille écus était tout ce qu'on devait au seigneur; que dans aucune ville on ne pouvait mettre d'impôts, ni donner les emplois à d'autres qu'à des régnicoles, ni entretenir des troupes étrangères, ni enfin rien innover sans le consentement des états. Il était dit par les anciennes constitutions du Brabant : *Si le souverain par violence ou par artifice veut enfreindre les privilèges, les états seront déliés du serment de fidélité, et pourront prendre le parti qu'ils croiront convenable.* Cette forme de gouvernement avait prévalu long-temps dans une très-grande partie de l'Europe; nulle loi n'était portée, nulle levée de deniers n'était faite sans la sanction des états assemblés. Un gouverneur de la province présidait à ces états au nom du prince, et ce gouverneur s'appelait *Stadt-holder*, teneur d'états, ou tenant l'état, ou lieutenant dans toute la basse Allemagne.

Philippe II, en 1559, donna le gouvernement de Hollande, de Zélande, de Frise et d'Utrecht à *Guillaume de Nassau*, prince d'Orange. On peut observer que ce titre de prince ne signifiait pas prince de l'Empire. La principauté de la ville d'Orange, tombée de la maison de *Châlons* dans la sienne par une donation, était un ancien fief du royaume d'Arles, devenu

indépendant. *Guillaume* tirait une plus grande illustration de la maison impériale dont il était : mais quoique cette maison, aussi ancienne que celle d'Autriche, eût donné un empereur à l'Allemagne, elle n'était pas au rang des princes de l'Empire. Ce titre de prince, qui ne commença à être en usage que vers le temps de *Frédéric II*, ne fut pris que par les plus grands terriens. Le sang impérial ne donnait aucun droit, aucun honneur ; et le fils d'un empereur, qui n'aurait possédé aucune terre, n'était qu'empereur s'il était élu, et simple gentilhomme s'il ne succédait pas à son père. *Guillaume de Nassau* était comte dans l'Empire, comme le roi *Philippe II* était comte de Hollande et seigneur de Malines ; mais il était sujet de *Philippe* en qualité de son stadholder, et comme possédant des terres dans les Pays-Bas.

Philippe voulut être souverain absolu dans les Pays-Bas, ainsi qu'il l'était en Espagne. Il suffisait d'être homme pour avoir ce projet, tant l'autorité cherche toujours à renverser les barrières qui la restreignent ; mais *Philippe* trouvait encore un autre avantage à être despotique dans un vaste et riche pays, voisin de la France : il pouvait en ce cas démembrer au moins la France pour jamais, puisqu'en perdant sept provinces, et étant souvent très-

106 FONDATION DE LA REPUBLIQUE

géné dans les autres , il fut encore sur le point de subjuguier ce royaume , sans même être jamais à la tête d'aucune armée.

1565. Il voulut donc abroger toutes les lois , im-
Philippe II poser des taxes arbitraires , créer de nouveaux
veut être évêques , et établir l'inquisition , qu'il n'avait
trop pu faire recevoir ni dans Naples ni dans Milan.
absolu. Les Flamands sont naturellement de bons
sujets et de mauvais esclaves. La seule crainte
de l'inquisition fit plus de protestans que tous
les livres de *Calvin* , chez ce peuple qui n'est
assurément porté par son caractère ni à la
nouveauté ni aux remuemens. Les principaux
seigneurs s'unissent d'abord à Bruxelles pour
représenter leurs droits à la gouvernante des
Pays-Bas , *Marguerite de Parme* , fille naturelle
de *Charles-Quint*. Leurs assemblées s'appelaient
une conspiration , à Madrid : c'était , dans les
Pays Bas , l'acte le plus légitime. Il est certain
que les confédérés n'étaient point des rebelles ,
qu'ils envoyèrent le comte de *Berg* et le sei-
gneur de *Montmorenci - Montigny* porter en
Espagne leurs plaintes au pied du trône. Ils
demandaient l'éloignement du cardinal de
Granvelle , premier ministre , dont ils craignaient
les artifices. La cour leur envoya le duc d'*Albe*
avec des troupes espagnoles et italiennes , et
avec l'ordre d'employer les bourreaux autant
que les soldats. Ce qui peut ailleurs étouffer

aisément une guerre civile, fut précisément ce qui la fit naître en Flandre. *Guillaume de Nassau*, prince d'Orange, surnommé *le taciturne*, songea presque seul à prendre les armes, tandis que tous les autres pensaient à se soumettre.

Il y a des esprits fiers, profonds, d'une intrépidité tranquille et opiniâtre, qui s'irritent par les difficultés. Tel était le caractère de *Guillaume le taciturne*, et tel a été depuis son arrière-petit-fils le prince d'Orange, roi d'Angleterre. *Guillaume le taciturne* n'avait ni troupes ni argent pour résister à un monarque tel que *Philippe II*. Les persécutions lui en donnèrent. Le nouveau tribunal établi à Bruxelles jeta les peuples dans le désespoir. Les comtes d'*Egmont* et de *Horn*, avec dix-huit gentilshommes, ont la tête tranchée; leur sang fut le premier ciment de la république des Provinces-Unies.

Caractère
de
Guillaume,
prince
d'Orange.

Le prince d'Orange, retiré en Allemagne, condamné à perdre la tête, ne pouvait armer que les protestans en sa faveur; et pour les animer, il fallait l'être. Le calvinisme dominait dans les provinces maritimes des Pays-Bas. *Guillaume* était né luthérien. *Charles-Quint*, qui l'aimait, l'avait rendu catholique; la nécessité le fit calviniste: car les princes qui ont ou établi ou protégé les religions en ont

Sa fer-
meté.

rarement eu. Il était très-difficile à *Guillaume* de lever une armée. Ses terres en Allemagne étaient peu de chose : le comté de Nassau appartenait à l'un de ses frères. Mais ses frères, ses amis, son mérite et ses promesses lui firent trouver des soldats. Il les envoie d'abord en Frise sous les ordres de son frère, le comte *Louis*; son armée est détruite; il ne se décourage point: il en forme une autre d'allemands et de français que l'enthousiasme de la religion, et l'espoir du pillage engagent à son service. La fortune lui est rarement favorable; il est réduit à aller combattre dans l'armée des huguenots de France, ne pouvant pénétrer dans les Pays-Bas. Les sévérités espagnoles donnèrent encore de nouvelles ressources. L'imposition du dixième de la vente des biens meubles, du vingtième des immeubles, et du centième des fonds, acheva d'irriter les Flamands. Comment le maître du Mexique et du Pérou était-il forcé à ces exactions? et comment *Philippe* n'était-il pas venu lui-même dans le pays, comme son père, étouffer tous ces troubles?

1570. Le prince d'Orange entra enfin dans le Brabant avec une petite armée. Il se retire en Zélande et en Hollande. Amsterdam aujourd'hui si fameuse était alors peu de chose, et n'osa pas même se déclarer pour le prince d'Orange. Cette ville était alors occupée d'un

commerce nouveau et bas en apparence , mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le faler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencemens plus brillans : tous les grands empires ont commencé par des hameaux , et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs.

Toute la ressource du prince d'Orange était dans des pirates : l'un d'eux surprend la Brille ; un curé fait déclarer Fleffingue ; enfin les états de Hollande et de Zélande assemblés à Dordrecht, et Amsterdam elle-même , s'unissent avec lui , et le reconnaissent pour stadthouder : il tint alors des peuples cette même dignité qu'il avait tenue du roi. On abolit la religion romaine , afin de n'avoir plus rien de commun avec le gouvernement espagnol.

Ces peuples depuis long-temps n'avaient point passé pour guerriers , et ils le devinrent tout d'un coup. Jamais on ne combattit de part et d'autre ni avec plus de courage , ni avec tant de fureur. Les Espagnols , au siège de Harlem , ayant jeté dans la ville la tête d'un de leurs prisonniers , les habitans leur jetèrent onze têtes d'espagnols ; avec cette inscription , *dix têtes pour le payement du douzième denier , et*

Les Hol-
landais
devenus
guerriers
intrépi-
des.

1573.

110 FONDATION DE LA REPUBLIQUE

l'onzième pour l'intérêt. Harlem s'étant rendu à discrétion, les vainqueurs font pendre tous les magistrats, tous les pasteurs et plus de quinze cents citoyens : c'était traiter les Pays-Bas comme on avait traité le nouveau monde. La plume tombe des mains, quand on voit comment les hommes en usent avec les hommes.

Le duc d'*Albe*, dont les inhumanités n'avaient servi qu'à faire perdre deux provinces au roi son maître, est enfin rappelé. On dit qu'il se vantait en partant d'avoir fait mourir dix-huit mille personnes par la main du bourreau. Les horreurs de la guerre n'en continuèrent pas moins sous le nouveau gouverneur des Pays-Bas, le grand commandeur de *Requesens*. L'armée du prince d'Orange est encore battue, ses frères sont tués, et son parti se fortifie par l'animosité d'un peuple né tranquille, qui ayant une fois passé les bornes ne savait plus reculer.

1574. Le siège et la défense de Leyde sont un des plus grands témoignages de ce que peuvent la constance et la liberté. Les Hollandais firent précisément la même chose qu'on leur a vu hasarder depuis, en 1672, lorsque *Louis XIV* était aux portes d'Amsterdam : ils percèrent les digues ; les eaux de l'Issel, de la Meuse et de l'Océan inondèrent les campagnes ; et une flotte de deux cents bateaux apporta du

Siège mémorable
de Leyde.

secours dans la ville par-dessus les ouvrages des Espagnols. Il y eut un autre prodige ; c'est que les assiégeans osèrent continuer le siège et entreprendre de saigner cette vaste inondation. Il n'y avait point d'exemple dans l'histoire , ni d'une telle ressource dans des assiégés , ni d'une telle opiniâtreté dans les assiégeans ; mais cette opiniâtreté fut inutile , et Leyde célèbre encore aujourd'hui tous les ans le jour de sa délivrance. Il ne faut pas oublier que les habitans se servirent de pigeons dans ce siège pour donner des nouvelles au prince d'Orange ; c'est une pratique commune en Asie.

Quel était donc ce gouvernement si sage et si vanté de *Philippe II* , lorsqu'on voit dans ce temps-là même ses troupes se mutiner en Flandre , faute de paiement , saccager la ville d'Anvers , et que toutes les provinces des Pays-Bas , sans consulter ni lui ni son gouverneur , font un traité de pacification avec les révoltés , publient une amnistie , rendent les prisonniers , font démolir des forteresses , et ordonnent qu'on abattra la fameuse statue du duc d'*Albe* , trophée que son orgueil avait élevé à sa cruauté , et qui était encore debout dans la citadelle d'Anvers , dont le roi était le maître ?

Après la mort du grand commandeur de *Requesens* , *Philippe* , qui pouvait encore essayer

Don
Juan gou-
verneur
des Pays-
Bas.

de remettre le calme dans les Pays-Bas par sa présence, y envoie dom *Juan d'Autriche*, son frère, ce prince célèbre dans l'Europe par la fameuse victoire de Lépante, remportée sur les Turcs, et par son ambition qui lui avait fait tenter d'être roi de Tunis. *Philippe* n'aimait pas dom *Juan*; il craignait sa gloire, et se défiait de ses desseins. Cependant il lui donne malgré lui le gouvernement des Pays-Bas, dans l'espérance que les peuples, qui aimaient dans ce prince le sang et la valeur de *Charles-Quint*, pourraient revenir à leur devoir; il se trompa. Le prince d'Orange fut reconnu gouverneur du Brabant dans 1577. Bruxelles, lorsque dom *Juan* en sortait, après y avoir été installé gouverneur-général. Cet honneur qu'on rendit à *Guillaume le taciturne* fut cependant ce qui empêcha le Brabant et la Flandre d'être libres, comme le furent les Hollandais. Il y avait trop de seigneurs dans ces deux provinces; ils furent jaloux du prince d'Orange, et cette jalousie conserva dix provinces à l'Espagne. Ils appellent l'archiduc *Mathias* pour être gouverneur-général en concurrence avec dom *Juan*. On a peine à concevoir qu'un archiduc d'Autriche, proche parent de *Philippe II*, et catholique, vienne se mettre à la tête d'un parti presque tout protestant contre le chef de sa maison: mais l'ambition

Troubles
à cette
occasion.

L'ambition ne connaît point ces liens , et *Philippe* n'était aimé ni de l'empereur ni de l'Empire.

Tout se divise alors , tout est en confusion. Le prince d'Orange nommé par les états lieutenant-général de l'archiduc *Mathias* , est nécessairement le rival secret de ce prince. Tous deux sont opposés à *dom Juan*. Les états se désirent de tous les trois. Un autre parti , également mécontent et des états et des trois princes , déchire la patrie. Les états publient la liberté de conscience ; mais il n'y avait plus de remède à la frénésie incurable des factions. *Dom Juan* ayant gagné une bataille inutile à *Gemblours* meurt à la fleur de son âge au milieu , de ces troubles. 1578.

Mort de
dom
Juan.
1578.

A ce fils de *Charles-Quint* succède un petit-fils non moins illustre ; c'est cet *Alexandre Farnèse* , duc de Parme , descendant de *Charles* par sa mère , et du pape *Paul III* par son père ; le même qui vint depuis en France délivrer Paris , et combattre *Henri le grand*. L'histoire ne célèbre point de plus grand homme de guerre : mais il ne put empêcher ni la fondation des sept Provinces-Unies , ni les progrès de cette république qui naquit sous ses yeux. *Alexandre Farnèse*.

Ces sept provinces , que nous appelons aujourd'hui du nom général de *la Hollande* , contractent par les soins du prince d'Orange

114 FONDATION DE LA REPUBLIQUE

Fameuse
union
d'Utrecht
29 janvier
1579.
cette *union* qui paraît si fragile, et qui a été si constante, de sept provinces toujours indépendantes l'une de l'autre, ayant toujours des intérêts divers, et toujours aussi étroitement jointes par le grand intérêt de la liberté que l'est ce faisceau de flèches qui forme leurs armoiries et leur emblème.

Cette union d'Utrecht, le fondement de la république, l'est aussi du stadthouderat. *Guillaume* est déclaré chef des sept provinces sous le nom de capitaine, d'amiral-général, de stadthouder. Les dix autres provinces, qui pouvaient avec la Hollande former la république la plus puissante du monde, ne se joignent point aux sept petites Provinces-Unies. Celles-ci se protègent elles-mêmes; mais le Brabant, la Flandre et les autres veulent un prince étranger pour les protéger. L'archiduc *Mathias* était devenu inutile. Les états-généraux renvoient avec une pension modique ce fils et ce frère d'empereurs, qui fut depuis empereur lui-même. Ils font venir *François*, duc d'Anjou, frère du roi de France *Henri III*, avec lequel ils négociaient depuis long-temps. Toutes ces provinces étaient partagées entre quatre partis, celui de *Mathias* si faible qu'on le renvoie, celui du duc d'Anjou qui devint bientôt funeste, celui du duc de Parme qui, n'ayant pour lui que quelques seigneurs et son armée,

Duc
d'Anjou,
frère de
Henri III,
en Bra-
bant.

fut enfin confervé dix provinces au roi d'Espagne, et celui de *Guillaume de Nassau* qui lui en arracha sept pour jamais.

C'est dans ce temps que *Philippe*, toujours tranquille à Madrid, proscrivit le prince d'Orange, et mit sa tête à vingt-cinq mille écus. Cette méthode de commander des assassins, inouïe depuis le triumvirat, avait été pratiquée en France contre l'amiral de *Coligni*, beau-père de *Guillaume*; et on avait promis cinquante mille écus pour son sang. Celui du prince son gendre ne fut estimé que la moitié par *Philippe*, qui pouvait payer plus chèrement.

Proscrip-
tion.
1580.

Quel était le préjugé qui régnait encore ! Le roi d'Espagne dans son édit de proscription avoue qu'il a violé le serment qu'il avait fait aux Flamands, et dit que le pape l'a dispensé de ce serment. Il croyait donc que cette raison pouvait faire une forte impression sur les esprits des catholiques ? Mais combien devait-elle irriter les protestans, et les affermir dans leur défection !

La réponse de *Guillaume* est un des plus beaux monumens de l'histoire. De sujet qu'il avait été de *Philippe*, il devient son égal dès qu'il est proscrit. On voit dans son apologie un prince d'une maison impériale non moins ancienne, non moins illustre autrefois que la maison d'Autriche, un stadhouder qui se porte

pour accusateur du plus puissant roi de l'Europe au tribunal de toutes les cours, et de tous les hommes. Il est enfin supérieur à *Philippe*, en ce que, pouvant le proscrire à son tour, il abhorre cette vengeance, et n'attend sa fureté que de son épée.

Philippe dans ce temps-là même était plus redoutable que jamais; car il s'emparait du Portugal sans sortir de son cabinet, et pensait réduire de même les Provinces - Unies. *Guillaume* avait à craindre d'un côté les assassins, et de l'autre un nouveau maître dans le duc d'Anjou, frère de *Henri III*, arrivé dans les Pays-Bas, et reconnu par les peuples pour duc de Brabant, et comte de Flandre. Il fut bientôt défait du duc d'Anjou, comme de l'archiduc *Mathias*.

1580. Ce duc d'Anjou voulut être souverain
 Duc absolu d'un pays qui l'avait choisi pour son
 d'Anjou protecteur. Il y a eu de tout temps des conf-
 puni d'a- pirations contre les princes; ce prince en fit
 voir vou- pirations contre les princes; ce prince en fit
 lu asservir une contre les peuples. Il voulut surprendre
 ceux qu'il à la fois Anvers, Bruges et d'autres villes qu'il
 était venu était venu défendre. Quinze cents français
 protéger. furent tués dans la surprise inutile d'An-
 vers: ses mesures manquèrent sur les autres
 places. Pressé d'un côté par *Alexandre Farnèse*,
 de l'autre haï des peuples, il se retira en
 France couvert de honte, et laissa le duc de

Parme et le prince d'Orange se disputer les Pays-Bas, qui devinrent le théâtre le plus illustre de la guerre en Europe, et l'école militaire où les braves de tous les pays allèrent faire leur apprentissage.

Des assassins vengèrent enfin *Philippe* du prince d'Orange. Un français, nommé *Salcède*, trama sa mort. *Jaurigni*, espagnol, le blessa d'un coup de pistolet dans Anvers. Enfin *Balthasar Gerard*, franc-comtois, le tua dans Delft, aux yeux de son épouse qui vit ainsi assassiner son second mari, après avoir perdu le premier, ainsi que son père l'amiral, à la journée de la Saint Barthelemi. Cet assassinat du prince d'Orange ne fut point commis par l'envie de gagner les vingt-cinq mille écus qu'avait promis *Philippe*, mais par l'enthousiasme de la religion. Le jésuite *Strada* rapporte que *Gerard* soutint toujours dans les tourmens qu'il avait été poussé à cette action par un instinct divin. Il dit encore expressément que *Jaurigni* n'avait auparavant entrepris la mort du prince d'Orange qu'après avoir purgé son ame par la confession aux pieds d'un dominicain, et après l'avoir fortifiée par le pain céleste. C'était le crime du temps. Les anabaptistes avaient commencé. Une femme en Allemagne, pendant le siège de Munster, avait voulu imiter *Judith*; elle sortit de la ville dans le dessein de coucher avec

Prince
d'Orange
assassiné.

1583.

1684.

Affassins
religieux.

l'évêque qui l'assiégeait, et de le tuer dans son lit. *Poltrou de Meré* avait assassiné *François*, duc de Guise, par les mêmes principes. Les massacres de la Saint Barthelemy avaient mis le comble à ces horreurs. Le même esprit fit répandre ensuite le sang de *Henri III* et de *Henri IV*, et forma la *conspiration des poudres* en Angleterre. Les exemples tirés de l'écriture, prêchés d'abord par les réformés ou les novateurs, et trop souvent ensuite par les catholiques, faisaient impression sur des esprits faibles et féroces, imbécillement persuadés que DIEU leur ordonnait le meurtre. Leur aveugle fureur ne leur laissait pas comprendre que si DIEU demandait du sang dans l'ancien testament, on ne pouvait obéir à cet ordre que quand DIEU lui-même descendait du ciel pour dicter de sa bouche, d'une manière claire et précise, ses arrêts sur la vie des hommes dont il est le maître; et qui sait encore si DIEU n'eût pas été plus content de ceux qui auraient fait des remontrances à sa clémence que de ceux qui auraient obéi à sa justice ?

Philippe II fut très-content de l'assassinat; il récompensa la famille *Gerard*; il lui accorda des lettres de noblesse pareilles à celles que *Charles VII* donna à la famille de la Pucelle d'Orléans, lettres par lesquelles le

ventre anoblissait. Les descendans d'une sœur de l'assassin *Gerard* jouirent tous de ce singulier privilège, jusqu'au temps où *Louis XIV* s'empara de la Franche-Comté. Alors on leur disputa un honneur que les maisons les plus illustres n'ont point en France, et dont même les descendans des frères de *Jeanne d'Arc* avaient été privés. On mit à la taille la famille de *Gerard* : elle osa présenter ses lettres de noblesse à *M. de Vanolles*, intendant de la province, il les foula aux pieds ; le crime cessa d'être honoré, et la famille resta roturière.

Quand *Guillaume le taciturne* fut assassiné, il était prêt d'être déclaré comte de Hollande. Les conditions de cette nouvelle dignité avaient déjà été stipulées par toutes les villes, excepté Amsterdam et Gouda. On voit par-là qu'il avait travaillé pour lui-même autant que pour la république.

Maurice, son fils, ne put prétendre à cette principauté : mais les sept provinces le déclarèrent stadthouder, et il affermit l'édifice de la liberté, fondé par son père. Il fut digne de combattre *Alexandre Farnèse*. Ces deux grands hommes s'immortalisaient sur ce théâtre resserré où la scène de la guerre attirait les regards des nations. Quand le duc de Parme, *Farnèse*, ne ferait illustre que par le siège d'Anvers, il ferait compté parmi les plus grands capitaines ;

*Alexandre
Farnèse.
1584.*

les Anverfois se défendirent comme autrefois les Tyriens, et il prit Anvers comme *Alexandre*, dont il portait le nom, avait pris la ville de Tyr, en faisant une digue sur le fleuve rapide de l'Escaut, et en renouvelant un exemple que le cardinal de *Richelieu* suivit aussi au siège de la Rochelle.

Elisabeth. La nouvelle république fut obligée d'implorer le secours de la reine d'Angleterre, *Elisabeth*. Elle lui envoya, sous le comte de *Leicestre*, un secours de quatre mille soldats; c'était assez alors. Le prince *Maurice* eut quelque temps dans *Leicestre* un supérieur, comme son père en avait eu un dans le duc d'*Anjou* et dans l'archiduc *Mathias*. *Leicestre* prit le titre et le rang de gouverneur-général; mais il fut bientôt défavoué par sa reine. *Maurice* ne laissa pas entamer son stadthouderat des sept Provinces-Unies; heureux s'il n'avait pas voulu aller au-delà!

Toute cette guerre si longue et si pleine de vicissitudes, ne put enfin ni rendre sept provinces à *Philippe*, ni lui ôter les autres. La république devenait chaque jour si formidable sur mer qu'elle ne servit pas peu à détruire cette flotte de *Philippe II*, surnommée *l'invincible*. Ce peuple, pendant plus de quarante ans, ressembla aux Lacédémoniens, qui repoussèrent toujours le grand roi. Les

mœurs,

mœurs, la simplicité, l'égalité étaient les mêmes dans Amsterdam qu'à Sparte, et la sobriété plus grande. Ces provinces tenaient encore quelque chose des premiers âges du monde. Il n'y a point de frison un peu instruit qui ne sache qu'alors l'usage des clefs et des ferrures était inconnu en Frise. On n'avait que le simple nécessaire, et ce n'était pas la peine de l'enfermer; on ne craignait point ses compatriotes; on défendait ses troupeaux et ses grains contre l'ennemi. Les maisons dans tous ces cantons maritimes n'étaient que des cabanes où la propreté fit toute la magnificence. Jamais peuple ne connut moins la délicatesse. Quand *Louise de Coligni* vint épouser à la Haie le prince *Guillaume*, on envoya au devant d'elle une charrette de poste découverte, où elle fut assise sur une planche. Mais la Haie devint, sur la fin de la vie de *Maurice*, et dans le temps de *Frédéric-Henri*, un séjour agréable, par l'affluence des princes, des négociateurs et des guerriers. Amsterdam fut par le seul commerce une des plus florissantes villes de la terre; et la bonté des pâturages d'alentour fit la richesse des habitans des campagnes.

Mœurs
des Hol-
landais en
ce temps-
là.

C H A P I T R E C L X V .

Suite du règne de Philippe II. Malheurs de dom Sébastien , roi de Portugal.

IL semblait que le roi d'Espagne dût alors écraser la maison de *Nassau* et la république naissante du poids de sa puissance. Il avait perdu , à la vérité , en Afrique la souveraineté de Tunis , et le port de la Goulette où était autrefois Carthage : mais un roi de Maroc et de Fez , nommé *Mulei-Mehemed* , qui disputait le royaume à son oncle , avait offert à *Philippe* de se rendre son tributaire , dès l'an 1577. *Philippe* le refusa , et ce refus lui valut la couronne de Portugal. Le monarque africain alla lui-même embrasser les genoux du roi de Portugal , *Sébastien* , et implorer son secours. Ce jeune prince , arrière-petit-fils du grand *Emmanuel* , brûlait de se signaler dans cette partie du monde où ses ancêtres avaient fait tant de conquêtes. Ce qui est très-singulier , c'est que n'étant point aidé de *Philippe* , son oncle maternel , dont il allait être le gendre , il reçut un secours de douze cents hommes du prince d'Orange , qui pouvait à peine alors se soutenir en Flandre. Cette petite circonstance dans l'histoire générale marque bien de la grandeur dans le

prince d'Orange , mais sur-tout une passion déterminée de faire par-tout des ennemis à *Philippe*.

Sébastien débarque avec près de huit cents bâtimens au royaume de Fez , dans la ville d'Arzilla , conquête de ses ancêtres. Son armée était de quinze mille hommes d'infanterie , mais il n'avait pas mille chevaux. C'est apparemment ce petit nombre de cavalerie , si peu proportionné à la cavalerie formidable des Maures , qui l'a fait condamner comme un téméraire par tous les historiens ; mais que de louanges s'il avait été heureux ! Il fut vaincu par le vieux souverain de Maroc , *Molucco*.

Sébastien
débarqué
en Afri-
que.

4 août
1578.

Trois rois périrent dans cette bataille , les deux rois maures l'oncle et le neveu , et *Sébastien*. La mort du vieux roi *Molucco* est

Bataille
où trois
rois péri-
rent.

une des plus belles dont l'histoire fasse mention. Il était languissant d'une grande maladie ; il se sentit affaibli au milieu de la bataille , donna tranquillement ses derniers ordres , et expira en mettant le doigt sur sa bouche , pour faire entendre à ses capitaines qu'il ne fallait pas que ses soldats fussent sa mort. On ne peut faire une si grande chose avec plus de simplicité. Il ne revint personne de l'armée vaincue. Cette journée extraordinaire eut une suite qui ne le fut pas moins. On vit pour la première fois un prêtre cardinal et roi ; c'était dom

Henri, âgé de soixante et dix ans, fils du grand *Emmanuel*, grand oncle de *Sébastien*. Il eut de plein droit le Portugal.

Le pape
veut faire
son bâtard
roi de Por-
tugal.

Philippe se prépara dès-lors à lui succéder ; et pour que tout fût singulier dans cette affaire, le pape *Grégoire XIII* se mit au nombre des concurrens , et prétendit que le royaume de Portugal appartenait au saint-siége , faute d'héritiers en ligne directe ; par la raison , disait-il , qu'*Alexandre III* avait autrefois créé roi le comte *Alfonse* qui s'était reconnu feudataire de Rome : c'était une étrange raison. Ce pape *Grégoire XIII*, *Buoncompagno*, avait le dessein ou plutôt l'idée vague de donner un royaume à *Buoncompagno*, son bâtard, en faveur duquel il ne voulait pas démembrer l'Etat ecclésiastique, comme avaient fait plusieurs de ses prédécesseurs. Il avait d'abord espéré que son fils aurait le royaume d'Irlande, parce que *Philippe II* fomentait des troubles dans cette île, ainsi qu'*Elisabeth* attifait le feu allumé dans les Pays-Bas. L'Irlande, ayant encore été donnée par les papes, devait revenir à eux ou à leurs enfans, quand la souveraine d'Irlande était excommuniée. Cette idée ne réussit pas. Le pape obtint, à la vérité, de *Philippe* quelques vaisseaux et quelques espagnols, qui abordèrent en Irlande avec des italiens, sous le pavillon du saint-siége ; mais

ils furent passés au fil de l'épée, et les irlandais de leur parti périrent par la corde. *Grégoire XIII*, après cette entreprise si extravagante et si malheureuse, tourna ses vues du côté du Portugal; mais il avait affaire à *Philippe II*, qui avait plus de droits que lui, et plus de moyens de les soutenir.

Le vieux cardinal-roi ne régna que pour 1580. voir discuter juridiquement devant lui quel serait son héritier. Il mourut bientôt. Un chevalier de Malthe, *Antoine*, prieur de Crato, voulut succéder au roi-prêtre, qui était son oncle paternel; au lieu que *Philippe II* n'était neveu de *Henri* que du côté de sa mère. Le prieur passait pour bâtard, et se disait légitime. Ni le prieur ni le pape n'héritèrent. La branche de *Bragance*, qui semblait avoir des prétentions justes, eut alors ou la prudence ou la timidité de ne les pas faire valoir. Une armée de vingt mille hommes prouva le droit de *Philippe*; il ne fallait guère dans ce temps-là de plus grandes armées. Le prieur, qui ne pouvait résister par lui-même, eut en vain recours à l'appui du grand-seigneur. Il ne manquait à toutes ces bizarreries que de voir le pape implorer aussi le Turc, pour être roi de Portugal.

Philippe ne faisait jamais la guerre par lui-même : il conquit de son cabinet le Portugal. Le vieux duc d'*Albe*, exilé depuis deux ans,

après ses longs services , rappelé comme un dogue enchaîné qu'on lâche encore pour aller à la chasse , termina sa carrière de sang en battant deux fois la petite armée du roi-prieur qui , abandonné de tout le monde , erra longtemps dans sa patrie.

Philippe alors vint se faire couronner à Lisbonne , et promit quatre-vingts mille ducats à qui livrerait dom *Antoine*. Les proscriptions étaient les armes à son usage.

1581. Le prieur de Crato se réfugia d'abord en Angleterre avec quelques compagnons de son infortune , qui manquant de tout , et délabrés comme lui , le servaient à genoux. Cet usage , établi par les empereurs allemands qui succédèrent à la race de *Charlemagne* , fut reçu en Espagne quand *Alfonse X* , roi de Castille , eût été élu empereur , au treizième siècle. Les rois d'Angleterre ont suivi cet exemple qui semble contredire la fière liberté de la nation. Les rois de France l'ont dédaigné , et se sont contentés du pouvoir réel. En Pologne , les rois ont été servis ainsi dans des jours de cérémonie , et n'en sont pas plus absolus.

Elisabeth n'était pas en état de faire la guerre pour le prieur de Crato : ennemie implacable , mais non déclarée , de *Philippe* , elle mettait toute son application à lui résister , à lui susciter secrètement des ennemis ; et ne pouvant

se soutenir en Angleterre que par l'affection du peuple, ne pouvant conserver cette affection qu'en ne demandant point de nouveaux subsides, elle n'était pas en état de porter la guerre en Espagne.

Dom *Antoine* s'adresse à la France. Le conseil de *Henri III* était avec *Philippe* dans les mêmes termes de jalousie et de crainte que le conseil d'Angleterre. Il n'y avait point de guerre déclarée, mais une ancienne inimitié, une envie mutuelle de se nuire; et *Henri III* fut toujours embarrassé entre les huguenots qui faisaient un état dans l'Etat, et *Philippe* qui voulut en faire un autre en offrant toujours aux catholiques sa protection dangereuse.

Catherine de Médicis avait des prétentions sur le Portugal presque aussi chimériques que celles du pape. Dom *Antoine*, en flattant ces prétentions, en promettant une partie du royaume qu'il ne pouvait recouvrer, et au moins les îles Açores où il avait un grand parti, obtint, par le crédit de *Catherine*, un secours considérable. On lui donna soixante petits vaisseaux, et environ six mille hommes pour la plupart huguenots, qu'on était bien aise d'employer au loin, et qui l'étaient encore davantage d'aller combattre des espagnols. Les Français, et sur-tout les calvinistes, cherchaient par-tout la guerre. Ils suivaient alors en foule

La France
donne des
secours au
prieur.

Flotte
française.
1583.

le duc d'*Anjou*, pour l'établir en Flandre. Ils s'embarquèrent avec alégresse, pour tenter de rétablir dom *Antoine* en Portugal. On s'empara d'abord d'une des îles ; mais bientôt la flotte d'Espagne parut : elle était supérieure en tout à celle des Français, par la grandeur des vaisseaux, par le nombre des troupes. Il y avait douze galères à rames qui accompagnaient cinquante galions ; c'est la première fois qu'on vit des galères sur l'Océan, et il était bien étonnant qu'on les eût conduites jusqu'à six cents lieues dans ces mers nouvelles. Lorsque *Louis XIV*, long-temps après, fit passer quelques galères dans l'Océan, cette entreprise passa pour la première de cette espèce, et ne l'était pourtant pas ; mais elle était plus périlleuse que celle de *Philippe II*, parce que l'Océan britannique est plus orageux que l'atlantique.

Et les prisonniers français pendus, car ils étaient huguenots.

Cette bataille navale fut la première qui se donna dans cette partie du monde. Les Espagnols vainquirent et abusèrent de leur victoire. Le marquis de *Santa-Cruz*, général de la flotte de *Philippe*, fit mourir presque tous les prisonniers français par la main du bourreau, sous prétexte que la guerre n'étant point déclarée entre l'Espagne et la France, il devait les traiter comme des pirates. Dom *Antoine*, heureux d'échapper par la fuite, alla se faire servir à genoux en France, et mourir dans la pauvreté.

Philippe alors se voit maître non-seulement du Portugal, mais de tous les grands établissemens que sa nation avait faits dans les Indes. Il étendait sa domination au bout de l'Amérique et de l'Asie, et ne pouvait prévaloir contre la Hollande.

Une ambassade de quatre rois du Japon ^{1584.} sembla mettre alors le comble à cette grandeur ^{Ambassadeur de du Japon.} suprême qui le faisait regarder comme le premier monarque de l'Europe. La religion chrétienne faisait au Japon de grands progrès; et les Espagnols pouvaient se flatter d'y établir leur puissance, comme leur religion.

Philippe avait dans la chrétienté le pape, fuzerain de son royaume de Naples, à ménager; la France à tenir toujours divisée, en quoi il réussissait par le moyen de la ligue et par ses trésors; la Hollande à réduire, et surtout l'Angleterre à troubler. Il faisait mouvoir à la fois tous ces ressorts, et il parut bientôt par l'armement de sa flotte, nommée l'*invincible*, que son but était de conquérir l'Angleterre plutôt que de l'inquiéter. ^{Préparatifs pour envahir l'Angleterre.}

La reine *Elisabeth* lui fournissait assez de raisons; elle soutenait hautement les confédérés des Pays-Bas. *François Drack*, alors simple armateur, avait pillé plusieurs possessions espagnoles dans l'Amérique, traversé le détroit de Magellan, et était revenu à Londres, en

1580 , chargé de dépouilles , après avoir fait le tour du monde. Un prétexte plus considérable que ces raisons était la captivité de *Marie Stuart* , reine d'Ecosse , retenue depuis dix-huit ans prisonnière contre le droit des gens. Elle avait pour elle tous les catholiques de l'île. Elle avait un droit très-apparent sur l'Angleterre , droit qu'elle tirait de *Henri VII* , par une naissance dont la légitimité n'était pas contestée comme celle d'*Elisabeth*. *Philippe* pouvait faire valoir pour lui-même le vain titre de roi d'Angleterre qu'il avait porté : et enfin l'entreprise de délivrer la reine *Marie* mettait nécessairement le pape et tous les catholiques de l'Europe dans ses intérêts.

CHAPITRE CLXVI.

De l'invasion de l'Angleterre , projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de dom Carlos , &c.

DANS ce dessein , *Philippe* prépare cette flotte prodigieuse qui devait être secondée par un autre armement en Flandre , et par la révolte des catholiques en Angleterre. Ce fut ce qui
1587. perdit la reine *Marie Stuart* , et la conduisit sur

un échafaud au lieu de la délivrer. Il ne restait plus à *Philippe* qu'à la venger, en prenant l'Angleterre pour lui-même ; après quoi il voyait la Hollande soumise et punie.

Il avait fallu l'or du Pérou pour faire tous ces préparatifs. La flotte *invincible* part du port de Lisbonne, forte de cent cinquante gros vaisseaux, de vingt mille soldats, de près de trois mille canons, de près de sept mille hommes d'équipage, qui pouvaient combattre dans l'occasion. Une armée de trente mille combattans, assemblée en Flandre par le duc de *Parme*, n'attend que le moment de passer en Angleterre sur des barques de transport déjà prêtes, et de se joindre aux soldats que portait la flotte de *Philippe*. Les vaisseaux anglais, beaucoup plus petits que ceux des Espagnols, ne devaient pas résister au choc de ces citadelles mouvantes, dont quelques-unes avaient leurs œuvres vives de trois pieds d'épaisseur, impénétrables au canon. Cependant rien de cette entreprise si bien concertée ne réussit. Bientôt cent vaisseaux anglais, quoique petits, arrêtent cette flotte formidable ; ils prennent quelques bâtimens espagnols ; ils dispersent le reste avec huit brulots. La tempête seconde ensuite les Anglais. L'*invincible* est prête d'échouer sur les côtes de Zélande. L'armée du duc de *Parme*, qui ne pouvait se

3 juin
1588.

mettre en mer qu'à la faveur de la flotte espagnole, demeure inutile. Les vaisseaux de *Philippe*, vaincus par les Anglais et par les vents, se retirent aux mers du Nord ; quelques-uns avaient échoué sur les côtes de Zélande, d'autres sont fracassés vers les rochers des îles Orcades, et sur les côtes d'Ecosse ; d'autres sont naufrage en Irlande. Les payfans y massacrerent les soldats et les matelots échappés à la fureur de la mer ; et le vice-roi d'Irlande eut la barbarie de faire pendre ce qui en restait. Enfin il ne revint en Espagne que cinquante vaisseaux ; et d'environ trente mille hommes que la flotte avait portés, les naufrages, le canon et le fer des Anglais, les blessures et les maladies n'en laissèrent pas rentrer six mille dans leur patrie.

Il règne encore en Angleterre un singulier préjugé sur cette flotte invincible. Il n'y a guère de négociant qui ne répète souvent à ses apprentis que ce fut un marchand, nommé *Gresham*, qui sauva la patrie, en retardant l'équipement de la flotte d'Espagne, et en accélérant celui de la flotte anglaise. Voici, dit-on, comment il s'y prit. Le ministère espagnol envoyait des lettres de change à Gènes, pour payer les armemens des ports d'Italie : *Gresham*, qui était le plus fort marchand d'Angleterre tira en même temps sur Gènes,

et menaça ses correspondans de ne plus jamais traiter avec eux , s'ils préféreraient le papier des Espagnols au sien. Les Génois ne balancèrent pas entre un marchand anglais et un simple roi d'Espagne. Le marchand tira tout l'argent de Gènes ; il n'en resta plus pour *Philippe II*, et son armement resta six mois suspendu. Ce conte ridicule est répété dans vingt volumes : on l'a même débité publiquement sur les théâtres de Londres : mais les historiens sensés ne se sont jamais déshonorés par cette fable absurde. Chaque peuple a ses contes inventés par l'amour propre ; il serait heureux que le genre humain n'eût jamais été bercé de contes plus absurdes et plus dangereux.

La florissante armée de trente mille hommes qu'avait le duc de Parme ne servit pas plus à subjuguier la Hollande que la flotte invincible n'avait servi à conquérir l'Angleterre. La Hollande , qui se défendait si aisément par ses canaux , par ses digues , par ses étroites chauffées , encore plus par un peuple idolâtre de sa liberté , et devenu tout guerrier sous les princes d'Orange , aurait pu tenir contre une armée plus formidable.

Il n'y avait que *Philippe II* qui pût être encore redoutable après un si grand désastre. L'Amérique et l'Asie lui prodiguaient de quoi faire trembler ses voisins ; et ayant manqué

l'Angleterre , il fut sur le point de faire de la France une de ses provinces.

Malgré
cette per-
te Philippe
II est sur
le point
de subju-
guer la
France.

Dans le temps même qu'il conquérait le Portugal , qu'il soutenait la guerre en Flandre , et qu'il attaquait l'Angleterre , il animait en France cette ligue nommée *sainte* , qui renversait le trône , et qui déchirait l'Etat ; et mettant encore lui-même la division dans cette ligue qu'il protégeait , il fut prêt trois fois d'être reconnu souverain de la France , sous le nom de *protecteur* , avec le pouvoir de conférer toutes les charges. L'infante *Eugénie* , sa fille , devait être reine sous ses ordres , et porter en dot la couronne de France à son époux. Cette proposition fut faite par la faction des seize , dès l'an 1589 , après l'affassinat de *Henri III*. Le duc de *Mayenne* , chef de la ligue , ne put éluder cette proposition qu'en disant que la ligue ayant été formée par la religion , le titre de *protecteur de la France* ne pouvait appartenir qu'au pape. L'ambassadeur de *Philippe* , en France , poussa très-loin cette négociation avant la tenue des états de Paris , en 1593. On délibéra long-temps sur les moyens d'abolir la loi salique , et enfin l'infante fut proposée pour reine aux états de Paris.

Philippe accoutumait insensiblement les Français à dépendre de lui ; car d'un côté il envoyait à la ligue assez de secours pour

l'empêcher de succomber, mais non assez pour la rendre indépendante; de l'autre il armait son gendre, *Charles-Emmanuel de Savoie*, contre la France. Il lui entretenait des troupes; il l'aidait à se faire reconnaître *protecteur* par le parlement de Provence, afin que la France, appriivoisée par cet exemple, reconnût *Philippe* pour *protecteur* de tout le royaume. Il était vraisemblable que la France y serait forcée. L'ambassadeur d'Espagne régnait en effet dans Paris en prodiguant les pensions. La forbonne et tous les ordres religieux étaient dans son parti. Son projet n'était point de conquérir la France, comme le Portugal, mais de forcer la France à le prier de la gouverner.

Le duc de Savoie reconnu protecteur par le parlement de Provence.

Progrès de Philippe en France.

C'est dans ce dessein qu'il envoie du fond des Pays Bas *Alexandre Farnèse* au secours de Paris, pressé par les armes victorieuses de *Henri IV*; et c'est dans ce dessein qu'il le rappelle, après que *Farnèse* a délivré par ses savantes marches, sans coup férir, la capitale du royaume. Ensuite lorsque *Henri IV* assiége Rouen, il renvoie encore le même duc de Parme faire lever le siège.

1590.

C'était une chose bien admirable, lorsque *Philippe* était assez puissant pour décider ainsi du destin de la guerre en France, que le prince d'Orange, *Maurice*, et les Hollandais le fussent assez pour s'y opposer, et pour envoyer

1591.

des secours à *Henri IV* ; eux qui, dix ans auparavant, n'étaient regardés en Espagne que comme des féditieux obscurs, incapables d'échapper au supplice. Ils envoyèrent trois mille hommes au roi de France ; mais le duc de Parme n'en délivra pas moins la ville de Rouen, comme il avait délivré celle de Paris.

Sa politique avec la France.

Alors *Philippe* le rappelle encore, et toujours donnant et retirant ses secours à la ligue, toujours se rendant nécessaire, il tend ses filets de tous côtés sur les frontières et dans le cœur du royaume, pour faire tomber ce pays divisé dans le piège inévitable de sa domination. Il était déjà établi dans une grande partie de la Bretagne par la force des armes. Son gendre, le duc de Savoie, l'était dans la Provence et dans une partie du Dauphiné. Le chemin était toujours ouvert pour les armées espagnoles d'Arras à Paris, et de Fontarabie à la Loire. *Philippe* était si persuadé que la France ne pouvait lui échapper, que dans ses entretiens avec le président *Jeannin*, envoyé du duc de Mayenne, il lui disait toujours : *Ma ville de Paris, ma ville d'Orléans, ma ville de Rouen.*

Le masque de la religion la plus forte de ses armes.

La cour de Rome, qui le craignait, était pourtant obligée de le seconder ; et les armes de la religion combattaient sans cesse pour lui. Il ne lui en coûtait que l'affectation d'un grand zèle. Ce voile de zèle pour la religion catholique

catholique était encore le prétexte de la destruction de Genève, à laquelle il travaillait dans le même temps. Il fit marcher, dès l'an 1589, une armée aux ordres de *Charles-Emmanuel* duc de Savoie, son gendre, pour réduire Genève et les pays circonvoisins : mais des peuples pauvres, élevés au-dessus d'eux-mêmes par l'amour de la liberté, furent toujours l'écueil de ce riche et puissant monarque. Les Gênois, aidés des seuls cantons de Zurich et de Berne, et de trois cents soldats de *Henri IV*, se soutinrent contre les tréfors du beau-père, et contre les armes du gendre. Ces mêmes Gênois délivrèrent leur ville, en 1602, des mains de ce même duc de Savoie, qui l'avait surprise par escalade en pleine paix, et qui déjà la mettait au pillage. Ils eurent même la hardiesse de punir cette entreprise d'un souverain comme un brigandage, et de faire pendre treize officiers qualifiés qui n'ayant pu être conquérans, furent traités comme des voleurs de nuit.

Genève
lui résiste.

Escalade
de Genève.

Philippe, sans sortir de son cabinet, soutenait donc sans cesse la guerre à la fois dans les Pays-Bas contre le prince *Maurice*, dans presque toutes les provinces de France, contre *Henri IV*, à Genève et dans la Suisse, et sur mer contre les Anglais et les Hollandais. Quel fut le fruit de toutes ces vastes entreprises ;

qui tinrent si long-temps l'Europe en alarmes ?

Henri IV, en allant à la messe, lui fit perdre

1593. la France en un quart-d'heure. Les Anglais
 Il échoue aguerris sur mer par lui-même, et devenus
 en fin dans aussi bons marins que les Espagnols, ravagè-
 toutes ses rent ses possessions en Amérique. Le comte
 entrepri- d'*Essex* brûla ses galions et sa ville de Cadix.
 ses.

1596. Enfin, après avoir encore désolé la France,
 après qu'Amiens eut été pris par surprise, et
 repris par la valeur de *Henri IV*, *Philippe* fut
 obligé de conclure la paix de Vervins, et de
 reconnaître pour roi de France celui qu'il
 n'avait jamais nommé que le prince de Béarn.

2 mai Il faut observer sur-tout que dans cette
 1598. paix il rendit à la France la ville de Calais,
 Paix de que l'archiduc *Albert*, gouverneur des Pays-
 Vervins. Bas, avait prise pendant les malheurs de la
 France, et qu'on ne fit nulle mention des
 droits prétendus par *Elisabeth* dans le traité;
 elle n'eut ni cette ville, ni les huit cents mille
 écus qu'on lui devait par le traité de Cateau-
 Cambresis.

Le pouvoir de *Philippe* fut alors comme un
 grand fleuve rentré dans son lit, après avoir
 inondé au loin les campagnes. *Philippe* resta
 le premier potentat de l'Europe. *Elisabeth*, et
 sur-tout *Henri IV*, avaient une gloire person-
 nelle : mais *Philippe* conserva jusqu'au dernier
 moment ce grand ascendant que lui donnait

l'immensité de ses pays et de ses trésors. Trois mille millions de nos livres que lui coûtèrent sa cruauté despotique dans les Pays-Bas, et son ambition en France, ne l'appauvrirent point. L'Amérique et les Indes orientales furent toujours inépuisables pour lui. Il arriva seulement que ses trésors enrichirent l'Europe malgré son intention. Ce que ses intrigues prodiguèrent en Angleterre, en France, en Italie, ce que ses armemens lui coûtèrent dans les Pays-Bas, ayant augmenté les richesses des peuples qu'il voulait subjuguier, le prix des denrées doubla presque par-tout, et l'Europe s'enrichit du mal qu'il avait voulu lui faire.

Il avait environ trente millions de ducats d'or de revenu, sans être obligé de mettre de nouveaux impôts sur ses peuples. C'était plus que tous les monarques chrétiens ensemble. Il eut par-là de quoi marchander plus d'un royaume, mais non de quoi les conquérir. Le courage d'esprit d'*Elisabeth*, la valeur de *Henri IV*, et celle des princes d'Orange triomphèrent de ses trésors et de ses intrigues. Mais si on en excepte le sacagement de Cadix, l'Espagne fut de son temps toujours tranquille et toujours heureuse.

Ses revenus, ses dépenses.

Les Espagnols eurent une supériorité marquée sur les autres peuples : leur langue se parlait à Paris, à Vienne, à Milan, à Turin ;

leurs modes , leur manière de penser et d'écrire subjuguèrent les esprits des Italiens ; et depuis *Charles - Quint* jusqu'au commencement du règne de *Philippe III* , l'Espagne eut une considération que les autres peuples n'avaient point.

Dans le temps qu'il fesoit la paix avec la France , il donna les Pays-Bas et la Franche-Comté en dot à sa fille *Claire - Eugénie* , qu'il n'avait pu faire reine , et il les donna en fief reverfible à la couronne d'Espagne faute de postérité.

Sa mort. *Philippe* mourut bientôt après , à l'âge de
13 sept. foixante et onze ans , dans ce vaste palais de
1598. l'Escorial , qu'il avait fait vœu de bâtir en cas
que les généraux gagnassent la bataille de
Saint-Quentin : comme s'il importait à DIEU
que le connétable de *Montmorenci* ou *Philibert
de Savoie* gagnât la bataille , et comme si la
faveur céleste s'achetait par des bâtimens !

Sa réputation. La postérité a mis ce prince au rang des
plus puissans rois , mais non des plus grands.
On l'appela le *Démon du midi* , parce que du
fond de l'Espagne , qui est au midi de l'Europe ,
il troubla tous les autres Etats.

Si après l'avoir considéré sur le théâtre du
gouvernement , on l'observe dans le particu-
lier , on voit en lui un maître dur et déhant , un
amant , un mari cruel , et un père impitoyable.

Un grand événement de sa vie domestique, qui exerce encore aujourd'hui la curiosité du monde, est la mort de son fils dom *Carlos*. Personne ne fait comment mourut ce prince; son corps, qui est dans les tombes de l'Escorial, y est séparé de sa tête : on prétend que cette tête n'est séparée que parce que la caisse de plomb qui renferme le corps est en effet trop petite. C'est une allégation bien faible. Il était aisé de faire un cercueil plus long. Il est plus vraisemblable que *Philippe* fit trancher la tête de son fils. On a imprimé dans la vie du czar *Pierre I* que, lorsqu'il voulut condamner son fils à la mort, il fit venir d'Espagne les actes du procès de dom *Carlos*; mais ni ces actes ni la condamnation de ce prince n'existent. On ne connaît pas plus son crime que son genre de mort. Il n'est ni prouvé, ni vraisemblable que son père l'ait fait condamner par l'inquisition. Tout ce qu'on fait, c'est qu'en 1568, son père vint l'arrêter lui-même dans sa chambre, et qu'il écrivit à l'impératrice sa sœur, *qu'il n'avait jamais découvert dans le prince, son fils, aucun vice capital ni aucun crime déshonorant, et qu'il l'avait fait enfermer pour son bien et pour celui du royaume.* Il écrivit en même temps au pape *Pie V* tout le contraire : il lui dit dans sa lettre du 29 janvier 1568, *que dès sa plus tendre jeunesse la force d'un naturel*

Examen
de la mort
de dom
Carlos.

vicieux a étouffé dans dom Carlos toutes les instructions paternelles. Après ces lettres, par lesquelles *Philippe* rend compte de l'emprisonnement de son fils, on n'en voit point par lesquelles il se justifie de sa mort; et cela seul, joint aux bruits qui courent dans l'Europe, peut faire croire qu'en effet *Philippe* fut coupable d'un parricide. Son silence au milieu des rumeurs publiques justifiait encore ceux qui prétendaient que la cause de cette horrible aventure fut l'amour de dom *Carlos* pour *Elisabeth de France*, sa belle-mère, et l'inclination de cette reine pour ce jeune prince. Rien n'était plus vraisemblable : *Elisabeth* avait été élevée dans une cour galante et voluptueuse; *Philippe II* était plongé dans les intrigues des femmes; la galanterie était l'essence d'un espagnol. De tous côtés était l'exemple de l'infidélité. Il était naturel que dom *Carlos* et *Elisabeth*, à peu-près du même âge, eussent de l'amour l'un pour l'autre. La mort précipitée de la reine, qui suivit de près celle du prince, confirma ces soupçons.

Toute l'Europe crut que *Philippe* avait immolé sa femme et son fils à sa jalousie; et on le crut d'autant plus, que quelque temps après ce même esprit de jalousie le porta à vouloir faire périr par la main du bourreau le fameux *Antoine Pérès*, son rival auprès de la

princesse d'*Eboli*. Ce sont-là les accusations qu'on a vues intentées contre lui par le prince d'Orange, au tribunal du public. Il est bien étrange que *Philippe* n'y fît pas au moins répondre par les plumes vénales de son royaume, et que personne dans l'Europe ne réfutât le prince d'Orange. Ce ne sont pas-là des convictions entières, mais ce sont les présomptions les plus fortes; et l'histoire ne doit pas négliger de les rapporter comme telles; le jugement de la postérité étant le seul rempart qu'on ait contre la tyrannie heureuse.

CHAPITRE CLXVII.

Des Anglais, sous Edouard VI, Marie et Elisabeth.

LES Anglais n'eurent ni cette brillante prospérité des Espagnols, ni cette influence dans les autres cours, ni ce vaste pouvoir qui rendait l'Espagne si dangereuse; mais la mer et le négoce leur donnèrent une grandeur nouvelle. Ils connurent leur véritable élément, et cela seul les rendit plus heureux que toutes les possessions étrangères et les victoires de leurs anciens rois. Si ces rois avaient régné en France, l'Angleterre n'eût été qu'une province asservie. Ce peuple, qu'il fut si difficile

La mer a fait leur grandeur comme leur sûreté.

de former, qui fut conquis si aisément par des pirates danois et saxons, et par un duc de Normandie, n'avait été sous les *Edouard III* et les *Henri V* que l'instrument grossier de la grandeur passagère de ces monarques; il fut sous *Elisabeth* un peuple puissant, policé, industriel, laborieux, entreprenant. Les navigations des Espagnols avaient excité leur émulation; ils cherchèrent dans trois voyages consécutifs un passage au Japon et à la Chine par le Nord. *Drack* et *Candish* firent le tour du globe, en attaquant par-tout ces mêmes Espagnols, qui s'étendaient aux deux bouts du monde. Des sociétés qui n'avaient d'appui qu'elles-mêmes, trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier *Raleig*, sans aucun secours du gouvernement, jeta et affermit les fondemens des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale, en 1585. Ces entreprises formèrent bientôt la meilleure marine de l'Europe; il y parut bien lorsqu'ils mirent cent vaisseaux en mer contre la flotte invincible de *Philippe II*, et qu'ils allèrent ensuite insulter les côtes d'Espagne, détruire ses navires, et brûler Cadix; et qu'enfin devenus plus formidables, ils battirent, en 1602, la première flotte que *Philippe III* eût mise en mer, et prirent dès lors une supériorité qu'ils ne perdirent presque jamais.

Grandes
entreprises.

Dès

Dès les premières années du règne d'*Elisabeth*, ils s'appliquèrent aux manufactures. Les Flamands, persécutés par *Philippe II*, vinrent peupler Londres, la rendre industrielle et l'enrichir. Londres, tranquille sous *Elisabeth*, cultiva même avec succès les beaux arts, qui sont la marque et le fruit de l'abondance. Les noms de *Spencer* et de *Shakespeare*, qui fleurirent de ce temps, sont parvenus aux autres nations. Londres s'agrandit, se polia, s'embellit; enfin la moitié de cette île de la Grande-Bretagne balança la grandeur espagnole. Les Anglais étaient le second peuple par leur industrie; et comme libres, ils étaient le premier. Il y avait déjà sous ce règne des compagnies de commerce établies pour le Levant et pour le Nord. On commençait en Angleterre à considérer la culture des terres comme le premier bien, tandis qu'en Espagne on commençait à négliger ce vrai bien pour des trésors de convention. Le commerce des trésors du nouveau monde enrichissait le roi d'Espagne: mais en Angleterre le négoce des denrées était utile aux citoyens. Un simple marchand de Londres, nommé *Gresham*, dont nous avons parlé, eut alors assez d'opulence et assez de générosité pour bâtir à ses dépens la bourse de Londres et un collège qui porte son nom.

Manufac-
tures.

Belles
fonda-
tions par
de simples
citoyens.

Plusieurs autres citoyens fondèrent des hôpitaux et des écoles : c'était-là le plus bel effet qu'eût produit la liberté. De simples particuliers faisaient ce que font aujourd'hui les rois, quand leur administration est heureuse.

Revenus
de la cou-
ronne.

Les revenus de la reine *Elisabeth* n'allaient guère au-delà de six cents mille livres sterling, et le nombre de ses sujets ne montait pas à beaucoup plus de quatre millions d'habitans. La seule Espagne alors en contenait une fois davantage. Cependant *Elisabeth* se défendit toujours avec succès, et eut la gloire d'aider à la fois *Henri IV* à conquérir son royaume, et les Hollandais à établir leur république.

Il faut remonter en peu de mots aux temps d'*Edouard VI* et de *Marie*, pour connaître la vie et le règne d'*Elisabeth*.

Echa-
faud très-
communs
à Lon-
dres.

Cette reine, née en 1533, fut déclarée au berceau héritière légitime du royaume d'Angleterre ; et peu de temps après déclarée bâtarde, quand sa mère, *Anne Boulen*, passa du trône à l'échafaud. Son père, qui finit sa vie en 1547, mourut en tyran, comme il avait vécu. De son lit de mort il ordonnait des supplices, mais toujours par l'organe des lois. Il fit condamner à mort le duc de *Norfolck* et son fils, sur ce seul prétexte que leur vaisselle était marquée aux armes d'Angleterre. Le père, à la vérité, obtint sa grâce, mais le fils fut

exécuté. Il faut avouer que , si les Anglais passent pour faire peu de cas de la vie , leur gouvernement les a traités selon leur goût. Le règne du jeune *Edouard VI*, fils de *Henri VIII* et de *Jeanne Seymour*, ne fut pas exempt de ces sanglantes tragédies. Son oncle, *Thomas Seymour*, amiral d'Angleterre, eut la tête tranchée , parce qu'il s'était brouillé avec *Edouard Seymour* son frère, duc de *Sommerfet*, protecteur du royaume; et bientôt après le duc de *Sommerfet* lui-même périt de la même mort. Ce règne d'*Edouard VI*, qui ne fut que de cinq ans, fut un temps de sédition et de troubles, pendant lequel la nation fut ou parut protestante. Il ne laissa la couronne ni à *Marie* ni à *Elisabeth*, ses sœurs, mais à *Jeanne Gray*, descendante de *Henri VII*, petite-fille de la veuve de *Louis XII* et de *Brandon*, simple gentilhomme créé duc de *Suffolck*. Cette *Jeanne Gray* était femme d'un lord *Gilfort*, et *Gilfort* était fils du duc de *Northumberland*, tout-puissant sous *Edouard VI*. Le testament d'*Edouard VI*, en donnant le trône à *Jeanne Gray*, ne lui prépara qu'un échafaud; elle fut proclamée à Londres; mais le parti et le droit de *Marie*, fille de *Henri VIII* et de *Catherine d'Aragon*, l'emportèrent; et la première chose que fit cette reine après avoir signé son contrat de mariage avec *Philippe*, ce fut

La reine,
Jeanne Gray, exécutée.

1553.
1554.

de faire condamner à mort sa rivale , princesse de dix-sept ans , pleine de grâces et d'innocence , qui n'avait d'autre crime que d'être nommée dans le testament d'*Edouard*. En vain elle se dépouilla de cette dignité fatale , qu'elle ne garda que neuf jours : elle fut conduite au supplice , ainsi que son mari , son père , et son beau-père. Ce fut la troisième reine en Angleterre , en moins de vingt années , qui mourut sur l'échafaud. La religion protestante dans laquelle elle était née fut la principale cause de sa mort. Les bourreaux dans cette révolution furent beaucoup plus employés que les soldats. Toutes ces cruautés s'exécutaient par acte du parlement. Il y a eu des temps sanguinaires chez tous les peuples ; mais chez le peuple anglais plus de têtes illustres ont été portées sur l'échafaud que dans tout le reste de l'Europe ensemble. Ce fut le caractère de cette nation de commettre des meurtres juridiquement. Les portes de Londres ont été infectées de crânes humains attachés aux murailles , comme les temples du Mexique.

CHAPITRE CLXVIII.

De la reine Elisabeth.

E LISABETH fut d'abord mise en prison par sa sœur, la reine *Marie*. Elle employa une prudence au-dessus de son âge, et une flatterie qui n'était pas dans son caractère, pour conserver sa vie. Cette princesse, qui refusa depuis *Philippe II*, quand elle fut reine, voulait alors épouser le comte de *Devonshire Courtenai*; et il paraît par les lettres qui restent d'elle qu'elle avait beaucoup d'inclination pour lui: un tel mariage n'eût point été extraordinaire; on voit que *Jeanne Gray* destinée au trône avait épousé le lord *Gilfort*. *Marie*, reine douairière de France avait passé du lit de *Louis XII* dans les bras du chevalier *Brandon*. Toute la maison royale d'Angleterre venait d'un simple gentilhomme, nommé *Tudor*, qui avait épousé la veuve de *Henri V*, fille du roi de France *Charles VI*; et en France, quand les rois n'étaient pas encore parvenus au degré de puissance qu'ils ont eu depuis, la veuve de *Louis le gros* ne fit aucune difficulté d'épouser *Matthieu de Montmorenci*.

Premières
leçons
données
par le mal-
heur.

Elisabeth dans sa prison, et dans l'état de persécution où elle vécut toujours sous *Marie*,

mit à profit sa disgrâce ; elle cultiva son esprit, apprit les langues et les sciences : mais de tous les arts où elle excella , celui de se ménager avec sa sœur , avec les catholiques et avec les protestans , de dissimuler et d'apprendre à régner , fut le plus grand.

1559. A peine proclamée reine , *Philippe II*, son beau-frère, la rechercha en mariage. Si elle l'eût épousé, la France et la Hollande couraient risque d'être accablées : mais elle haïssait la religion de *Philippe* , n'aimait pas sa personne, et voulait à la fois jouir de la vanité d'être aimée et du bonheur d'être indépendante. Mise en prison sous la reine sa sœur catholique , elle songea , dès qu'elle fut sur le trône , à rendre le royaume protestant. Elle se fit pourtant couronner par un évêque catholique , pour ne pas effaroucher d'abord les esprits. Je remarquerai qu'elle alla de Westminster à la tour de Londres dans un char suivi de cent autres. Ce n'est pas que les carrosses fussent alors en usage , ce n'était qu'un appareil passager.

Elle change de religion. Immédiatement après , elle convoqua un parlement qui établit la religion anglicane telle qu'elle est aujourd'hui , et qui donna au souverain la suprématie , les décimes et les annates.

Elle en est le chef. *Elisabeth* eut donc le titre de chef de la

religion anglicane. Beaucoup d'auteurs, et principalement les Italiens, ont trouvé cette dignité ridicule dans une femme; mais ils pouvaient considérer que cette femme régnait, qu'elle avait les droits attachés au trône par les lois du pays, qu'autrefois les souverains de toutes les nations connues avaient l'intendance des choses de la religion, que les empereurs romains furent souverains pontifes; que si aujourd'hui dans quelque pays l'Eglise gouverne l'Etat, il y en a beaucoup d'autres où l'Etat gouverne l'Eglise. Nous avons vu en Russie quatre souverainès de suite présider au synode qui tient lieu du patriarcat absolu. Une reine d'Angleterre qui nomme un archevêque de Cantorbéri, et qui lui prescrit des lois, n'est pas plus ridicule qu'une abbesse de Fontevraud qui nomme des prieurs et des curés, et qui leur donne sa bénédiction: en un mot chaque pays a ses usages.

Tous les princes doivent se souvenir, et les évêques ne doivent pas perdre la mémoire de la fameuse lettre de la reine *Elisabeth* à *Heaton*, évêque d'Ely.

PRÉSOMTUEUX PRÉLAT,

J'apprends que vous différez à conclure l'affaire dont vous êtes convenu; ignorez-vous donc que moi

qui vous ai élevé, je puis également vous faire rentrer dans le néant? Remplissez au plutôt votre engagement, ou je vous ferai descendre de votre siège.

Votre amie tant que vous mériterez que je le sois.

E L I S A B E T H .

Si les princes et les magistrats avaient toujours pu établir un gouvernement assez ferme pour être en droit d'écrire impunément de telles lettres, il n'y aurait jamais eu de sang versé pour les querelles de l'Empire et du sacerdoce. (1)

(1) Les troubles religieux, qui ont si long-temps déchiré l'Europe, ont pour première origine la faute que firent les premiers empereurs chrétiens de se mêler des affaires ecclésiastiques, à la sollicitation des prêtres qui, n'ayant pu sous les empereurs païens que diffamer ou calomnier leurs adversaires, espérèrent avoir sous ces nouveaux princes le plaisir de les punir. Soit mauvaise politique, soit vanité, soit superstition, on vit le féroce *Constantin*, non encore baptisé, paraître à la tête d'un concile. Ses successeurs suivirent son exemple, et les troubles qui ont depuis agité l'Europe furent la suite nécessaire de cette conduite. En effet, dès que l'on établit pour principe que les princes sont obligés en conscience de sévir contre ceux qui attaquent la religion, de statuer une peine quelle qu'elle soit contre la profession ouverte ou cachée, l'exercice public ou secret d'aucun culte, la maxime que les peuples ont le droit, et même sont dans l'obligation de s'armer contre un prince hérétique ou ennemi de la religion, en devient une conséquence nécessaire. Les droits des princes peuvent-ils balancer ceux de la Divinité même? la paix temporelle mérite-t-elle d'être achetée aux dépens de la foi? Il n'est pas question ici d'accorder à des particuliers le droit dangereux de se révolter; il existe un tribunal régulier

La religion anglicane conserva ce que les cérémonies romaines ont d'auguste , et ce que

qui prononce si le prince a mérité ou non de perdre ses droits ; ainsi les objections qu'on fait contre le droit de résistance soutenu par plusieurs publicistes , les restrictions qui rendent ce droit pour ainsi dire nul dans la pratique , ne peuvent s'appliquer à celui de se révolter contre un prince hérétique.

Je fais que les partisans de l'intolérance religieuse ont soutenu , suivant leurs intérêts , tantôt les maximes séditieuses , tantôt les maximes contraires. Mais entre deux opinions opposées soutenues suivant les circonstances par un même corps , celle qui s'accorde avec ses principes constants ne doit-elle pas être regardée comme sa vraie doctrine ? Cette proposition : Tout prince doit employer sa puissance pour détruire l'hérésie ; et celle-ci : Toute nation a droit de se soulever contre un prince hérétique , sont les conséquences d'un même principe. Il faut , si l'on veut raisonner juste , ou les admettre ou les rejeter ensemble. Tout ce qu'on a dit pour prouver que des prêtres intolérans peuvent être de bons citoyens se réduit à un pur verbiage : faire jurer à un prince d'exterminer les hérétiques , c'est lui faire jurer , en termes équivalens , qu'il se soumet à être dépouillé de son trône , si lui-même devient hérétique.

L'intérêt des princes a donc été , non de chercher à régler la religion , mais de séparer la religion de l'Etat , de laisser aux prêtres la libre disposition des sacremens , des censures , des fonctions ecclésiastiques ; mais de ne donner aucun effet civil à aucune de leurs décisions , de ne leur donner aucune influence sur les mariages , sur les actes qui constatent la mort ou la naissance , de ne point souffrir qu'ils interviennent dans aucun acte civil ou politique , et de juger les procès qui s'élèveraient entre eux et les citoyens pour des droits temporels relatifs à leurs fonctions , comme on déciderait les procès semblables qui s'élèveraient entre les membres d'une association libre , ou entre cette association et des particuliers. Si *Constantin* eût suivi cette politique , que de sang il eût épargné ! Dans tous les pays où le prince s'est mêlé de la religion , à moins que , comme celle de l'ancienne Rome , elle ne fût bornée à de pures cérémonies , l'Etat a été troublé , le prince exposé à tous les attentats du fanatisme ; et l'indifférence seule pour la religion a pu amener une paix durable.

le luthéranisme a d'austère. J'observe que de neuf mille quatre cents bénéficiers que contenait l'Angleterre, il n'y eut que quatorze évêques, cinquante chanoines et quatre-vingts curés qui, n'acceptant pas la réforme, restèrent catholiques, et perdirent leurs bénéfices. Quand on pense que la nation anglaise changea quatre fois de religion depuis *Henri VIII*, on s'étonne qu'un peuple si libre ait été si soumis, ou qu'un peuple qui a tant de fermeté ait eu tant d'inconstance. Les Anglais en cela ressemblèrent à ces cantons suisses qui attendirent de leurs magistrats la décision de ce qu'ils devaient croire. Un acte du parlement est tout pour les Anglais; ils aiment la loi, et on ne peut les conduire que par les lois d'un parlement qui prononce, ou qui semble prononcer par lui-même. (2)

(2) Ces mêmes anglais, si dociles sous la maison de *Tudor*, firent une guerre opiniâtre à *Charles I* par zèle de religion, ils chassèrent *Jacques II*, son fils, sur le simple soupçon qu'il songeait à rétablir la religion romaine; mais les circonstances avaient changé: *Henri VIII* éprouva peu de résistance, parce qu'il n'attaqua que la hiérarchie ecclésiastique dont les abus avaient révolté tous les peuples: sous *Edouard* la religion protestante devint aisément la dominante; elle avait fait des progrès rapides sous le règne de *Henri VIII*, malgré les persécutions; et Rome ne reconnaissant pour catholiques que ceux qui reconnaissaient son autorité, tous ceux qui avaient approuvé la révolution de *Henri VIII* se trouvèrent protestans sans le vouloir. Le règne de *Marie* fut court; elle étonna la nation par des supplices, mais elle ne la changea point; et il fut aisé à *Elisabeth* de rétablir le protestantisme. Enfin, lorsqu'à force de disputer on eut bien établi la distinction

Personne ne fut persécuté pour être catholique ; mais ceux qui voulurent troubler l'Etat par principe de conscience furent sévèrement punis. Les *Guises*, qui se servaient alors du prétexte de la religion pour établir leur pouvoir en France, ne manquèrent pas d'employer les mêmes armes pour mettre *Marie Stuart*, reine d'Ecosse, leur nièce, sur le trône d'Angleterre. Maîtres des finances et des armées de France, ils envoyaient des troupes et de l'argent en Ecosse, sous prétexte de secourir les Ecoffais catholiques contre les Ecoffais protestans. *Marie Stuart*, épouse de *François II*, roi de France, prenait hautement le titre de *reine d'Angleterre*, comme descendante de *Henri VII*. Tous les catholiques anglais, écoffais, irlandais, étaient pour elle. Le trône d'*Elisabeth* n'était pas encore affermi ; les intrigues de la religion pouvaient le renverser. *Elisabeth* dissipe ce premier orage ; elle envoie une armée au

Liberté
de conscience.

entre les différentes croyances, lorsque les persécutions eurent forcé les dissidens à se réunir en sectes bien distinctes, tout changement de religion devint plus difficile en Angleterre qu'ailleurs ; elle n'eut la paix qu'après que la tolérance de toutes les communions chrétiennes fut bien établie ; et même tant que les lois pénales contre les catholiques subsisteront, tant que l'entrée du parlement restera fermée aux non-conformistes, cette paix ne sera fondée que sur l'indifférence pour la religion : indifférence qui est moins grande en Angleterre que dans aucun autre pays. En 1780, les compatriotes de *Locke* et de *Newton* ont donné à l'Europe étonnée le spectacle d'un incendie allumé au nom de DIEU.

secours des protestans d'Ecoffe, et force la régente d'Ecoffe, mère de *Marie Stuart*, à recevoir la loi par un traité, et à renvoyer les troupes de France dans vingt jours.

François II meurt ; elle oblige *Marie Stuart*, sa veuve, à renoncer au titre de *reine d'Angleterre*. Ses intrigues encouragent les Etats d'Edimbourg à établir la réforme en Ecoffe ; par-là elle s'attache un pays dont elle avait tout à craindre.

Philippe II
veut la dé-
trôner.

À peine est-elle libre de ces inquiétudes que *Philippe II* lui donne de plus grandes alarmes. *Philippe* était indispensablement dans ses intérêts, quand *Marie Stuart*, héritière d'*Elisabeth*, pouvait espérer de réunir sur une même tête les couronnes de France, d'Angleterre et d'Ecoffe. Mais *François II* étant mort, et sa veuve retournée en Ecoffe sans appui, *Philippe* n'ayant que les protestans à craindre, devint l'implacable ennemi d'*Elisabeth*.

Il soulève en secret l'Irlande contre elle, et elle réprime toujours les Irlandais. Il envoie cette flotte invincible pour la détrôner, et elle la dissipe. Il soutient en France cette ligue catholique si funeste à la maison royale, et elle protège le parti opposé. La république de Hollande est pressée par les armes espagnoles ; elle l'empêche de succomber. Autrefois

les rois d'Angleterre dépeuplaient leurs Etats pour se mettre en possession du trône de France : mais les intérêts et les temps sont tellement changés qu'elle envoie des secours réitérés à *Henri IV* pour l'aider à conquérir son patrimoine. C'est avec ces secours que *Henri* assiégea enfin Paris, et que sans le duc de Parme, ou sans son extrême indulgence pour les assiégés, il eût mis la religion protestante sur le trône. C'était ce qu'*Elisabeth* avait extrêmement à cœur. On aime à voir ses soins réussir, à ne point perdre le fruit de ses dépenses. La haine contre la religion catholique s'était encore fortifiée dans son cœur depuis qu'elle avait été excommuniée par *Pie V* et par *Sixte-Quint* ; ces deux papes l'avaient déclarée indigne et incapable de régner ; et plus *Philippe II* se déclarait le protecteur de cette religion, plus *Elisabeth* en était l'ennemie passionnée. Il n'y eut point de ministre protestant plus affligé qu'elle, quand elle apprit l'abjuration de *Henri IV*. Sa lettre à ce monarque est bien remarquable : *Vous m'offrez votre amitié comme à votre sœur ; je sais que je l'ai méritée, et certes à un grand prix ; je ne m'en repentirais pas si vous n'aviez pas changé de père. Je ne peux plus être votre sœur de père ; car j'aimerai toujours plus chèrement celui qui m'est propre que celui qui vous a adopté.* Ce billet fait voir en même

Belle
lettre à
Henri IV.

temps son cœur, son esprit et l'énergie avec laquelle elle s'exprimait dans une langue étrangère.

Jésuites
pendus.

1581.

Malgré cette haine contre la religion romaine, il est sûr qu'elle ne fut point sanguinaire avec les catholiques de son royaume, comme *Marie* l'avait été avec les protestans. Il est vrai que le jésuite *Créton*, le jésuite *Campion* et d'autres furent pendus, dans le temps même que le duc d'*Anjou*, frère de *Henri III*, préparait tout à Londres pour son mariage avec la reine, lequel ne se fit point; mais ces jésuites furent unanimement condamnés pour des conspirations et des séditions dont ils furent accusés: l'arrêt fut donné sur les dépositions des témoins. Il se peut que ces victimes fussent innocentes; mais aussi la reine était innocente de leur mort, puisque les lois seules avaient agi: nous n'avons d'ailleurs nulle preuve de leur innocence: et les preuves juridiques de leurs crimes subsistent dans les archives de l'Angleterre.

Comte
d'*Essex*.

Plusieurs personnes en France s'imaginent encore qu'*Elisabeth* ne fit périr le comte d'*Essex* que par une jalousie de femme; elles le croient sur la foi d'une tragédie et d'un roman. Mais quiconque a un peu lu sait que la reine avait alors soixante et huit ans, que le comte d'*Essex* fut coupable d'une révolte

ouverte, fondée sur le déclin même de l'âge de la reine, et sur l'espérance de profiter du déclin de sa puissance; qu'il fut enfin condamné par ses pairs, lui et ses complices.

La justice, plus exactement rendue sous le règne d'*Elisabeth* que sous aucun de ses prédécesseurs, fut un des fermes appuis de son administration. Les finances ne furent employées qu'à défendre l'Etat.

Elle eut des favoris, et n'en enrichit aucun aux dépens de la patrie. Son peuple fut son premier favori, non qu'elle l'aimât en effet; mais elle sentait que sa sûreté et sa gloire dépendaient de le traiter comme si elle l'eût aimé.

Elisabeth aurait joui de cette gloire sans tache si elle n'eût pas fouillé un si beau règne par l'assassinat de *Marie Stuart*, qu'elle osa commettre avec le glaive de la justice.

CHAPITRE CLXIX.

De la reine Marie Stuart.

IL est difficile de savoir la vérité toute entière dans une querelle de particuliers; combien plus dans une querelle de têtes couronnées, lorsque tant de ressorts secrets sont employés, lorsque les deux partis font valoir également

la vérité et le mensonge ? Les auteurs contemporains sont alors suspects ; ils sont pour la plupart les avocats d'un parti , plutôt que les dépositaires de l'histoire. Je dois donc m'en tenir aux faits avérés dans les obscurités de cette grande et fatale aventure.

Toutes les rivalités étaient entre *Marie* et *Elisabeth* , rivalité de nation , de couronne , de religion ; celle de l'esprit , celle de la beauté. *Marie* bien moins puissante , moins maîtresse chez elle , moins ferme et moins politique , n'avait de supériorité sur *Elisabeth* que celle de ses agrémens , qui contribuèrent même à son malheur. La reine d'Ecosse encourageait la faction catholique en Angleterre ; et la reine d'Angleterre animait avec plus de succès la faction protestante en Ecosse. *Elisabeth* porta d'abord la supériorité de ses intrigues jusqu'à empêcher long-temps *Marie d'Ecosse* de se remarier à son choix.

1565. Cependant *Marie* , malgré les négociations de sa rivale , malgré les Etats d'Ecosse , composés de protestans , et malgré le comte de *Murray* , son frère naturel , qui était à leur tête , épouse *Henri Stuart* , comte d'*Arlai* , son parent , et catholique comme elle. *Elisabeth* alors excite sous main les seigneurs protestans sujets de *Marie* à prendre les armes : la reine d'Ecosse les poursuivit elle - même ,

et

et les contraignit de se retirer en Angleterre : jusque-là tout lui était favorable , et sa rivale était confondue.

La faiblesse du cœur de *Marie* commença tous ses malheurs. Un musicien italien , nommé *David Rizzio* , fut trop avant dans ses bonnes grâces. Il jouait bien des instrumens , et avait une voix de basse agréable : c'est d'ailleurs une preuve que déjà les Italiens avaient l'empire de la musique , et qu'ils étaient en possession d'exercer leur art dans les cours de l'Europe ; toute la musique de la reine d'Ecosse était italienne. Une preuve plus forte que les cours étrangères se servent de quiconque est en crédit , c'est que *David Rizzio* était pensionnaire du pape. Il contribua beaucoup au mariage de la reine , et ne servit pas moins ensuite à l'en dégoûter. *D'Arlai* , qui n'avait que le nom de roi , méprisé de sa femme , aigri et jaloux , entre par un escalier dérobé , suivi de quelques hommes armés , dans la chambre de sa femme , où elle soupait avec *Rizzio* , et une de ses favorites ; on renverse , la table , et on tue *Rizzio* aux yeux de la reine , qui se met en vain au - devant de lui : elle était enceinte de cinq mois ; la vue des épées nues et sanglantes fit sur elle une impression qui passa jusqu'au fruit qu'elle portait dans son flanc. Son fils *Jacques VI* , roi d'Ecosse et

Marie ,
amoureu-
se d'un
musicien
italien.

Le musi-
cien tué.

d'Angleterre , qui naquit quatre mois après cette aventure , trembla toute sa vie à la vue d'une épée nue , quelque effort qu'il fît pour surmonter cette disposition de ses organes : tant la nature a de force , et tant elle agit par des voies inconnues. (1)

Le mari
de la reine
assassiné
aussi.

La reine reprit bientôt son autorité , se raccommoda avec le comte de *Murray* , poursuivit les meurtriers du musicien , et prit un nouvel engagement avec un comte de *Bothuel*. Ces nouvelles amours produisirent la mort du roi son époux ; on prétend qu'il fut d'abord empoisonné , et que son tempérament eut la force de résister au poison : mais il est certain qu'il fut assassiné à Edimbourg , dans une maison isolée dont la reine avait retiré les plus précieux meubles. Dès que le coup fut fait , on fit sauter la maison avec de la poudre ; on enterra son corps auprès de celui de *Rizzio* dans le tombeau de la maison royale. Tous

(1) L'opinion que l'imagination des mères influe sur le fœtus a été long-temps admise , presque généralement ; les philosophes même se croyaient obligés de l'expliquer. L'impossibilité de cette influence n'est pas sans doute rigoureusement prouvée , mais c'est tout ce qu'on peut accorder ; et pour établir une opinion de ce genre , il faudrait une suite de faits bien constatés quant à leur existence , et tels qu'ils ne puissent être attribués au hasard ; et c'est ce qu'on est bien éloigné d'avoir. Les exemples qu'on cite sont bien plus propres à montrer le pouvoir de l'imagination sur nos jugemens , sur notre manière de voir , qu'à prouver le pouvoir de celle de la mère sur le fœtus.

les ordres de l'Etat , tout le peuple accusèrent *Bothuel* de l'affassinat ; et dans le temps même que la voix publique criait vengeance , *Marie* se fit enlever par cet assassin , qui avait encore les mains teintes du sang de son mari , et l'époufa publiquement. Ce qu'il y eut de singulier dans cette horreur , c'est que *Bothuel* avait alors une femme , et que , pour se séparer d'elle , il la força de l'accuser d'adultère , et fit prononcer un divorce par l'archevêque de Saint-André , selon les usages du pays.

Bothuel eut toute l'insolence qui suit les grands crimes. Il assembla les principaux seigneurs , et leur fit signer un écrit , par lequel il était dit expressément que la reine ne se pouvait dispenser de l'épouser , puisqu'il l'avait enlevée , et qu'il avait couché avec elle. Tous ces faits sont avérés ; les lettres de *Marie* à *Bothuel* ont été contestées ; mais elle portent un caractère de vérité auquel il est difficile de ne pas se rendre. Ces attentats soulevèrent l'Ecosse. *Marie* , abandonnée de son armée , fut obligée de se rendre aux confédérés. *Bothuel* s'enfuit dans les îles Orcades ; on obligea la reine de céder la couronne à son fils , et on lui permit de nommer un régent. Elle nomma le comte de *Murray* , son frère. Ce comte ne l'en accabla pas moins de reproches et d'injures : elle se sauva de sa

La reine
épouse
l'assassin.

prison. L'humeur dure et sévère de *Murray*
 1568. procurait à la reine un parti. Elle lève six mille hommes, mais elle est vaincue, et se réfugie sur les frontières d'Angleterre. *Elisabeth* la fit d'abord recevoir avec honneur dans Carlisle ; mais elle lui fit dire qu'étant accusée par la voix publique du meurtre du roi son époux, elle devait s'en justifier, et qu'elle serait protégée, si elle était innocente.

Elisabeth se rendit arbitre entre *Marie* et la régence d'Ecosse. Le régent vint lui-même jusqu'à Hamptoncourt, et se soumit à remettre entre les mains des commissaires anglais les
 1569. preuves qu'il avait contre sa sœur. Cette malheureuse princesse, d'un autre côté, retenue
Marie pri- dans Carlisle, accusa le comte de *Murray* lui-même d'être auteur de la mort de son mari, et recusa les commissaires anglais, à moins qu'on ne leur joignît les ambassadeurs de France et d'Espagne. Cependant la reine d'Angleterre fit continuer cette espèce de procès, et jouit du plaisir de voir flétrir sa rivale, sans vouloir rien prononcer. Elle n'était point juge de la reine d'Ecosse ; elle lui devait un asile, mais elle la fit transférer à Teutbury, qui fut pour elle une prison.

Ces désastres de la maison royale d'Ecosse retombaient sur la nation partagée en factions produites par l'anarchie. Le comte de *Murray*

fut assassiné par une faction qui se fortifiait du nom de *Marie*. Les assassins entrèrent à main armée en Angleterre , et firent quelques ravages sur la frontière.

Elisabeth envoya bientôt une armée punir ces brigands , et tenir l'Ecosse en respect. Elle fit élire pour régent le comte de *Lenox* , frère du roi assassiné. Il n'y a dans cette démarche que de la justice et de la grandeur ; mais en même temps on conspirait en Angleterre pour délivrer *Marie* de la prison où elle était retenue. Le pape *Pie V* faisait très-indiscrettement afficher dans Londres une bulle par laquelle il excommuniait *Elisabeth* , et déliait ses sujets du serment de fidélité ; c'est cet attentat si familier aux papes , si horrible et si absurde , qui ulcéra le cœur d'*Elisabeth*. On voulait secourir *Marie* , et on la perdait. Les deux reines négociaient ensemble ; mais l'une du haut du trône , et l'autre du fond d'une prison. Il ne paraît pas que *Marie* se conduisît avec la flexibilité qu'exigeait son malheur. L'Ecosse pendant ce temps - là ruisselait de sang. Les catholiques et les protestans faisaient la guerre civile. L'ambassadeur de France et l'archevêque de Saint-André furent faits prisonniers , et l'archevêque pendu sur la déposition de son propre confesseur , qui jura que le prélat s'était accusé à lui d'être complice du meurtre du roi.

1570.

1571.

Le grand malheur de la reine *Marie* fut d'avoir des amis dans sa disgrâce. Le duc de *Norfolck*, catholique, voulut l'épouser, comptant sur une révolution et sur le droit de *Marie* à la succession d'*Elisabeth*. Il se forma dans Londres des partis en sa faveur, très-faibles à la vérité, mais qui pouvaient être fortifiés des forces d'Espagne et des intrigues de Rome. Il en coûta la tête au duc de *Norfolck*.

1572. Les pairs le condamnèrent à mort, pour avoir demandé au roi d'Espagne et au pape des secours en faveur de *Marie*. Le sang du duc de *Norfolck* resserra les chaînes de cette princesse malheureuse. Une si longue infortune ne découragea point ses partisans à Londres, animés par les princes de *Guise*, par le saint-fiège, par les jésuites, et sur-tout par les Espagnols.

Le grand projet est de délivrer *Marie*, et de mettre sur le trône d'Angleterre la religion catholique avec elle. On conspira contre *Elisabeth*. *Philippe II* préparait déjà son invasion. La reine d'Angleterre alors, ayant fait mourir quatorze conjurés, fit juger *Marie*, son égale, comme si elle avait été sa sujette. Quarante-deux membres du parlement et cinq juges du royaume allèrent l'interroger dans sa prison à *Forteringai*; elle protesta, mais répondit. Jamais jugement ne fut plus incompetent,

et jamais procédure ne fut plus irrégulière. On lui représenta de simples copies de ses lettres et jamais les originaux. On fit valoir contre elle les témoignages de ses secrétaires, et on ne les lui confronta point. On prétendit la convaincre sur la déposition de trois conjurés qu'on avait fait mourir, et dont on aurait pu différer la mort pour les examiner avec elle. Enfin, quand on aurait procédé avec les formalités que l'équité exige pour le moindre des hommes, quand on aurait prouvé que *Marie* cherchait par-tout des secours et des vengeurs, on ne pouvait la déclarer criminelle. *Elisabeth* n'avait d'autre juridiction sur elle que celle du puissant sur le faible et sur le malheureux.

Enfin, après dix-huit ans de prison dans un pays qu'elle avait imprudemment choisi pour asile, *Marie* eut la tête tranchée dans une chambre de sa prison tendue de noir. *Elisabeth* sentait qu'elle faisait une action très-condamnabile, et elle la rendit encore plus odieuse, en voulant tromper le monde qu'elle ne trompa point, en affectant de plaindre celle qu'elle avait fait mourir, en prétendant qu'on avait passé ses ordres, et en faisant mettre en prison le secrétaire d'Etat, qui avait, disait-elle, fait exécuter trop tôt l'ordre signé par elle-même. L'Europe eut en horreur sa

Marie
exécutée,
le 28 fév.
1587.

cruauté et sa dissimulation. On estima son règne, mais on détesta son caractère. Ce qui condamna davantage *Elisabeth*, c'est qu'elle n'était point forcée à cette barbarie ; on pouvait même prétendre que la conservation de *Marie* lui était nécessaire , pour lui répondre des attentats de ses partisans.

Si cette action flétrit la mémoire d'*Elisabeth*, il y a une imbécillité fanatique à canoniser *Marie Stuart* comme une martyre de la religion : elle ne le fut que de son adultère, du meurtre de son mari , et de son imprudence : ses fautes et ses infortunes ressemblèrent parfaitement à celles de *Jeanne de Naples* ; toutes deux belles et spirituelles , entraînées dans le crime par faiblesse , toutes deux mises à mort par leurs parens. L'histoire ramène souvent les mêmes malheurs , les mêmes attentats , et le crime puni par le crime.

CHAPITRE CLXX.

*De la France , vers la fin du seizième siècle ,
sous François II.*

TANDIS que l'Espagne intimidait l'Europe par sa vaste puissance , et que l'Angleterre jouait le second rôle en lui résistant , la France
était

était déchirée, faible et prête d'être démembrée; elle était loin d'avoir en Europe de l'influence et du crédit. Les guerres civiles la rendirent dépendante de tous ses voisins. Ces temps de fureur, d'avilissement et de calamités, ont fourni plus de volumes que n'en contient toute l'histoire romaine. Quelles furent les causes de tant de malheurs? la religion, l'ambition, le défaut de bonnes lois, un mauvais gouvernement.

Henri II, par ses rigueurs contre les sectaires, et sur-tout par la condamnation du conseiller *Anne du Bourg*, exécuté après la mort du roi, par l'ordre des *Guise*, fit beaucoup plus de calvinistes en France qu'il n'y en avait en Suisse et à Genève. S'ils avaient paru dans un temps comme celui de *Louis XII*, où l'on faisait la guerre à la cour de Rome, on eût pu les favoriser; mais ils venaient précisément dans le temps que *Henri II* avait besoin du pape *Paul IV*, pour disputer Naples et Sicile à l'Espagne, et lorsque ces deux puissances s'unissaient avec le Turc, contre la maison d'Autriche. On crut donc devoir sacrifier les ennemis de l'Eglise aux intérêts de Rome. Le clergé puissant à la cour, craignant pour ses biens temporels, et pour son autorité, les poursuivit; la politique, l'intérêt, le zèle, concoururent à les exterminer. On pouvait les

Pourquoi la cour se déclare contre les réformateurs.

tolérer, comme *Elisabeth* en Angleterre toléra les catholiques ; on pouvait conserver de bons sujets, en leur laissant la liberté de conscience. Il eût importé peu à l'Etat qu'ils chantassent à leur manière, pourvu qu'ils eussent été soumis aux lois de l'Etat ; on les persécuta, et on en fit des rebelles.

La mort funeste de *Henri II* fut le signal de trente ans de guerres civiles. Un roi enfant, gouverné par des étrangers, des princes du sang et de grands officiers de la couronne, jaloux du crédit des *Guise*, commencèrent la subversion de la France.

Conspira-
tion
d'Amboi-
se.

La fameuse conspiration d'Amboise est la première qu'on connaisse en ce pays. Les ligues faites et rompues, les mouvemens passagers, les emportemens et le repentir, semblaient avoir fait jusqu'alors le caractère des Gaulois, qui pour avoir pris le nom de *Francs*, et ensuite de *Français*, n'avaient pas changé de mœurs. Mais il y eut dans cette conspiration une audace qui tenait de celle de *Catilina*, un manège, une profondeur et un secret qui la rendait semblable à celle des vèpres siciliennes et des *Pazzi* de Florence : le prince *Louis de Condé* en fut l'ame invisible, et conduisit cette entreprise avec tant de dextérité que quand toute la France fut qu'il en était le chef, personne ne put l'en convaincre.

Cette conspiration avait cela de particulier qu'elle pouvait paraître excusable , en ce qu'il s'agissait d'ôter le gouvernement à *François* , duc de *Guise* , et au cardinal de *Lorraine* , son frère , tous deux étrangers , qui tenaient le roi en tutelle , la nation en esclavage , et les princes du sang et les officiers de la couronne éloignés : elle était très - criminelle , en ce qu'elle attaquait les droits d'un roi majeur , maître par les lois de choisir les dépositaires de son autorité. Il n'a jamais été prouvé que dans ce complot on eût résolu de tuer les *Guise* ; mais comme ils auraient résisté , leur mort était infaillible. Cinq cents gentilshommes , tous bien accompagnés , et mille soldats déterminés , conduits par trente capitaines choisis , devaient se rendre , au jour marqué , du fond des provinces du royaume dans Amboise où était la cour. Les rois n'avaient point encore la nombreuse garde qui les entoure aujourd'hui. Le régiment des gardes ne fut formé que par *Charles IX*. Deux cents archers tout au plus accompagnaient *François II*. Les autres rois de l'Europe n'en avaient pas davantage. Le connétable de *Montmorenci* , revenant depuis dans Orléans , où les *Guise* avaient mis une garde nouvelle , à la mort de *François II* , chassa ces nouveaux soldats , et les menaça de les faire pendre comme des ennemis

Autrefois
tous les
rois de
l'Europe
n'avaient
qu'une
garde
très-mé-
diocre.

qui mettaient une barrière entre le roi et son peuple.

La simplicité des mœurs antiques était encore dans le palais des rois ; mais aussi ils étaient moins assurés contre une entreprise déterminée. Il était aisé de se saisir, dans la maison royale, des ministres, du roi même. Le succès semblait sûr. Le secret fut gardé par tous les conjurés pendant près de six mois. L'indiscrétion du chef, nommé *du Barri de la Renaudie*, qui s'ouvrit dans Paris à un avocat, fit découvrir la conjuration ; elle n'en fut pas moins exécutée ; les conjurés n'allèrent pas moins au rendez-vous ; leur opiniâtreté désempérée venait sur-tout du fanatisme de la religion. Ces gentilshommes étaient la plupart des calvinistes, qui se faisaient un devoir de venger leurs frères persécutés. Le prince *Louis de Condé* avait hautement embrassé cette secte, parce que le duc de *Guise* et le cardinal de *Lorraine* étaient catholiques. Une révolution dans l'Eglise et dans l'Etat devait être le fruit de cette entreprise.

1560. Les *Guise* eurent à peine le temps de faire venir des troupes. Il n'y avait pas alors quinze mille hommes enrégimentés dans tout le royaume ; mais on en rassembla bientôt assez pour exterminer les conjurés. Comme ils venaient par troupes séparées, ils furent

aisément défaits ; *du Barri de la Renaudie*, fut tué en combattant ; plusieurs moururent comme lui , les armes à la main. Ceux qui furent pris périrent dans les supplices , et pendant un mois entier on ne vit dans Amboise que des échafauds sanglans et des potences chargées de cadavres.

La conspiration découverte et punie , ne servit qu'à augmenter le pouvoir de ceux qu'on avait voulu détruire. *François de Guise* eut la puissance des anciens maires du palais , sous le nouveau titre de lieutenant général du royaume. Mais cette autorité même de *François de Guise* , l'ambition turbulente du cardinal en France révoltèrent contre eux tous les ordres du royaume , et produisirent de nouveaux troubles.

François de Guise a la puissance des maires du palais.

Les calvinistes toujours secrètement animés par le prince *Louis de Condé* , prirent les armes dans plusieurs provinces. Il fallait que les *Guise* fussent bien puissans et bien redoutables , puisque ni *Condé* , ni *Antoine* , roi de Navarre , son frère , père de *Henri IV* , ni le fameux amiral de *Coligni* , ni son frère d'*Andelot* , colonel général de l'infanterie , n'osaient encore se déclarer ouvertement. Le prince de *Condé* fut le premier chef de parti qui parut faire la guerre civile en homme timide. Il portait les coups , et retirait la main ; et

Procès fait au prince de Condé.

croyant toujours se ménager avec la cour qu'il voulait perdre, il eut l'imprudence de venir à Fontainebleau en courtifan, dans le temps qu'il eût dû être en soldat à la tête de son parti. Les *Guise* le font arrêter dans Orléans. On lui fait son procès par le conseil privé, et par des commissaires tirés du parlement, malgré les privilèges des princes du sang de n'être jugés que dans la cour des pairs, les chambres assemblées. Mais qu'est un privilège contre la force? qu'est un privilège dont il n'y avait d'exemple que dans la violation même qu'on en avait faite autrefois dans le procès criminel du duc d'*Alençon*?

1560. Le prince de *Condé* est condamné à perdre la tête. Le célèbre chancelier de l'*Hospital*, ce grand législateur dans un temps où on manquait de lois, et cet intrépide philosophe dans un temps d'enthousiasme et de fureurs, refusa de signer. Le comte de *Sancerre*, du conseil privé, suivit cet exemple courageux. Cependant on allait exécuter l'arrêt. Le prince de *Condé* allait finir par la main d'un bourreau, lorsque tout-à-coup le jeune *François II*, malade depuis long-temps, et infirme dès son enfance, meurt à l'âge de dix-sept ans, laissant à son frère *Charles*, qui n'en avait que dix, un royaume épuisé, et en proie aux factions.

Mort de
François II.

La mort de *François II* fut le salut du prince

de *Condé* ; on le fit bientôt sortir de prison , après avoir ménagé entre lui et les *Guise* , une réconciliation qui n'était , et ne pouvait être que le sceau de la haine et de la vengeance. On assemble les états à Orléans. Rien ne pouvait se faire sans les états dans de pareilles circonstances. La tutelle de *Charles IX* , et l'administration du royaume sont accordées par les états à *Catherine de Médicis* , mais non pas le nom de régente. Les états même ne lui donnèrent point le titre de *majesté* : il était Titre de majesté. nouveau pour les rois. Il y a encore beaucoup de lettres du *fire de Bourdeilles* , dans lesquelles on appelle *Henri III* , *votre altesse*.

C H A P I T R E C L X X I .

De la France. Minorité de Charles IX.

DANS toutes les minorités des souverains , Séparation de l'épée et de la robe. les anciennes constitutions d'un royaume reprennent toujours un peu de vigueur , du moins pour un temps , comme une famille assemblée après la mort du père. On tint à Orléans , et ensuite à Pontoise , des états généraux : ces états doivent être mémorables par la séparation éternelle qu'ils mirent entre l'épée et la robe. Cette distinction fut ignorée

dans l'empire romain jusqu'au temps de *Constantin*. Les magistrats savaient combattre, et les guerriers savaient juger. Les armes et les lois furent aussi dans les mêmes mains chez toutes les nations de l'Europe, jusque vers le quatorzième siècle. Peu à peu ces deux professions furent séparées en Espagne et en France; elles ne l'étaient pas absolument en France, quoique les parlemens ne fussent plus composés que d'hommes de robe longue. Il restait la juridiction de baillis d'épée, telle que dans plusieurs provinces allemandes, ou frontières de l'Allemagne. Les états d'Orléans convaincus que ces baillis de robe courte ne pouvaient guère s'astreindre à étudier les lois, leur ôtèrent l'administration de la justice, et la conférèrent à leurs seuls lieutenans de robe longue; ainsi ceux qui par leurs institutions avaient toujours été juges, cessèrent de l'être. (1)

(1) Ces fonctions n'ont pu être confondues que chez des peuples où les lois étaient simples, et qui n'avaient point de troupes réglées toujours subsistantes. Alors un même homme remplissait tour à tour toutes les fonctions de la société, comme chaque philosophe embrassait toute l'étendue des sciences, lorsque les détails de chacune étaient très-peu étendus. A Rome les fonctions de militaire et de magistrat commencèrent à se séparer long-temps avant la destruction de la république, quoique jamais elles n'aient appartenu à des ordres séparés. Un général était le juge suprême des provinces qu'il gouvernait; un jurisconsulte, devenu préteur ou proconsul, commandait les troupes de sa province: mais ce

Le chancelier de l'*Hospital* eut la principale part à ce changement. Il fut fait dans le temps de la plus grande faiblesse du royaume ; il a contribué depuis à la force du souverain , en divisant sans retour deux professions qui auraient pu , étant réunies , balancer l'autorité du ministère. On a cru depuis que la noblesse ne pouvait conserver le dépôt des lois. On n'a pas fait réflexion que la chambre haute d'Angleterre , qui compose la seule noblesse du royaume proprement dite , est une magistrature permanente , qui concourt à former les lois , et rend la justice. Quand on observe un changement dans la constitution d'un Etat , et qu'on voit des peuples voisins qui n'ont pas subi ces changemens dans les mêmes circonstances , il est évident que ces peuples ont eu un autre génie et d'autres mœurs.

Ces états généraux firent connaître combien l'administration du royaume était vicieuse. Le roi était endetté de quarante millions de livres. On manquait d'argent ; on en eut à

L'Etat
endetté,
et par
consé-
quent fai-
ble.

mélange n'avait lieu que pour les personnages de cet ordre ; les juriconsultes se formaient au barreau , et les guerriers dans les camps. Le mal n'est donc pas en France d'avoir séparé ces fonctions , mais d'avoir formé deux ordres de ceux qui les remplissent. Il serait ridicule que les militaires voulussent juger , comme il le ferait qu'un géomètre voulût enseigner la chimie ; mais toute distinction légale , toute exclusion en ce genre , est nuisible à la société.

peine. C'est-là le véritable principe du bouleversement de la France. Si *Catherine de Médicis* avait eu de quoi acheter des serviteurs, et de quoi payer une armée, les différens partis qui troublaient l'Etat auraient été contenus par l'autorité royale. La reine-mère se trouvait entre les catholiques et les protestans, les *Condé* et les *Guise*. Le connétable de *Montmorenci* avait une faction séparée. La division était dans la cour, dans Paris et dans les provinces. *Catherine de Médicis* ne pouvait guère que négocier au lieu de régner. Sa maxime de tout diviser, afin d'être maîtresse, augmenta le trouble et les malheurs. Elle commença par indiquer le colloque de Poissi entre les catholiques et les protestans ; ce qui était mettre l'ancienne religion en compromis, et donner un grand crédit aux calvinistes, en les faisant disputer contre ceux qui ne se croyaient faits que pour juger.

Colloque
de Poissi.

Dans le temps que *Théodore de Bèze*, et d'autres ministres, venaient à Poissi soutenir solennellement leur religion en présence de la reine, et d'une cour où l'on chantait publiquement les psaumes de *Marot*, arrivait en France le cardinal de *Ferrare*, légat du pape *Paul IV*. Mais comme il était petit-fils d'*Alexandre VI*, par sa mère, on eut plus de mépris pour sa naissance que de respect pour

sa place et pour son mérite ; les laquais insultèrent son porte-croix. On affichait devant lui des estampes de son grand-père, avec l'histoire des scandales et des crimes de sa vie. Ce légat amena avec lui le général des jésuites, *Lainz*, qui ne savait pas un mot de français, et qui disputait au colloque de Poissi en italien ; langue que *Catherine de Médicis* avait rendue familière à la cour, et qui influait alors beaucoup dans la langue française. Ce jésuite dans le colloque eut la hardiesse de dire à la reine qu'il ne lui appartenait pas de le convoquer, et qu'elle usurpait le droit du pape. Il disputait cependant dans cette assemblée qu'il réprouvait ; il dit en parlant de l'eucharistie, que DIEU était à la place du pain et du vin, comme un roi qui se fait lui-même son ambassadeur. Cette puérité fit rire. Son audace avec la reine excita l'indignation. Les petites choses nuisent quelquefois beaucoup, et dans la disposition des esprits tout servait à la cause de la religion nouvelle.

Le jésuite
Lainz se
fait mo-
quer de
lui au col-
loque.

Le résultat du colloque et des intrigues qui le suivirent, fut un édit, par lequel les protestans pouvaient avoir des prêches hors des villes ; et cet édit de pacification fut encore la source des guerres civiles. Le duc *François de Guise*, qui n'était plus lieutenant général du royaume, voulait toujours en être le

Janvier
1562.

Massacre
de Vaffi.

maître. Il était déjà lié avec le roi d'Espagne *Philippe II*, et se faisait regarder par le peuple comme le protecteur de la catholicité. Les seigneurs ne marchaient dans ce temps-là qu'avec un nombreux cortège : on ne voyageait point comme aujourd'hui dans une chaise de poste précédée de deux ou trois domestiques ; on était suivi de plus de cent chevaux ; c'était la seule magnificence. On couchait trois ou quatre dans le même lit, et on allait à la cour habiter une chambre où il n'y avait que des coffres pour meubles. Le duc de *Guise*, en passant auprès de Vaffi, sur les frontières de Champagne, trouva des calvinistes qui, jouissant du privilège de l'édit, chantaient paisiblement leurs psaumes dans une grange ; ses valets insultèrent ces malheureux ; ils en tuèrent environ soixante, blessèrent et dissipèrent le reste. Alors les protestans se soulèvent dans presque tout le royaume. Toute la France est partagée entre le prince de *Condé* et *François de Guise*. *Catherine de Médicis* flotte entre eux deux. Ce ne fut de tous côtés que massacres et pillages. Elle était alors dans Paris avec le roi, son fils ; elle s'y voit sans autorité ; elle écrit au prince de *Condé* de venir la délivrer. Cette lettre funeste était un ordre de continuer la guerre civile ; on ne la faisait qu'avec trop d'inhumanité :

chaque ville était devenue une place de guerre, et les rues des champs de bataille.

D'un côté étaient les *Guise*, réunis par 1562. bienfiance avec la faction du connétable de *Montmorenci*, maître de la personne du roi. De l'autre était le prince de *Condé* avec les *Coligni*. *Antoine*, roi de Navarre, premier prince du sang, faible et irrésolu, ne sachant de quelle religion ni de quel parti il était, jaloux du prince de *Condé*, son frère, et servant malgré lui le duc de *Guise* qu'il détestait, est traîné au siège de Rouen avec *Catherine de Médicis* elle-même : il est tué à ce siège, et il ne mérite d'être placé dans l'histoire que parce qu'il fut le père du grand *Henri IV*.

La guerre se fit toujours jusqu'à la paix de Vervins, comme dans les temps anarchiques de la décadence de la seconde race, et du commencement de la troisième. Très-peu de troupes réglées de part et d'autre, excepté quelques compagnies de gendarmes des principaux chefs : la solde n'était fondée que sur le pillage. Ce que la faction protestante pouvait amasser servait à faire venir des allemands pour achever la destruction du royaume. Le roi d'Espagne, de son côté, envoyait de petits secours aux catholiques, pour entretenir cet incendie dont il espérait profiter. C'est ainsi que treize enseignes

espagnols marchèrent au secours de Montluc dans la Saintonge. Ces temps furent, sans contredit, les plus funestes de la monarchie.

1562. La première bataille rangée qui se donna fut celle de Dreux. Ce n'était pas seulement français contre français : les Suisses faisaient la principale force de l'infanterie royale, les Allemands celle de l'armée protestante. Cette journée fut unique par la prise des deux généraux. *Montmorenci*, qui commandait l'armée royale en qualité de connétable, et le prince de *Condé*, furent tous deux prisonniers. *François de Guise*, lieutenant du connétable, gagna la bataille; et *Coligni*, lieutenant de *Condé*, sauva son armée. *Guise* fut alors au comble de sa gloire; toujours vainqueur partout où il s'était trouvé, et toujours réparant les malheurs du connétable, son rival en autorité, mais non pas en réputation. Il était l'idole des catholiques, et le maître de la cour; affable, généreux, et en tout sens le premier homme de l'Etat.

1563. Après sa victoire de Dreux, il alla faire le siège d'Orléans; il était prêt de prendre la ville, qui était le centre de la faction protestante, lorsqu'il fut assassiné. Le meurtre de ce grand homme fut le premier que le fanatisme fit commettre en France. Ces mêmes huguenots, qui sous *François I* et sous *Henri II*

n'avaient su que prier DIEU, et souffrir ce qu'ils appelaient *le martyre*, étaient devenus des enthousiastes furieux : ils ne lisaient plus l'Écriture que pour y chercher des exemples d'assassinats. *Poltrót de Méré* se crut un *Aod* envoyé de DIEU pour tuer un chef philistin. Cela est si vrai, que le parti fit des vers à son honneur, et que j'ai vu encore une de ses estampes, avec une inscription qui élève son crime jusqu'au ciel. Ce crime cependant n'était que celui d'un lâche ; car il feignit d'être un transfuge, et assassina le duc de *Guise* par derrière. Il osa charger l'amiral de *Coligni* et *Théodore de Bèze* d'avoir au moins connivé à son attentat : mais il varia tellement dans ses interrogatoires, qu'il détruisit lui-même son imposture. *Coligni* offrit même d'aller à Paris subir une confrontation avec ce misérable, et pria la reine de suspendre l'exécution jusqu'à ce que la vérité fût reconnue. Il faut avouer que l'amiral, tout chef de parti qu'il était, n'avait jamais commis la moindre action qui pût le faire soupçonner d'une noirceur si lâche.

*François
de Guise
assassiné
par Poltrót
de Méré.*

Un moment de paix succéda à ces troubles : *Condé* s'accommoda avec la cour ; mais l'amiral était toujours à la tête d'un grand parti dans les provinces. Ce n'était pas assez que les Espagnols, les Allemands et les Suisses vinssent aider les Français à se détruire ; les Anglais

se hâtèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestans avaient introduit dans le Havre-de-Grâce, bâti par *François I.*, trois mille anglais. Le connétable de *Montmorenci*, alors à la tête des catholiques et des protestans réunis, eut bien de la peine à les en chasser.

1563. Pendant *Charles IX.*, ayant atteint l'âge de treize ans et un jour, vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; et, ce qui est remarquable, sa mère, en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui.

Il se passa à cet acte de majorité une scène dont il n'y avait point d'exemple. *Odet de Châtillon*, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère, et s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même avait méprisé ce titre; mais pour braver le pape, il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi et la reine, en qualité de femme d'un pair du royaume, et on la nommait indifféremment *madame la comtesse de Beauvais*, et *madame la cardinale*. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'il n'était ni le seul cardinal ni le seul évêque qui fût marié en secret. Le cardinal du *Belley* avait épousé *madame de Châtillon*, à ce que rapporte

Brantôme,

Brantôme, qui ajoute que personne n'en doutait.

La France était pleine de bizarreries aussi grandes. Le désordre des guerres civiles avait détruit toute police et toute bienfaisance. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des séculiers ; on donnait une abbaye, un évêché, en mariage à des filles : mais la paix, le plus grand des biens, faisait oublier ces irrégularités, auxquelles on était accoutumé. Les protestans tolérés étaient sur leurs gardes, mais tranquilles. *Louis de Condé* prenait part aux fêtes de la cour ; ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de sûreté, et on lui en donnait trop peu. Le prince de *Condé* voulait partager le gouvernement. Le cardinal de *Lorraine*, à la tête de sa maison, si étendue et si puissante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de *Montmorenci*, ennemi des Lorrains, conservait son pouvoir et partageait la cour. Les *Coligni* et les autres chefs de parti se préparaient à résister à la maison de *Lorraine*. Chacun cherchait à dévorer une partie du gouvernement. Le clergé d'un côté, les pasteurs calvinistes de l'autre, criaient à la religion. DIEU était leur prétexte ; la fureur de dominer était leur Dieu ; et les peuples enivrés de fanatisme étaient les instrumens et les victimes de l'ambition de tant de partis opposés.

Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * Q

se hâtèrent bientôt de concourir à cette commune ruine. Les protestans avaient introduit dans le Havre-de-Grâce, bâti par François trois mille anglais. Le connétable de Montmorency, alors à la tête des catholiques et des protestans réunis, eut bien de la peine à les en chasser.

1563. Cependant Charles IX, ayant atteint l'âge de treize ans et un jour, vint tenir son lit de justice, non pas au parlement de Paris, mais à celui de Rouen; et, ce qui est remarquable, sa mère, en se démettant de sa régence, se mit à genoux devant lui.

Il se passa à cet acte de majorité une scène dont il n'y avait point d'exemple. Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, s'était fait protestant comme son frère; il s'était marié. Le pape l'avait rayé du nombre des cardinaux; lui-même avait méprisé ce titre; mais pour braver le pape, il assista à la cérémonie en habit de cardinal; sa femme s'asseyait chez le roi et la reine, en qualité de femme d'un pair du royaume, et on l'appelait indifféremment madame la comtesse de Beauvais, et madame la cardinale. Ce qui est très-remarquable, c'est qu'il n'y avait alors ni le seul cardinal ni le seul évêque protestant en secret. Le cardinal du Bellay, évêque de Beauvais, et madame de Châtillon.

Evêque
de Beau-
vais, car-
dinal,
protestant
et marié.

Brantôme, qui ajoute que personne n'en doutait.

La France était pleine de bizarreries aussi grandes. Le désordre des guerres civiles avait détruit toute police et toute bienséance. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des séculiers ; on donnait une abbaye, un évêché, en mariage à des filles : mais le plus grand des biens, faisait oublier ces irrégularités, auxquelles on était accoutumé. Les protestans tolérés étaient sur leurs gardes, mais tranquilles. *Louis de Condé* prenait part aux fêtes de la cour ; ce calme ne dura pas. Le parti huguenot demandait trop de sûreté et on lui en donnait trop peu. Le prince de *Condé* voulait partager le gouvernement. Le cardinal de *Lorraine*, à la tête de sa maison, si étendue et si puissante, voulait retenir le premier crédit. Le connétable de *Montmorenci*, ennemi des Lorrains, conservait son pouvoir et partageait la cour. Les *Coligni* et les autres chefs de parti se préparaient à résister à la main royale. Chacun cherchait à dévorer une part du gouvernement. Le clergé, divisé en trois pasteurs calvinistes de l'au-delà, de l'au-devant et de l'au-dessous de la mer, était dévoué au même Dieu, mais le Dieu qu'ils adoraient n'était pas le même. Le Dieu de l'au-devant était le Dieu de la guerre, et le Dieu de l'au-dessous était le Dieu de la paix. Le nom de Dieu était prononcé avec une ferveur différente. Les uns disaient : Dieu, les autres : Seigneur, les autres : Dieu et Seigneur. Les uns disaient : Dieu, les autres : Seigneur, les autres : Dieu et Seigneur. Les uns disaient : Dieu, les autres : Seigneur, les autres : Dieu et Seigneur. Les uns disaient : Dieu, les autres : Seigneur, les autres : Dieu et Seigneur.

1567. *Louis de Condé*, qui avait voulu arracher le jeune *François II* des mains des *Guise*, à Amboise, veut encore avoir entre ses mains *Charles IX*, et l'enlever dans Meaux au connétable de *Montmorenci*. Ce prince de *Condé* fit précifément la même guerre, les mêmes manœuvres, sur les mêmes prétextes, à la religion près, que fit depuis le grand *Condé*, du même nom de *Louis*, dans les guerres de la Fronde. Le prince et l'amiral donnent la bataille de Saint-Denis contre le connétable, qui y est blessé à mort, à l'âge de quatre-vingts ans, homme intrépide à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. C'est lui qui répondit à son confesseur : *Pensez-vous que j'aie vécu quatre-vingts ans pour ne pas savoir mourir un quart d'heure?* On porta son effigie en cire, comme celle des rois, à Notre-Dame, et les cours supérieures assistèrent à son service par ordre de la cour : honneur dont l'usage dépend, comme presque tout, de la volonté des rois et des circonstances des temps.

Bataille de Saint-Denis.
1567.

Armée calviniste se cottise pour payer ses alliés : chose unique.

Cette bataille de Saint-Denis fut indécise, et la France n'en fut que plus malheureuse. L'amiral de *Coligni*, l'homme de son temps le plus fécond en ressources, fait venir du Palatinat près de dix mille allemands, sans avoir

de quoi les payer. On vit alors ce que peut le fanatisme fortifié de l'esprit de parti. L'armée de l'amiral se cottifa pour soudoyer l'armée palatine. Tout le royaume est ravagé. Ce n'est pas une guerre dans laquelle une puissance assemble ses forces contre une autre, et est victorieuse ou détruite : ce sont autant de guerres qu'il y a de villes ; ce sont les citoyens, les parèns acharnés par-tout les uns contre les autres ; le catholique, le protestant, l'indifférent, le prêtre, le bourgeois, n'est pas en sureté dans son lit : on abandonne la culture des terres, ou on les laboure le sabre à la main. On fait encore une paix forcée, mais 1568. chaque paix est une guerre sourde, et tous les jours sont marqués par des meurtres et par des assassinats.

Bientôt la guerre se fait ouvertement. C'est alors que la Rochelle devint le centre et le principal siège du parti réformé, la Genève de la France. Cette ville assez avantageusement située sur le bord de la mer pour devenir une république florissante, l'était déjà à plusieurs égards ; car ayant appartenu aux rois d'Angleterre depuis le mariage d'*Eléonore de Guienne* avec *Henri II*, elle s'était donnée au roi de France, *Charles V*, à condition qu'elle aurait droit de battre en son propre nom de la monnaie d'argent, et que ses maires et ses

échevins seraient réputés nobles : beaucoup d'autres privilèges , et un commerce assez étendu la rendaient assez puissante , et elle le fut jusqu'au temps du cardinal de *Richelieu*. La reine *Elisabeth* la favorisait. Elle dominait alors sur l'Aunis, la Saintonge et l'Angoumois, où se donna la célèbre bataille de Jarnac.

Bataille de Jarnac, 13 mars 1569. Le duc d'Anjou , depuis *Henri III*, à la tête de l'armée royale , avait le nom de général ; le maréchal de *Tavannes* l'était en effet ; il fut vainqueur. Le prince *Louis de Condé* fut tué , ou plutôt assassiné après sa défaite par *Montesquiou* , capitaine des gardes du duc d'Anjou. *Coligni* , qu'on nomme toujours *l'amiral* , quoiqu'il ne le fût plus , rassembla les débris de l'armée vaincue , et rendit la victoire des royalistes inutile. La reine de Navarre , *Jeanne d'Albret* , veuve du faible *Antoine* , présenta son fils à l'armée , le fit reconnaître chef du parti ; de sorte que *Henri IV* , le meilleur des rois de France , fut , ainsi que le bon roi *Louis XII* , rebelle avant que de régner. (2) - L'amiral *Coligni* fut le chef

(2) Il fut le chef et l'allié des rebelles de France , car un roi de Navarre , souverain d'un royaume indépendant de la France , même féodalement , n'était pas plus un rebelle en faisant la guerre à *Charles* que *Philippe II* , souverain de l'Artois et de la France , et en cette qualité vassal de la couronne. Il faut observer aussi que *Louis XII* ne fit la guerre que pour soutenir ses prérogatives et ses projets d'ambition , au lieu

DE LA SAINT-BARTHELEMI. 189

véritable et du parti et de l'armée, et servit de père à *Henri IV* et aux princes de la maison de *Condé*. Il soutint seul le poids de cette cause malheureuse, manquant d'argent, et cependant ayant des troupes; trouvant l'art d'obtenir des secours allemands, sans pouvoir les acheter; vaincu encore à la journée de Moncontour dans le Poitou par l'armée du duc d'Anjou, et réparant toujours les ruines de son parti.

Journée
de Mon-
contour.
1569.

Il n'y avait point alors de manière uniforme de combattre. L'infanterie allemande et suisse ne se servait que de longues piques; la française employait plus ordinairement des arquebuses avec de courtes hallebardes: la cavalerie allemande se servait de pistolets; la française ne combattit guère qu'avec la lance. On entremêlait souvent les bataillons et les escadrons. Les plus fortes armées n'allaient pas alors à vingt mille hommes: on n'avait pas de quoi en payer davantage. Mille petits combats suivirent la bataille de Moncontour dans toutes les provinces.

que *Henri IV* défendait les lois de la nation, et les droits des citoyens. Les moyens qu'il employait pouvaient être illégitimes, mais c'était en faveur d'une cause juste qu'il les employait. Ni les catholiques ni les protestans n'avaient certainement le droit de faire la guerre civile; mais les protestans ne la firent jamais que pour soutenir la liberté de conscience, ce droit légitime de tous les hommes; et les catholiques ne la faisaient, au contraire, que pour maintenir une intolérance tyrannique.

La Saint-
Barthele-
mi.

1570.

Enfin , au milieu de tant de défolations , une nouvelle paix semble faire respirer la France ; mais cette paix ne fait que la préparation de la Saint-Barthelemi. Cette affreuse journée fut méditée et préparée pendant deux années. On a peine à concevoir comment une femme telle que *Catherine de Medicis*, élevée dans les plaisirs , et à qui le parti huguenot était celui qui lui feisait le moins d'ombrage , pût prendre une résolution si barbare. Cette horreur étonne encore davantage dans un roi de vingt ans. La faction des *Guise* eut beaucoup de part à l'entreprise. Deux italiens , depuis cardinaux , *Birague* et *Retz*, disposèrent les esprits. On se feisait un grand honneur alors des maximes de *Machiavel*, et sur-tout de celle qu'il ne faut pas faire le crime à demi. La maxime , qu'il ne faut jamais commettre de crimes , eût été même plus politique ; mais les mœurs étaient devenues féroces par les guerres civiles , malgré les fêtes et les plaisirs que *Catherine de Medicis* entretenait toujours à la cour. Ce mélange de galanterie et de fureurs , de voluptés et de carnage , forme le plus bizarre tableau où les contradictions de l'espèce humaine se soient jamais peintes. *Charles IX*, qui n'était point du tout guerrier , était d'un tempérament sanguinaire ; et quoiqu'il eût des

mâitresses , son cœur était atroce. C'est le premier roi qui ait conspiré contre ses sujets. La trame fut ourdie avec une dissimulation aussi profonde que l'action était horrible. Une seule chose aurait pu donner quelque soupçon ; c'est qu'un jour que le roi s'amusant à chasser des lapins dans un clapier : *Faites-les moi tous sortir*, dit-il, *afin que j'aie le plaisir de les tuer tous*. Aussi un gentilhomme du parti de Coligni quitta Paris, et lui dit, en prenant congé de lui : *Je m'enfuis, parce qu'on nous fait trop de caresses*.

L'Europe ne fait que trop comment 1572.
Charles IX maria sa sœur à *Henri de Navarre*, pour le faire donner dans le piège ; par quels sermens il le rassura, et avec quelle rage s'exécutèrent enfin ces massacres projetés pendant deux années. Le père *Daniel* dit que *Charles IX* joua bien la comédie, qu'il fit parfaitement son personnage. Je ne répéterai point ce que tout le monde fait de cette tragédie abominable : une moitié de la nation égorgeant l'autre, le poignard et le crucifix en main ; le roi lui-même tirant d'une arquebuse sur les malheureux qui fuyaient. Je remarquerai seulement quelques particularités ; la première, c'est que, si on en croit le duc de *Sulli*, l'historien *Matthieu* et tant d'autres, *Henri IV* leur avait souvent raconté que jouant aux dés avec le

duc d'*Alençon* et le duc de *Guise*, quelques jours avant la Saint-Barthelemi, ils virent deux fois des taches de sang sur les dés, et qu'ils abandonnèrent le jeu saisis d'épouvante. Le jésuite *Daniel*, qui a recueilli ce fait, devait savoir assez de physique, pour ne pas ignorer que les points noirs, quand ils font un angle donné avec les rayons du soleil, paraissent rouges : c'est ce que tout homme peut éprouver en lisant; et voilà à quoi se réduisent tous les prodiges. Il n'y eut certes dans toute cette action d'autre prodige que cette fureur religieuse, qui changeait en bêtes féroces une nation qu'on a vue souvent si douce et si légère.

Le jésuite *Daniel* répète encore que lorsqu'on eut pendu le cadavre de *Coligni* au gibet de *Montfaucon*, *Charles IX* alla repaître ses yeux de ce spectacle, et dit que le corps d'un ennemi mort sentait toujours bon : il devait ajouter que c'est un ancien mot de *Vitellius*, qu'on s'est avisé d'attribuer à *Charles IX*. Mais ce qu'on doit le plus remarquer, c'est que le père *Daniel* veut faire croire que les massacres ne furent jamais prémédités. Il se peut que le temps, le lieu, la manière, le nombre des pros crits n'eussent pas été concertés pendant deux années; mais il est vrai que le dessein d'exterminer le parti était pris dès long-temps. Tout ce que rapporte *Mézerai*, meilleur français que le jésuite *Daniel*, et

historien

Contra-
diction du
jésuite
Daniel.

historien très-supérieur dans les cent dernières années de la monarchie, ne permet pas d'en douter; et *Daniel* se contredit lui-même, en louant *Charles IX* d'avoir bien joué la comédie, d'avoir bien fait son rôle.

Les mœurs des hommes, l'esprit de parti se connaissent à la manière d'écrire l'histoire. *Daniel* se contente de dire qu'on loua à Rome le zèle du roi, et la terrible punition qu'il avait faite des hérétiques. *Baronius* dit que cette action était nécessaire. La cour ordonna dans toutes les provinces les mêmes massacres qu'à Paris; mais plusieurs commandans refusèrent d'obéir. Un *Saint-Herem* en Auvergne, un *la Guiche* à Mâcon, un vicomte d'*Orte* à Baïonne, et plusieurs autres écrivirent à *Charles IX* la substance de ces paroles; qu'ils périraient pour son service, mais qu'ils n'assassinaient personne pour lui obéir.

Ces temps étaient si funestes, le fanatisme ou la terreur domina tellement les esprits, que le parlement de Paris ordonna que tous les ans on ferait une procession le jour de la Saint-Barthelemi, pour rendre grâces à DIEU. Le chancelier de *l'Hospital* pensa bien autrement, en écrivant, *excidat illa dies*. On reprochait à *l'Hospital* d'être fils d'un juif, de n'être pas chrétien dans le fond de son cœur; mais

Proces-
sion an-
nuelle
pour ren-
dre grâces
à DIEU
des massa-
cres.

c'était un homme juif. (3) La procession ne se fit point, et l'on eut enfin horreur de consacrer la mémoire de ce qui devait être oublié pour jamais. Mais dans la chaleur de l'événement, la cour voulut que le parlement fît le procès à l'amiral après sa mort, et que l'on condamnât juridiquement deux gentils hommes de ses amis, *Briquemaut* et *Cavagnes*. Ils furent traînés à la grève sur la claie, avec l'effigie de *Coligni*, et exécutés. Ce fut le comble des horreurs, d'ajouter à cette multitude d'assassins les formes qu'on appelle de la justice.

S'il pouvait y avoir quelque chose de plus déplorable que la Saint-Barthelemi, c'est qu'elle fit naître la guerre civile, au lieu de couper la racine des troubles. Les calvinistes ne pensèrent plus dans tout le royaume qu'à vendre chèrement leurs vies. On avait égorgé soixante mille de leurs frères en pleine paix :

(3) Il n'y a jamais eu aucune preuve que l'*Hospital* ait eu un juif pour père ; son père, médecin du cardinal de *Bourbon*, professait la religion chrétienne. Cependant, d'un autre côté, beaucoup de juifs exerçaient la médecine ; et jamais, quelle qu'en soit la cause, on n'a vu ni le nom ni l'état du grand-père du chancelier. Il est très-vraisemblable d'ailleurs qu'il n'était ni protestant ni catholique, mais de la religion de *Cicéron*, de *Caton*, de *Marc-Aurèle*, admettant un Dieu et regardant toutes les religions particulières comme des fables adoptées par le peuple ; mais persuadé qu'il est impossible de les détruire sans que d'autres les remplacent, et qu'ainsi le devoir de l'homme d'Etat éclairé est de chercher à les rendre le plus utiles, ou plutôt le moins nuisibles qu'il est possible au bonheur commun.

il en restait environ deux millions pour faire la guerre. De nouveaux massacres suivent donc de part et d'autre ceux de la Saint-Barthelemi. Le siège de Sancerre fut mémorable. Les historiens disent que les réformés s'y défendirent comme les Juifs à Jérusalem contre *Titus* ; ils succombèrent comme eux ; ils y éprouvèrent les mêmes extrémités : et l'on rapporte qu'un père et une mère y mangèrent leur propre fille. On en dit autant depuis du siège de Paris par *Henri IV*.

CHAPITRE CLXXII.

Sommaire des particularités principales du concile de Trente.

C'EST au milieu de tant de guerres de religion, et de tant de défaites que le concile de Trente fut assemblé. Ce fut le plus long qu'on ait jamais tenu, et cependant le moins orageux. Il ne forma point de schisme comme le concile de Bâle ; il n'alluma point de bûchers comme celui de Constance ; il ne prétendit point déposer des empereurs comme celui de Lyon ; il se garda d'imiter celui de Latran, qui dépouilla le comte de Toulouse de l'héritage de ses pères ; encore moins celui

Idée des conciles.

de Rome, dans lequel *Grégoire VII* alluma l'incendie de l'Europe ; en osant déposséder l'empereur *Henri IV*. Le troisième et le quatrième concile de Constantinople, le premier et le second de Nicée avaient été des champs de discord. Le concile de Trente fut paisible, ou du moins ses querelles n'eurent ni éclat ni fuite.

Palavicini
et *Fra-*
Paolo com-
parés.

S'il est quelque certitude historique, on la trouve dans ce qui fut écrit sur ce concile par les contemporains. Le célèbre *Sarpi*, ce défenseur de la liberté vénitienne, plus connu sous le nom de *Fra-Paolo*, et le jésuite *Palavicini*, son antagoniste, sont d'accord dans l'essentiel des faits. Il est vrai que *Palavicini* compte trois cents soixante erreurs dans *Fra-Paolo* ; mais quelles erreurs ? il lui reproche des méprises dans les dates et dans les noms. *Palavicini* lui-même a été convaincu d'autant de fautes que son adversaire ; et quand il a raison contre lui, ce n'est pas la peine d'avoir raison. Qu'importe qu'une lettre inutile de *Léon X* ait été écrite en 1516 ou 17 ? que le nonce *Arcimboldo*, qui vendit tant d'indulgences dans le Nord, fût le fils d'un marchand milanais, ou d'un génois ? Ce qui importe, c'est qu'il ait fait trafic d'indulgences. On se soucie peu que le cardinal *Martinusius* ait été moine de *S^t Basile*, ou hermite de *S^t Paul* ;

mais on s'intéresse à savoir si ce défenseur de la Transilvanie contre les Turcs fut assassiné par les ordres de *Ferdinand I*, frère de *Charles V*. Enfin *Sarpi* et *Palavicini* ont tous deux dit la vérité d'une manière différente ; l'un en homme libre , défenseur d'un sénat libre ; l'autre en jésuite qui voulait être cardinal.

Dès l'an 1533, *Charles V* proposa la convocation de ce concile au pape *Clément VII*, qui, encore effrayé du saccage de Rome et de sa prison, craignant que le prétexte de sa bâtardise n'enhardît un concile à le déposer, éluda cette proposition, sans oser refuser l'empereur. Le roi de France, *François I*, pro- 1540.
posa Genève pour le lieu de l'assemblée, précisément dans le temps qu'on commençait à prêcher la réforme dans cette ville. Il est bien probable que, si le concile se fût tenu dans Genève, le parti des réformés y eût beaucoup perdu.

Pendant qu'on diffère, les protestans de l'Allemagne demandent un concile national, et se fondent, dans leur réponse au légat *Contarini*, sur ces paroles expressees : *Quand deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux*. On leur accorde que cet article est certain, mais que si dans cent mille endroits de la terre, deux ou trois personnes font assemblées en ce nom, cela pourrait produire

Où se
tiendra le
concile ?

cent mille conciles et cent mille confessions de foi différentes ; en ce cas il n'y aurait eu jamais de réunion , mais aussi il n'y eût peut-être jamais eu de guerre civile. La multitude des opinions diverses produit nécessairement la tolérance.

Le pape *Paul III, Farnèse*, propose Vicence ; mais les Vénitiens répondent que le divan de Constantinople prendrait trop d'ombrage d'une assemblée de chrétiens dans le territoire de
 1542. Venise. Il propose Mantoue ; mais le seigneur de cette ville craint d'y recevoir une garnison étrangère : enfin il se décide pour la ville de Trente , voulant complaire à l'empereur dont il avait très-grand besoin ; car il espérait alors d'obtenir l'investiture du Milanais pour son bâtard , *Pierre Farnèse*, auquel il donna depuis Parme et Plaisance.

1545. Le concile est enfin convoqué par une bulle de l'autorité du Père , du Fils , du Saint-Esprit , des apôtres Pierre et Paul , laquelle autorité le pape exerce en terre : priant l'empereur , le roi de France et les autres princes de venir au concile. *Charles V* témoigne son indignation de ce qu'on ose mettre un roi à côté de lui , et sur-tout un roi allié des musulmans , après tous les services rendus par l'empereur à l'Eglise. Il oubliait le pillage de Rome.

Le pape *Paul III*, ne pouvant plus espérer

quel'empereur donnât le Milanais à son bâtard, voulait lui donner l'investiture de Parme et de Plaifance , et croyait avoir besoin du secours de *François I.* Pour intimider l'empereur , pressé à la fois par les Turcs et par les protestans , il menace *Charles V* du fort de *Dathan* , *Coré* et *Abiron* , s'il s'oppose à l'investiture de Parme ; ajoutant que *les Juifs sont dispersés pour avoir supplicié le maître* , et que *les Grecs sont asservis pour avoir bravé le vicaire*. Mais il ne fallait pas que les vicaires de DIEU eussent tant de bâtards.

Bonne
bulle de
Paul III.

Après bien des intrigues , l'empereur et le pape se réconcilièrent. *Charles* permet que le bâtard du pape règne à Parme ; et *Paul* envoie trois légats pour ouvrir à Trente le concile qu'il doit diriger à Rome. Ces légats ont un chiffre avec le pape ; c'était une invention alors très-peu commune , et dont les Italiens se servirent les premiers.

Les légats et l'archevêque de Trente commencent par accorder trois ans et cent soixante jours de délivrance du purgatoire à quiconque se trouvera dans la ville à l'ouverture du concile.

Quatre
ans d'in-
dulgences
ou
environ.

Le pape défend par une bulle qu'aucun prélat comparaisse par procureur , et aussitôt les procureurs de l'archevêque de Maïence arrivent , et sont bien reçus. Cette loi ne

1545.

regardait pas les évêques princes d'Allemagne, qu'on avait tant intérêt de ménager.

Auguste. *Paul III* investit enfin son fils, *Pierre-Louis Farnèse*, du duché de Parme et Plaifance, avec la connivence de *Charles-Quint*, et publie un jubilé.

Plaisant
fermon à
l'ouverture
du
concile.

Le concile s'ouvre par le sermon de l'évêque de Bitonto. Ce prélat prouve qu'un concile était nécessaire, premièrement, „ parce que „ plusieurs conciles ont déposé des rois et des „ empereurs; secondement, parce que dans „ l'Enéide *Jupiter* assembla le conseil des „ Dieux. Il dit qu'à la création de l'homme „ et à la tour de Babel, DIEU s'y prit en „ forme de concile, et que tous les prélats „ doivent se rendre à Trente comme dans le „ cheval de Troie: enfin que la porte du „ concile et du paradis est la même; l'eau „ vive en découle, les pères doivent en arroser „ leurs cœurs comme des terres sèches; faute „ de quoi, le Saint-Esprit leur ouvrira la „ bouche comme à *Balaam* et à *Caïphe*. „

Un tel discours semble réfuter ce que nous avons dit de la renaissance des lettres en Italie: mais cet évêque de Bitonto était un moine du Milanais. Un florentin, un romain, un élève des *Bembo* et des *Caza* n'eût point parlé ainsi. Il faut songer que le bon goût établi dans plusieurs villes ne s'est jamais étendu dans toutes les provinces.

La première chose qui fut ordonnée par le concile, c'est que les prélats fussent toujours revêtus de l'habit de leur profession. La coutume était alors de s'habiller en séculiers, excepté quand ils officiaient. 1546.

Il y avait alors peu de prélats au concile, et la plupart des évêques des grands sièges menaient avec eux des théologiens qui parlaient pour eux. Il y avait aussi des théologiens employés par le pape.

Presque tous ces théologiens étaient ou de l'ordre de S^t François ou de celui de S^t Dominique. Ces moines disputèrent sur le péché originel, malgré les ambassadeurs de l'empereur, qui réclamaient en vain contre ces disputes, regardées par eux comme inutiles. Ils entamèrent la grande question, si la Vierge, mère de JESUS-CHRIST, naquit soumise au péché d'Adam? Les dominicains, ennemis des franciscains, soutinrent toujours avec S^t Thomas qu'elle fut conçue dans le péché. La dispute fut vive et longue, et le concile ne la termina qu'en statuant qu'on ne comprenait pas la Vierge dans le péché originel commun à tous les hommes, mais aussi qu'on ne l'en exceptait pas. Premières disputes au concile.
Bonne décision.

Duprat, évêque de Clermont, demande ensuite qu'on prie DIEU pour le roi de France comme pour l'empereur, puisque ce roi a été

invité au concile ; mais il est refusé , sous prétexte qu'il aurait fallu prier aussi pour les autres rois , et qu'on aurait indisposé ceux qu'on aurait nommés les derniers. Leurs rangs n'étaient plus réglés comme autrefois.

1546. *Pierre Danès* arrive en qualité d'ambassadeur de France. C'est alors que , dans une des congrégations , il fit cette fameuse réponse à un évêque italien , qui dit après l'avoir entendu haranguer : *Vraiment ce coq chante bien*. Les mots de *coq* et de *français* signifient la même chose dans la langue latine dont se servait cet évêque. *Danès* répondit à ce froid jeu de mots :
 „ Plût à DIEU que *Pierre* se repentît au chant
 „ du coq. „

*Gallus
cantat.*

C'est ici le lieu de placer le nom de dom *Barthelemi des martyrs* , primat de Portugal , qui , en parlant de la nécessité d'une réformation , dit : „ Les très-illustres cardinaux doi-
 „ vent être très-illustrement réformés. „

Les évêques cédaient avec peine aux cardinaux , qu'ils ne comptaient pas dans la hiérarchie de l'Eglise ; et les cardinaux alors ne prenaient point le titre d'*éminence* , qu'ils ne se sont donné que sous *Urbain VIII*. On peut encore observer que tous les pères et les théologiens du concile parlaient en latin dans les sessions ; mais ils avaient quelque peine à s'entendre les uns les autres ; un polonais ,

un anglais , un allemand , un français , un italien , prononçant tous d'une manière très-différente.

Une des plus importantes questions qui furent agitées fut celle de la résidence et l'établissement des évêques de droit divin. Presque tous les prélats , excepté ceux d'Italie attachés particulièrement au pape , s'obstinèrent toujours à vouloir qu'on décidât que leur institution était divine ; prétendant que , si elle ne l'était pas , ils ne se voyaient pas en droit de condamner les protestans. Mais aussi , en recevant leur bulle du pape , comment pouvaient-ils être établis purement de droit divin ? Si le concile constatait ce droit , le pape n'était plus qu'un évêque comme eux. Sa chaire était la première dans l'Eglise latine , mais non le principe des autres chaires ; elle perdait son autorité ; et cette question , qui d'abord semblait purement théologique , tenait en effet à la politique la plus délicate. Elle fut long-temps débattue avec éloquence , et aucun des papes sous qui se tint ce long concile ne souffrit qu'elle fût décidée.

Les matières de la prédestination et de la grâce furent long-temps agitées. Les décrets furent formés. *Dominique de Soto* , théologien dans ce concile , expliqua ces décrets en faveur de l'opinion des dominicains , en trois volumes

1546.

Question
sur la
résidence.De la
grâce ,
profond.

in-folio; mais frère *André Véga* les expliqua en quinze tomes , à l'avantage des cordeliers.

La doctrine des sept sacremens fut ensuite examinée long-temps avec attention , et n'excita aucune dispute.

Après avoir établi cette doctrine telle qu'elle est reçue par toute l'Eglise latine , on passa à la pluralité des bénéfices , article plus épineux. Plusieurs voix réclament contre l'abus introduit dès long-temps de tant de prélatures accumulées dans les mêmes mains. On renouvelle les plaintes faites du temps de *Clément VII*, qui donna , en 1534 , au cardinal *Hippolite*, son neveu , la jouissance de tous les bénéfices de la terre vacans pendant six mois.

Pluralité
des bénéfices,
déli-
cat.

Le pape *Paul III* veut se réserver la décision de cette question ; mais les pères décrètent qu'on ne peut posséder deux évêchés à la fois. Ils statuent pourtant qu'on le peut avec une dispense de Rome , et c'est ce qu'on n'a jamais refusé aux prélats allemands ; ainsi il est arrivé qu'un curé ne jouit jamais de deux paroisses de cent écus chacune , et qu'un prélat possède des évêchés de plusieurs millions. Il était de l'intérêt de tous les princes et de tous les peuples , de déraciner cet abus ; il est cependant autorisé.

Concile
transféré
à Bolo-
gne.

Cet article ayant mis quelque aigreur dans les esprits , *Paul III* transfère le concile de

Trente à Bologne, sous prétexte des maladies qui régnaient à Trente.

Pendant les deux premières sessions du concile à Bologne, le bâtard du pape *Pierre-Louis Farnèse*, duc de Parme, devenu insupportable par l'insolence de ses débauches et de ses rapines, est assassiné dans Plaifance, ainsi que *Cosme de Médicis* l'avait été auparavant dans Florence, *Julien* avant ce *Cosme*, le duc *Galéas* à Milan, et tant d'autres princes nouveaux. Il n'est pas prouvé que *Charles-Quint* eût part à ce meurtre, mais il en recueillit le fruit dès le lendemain, et le gouverneur de Milan se saisit de Plaifance au nom de l'empereur.

Fils du pape assassiné, et quelle suite.

On peut juger si cet assassinat et cette promptitude à priver le pape de la ville de Plaifance mirent des dissensions entre l'empereur et *Paul III*. Ces querelles influaient sur le concile; le peu d'évêques impériaux restés à Trente ne voulaient point reconnaître les pères de Bologne.

1548.

C'est dans le temps de ces divisions que *Charles-Quint* ayant vaincu les princes protestans dans la célèbre bataille de Mulberg, en 1547, et marchant de succès en succès, mécontent du pape, n'espérant plus rien d'un concile divisé, ambitionne la gloire de faire ce que n'avait pu ce concile, de réunir, du

moins pour un temps , les catholiques et les protestans d'Allemagne. Il fait travailler des théologiens de tous les partis ; il fait publier son *inhalt* , son *interim* , profession de foi passagère en attendant mieux. Ce n'était point se déclarer chef de l'Eglise comme le roi d'Angleterre , *Henri VIII* ; mais c'eût été l'être en effet, si les Allemands avaient eu autant de docilité que les Anglais.

Interim. Le fondement de cette formule de l'*interim* est la doctrine romaine , mais mitigée et expliquée en termes qui peuvent ne point choquer les réformateurs. On permet aux peuples le vin dans la communion ; on permet aux prêtres le mariage. Il y avait de quoi contenter tout le monde , si l'esprit de division pouvait jamais être content : mais ni les catholiques ni les protestans ne furent satisfaits. *Paul III* , qui pouvait éclater contre cette entreprise , garda le silence. Il prévoyait qu'elle tomberait d'elle-même ; et s'il osait se servir des armes des *Grégoire VII* et des *Innocent IV* contre l'empereur , l'exemple de l'Angleterre et le pouvoir de *Charles* le fesaient trembler.

1548. D'autres intérêts plus pressans , parce qu'ils sont particuliers , troublent la vie du pape. L'affaire de Parme et de Plaisance était des plus épineuses et des plus bizarres. *Charles-Quint* , comme maître de la Lombardie , vient

de réunir Plaifance à ce domaine, et peut y réunir Parme.

Le pape de fon côté veut réunir Parme à l'Etat eccléfiastique, et donner un équivalent à fon petit-fils, *Octave Farnèfe*. Ce prince a époufé une bâtarde de *Charles-Quint*, qui lui ravit Plaifance; il eft petit-fils du pape, qui veut le priver de Parme; perfécuté à la fois par les deux grands-pères, il prend le parti d'implorer le fecours de la France, et de réfifter au pape, fon aïeul. Ainfi, dans le concile de Trente, c'eft l'incontinence du pape et de l'empereur qui forme la querelle la plus importante; ce font leurs bâtards qui produifent les plus violentes intrigues, tandis que des moines théologiens argumentent. Ce pontife meurt faifi de douleur, comme prefque tous les fouverains, au milieu des troubles qu'ils ont excités, et qu'ils ne voient point finir. De grands reproches, et peut-être beaucoup de calomnies flétriffent fa mémoire.

Affaires
féricufes.

Jean del Monte, *Jules III*, eft élu, et consent à rétablir le concile à Trente; mais la querelle de Parme traverse toujours le concile. *Octave Farnèfe* perfifte à ne point rendre Parme à l'Eglife; *Charles-Quint* s'obftine à garder Plaifance, malgré les pleurs de fa fille *Marguerite*, époufe d'*Octave*; une autre bâtarde fe jette à la traverse, et attire la guerre en Italie; c'eft

1551.

La que-
relle de
Parme
traverse
toujours
le concile.

la femme d'un frère d'*Octave*, fille du roi de France, *Henri II*, et de la duchesse de Valentinien ; elle obtient aisément que *Henri*, son père se mêle de la querelle. Ce roi protège donc les *Farnèse* contre l'empereur et le pape, et celui qui fait brûler les protestans en France s'oppose à la tenue d'un concile contre les protestans.

Le roi très-chrétien contre le concile.

Tandis que le roi très-chrétien se déclare contre le concile, quelques princes protestans y envoient leurs ambassadeurs, comme *Maurice*, nouveau duc de Saxe, un duc de Virtemberg, et ensuite l'électeur de Brandebourg ; mais ces ministres peu satisfaits s'en retournent bientôt. Le roi de France y envoie aussi un ambassadeur, *Jacques Amyot*, plus connu par sa naïve traduction de *Plutarque* que par cette ambassade ; mais il n'arrive que pour protester contre l'assemblée.

1551. Cependant deux électeurs, Mayence et Trèves, prennent séance au-dessous des légats ; deux cardinaux légats, deux nonces, deux ambassadeurs de *Charles-Quint*, un du roi des Romains, quelques prélats italiens, espagnols, allemands, rendent au concile son activité.

Cordeliers et jacobins en querelle sur l'eucharistie.

Les cordeliers et les jacobins partagent encore les opinions des pères sur l'eucharistie, comme sur la prédestination. Les cordeliers soutiennent que le corps de DIEU, dans le sacrement,

facrement , passe d'un lieu à un autre ; et les jacobins affirment que ce corps ne passe point d'un lieu à un autre , mais qu'il est fait , en un instant , du pain transsubstantié.

Les pères décident que le corps divin est sous l'apparence du pain , et son sang sous l'apparence du vin ; que le corps et le sang sont ensemble dans chaque espèce par concomitance , tous entiers , reproduits en un instant dans chaque parcelle et dans chaque goutte , auxquelles on doit un culte de latrie.

Cependant , le prince *Philippe* , fils de *Charles-Quint* , depuis roi d'Espagne , et le prince héréditaire de Savoie passent par Trente. Prétendu bal donné par le concile.

Il est dit dans quelques livres concernant les beaux arts , que les pères donnèrent un bal à ces princes , que le cardinal de Mantoue ouvrit le bal , et que les pères dansèrent avec beaucoup de gravité et de décence. On cite sur ce fait le cardinal *Pallavicini* ; et pour faire voir que la danse n'est point une chose profane , on se prévaut du silence de *Fra-Paolo* qui ne condamne point 1552. ce bal du concile.

Il est vrai que chez les Hébreux et chez les Gentils la danse fut souvent une cérémonie religieuse. Il est vrai que JESUS-CHRIST chanta et dansa après sa pâque juive , comme le dit *S^t Augustin* dans ses lettres ; mais il n'est pas vrai , comme on le dit , que *Pallavicini*

*Essai sur les mœurs , &c. Tome V. * S*

parle de cette danse des pères. On réclame en vain l'indulgence de *Fra-Paolo* ; s'il ne condamne point ce bal, c'est qu'en effet les pères ne dansèrent point. *Pallavicini*, dans son livre onzième, chap. XV, dit seulement qu'après un repas magnifique donné par le cardinal de Mantoue, président du concile, dans une salle bâtie exprès à trois cents pas de la ville, il y eut des divertissemens, des joûtes, des danses ; mais il ne dit point du tout que ce président et le concile aient dansé.

Cardinal
assassiné.

Au milieu de ces divertissemens et des occupations plus sérieuses du concile, *Ferdinand I*, roi de Hongrie, frère de *Charles-Quint*, fait assassiner le cardinal *Martinusius* en Hongrie. Le concile, à cette nouvelle, est plein d'indignation et de trouble. Les pères remettent la connaissance de cet attentat au pape, qui n'en peut connaître ; ce n'est plus le temps des *Thomas Becquet* et des *Henri II* d'Angleterre.

Jules III excommunie les assassins, qui étaient italiens, et au bout de quelque temps déclare le roi *Ferdinand*, frère du puissant *Charles-Quint*, absous des censures. Le meurtre du célèbre *Martinusius* demeure dans le grand nombre des assassinats impunis qui déshonorent la nature humaine.

De plus grandes entreprises dérangent le concile. Le parti protestant défait à Mulberg

reprend vigueur ; il est en armes. Le nouvel électeur de Saxe , *Maurice* , assiége Augsbourg. 1552.

L'empereur est surpris dans les défilés du Tirol ; obligé de fuir avec son frère *Ferdinand* , il perd tout le fruit de ses victoires. Les Turcs menacent la Hongrie. *Henri II* , toujours ligué avec les Turcs et les protestans , tandis qu'il fait brûler les hérétiques de son royaume , envoie des troupes en Allemagne et en Italie ; les pères du concile s'enfuient en hâte de la ville de Trente , et le concile est oublié pendant dix années. Le concile s'enfuit.

Enfin *Medechino* , *Pie IV* , qui se difait de la maison de ces grands négocians , et de ces grands princes les *Médicis* , ressuscite le concile de Trente. Il invite tous les princes chrétiens , il envoie même des nonces aux princes protestans assemblés à Naumbourg en Saxe. Il leur écrit , *à mon cher fils* ; mais ces princes ne le reconnaissent point pour père , et refusent ses lettres. 1560.

Le concile recommence par une procession de cent douze évêques entre deux files de mousquetaires. Un évêque de Reggio prêche avec plus d'éloquence que n'avait fait l'évêque de Bitonto. On ne peut relever davantage le pouvoir de l'Eglise ; il égale son autorité à celle de DIEU : *Car* , dit-il , *l'Eglise a détruit la circoncision et le sabbat que DIEU même avait* Il recommence.

ordonnés. (a) Dans les deux années 1562 et 63 que dura la reprise du concile, il s'élève presque toujours des disputes entre les ambassadeurs sur la préséance. Ceux de Bavière veulent l'emporter sur ceux de Venise ; mais ils cèdent enfin après de longues contestations.

1562. Les ambassadeurs des cantons suisses catho-
 Suisses of- liques demandent la préséance sur ceux du
 frent de duc de Florence, et l'obtiennent. L'un de ces
 tuer les députés suisses, nommé *Melchior Luci*, dit qu'il
 ennemis est prêt de soutenir le concile avec son épée,
 du conci- le. est prêt de soutenir le concile avec son épée,
 et de traiter les ennemis de l'Eglise comme
 ses compatriotes ont traité le curé *Zuingle* et
 ses adhérens, qu'ils tuèrent et qu'ils brûlèrent
 pour la bonne cause.

Querelles Mais la plus grande dispute fut entre les
 sur le ambassadeurs de France et d'Espagne. Le
 punctilio. comte de *Luna*, ambassadeur de *Philippe II*,
 roi d'Espagne, veut être encensé à la messe, et
 baiser la patène avant *Ferrier*, ambassadeur
 de France. Ne pouvant obtenir cette distinc-
 tion, il se réduit à souffrir qu'on emploie en
 même temps deux patènes et deux encensoirs.
Ferrier fut inflexible. On se menace de part
 et d'autre ; le service est interrompu, l'Eglise

(a) Cet évêque avait plus raison qu'il ne croyait ; car JESUS ne prêcha rien que l'obéissance à la religion juive, et ne commanda jamais rien de ce que l'on pratique chez les chrétiens : cela est évident.

est remplie de tumulte. On apaise enfin ce différent, en supprimant la cérémonie de l'encensoir, et le baiser de la patène.

D'autres difficultés retardaient l'examen des questions théologiques. Les ambassadeurs de l'empereur *Ferdinand*, successeur de *Charles-Quint*, veulent que cette assemblée soit un nouveau concile, et non pas une continuation du premier. Les légats prennent un parti mitoyen; ils disent: *Nous continuons le concile en l'indiquant, et nous l'indiquons en le continuant.*

La grande question de l'institution et de la résidence des prélats de droit divin se renouvelle avec chaleur; les évêques espagnols, aidés de quelques prélats arrivés de France, soutiennent leurs prétentions; c'est à cette occasion qu'ils se plaignent que le Saint-Esprit arrive toujours de Rome dans la malle du courrier; bon mot célèbre dont les protestans ont triomphé.

Mars
1562.

Disputes
sur la résidence.

Pie IV, outré de l'obstination des évêques, dit que les ultramontains sont ennemis du saint-siège, qu'il aura recours à un million d'écus d'or. Les prélats espagnols se plaignent hautement que les prélats italiens abandonnent les droits de l'épiscopat, et qu'ils reçoivent du pape soixante écus d'or par mois: la plupart des prélats italiens étaient pauvres, et le saint-siège de Rome, plus riche que tous

les évêques du concile ensemble, pouvait les aider avec bienfiance; mais ceux qui reçoivent font toujours de l'avis de celui qui donne.

Pie IV donne de l'argent à *Catherine de Medicis.* *Pie IV* offre à *Catherine de Medicis*, régente de France, cent mille écus d'or, et cent mille autres en prêt, avec un corps de suisses et d'allemands catholiques, si elle veut exterminer les huguenots de France, faire enfermer dans la bastille *Montluc*, évêque de Valence, soupçonné de les favoriser, et le chancelier de *l'Hospital*, fils d'un juif; mais qui était le plus grand homme de France, si ce titre est dû au génie, à la science et à la probité réunies. Le pape demande encore qu'on abolisse toutes

1562. les lois des parlemens de France sur tout ce qui concerne l'Eglise; et, dans ces espérances, il donne vingt-cinq mille écus d'avance. L'humiliation de recevoir cette aumône de vingt-cinq mille écus montre dans quel abyme de misère le gouvernement de France était alors plongé.

Novemb. Ce fut un plus grand opprobre, quand le cardinal de *Lorraine*, arrivant enfin au concile avec quelques évêques français, commença par se plaindre que le pape n'eût donné que vingt-cinq mille écus au roi son maître. C'est alors que l'ambassadeur *Ferrier*, dans son discours au concile, compare *Charles IX* enfant à l'empereur *Constantin*. Chaque ambassadeur

ne manquait pas de faire la même comparaison en faveur de son souverain ; ce parallèle ne convenait à personne ; d'ailleurs *Constantin* ne reçut jamais d'un pape vingt-cinq mille écus de subsides , et il y avait un peu de différence entre un enfant dont la mère était régente dans une partie des Gaules , et un empereur d'Orient et d'Occident.

Les ambassadeurs de *Ferdinand* au concile se plaignaient cependant avec aigreur que le pape eût promis de l'argent à la France. Ils demandaient que le concile réformât le pape et sa cour , qu'il n'y eût tout au plus que vingt-quatre cardinaux , ainsi que le concile de Bâle l'avait statué , ne songeant pas que ce petit nombre les rendait plus considérables. *Ferdinand I* demandait encore que chaque nation priât DIEU dans sa langue , que le calice fût accordé aux laïques , et qu'on laissât les princes allemands maîtres des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés.

On faisait de telles propositions quand on était mécontent du siège de Rome , et on les oubliait quand on s'était rapproché.

La dispute sur le calice dura long-temps. Plusieurs théologiens affirmèrent que la coupe n'est pas nécessaire à la communion ; que la manne du désert , figure de l'eucharistie , avait été mangée sans boire ; que *Jonathas* ne but

Plaintes
de l'empereur
Ferdinand , à
qui on ne
donne
point
d'argent.
1562.

Disputes
sur le ca-
lice.

point en mangeant son miel; que JESUS-CHRIST en donnant le pain aux apôtres les traita en laïques, et qu'il les fit prêtres en leur donnant le vin. Cette question fut décidée avant l'ar-
 16 juillet. rivée du cardinal de *Lorraine*; mais ensuite on laissa au pape la liberté d'accorder ou de refuser le vin aux laïques, selon qu'il le trouverait plus convenable.

Plaisant
discours
du jésuite
Lainez.

La question du droit divin se renouvelait toujours, et divisait le concile. C'est à cette occasion que le jésuite *Lainez*, successeur d'*Ignace* dans le généralat de son ordre, et théologien du pape au concile, dit que les autres églises ne peuvent réformer la cour romaine, parce que l'esclave n'est pas au-dessus de son seigneur.

Les évêques italiens étaient de son avis; ils ne reconnaissaient de droit divin que dans le pape. Les évêques français, arrivés avec le cardinal de *Lorraine*, se joignent aux Espagnols contre la cour de Rome: et les prélats italiens disaient que le concile était tombé *della rognna Spagnuola nel mal francese.*

1563. Il fallut négocier, intriguer, répandre
 Pères gagnés par l'argent. l'argent. Les légats gagnaient autant qu'ils pouvaient les théologiens étrangers. Il y eut sur-tout un certain *Hugonis*, docteur de Sorbonne, qui leur servit d'espion. Il fut avéré qu'il avait reçu cinquante écus d'or d'un

évêque

évêque de Vintimiglia , pour rendre compte des secrets du cardinal de *Lorraine*.

La cour de France , épuisée alors par les querelles de religion et de politique , n'avait pas même de quoi payer les théologiens au concile ; ils retournent tous en France , excepté cet *Hugonis* , pensionnaire des légats ; neuf évêques français avaient déjà quitté le concile , et il n'en restait plus que huit.

Les querelles de religion faisaient alors couler le sang en France , comme elles avaient inondé l'Allemagne du temps de *Charles-Quint* : une paix passagère avait été signée avec le parti protestant , au mois de mars de cette année 1563. Le pape courroucé de cette paix , fait condamner à Rome par l'inquisition le cardinal de *Châtillon* , évêque de Beauvais , huguenot déclaré ; mais il enveloppa dans cette condamnation dix autres évêques de France , et on ne voit point que ces évêques en appellent au concile ; quelques-uns se contentent de se pourvoir aux parlemens du royaume. En un mot , aucune congrégation du concile ne réclama contre cet acte d'autorité.

Les pères prennent ce temps pour former un décret contre tous les princes qui voudront juger les ecclésiastiques et leur demander des subsides. Tous les ambassadeurs s'opposent à ce décret , qui ne passe point ; la querelle

Octobre.
Théolo-
giens fran-
çais mal
payés.

1563.

Décret
contre les
rois.

s'échauffe. L'ambassadeur de France, *Ferrier*, dit dans le tumulte : *Quand JESUS-CHRIST approche il ne faut pas crier comme les diables : Envoyez-nous dans des troupeaux de cochons. On ne voit pas bien quel rapport ce troupeau de cochons pouvait avoir avec cette dispute.*

11 nov. Après tant d'altercations toujours vives et
 Décret sur toujours apaisées par la prudence des légats,
 les maria- on presse la conclusion du concile. On y
 ges. décrète dans la vingt-quatrième session, que le lien du mariage est perpétuel depuis *Adam*, qu'il est devenu un sacrement depuis JESUS-CHRIST, que l'adultère ne peut le dissoudre, et qu'il ne peut être annulé que par la parenté jusqu'au quatrième degré, à moins d'une dispense du pape. Les protestans, au contraire, pensaient qu'on pouvait épouser sa cousine, et qu'on peut quitter une femme adultère pour en prendre une autre.

Le concile déclare dans cette session que les évêques, dans les causes criminelles, ne peuvent être jugés que par le pape, et que, s'il est besoin, c'est à lui seul de commettre des évêques pour juges. Cette jurisprudence n'est pas admise dans la plupart des tribunaux, et sur-tout en France.

1563. Dans la dernière session on prononce
 23 décem- anathème contre ceux qui rejettent l'invoca-
 bre. tion des saints, qui prétendent qu'il ne faut

invoker que DIEU seul, et qui pensent que DIEU n'est pas semblable aux princes faibles et bornés qu'on ne peut aborder que par leurs courtisans.

Anathême contre ceux qui ne vénèrent pas Reliques.
 les reliques, qui pensent que les os des morts n'ont rien de commun avec l'esprit qui les anima, et que ces os n'ont aucune vertu. Anathême contre ceux qui nient le purgatoire, ancien dogme des Egyptiens, des Grecs et des Romains, sanctifié par l'Eglise, et regardé par quelques-uns comme plus convenable à un DIEU juste et clément qui châtie et qui pardonne, que l'enfer éternel qui semble annoncer l'être infini comme infiniment implacable.

Dans tous ces anathêmes on ne spécifie ni les peuples de la confession d'Augsbourg, ni ceux de la communion de *Zuingle* et de *Calvin*, ni les anglicans.

Cette même session permet que les moines Moines.
 fassent des vœux à l'âge de seize ans, et les filles à douze; permission regardée comme très-préjudiciable à la police des Etats, mais sans laquelle les ordres monastiques seraient bientôt anéantis.

On soutient la validité des indulgences, première source des querelles pour lesquelles ce concile fut convoqué, et on défend de les

Indulgen-
ces à qua-
tre sous. vendre : cependant on les vend encore à Rome, mais à très-bon marché ; on les revend quatre sous la pièce dans quelques petits cantons catholiques suisses. Le grand profit se fait dans l'Amérique espagnole, où l'on est plus riche et plus ignorant que dans les petits cantons.

1563. On finit enfin par recommander aux évêques de ne céder jamais la préséance aux ministres des rois, et aux seigneurs. L'Eglise a toujours pensé ainsi.

Le concile est souscrit par quatre légats du pape, onze cardinaux, vingt-cinq archevêques, cent soixante-huit évêques, sept abbés, trente-neuf procureurs d'évêques absents, et sept généraux d'ordre.

On n'y employa pas la formule, *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous* ; mais, *En présence du Saint-Esprit il nous a semblé bon*. Cette formule est moins hardie.

Le cardinal de *Lorraine* renouvela les anciennes acclamations des premiers conciles grecs ; il s'écria, *Longues années au pape, à l'empereur et aux rois*. Les pères répétèrent les mêmes paroles. On se plaignit en France qu'il n'eût point nommé le roi son maître, et on vit dès-lors combien ce cardinal craignait d'offenser *Philippe II*, qui fut le soutien de la ligue.

Ainsi finit ce concile , qui dura dans ses interruptions , depuis sa convocation , l'espace de vingt-un ans. Les théologiens qui n'avaient point de voix délibérative y expliquèrent les dogmes ; les prélats prononcèrent , les légats du pape les dirigèrent ; ils apaisèrent les murmures , adoucirent les aigreurs , éludèrent tout ce qui pouvait bleffer la cour de Rome , et furent toujours les maîtres.

Fin du concile.

C H A P I T R E C L X X I I I .

De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne. Sa fuite : son retour en France. Mœurs du temps. Ligue. Assassinats. Meurtre du roi. Anecdotes curieuses.

AU milieu de ces désastres et de ces disputes , 1573. le duc d'Anjou , qui avait acquis quelque gloire en Europe dans les journées de Jarnac et de Moncontour , est élu roi de Pologne. Il ne regardait cet honneur que comme un exil. On l'appelait chez un peuple dont il n'entendait pas la langue , regardé alors comme barbare , et qui moins malheureux , à la vérité , que les Français , moins fanatique , moins agité , était cependant beaucoup plus agreste. L'apanage du duc d'Anjou lui valait plus que

la couronne de Pologne ; il se montait à douze cents mille livres ; et ce royaume éloigné était si pauvre , que dans le diplôme de l'élection on stipula , comme une clause essentielle , que le roi dépenserait ces douze cents mille livres en Pologne. Il va donc chercher avec douleur cette terre étrangère. Il n'avait pourtant rien à regretter en France : la cour qu'il abandonnait était en proie à autant de dissensions que le reste de l'Etat. C'étaient chaque jour des conspirations , ou réelles ou supposées , des duels , des affassinats , des emprisonnemens sans forme et sans raison , pires que les troubles qui en étaient cause. On ne voyait pas tomber sur les échafauds autant de têtes considérables qu'en Angleterre ; mais il y avait plus de meurtres secrets , et on commençait à connaître le poison.

Cependant quand les ambassadeurs de Pologne vinrent à Paris rendre hommage à *Henri III* , on leur donna la fête la plus brillante et la plus ingénieuse. Le naturel et les grâces de la nation perçaient encore à travers tant de calamités et de fureurs. Seize dames de la cour représentant les seize principales provinces de France , ayant dansé un ballet accompagné de machines , présentèrent au roi de Pologne et aux ambassadeurs des médailles d'or , sur lesquelles on avait gravé les productions qui caractérisaient chaque province.

A peine *Henri III* est-il transplanté sur le trône de Pologne que *Charles IX* meurt, à l'âge de vingt-quatre ans et un mois. Il avait rendu son nom odieux à toute la terre, dans un âge où les citoyens de sa capitale ne sont pas encore majeurs. La maladie qui l'emporta est très-rare ; son sang coulait par tous les pores : cet accident, dont il y a quelques exemples, est la suite ou d'une crainte excessive, ou d'une passion furieuse, ou d'un tempérament violent et atrabilaire. Il passa dans l'esprit des peuples, et sur-tout des protestans, pour l'effet de la vengeance divine : opinion utile, si elle pouvait arrêter les attentats de ceux qui sont assez puissans et assez malheureux pour n'être pas soumis au frein des lois. 1574.

Dès que *Henri III* apprend la mort de son frère, il s'évada de Pologne, comme on s'enfuit de prison. Il aurait pu engager le sénat de Pologne à souffrir qu'il se partageât entre ce royaume et ses pays héréditaires, comme il y en a eu tant d'exemples ; mais il s'empressa de fuir de ce pays sauvage, pour aller chercher dans sa patrie des malheurs, et une mort non moins funeste que tout ce qu'on avait vu jusqu'alors en France.

Il quittait un pays où les mœurs étaient dures, mais simples, et où l'ignorance et la pauvreté rendaient la vie triste, mais exempte

de grands crimes. La cour de France était, au contraire, un mélange de luxe, d'intrigues, de galanteries, de débauches, de complots, de superstition et d'athéisme. *Catherine de Médicis*, nièce du pape *Clément VII*, avait introduit la vénalité de presque toutes les charges de la cour, telle qu'elle était à celle du pape. La ressource utile pour un temps, et dangereuse pour toujours, de vendre les revenus de l'État à des partisans qui avançaient l'argent, était encore une invention qu'elle avait apportée d'Italie. La superstition de l'astrologie judiciaire, des enchantemens et des sortilèges, était aussi un des fruits de sa patrie transplanté en France. Car quoique le génie des Florentins eût fait revivre dès long-temps les beaux-arts, il s'en fallait beaucoup que la vraie philosophie fût connue. Cette reine avait amené avec elle un astrologue nommé *Luc Gauric*, homme qui n'eût été de nos jours qu'un misérable charlatan, méprisé de la populace, mais qui alors était un homme très-important. Les curieux conservent encore des anneaux constellés, des *talismans* de ces temps-là. On a cette fameuse médaille, où *Catherine* est représentée toute nue entre les constellations d'*Aries* et *Taurus*, le nom d'*Ebullé Asmodée* sur sa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, et dans l'exergue le nom d'*Oxiel*.

Jamais la démenche des fortiléges ne fut plus en crédit. Il était commun de faire des figures de cire, qu'on piquait au cœur en prononçant des paroles inintelligibles. On croyait par-là faire périr ses ennemis; et le mauvais succès ne détrompait pas. On fit subir la question à *Cosme Ruggieri*, florentin, accusé d'avoir attenté par de tels fortiléges à la vie de *Charles IX*. Un de ces forciers, condamné à être brûlé, dit dans son interrogatoire qu'il y en avait plus de trente mille en France.

Ces manies étaient jointes à des pratiques de dévotion, et ces pratiques se mêlaient à la débauche effrénée. Les protestans, au contraire, qui se piquaient de réforme, opposaient des mœurs austères à celles de la cour; ils punifiaient de mort l'adultère. Les spectacles, les jeux leur étaient autant en horreur que les cérémonies de l'Eglise romaine; ils mettaient presque au même rang la messe et les fortiléges. De sorte qu'il y avait deux nations dans la France absolument différentes l'une de l'autre; et on espérait d'autant moins la réunion, que les huguenots avaient, sur-tout depuis la Saint-Barthelemi, formé le dessein de s'ériger en république.

Le roi de Navarre, qui fut depuis *Henri IV*, Henri IV
 et le prince *Henri de Condé*, fils de *Louis*, chef du
 assassiné à Jarnac, étaient les chefs du parti; parti cal-
viniſte.

mais ils avaient été retenus prisonniers à la cour depuis le temps des massacres. *Charles IX* leur avait proposé l'alternative d'un changement de religion ou de la mort. Les princes, en qui la religion n'est presque jamais que leur intérêt, se résolvent rarement au martyre. *Henri de Navarre* et *Henri de Condé* s'étaient faits catholiques; mais vers le temps de la mort de *Charles IX*, *Condé* évadé de prison, avait abjuré l'Eglise romaine à Strasbourg, et réfugié dans le Palatinat, il ménageait chez les Allemands des secours pour son parti, à l'exemple de son père.

Henri III revient en France. *Henri III*, en revenant en France, pouvait la rétablir : elle était sanglante, déchirée, mais non démembrée. Pignerol, le marquisat de Saluces, et par conséquent les portes de l'Italie, étaient encore à elle. Une administration tolérable peut guérir en peu d'années les plaies d'un royaume dont le terrain est fertile et les habitans industrieux. *Henri de Navarre* était toujours entre les mains de la reine-mère, déclarée régente par *Charles IX* jusqu'au retour du nouveau roi. Les protestans ne demandaient que la sûreté de leurs biens et de leur religion; et leur projet de former une république ne pouvait prévaloir contre l'autorité souveraine, déployée sans faiblesse et sans excès. Il eût été aisé de les

contenir. Tel avait toujours été l'avis des plus sages têtes, d'un chancelier de *l'Hospital*, d'un *Paul de Foix*, d'un *Christophe de Thou*, père du véridique et éloquent historien, d'un *Pibrac*, d'un *Harlai* : mais les favoris, croyant gagner à la guerre, la firent résoudre.

A peine donc le roi fut à Lyon, qu'avec ^{Mal reçu,} le peu de troupes qu'on lui avait amenées il voulut forcer des villes, qu'il eût pu ranger à leur devoir avec un peu de politique. Il dut s'apercevoir, quand il voulut entrer à main armée dans une petite ville nommée Livron, qu'il n'avait pas pris le bon parti : on lui cria du haut des murs : *Approchez, assassins, venez, massacreurs, vous ne nous trouverez pas endormis comme l'amiral.* (1)

Il n'avait pas alors de quoi payer ses soldats ; ils se débandèrent ; et trop heureux de n'être point attaqué dans son chemin, il alla se faire sacrer à Reims, et faire son entrée dans Paris sous ces tristes auspices, au milieu

(1) Il paraît, d'après les mémoires du temps, que la voix publique accusait *Henri III* d'avoir aidé sa mère à vaincre la résistance que *Charles IX* opposait au massacre de la Saint-Barthelemi. Les remords de ce malheureux prince, sa mort extraordinaire avaient rejeté toute la haine de ce forfait sur *Catherine* et sur *Henri III*, d'ailleurs avili par sa superstition et par ses mœurs.

Dans son passage en Dauphiné, *Monbrun* pilla les équipages de sa petite armée ; et lorsqu'on lui reprocha cette action, il répondit : La guerre et le jeu rendent les hommes égaux.

de la guerre civile qu'il avait fait renaître à son arrivée, et qu'il eût pu étouffer. Il ne fut ni contenir les huguenots, ni contenter les catholiques, ni réprimer son frère, le duc d'Alençon, alors duc d'Anjou, ni gouverner ses finances, ni discipliner une armée; il voulait être absolu, et ne prit aucun moyen de l'être. Ses débauches honteuses avec ses mignons le rendirent odieux : ses superstitions, ses processions, dont il croyait couvrir ses scandales et qui les augmentaient, l'avilirent : ses profusions, dans un temps où il fallait n'employer l'or que pour avoir du fer, énerverent son autorité. Nulle police, nulle justice : on tuait, on assassinaient ses favoris sous ses yeux, ou ils s'égorgeaient mutuellement dans leurs querelles. Son propre frère, le duc d'Anjou, catholique, s'unit contre lui avec le prince *Henri de Condé*, calviniste, et fait venir des suisses, tandis que *Condé* rentre en France avec des allemands.

*Guise le
balafri.*

Dans cette anarchie *Henri* duc de *Guise*, fils de *François*, riche, puissant, devenu le chef de la maison de Lorraine en France, ayant tout le crédit de son père, idolâtré du peuple, redouté à la cour, force le roi à lui donner le commandement des armées. Son intérêt était que tout fût brouillé, afin que la cour eût toujours besoin de lui.

Le roi demande de l'argent à la ville de Paris ; elle lui répond qu'elle a fourni trente-six millions d'extraordinaire en quinze ans, et le clergé soixante millions ; que les campagnes sont désolées par la soldatesque , la ville par la rapacité des financiers , l'Eglise par la simonie et le scandale. Il n'obtient que des plaintes au lieu de secours.

Cependant le jeune *Henri de Navarre* se sauve enfin de la cour , où il était toujours prisonnier. On pouvait le retenir comme prince du sang ; mais on n'avait nul droit sur la liberté d'un roi ; il l'était en effet de la basse Navarre , et la haute lui appartenait par droit d'héritage. Il va en Guienne. Les allemands , appelés par *Condé* , entrent dans la Champagne. Le duc d'Anjou , frère du roi , est en armes.

Les dévastations qu'on avait vues sous *Charles IX* recommencent. Le roi fait alors , par un traité honteux , dont on ne lui fait point de gré , ce qu'il aurait dû faire en souverain habile à son avènement : il donne la paix ; mais il accorde beaucoup plus qu'on ne lui eût demandé d'abord : libre exercice de la religion réformée , temples , synodes , chambres mi-parties de catholiques et de réformés dans les parlemens de Paris , de Toulouse , de Grenoble , d'Aix , de Rouen , de Dijon ,

La Saint-Barthele-mi désavouée par *Henri III.*

de Rennes. Il défavoue publiquement la Saint-Barthelemi, à laquelle il n'avait eu que trop de part. Il exempte d'impositions pour six ans les enfans de ceux qui ont été tués dans les massacres, réhabilite la mémoire de l'amiral *Coligni*; et pour comble d'humiliation, il se soumet à payer les troupes allemandes du prince palatin *Casimir*, qui le forçaient à cette paix : mais n'ayant pas de quoi les satisfaire, il les laisse vivre à discrétion pendant trois mois dans la Bourgogne et dans la Champagne. Enfin, il envoie au prince *Casimir* six cents mille écus par *Bellièvre*. *Casimir* retient l'envoyé du roi en otage pour le reste du paiement, et l'emmène prisonnier à Heidelberg, où il fait porter en triomphe au son des fanfares les dépouilles de la France, dans des chariots traînés par des bœufs dont on avait doré les cornes.

La ligue. Ce fut cet excès d'opprobre qui enhardit le duc *Henri de Guise* à former la ligue projetée par son oncle, le cardinal de *Lorraine*, et à s'élever sur les ruines d'un royaume si malheureux et si mal gouverné. Tout respirait alors les factions, et *Henri de Guise* était fait pour elles. Il avait, dit-on, toutes les grandes qualités de son père, avec une ambition plus effrénée et plus artificieuse. Il enchantait comme lui tous les cœurs. On disait du père

et du fils qu'auprès d'eux tous les autres princes paraissaient peuple. On vantait la générosité de son cœur ; mais il n'en avait pas donné un grand exemple , quand il foula aux pieds dans la rue Bétifi le corps de l'amiral Coligni , jeté à ses yeux par les fenêtres.

La première proposition de la ligue fut faite dans Paris. On fit courir chez les bourgeois les plus zélés des papiers qui contenaient un projet d'association pour défendre la religion, le roi et la liberté de l'Etat ; c'est-à-dire, pour opprimer à la fois le roi et l'Etat par les armes de la religion. La ligue fut ensuite signée solennellement à Péronne , et dans presque toute la Picardie. Bientôt après les autres provinces y entrent. Le roi d'Espagne la protège , et ensuite les papes l'autorisent. Le roi , pressé entre les calvinistes qui demandaient trop de liberté , et les ligueurs qui voulaient lui ravir la sienne , croit faire un coup d'Etat en signant lui-même la ligue , de peur qu'elle ne l'écrase. Il s'en déclare le chef, et par cela même il l'enhardit. Il se voit obligé de rompre malgré lui la paix qu'il avait donnée aux réformés , sans avoir d'argent pour renouveler la guerre. Les états généraux sont assemblés à Blois ; mais on lui refuse les subsides qu'il demande pour cette guerre à laquelle les états même le forçaient. Il n'obtient

pas seulement la permission de se ruiner en aliénant son domaine. Il assemble pourtant une armée, en se ruinant d'une autre manière, en engageant les revenus de la couronne, en créant de nouvelles charges. Les hostilités se renouvellent de tous côtés, et la paix se fait encore. Le roi n'avait voulu avoir de l'argent et une armée que pour être en état de ne plus craindre les *Guise* : mais, dès que la paix est faite, il consomme ces faibles ressources en vains plaisirs, en fêtes, en profusions pour ses favoris.

Il était difficile de gouverner un tel royaume autrement qu'avec du fer et de l'or. *Henri III* pouvait à peine avoir l'un et l'autre. Il faut voir quelles peines il eut à obtenir dans les pressans besoins treize cents mille francs du clergé pour six années, à faire vérifier au parlement quelques nouveaux édits burfaux, et avec quelle rapacité le marquis d'*O*, surintendant des finances, dévorait cette subsistance passagère.

Guerre
civile.

Il ne régnait pas. La ligue catholique et les confédérés protestans se faisaient la guerre malgré lui dans les provinces. Les maladies contagieuses, la famine, se joignaient à tant de fléaux : et c'est dans ces temps de calamités que, pour opposer des favoris au duc de *Guise*, ayant créé ducs et pairs *Joyeuse* et d'*Epernon*, et leur
ayant

ayant donné la préférence sur leurs anciens pairs , il dépense quatre millions aux noces du duc de *Joyeuse* , en le mariant à la sœur de la reine sa femme , et en le faisant son beau-frère. De nouveaux impôts pour payer ses prodigalités excitent l'indignation publique. Si le duc de *Guise* n'avait pas fait une ligue contre lui , la conduite du roi suffisait pour en produire une.

C'est dans ce temps que le duc d'Anjou , son frère , va dans les Pays-Bas chercher , au milieu d'une désolation non moins funeste , une principauté qu'il perdit par une tyrannique imprudence. Comme *Henri III* permettait à son frère d'aller ravir les provinces des Pays-Bas à *Philippe II* , à la tête des mécontents de Flandre , on peut juger si le roi d'Espagne encourageait la ligue en France , où elle prenait chaque jour de nouvelles forces. Quelle ressource le roi crut-il avoir contre elle ? celle d'instituer des confréries de pénitens , de bâtir des cellules de moines à Vincennes pour lui et pour les compagnons de ses plaisirs , de prier DIEU en public tandis qu'il outrageait la nature en secret , de se vêtir d'un sac blanc , de porter une discipline et un rosaire à la ceinture ; et de s'appeler *Frère Henri*. Cela même indigna et enhardit les ligueurs. On prêchait publiquement dans

Paris contre sa dévotion scandaleuse. La faction des seize se formait sous le duc de *Guise*, et Paris n'était plus au roi que de nom.

1585. *Henri de Guise*, devenu maître du parti catholique, avait déjà des troupes avec l'argent de son parti, et il attaquait les amis du roi de Navarre. Ce prince, qui était, comme le roi *François I*, le plus généreux chevalier de son temps, offrit de vider ce grand différent en se battant contre le duc de *Guise*, ou seul à seul, ou dix contre dix, ou en tel nombre qu'on voudrait. Il écrit à *Henri III*, son beau-frère : il lui remontre que c'est à lui et à sa couronne que la ligue en veut, bien plus qu'aux huguenots ; il lui fait voir le précipice ouvert ; il lui offre ses biens et sa vie pour le sauver.

Sixte-Quint excommunié et damné Henri IV, &c. Mais dans ce temps-là même le pape *Sixte-Quint* fulmine contre le roi de Navarre et le prince de *Condé* cette fameuse bulle, dans laquelle il les appelle *génération bâtarde et détestable de la maison de Bourbon* : il les déclare déchus de tout droit, de toute succession. La ligue fait valoir la bulle, et force le roi à poursuivre son beau-frère qui voulait le secourir, et à seconder le duc de *Guise*, qui le détrônait avec respect. C'est la neuvième guerre civile depuis la mort de *François II*.

Henri IV (car il faut déjà l'appeler ainsi,

puisque ce nom est si célèbre et si cher, et qu'il est devenu un nom propre) *Henri IV* eut à combattre à la fois le roi de France, *Marguerite* sa propre femme, et la ligue. *Marguerite*, en se déclarant contre son époux, rappelait ces anciens temps de barbarie, où les excommunications rompaient tous les liens de la société, et rendaient un prince exécration à ses proches. Ce prince se fit connaître dès lors pour un grand homme, en bravant le pape jusque dans Rome, en y faisant afficher dans les carrefours un démenti formel à *Sixte-Quint*, et en appelant à la cour des pairs de cette bulle.

Il n'eut pas grande peine à empêcher son imprudente femme de se saisir de l'Agénois, dont elle voulut s'emparer; et quant à l'armée royale qu'on envoya contre lui sous les ordres du duc de *Joyeuse*, tout le monde fait comment il la vainquit à Coutras, combattant en soldat à la tête de ses troupes, faisant des prisonniers de sa main, et montrant après la victoire autant d'humanité et de modestie que de valeur pendant la bataille.

Cette journée lui fit plus de réputation qu'elle ne lui donna de véritables avantages. Son armée n'était pas celle d'un souverain qui la soude et qui la retient toujours sous le drapeau; c'était celle d'un chef de parti; elle

Coutras,
Octobre
1587.

n'avait point de paye réglée. Les capitaines ne pouvaient empêcher leurs soldats d'aller faire leurs moissons ; ils étaient obligés eux-mêmes de retourner dans leurs terres. On accusa *Henri IV* d'avoir perdu le fruit de sa victoire, en allant dans le Béarn voir la comtesse de *Grammont* dont il était amoureux. On ne fait pas réflexion qu'il eût été très-aisé de faire agir son armée en son absence, s'il avait pu la conserver. *Henri de Condé*, son cousin, prince aussi austère dans ses mœurs que le navarrois avait de galanterie dans les siennes, quitta l'armée comme lui, alla comme lui dans ses terres, après avoir resté quelque temps dans le Poitou, ainsi que tous les officiers qui jurèrent de se retrouver, le 20 de novembre, au rendez-vous des troupes. C'était ainsi qu'on faisait la guerre alors.

Prince de *Condé* em-
poisonné.
Janvier
1588.

Mais le séjour du prince de *Condé* dans Saint-Jean-d'Angeli fut une des plus fatales aventures de ces temps horribles. A peine a-t-il soupé, à son retour, avec *Charlotte de la Trimouille*, sa femme, qu'il est saisi de convulsions mortelles, qui l'emportent en deux jours. Le simple juge de Saint-Jean-d'Angeli met la princesse en prison, l'interroge, commence un procès criminel contre elle ; il condamne par contumace un jeune page, nommé *Permillac de Bel-Castel*, et fait exécuter *Brillaud*,

maître-d'hôtel du prince , qui est tiré à quatre chevaux dans Saint-Jean-d'Angeli , après que la sentence a été confirmée par des commissaires que le roi de Navarre a nommés lui-même. La princesse appelle à la cour des pairs ; elle était enceinte ; elle fut depuis déclarée innocente , et les procédures brûlées. Il n'est pas inutile de réfuter encore ici ce conte répété dans tant de livres , que la princesse accoucha du père du grand *Condé* quatorze mois après la mort de son mari , et que la Sorbonne fut consultée pour savoir si cet enfant était légitime. Rien n'est plus faux , et il est assez prouvé que ce nouveau prince de *Condé* naquit six mois après la mort de son père.

Si *Henri de Navarre* défit l'armée de *Henri III* à la journée de Coutras , le duc de *Guise* , de son côté , dissipa dans le même temps une armée d'allemands qui venaient se joindre au navarrois , et il fit voir dans cette expédition autant de conduite que *Henri IV* avait montré de courage. Le malheur de Coutras et la gloire du duc de *Guise* furent deux nouvelles disgrâces pour le roi de France. *Guise* concerta avec tous les princes de sa maison une requête au roi , par laquelle on lui demande la publication du concile de Trente , l'établissement de l'inquisition , avec la confiscation des biens

des huguenots au profit des chefs de la ligue, de nouvelles places de sûreté pour elle, et le bannissement de ses favoris qu'on lui nommera. Chaque mot de cette requête était une offense. Le peuple de Paris, et sur-tout les *Seize*, insultaient publiquement les favoris du roi, et marquaient peu de respect pour sa personne.

Les Barri-
cades.

Rien ne fait mieux voir la malheureuse administration du gouvernement qu'une petite chose qui fut la source des désastres de cette année. Le roi, pour éviter les troubles qu'il prévoyait dans Paris, fait défense au duc de *Guise* d'y venir. Il lui écrit deux lettres; il ordonne qu'on lui dépêche deux courriers. Il ne se trouve point d'argent dans l'épargne pour cette dépense nécessaire : on met les lettres à la poste; et le duc de *Guise* vient à Paris, ayant pour excuse apparente qu'il n'a point reçu l'ordre. De-là suit la journée des *Barricades*. Il serait superflu de répéter ici ce que tant d'historiens ont détaillé sur cette journée. Qui ne fait que le roi quitta sa capitale, fuyant devant son sujet, et qu'il assembla ensuite les seconds états de Blois, où il fit assassiner le duc et le cardinal de *Guise*, son frère, après avoir communiqué avec eux, et avoir fait serment sur l'hostie qu'il les aimerait toujours ?

Décemb.
1588.

Les lois sont une chose si respectable et si sainte que , si *Henri III* en avait seulement conservé l'apparence , si , quand il eut en son pouvoir le prince et le cardinal dans le château de Blois , il eût mis dans sa vengeance , comme il le pouvait , quelque formalité de justice , sa gloire , et peut-être sa vie , eussent été sauvées : mais l'assassinat d'un héros et d'un prêtre le rendirent exécration aux yeux de tous les catholiques , sans le rendre plus redoutable.

Je crois devoir réfuter ici une erreur qui se trouve dans beaucoup de livres , et principalement dans *l'Etat de la France* qu'on réimprime souvent. On y dit que le duc de *Guise* fut assassiné par les gentilshommes ordinaires de la chambre du roi ; et le déclamateur *Maimbourg* prétend , dans son *Histoire de la ligue* , que *Lognac* , le chef des assassins , était premier gentilhomme de la chambre : tout cela est faux. Les registres de la chambre des comptes , qui ont échappé à l'incendie , et que j'ai consultés , font foi que le maréchal de *Retz* et le comte de *Villequier* , tirés du nombre des gentilshommes ordinaires , avaient le titre de premier gentilhomme , charge de nouvelle création , instituée sous *Henri II* pour le maréchal de *Saint-André*. Ces mêmes registres font voir les noms des gentilshommes ordinaires

Qui sont
les assas-
sins du
duc de
Guise.

de la chambre, qui étaient alors des premières maisons du royaume. Ils avaient succédé sous *François I* aux chambellans, et ceux-ci aux chevaliers de l'hôtel. Les gentilshommes nommés les *quarante-cinq*, qui assassinèrent le duc de *Guise*, étaient une compagnie nouvelle, formée par le duc d'*Epernon*, payée au trésor royal sur les billets de ce duc; et aucun de leurs noms ne se trouve parmi les gentilshommes de la chambre.

Lognac, Saint-Capautet, Alfrenas, Herbelade, et leurs compagnons, étaient de pauvres gentilshommes gascons que d'*Epernon* avait fournis au roi, des gens de main, des gens de service, comme on les appelait alors. Chaque prince, chaque grand seigneur, en avait auprès de lui dans ces temps de troubles. C'était par des hommes de cette espèce que la maison de *Guise* avait fait assassiner *Saint-Mégrin*, l'un des favoris de *Henri III*. Ces mœurs étaient bien différentes de la noble démenche de l'ancienne chevalerie, et de ces temps d'une barbarie plus généreuse, dans lesquels on terminait ses différens en champ clos à armes égales.

Les
assassins
du duc
de *Guise*
n'osent
tuer son
frère le
cardinal,
de peur
des censu-
res.

Tel est le pouvoir de l'opinion chez les hommes, que les mêmes assassins qui n'avaient fait nul scrupule de tuer en lâches le duc de *Guise*, refusèrent de tremper leurs mains dans

le

le sang du cardinal son frère. Il fallut chercher quatre soldats du régiment des gardes, qui le massacrèrent dans le même château à coups de hallebarde. Il se passa deux jours entre la mort des deux frères ; c'est une preuve invincible que le roi aurait eu le temps de se couvrir de quelques apparences d'une forme de justice précipitée.

Non-seulement il n'eut pas l'art de prendre ce masque nécessaire, mais il se manqua encore à lui-même, en ne courant pas dans l'instant à Paris avec ses troupes. Il eut beau dire à la reine *Catherine*, sa mère, qu'il avait pris toutes ses mesures ; il n'en avait pris que pour se venger, et non pour régner. Il restait dans Blois inutilement occupé à examiner les cahiers des états, tandis que Paris, Orléans, Rouen, Dijon, Lyon, Toulouse, se soulèvent presque en même temps comme de concert. On ne le regarde plus que comme un assassin et un parjure. Le pape l'excommunie ; cette excommunication, qui eût été méprisée en d'autres temps, devient terrible alors, parce qu'elle se joint aux cris de la vengeance publique, et paraît réunir DIEU et les hommes. Soixante et dix docteurs assemblés en Sorbonne le déclarent déchu du trône, et ses sujets déliés du serment de fidélité. Les prêtres refusent l'absolution aux pénitens qui le reconnaissent

1589.

Soixante et dix forbonistes se mêlent de déclarer le roi déchu du trône.

pour roi. La faction des Seize emprisonne à la Bastille les membres du parlement affectionnés à la monarchie. La veuve du duc de *Guise* vient demander justice du meurtre de son époux et de son beau-frère. Le parlement, à la requête du procureur général, nomme deux conseillers, *Courtin* et *Michon*, qui instruisent le procès criminel contre *Henri de Valois*, ci-devant roi de France et de Pologne. Voyez l'*Histoire du parlement*, où ce fait est discuté.

Ce roi s'était conduit avec tant d'aveuglement qu'il n'avait point d'armée : il envoyait *Sanci* négociateur des soldats chez les Suisses, et il avait la bassesse d'écrire au duc de *Mayenne*, déjà chef de la Ligue, pour le prier d'oublier l'assassinat de son frère. Il lui faisait parler par le nonce du pape ; et *Mayenne* répondait au nonce : *Je ne pardonnerai jamais à ce misérable*. Les lettres qui rendent compte de cette négociation sont encore aujourd'hui à Rome.

Enfin le roi est obligé d'avoir recours à ce *Henri de Navarre*, son vainqueur et son successeur légitime, qu'il eût dû dès le commencement de la Ligue prendre pour son appui, non-seulement comme le seul intéressé au maintien de la monarchie, mais comme un prince dont il connaissait la franchise, dont l'âme était au-dessus de son siècle, et qui n'aurait jamais abusé de son droit d'héritier présomptif.

Avec le secours du navarrois , avec les efforts de son parti , il a une armée. Les deux rois arrivent devant Paris. Je ne répéterai pas ici comment Paris fut délivré par le meurtre de *Henri III*. Je remarquerai seulement avec le président de *Thou* que , quand le dominicain *Jacques Clément* , prêtre fanatique , encouragé par son prieur *Bourgoin* , par son couvent , par l'esprit de la ligue , et muni des sacremens , vint demander audience pour l'affassiner , le roi sentit de la joie en le voyant , et qu'il disait que son cœur s'épanouissait toutes les fois qu'il voyait un moine. Je ne vous fatiguerai point de détails si connus , ni de tout ce qu'on fit à Paris et à Rome ; je ne dirai point avec quel zèle on mit sur les autels de Paris le portrait du parricide ; qu'on tira le canon à Rome ; qu'on y prononça l'éloge du moine : mais il faut observer que dans l'opinion du peuple ce misérable était un saint et un martyr ; il avait délivré le peuple de DIEU du tyran persécuteur , à qui on ne donnait d'autre nom que celui d'*Hérode*. Ce n'est pas que *Henri III* , roi de France , eût la moindre ressemblance avec ce petit roi de la Palestine ; mais le bas peuple , toujours sot et barbare , ayant ouï dire qu'*Hérode* avait fait égorger tous les petits enfans d'un pays , donnait ce nom à *Henri III*. *Clément* était à ses yeux un

Henri III
 affassiné
 par un
 moine.
 1589 ,
 mardi
 premier
 auguste.

Le peuple
 regarde
Jacques
Clément
 comme
 un saint
 martyr.

homme inspiré ; il s'était offert à une mort inévitable : ses supérieurs et tous ceux qu'il avait consultés lui avaient ordonné de la part de DIEU de commettre cette sainte action. Son esprit égaré était dans le cas de l'ignorance invincible. Il était intimement persuadé qu'il s'immolait à DIEU , à l'Eglise , à la patrie ; enfin , selon le sentiment de ses théologiens , il courait à la gloire éternelle , et le roi assassiné était damné. C'est ce que quelques théologiens calvinistes avaient pensé de *Poltrót* ; c'est ce que les catholiques avaient dit de l'assassinat du prince d'Orange.

Il n'y eut aucun pays catholique , à l'exception de Venise , où le crime de *Jacques Clément* ne fût consacré. Le jésuite *Mariana* , qui passait pour un historien sage , s'exprime ainsi dans son livre de l'Institution des rois : *Jacques Clément se fit un grand nom ; le meurtre fut expié par le meurtre , et le sang royal coula en sacrifice aux manes du duc de Guise perfidement assassiné. Ainsi périt Jacques Clément , âgé de vingt-quatre ans , la gloire éternelle de la France.* Le fanatisme fut porté en France jusqu'à mettre le portrait de cet assassin sur les autels , avec ces mots gravés au bas : *Saint Jacques Clément , priez pour nous.*

Procès
fait au
cadavre
du moine
par
Henri I V.

Un fait très-long-temps ignoré , c'est la forme du jugement contre le cadavre du

moine parricide ; son procès fut fait par le marquis de *Richelieu*, grand prévôt de France, père du cardinal ; et loin que le procureur général *la Guêle*, témoin de l'affassinat, et qui avait amené frère *Clément* à *Henri III*, fit les fonctions de sa charge dans ce jugement, il ne fit que celle de témoin, il déposa comme les autres. Ce fut *Henri IV* qui porta lui-même l'arrêt, et qui condamna le corps du moine à être écartelé et brûlé, de l'avis de son conseil, signé *Rufé*.

A Saint-Cloud.

2 août
1589.

Ce qu'on ne savait pas encore, c'est qu'un autre jacobin, nommé *Jean le Roy*, ayant affassiné le commandant de Coutance en Normandie, *Henri IV* jugea aussi ce malheureux, le jour même qu'il jugea *Clément*. Il condamna le moine *Jean le Roy* à être mis dans un sac, et à être jeté dans la rivière ; ce qui fut exécuté à Saint-Cloud, deux jours après. C'était une chose très-rare qu'un tel jugement et un tel supplice ; mais les crimes qu'on punissait étaient encore plus étonnans.

Autre moine affassin.

C H A P I T R E C L X X I V.

De Henri IV.

Histoire de Henri IV, mal faite par Daniel. EN lisant l'histoire de *Henri IV*, dans *Daniel*, on est tout étonné de ne le pas trouver un grand homme. On y voit à peine son caractère ; très-peu de ces belles réponses qui font l'image de son ame ; rien de ce discours digne de l'immortalité , qu'il tint à l'assemblée des notables de Rouen ; aucun détail de tout le bien qu'il fit à la patrie. Des manœuvres de guerre, sèchement racontées ; de longs discours au parlement, en faveur des jésuites ; et enfin la vie du père *Coton* , forment , dans *Daniel* , le règne de *Henri IV*.

Bayle voudrait qu'on eût châtré Henri IV. *Bayle* , souvent aussi répréhensible et aussi petit quand il traite des points d'histoire et des affaires du monde, qu'il est judicieux et profond quand il manie la dialectique, commence son article de *Henri IV* par dire que si on l'eût fait eunuque , il eût pu effacer la gloire des *Alexandre* et des *César*. Voilà de ces choses qu'il eût dû effacer de son dictionnaire. Sa dialectique même lui manque dans cette ridicule supposition ; car *César* fut beaucoup plus débauché que *Henri IV* ne fut amoureux ; et

on ne voit pas pourquoi *Henri IV* eût été plus loin qu'*Alexandre*. *Bayle* a-t-il prétendu qu'il fallait être un demi-homme pour être un grand homme ? Ne savait-il pas , d'ailleurs , quelle foule de grands capitaines a mêlé l'amour aux armes ? De tous les guerriers qui se sont fait un nom , il n'y a peut-être que le seul *Charles XII* qui ait renoncé absolument aux femmes ; encore a-t-il eu plus de revers que de succès. Ce n'est pas que je veuille , dans cet ouvrage sérieux , flatter cette vaine galanterie qu'on reproche à la nation française ; je ne veux que reconnaître une très-grande vérité , c'est que la nature , qui donne tout , ôte presque toujours la force et le courage à ceux qui sont dépouillés des marques de la virilité , ou en qui ces marques sont imparfaites. Tout est physique dans toutes les espèces ; ce n'est pas le bœuf qui combat , c'est le taureau. La force de l'ame et du corps sont puisées dans cette source de la vie. Il n'y a parmi les eunuques que *Narsès* de capitaine , et qu'*Origène* et *Phocius* de savans. *Henri IV* fut souvent amoureux , et quelquefois ridiculement ; mais jamais il ne fut amolli ; la belle *Gabrielle* l'appelle dans ses lettres , *Mon soldat* : ce seul mot réfute *Bayle*. Il est à souhaiter , pour l'exemple des rois et pour la consolation des peuples , qu'on lise ailleurs , comme dans

Réflexions
sur les eu-
nuques.

la grande histoire de *Mézerai*, dans *Pérefixe*, dans les mémoires de *Sulli*, ce qui concerne les temps de ce bon prince. (1)

Sommaire de la vie de *Henri IV*. Faisons pour notre usage particulier un précis de cette vie, qui fut trop courte. Il est, dès son enfance, nourri dans les troubles et dans les malheurs. Il se trouve, à quatorze ans, à la bataille de Moncontour. Il est rappelé à Paris. Il n'épouse la sœur de *Charles IX* que pour voir ses amis affaïnés autour de lui, pour courir lui-même risque de sa vie, et

(1) Ce passage du dictionnaire de *Bayle*, ainsi qu'un grand nombre d'autres, ne peut être regardé que comme une plaisanterie.

Il est certain qu'un prince qui profite de l'impunité que son rang lui assure, pour priver un de ses sujets de sa femme, commet un acte de tyrannie : l'adultère est un crime pour un souverain comme pour un particulier ; mais les circonstances qui augmentent ou diminuent la gravité du crime, sans en changer la nature, rendent celui-ci bien plus grave dans un roi que dans un homme privé.

Il faut avouer encore qu'un prince dont les passions sont publiques, peut s'avilir, soit par l'influence que sa faiblesse donne à ses maîtresses, soit par les actions indignes de lui, où l'amour peut l'entraîner, soit même par le ridicule dont peuvent le couvrir les infidélités ou l'insolence de ses maîtresses.

Cependant, de toutes les passions des rois, l'amour est encore la moins funeste à leurs peuples. Ce n'est point *Marie Touchet* qui a conseillé la Saint-Barthelemi ; madame de *Montespan* n'a point contribué à la révocation de l'édit de Nantes ; ce ne sont point les maîtresses de *Louis XV*, ou de son premier ministre, qui ont fait donner l'édit de 1724. Les confesseurs des rois ont fait bien plus de mal à l'Europe que leurs maîtresses.

Observons enfin que l'amour des plaisirs et la chasteté sont également compatibles avec toutes les vertus et tous les vices, toutes les grandes actions et tous les crimes.

pour rester près de trois ans prisonnier d'Etat. Il ne sort de sa prison que pour essuyer toutes les fatigues et toutes les fortunes de la guerre, manquant souvent du nécessaire, n'ayant jamais de repos, s'exposant comme le plus hardi soldat, faisant des actions qui ne paraissent pas croyables, et qui ne le deviennent que parce qu'il les a répétées; comme lorsqu'à la prise de Cahors, en 1588, il fut sous les armes pendant cinq jours, combattant de rue en rue sans presque prendre de repos. La victoire de Coutras fut due principalement à son courage. Son humanité après la victoire devait lui gagner tous les cœurs.

Le meurtre de *Henri III* le fait roi de France: mais la religion sert de prétexte à la moitié des chefs de l'armée pour l'abandonner, et à la Ligue pour ne pas le reconnaître. Elle choisit pour roi un fantôme, un cardinal de *Bourbon-Vendôme*; et le roi d'Espagne, *Philippe II*, maître de la Ligue par son argent, compte déjà la France pour une de ses provinces. Le duc de Savoie, gendre de *Philippe*, envahit la Provence et le Dauphiné. Le parlement de Languedoc défend, sous peine de la vie, de le reconnaître, et le déclare incapable de posséder jamais la couronne de France, conformément à la bulle de notre saint-père le pape. Le parlement de Rouen déclare criminels

Septemb.
1589.

de lèse-majesté divine et humaine tous les adhérens. (2)

Henri IV n'avait pour lui que la justice de sa cause, son courage et quelques amis. Jamais il ne fut en état de tenir long-temps une armée sur pied, et encore quelle armée? elle ne se monta presque jamais à douze mille hommes complets: c'était moins que les détachemens de nos jours. Ses serviteurs venaient tour-à-tour se ranger sous sa bannière, et s'en retournaient les uns après les autres, au bout de quelques mois de service. Les Suisses, qu'à peine il pouvait payer, et quelques compagnies de lances, faisaient le fonds permanent de ses forces. Il fallait courir de ville en ville combattre et négocier sans relâche. Il n'y a presque point de province en France où il n'ait fait de grands exploits, à la tête de quelques amis qui lui tenaient lieu d'armée.

(2) Les apologistes des jésuites ont reproché ces arrêts aux parlemens, lorsqu'ils détruisaient les jésuites, en les accusant de ces mêmes excès. La justice oblige d'observer qu'on ne doit reprocher à un corps que les crimes qui lui ont été inspirés par l'intérêt ou par l'esprit de corps. On peut alors dire à ceux qui le composent: *Voilà ce que vos prédécesseurs ont fait, voilà ce que dans les mêmes circonstances on pourrait attendre de vous: l'esprit qui les animait n'est point éteint, votre intérêt n'a pas changé.* Mais il n'est pas plus raisonnable de reprocher à des corps séculiers les crimes du fanatisme ou de la superstition, dont leurs prédécesseurs se sont souillés, que de reprocher les excès de la Saint-Barthelemi aux descendans des *Tavares* ou des *Guise*.

D'abord avec environ cinq mille combattans il bat, à la journée d'Arques, auprès de Dieppe, l'armée du duc de *Mayenne*, forte de vingt mille hommes; c'est alors qu'il écrit cette lettre au marquis de *Crillon*: „ Pends-
 „ toi, brave *Crillon*, nous avons combattu
 „ à Arques, et tu n'y étais pas. Adieu, mon
 „ ami, je vous aime à tort et à travers. „
 Ensuite il emporte les faubourgs de Paris, et il ne lui manque qu'assez de soldats pour prendre la ville. Il faut qu'il se retire, qu'il force jusqu'aux villages retranchés pour s'ouvrir des passages, pour communiquer avec les villes qui défendent sa cause.

Octobre
1589.

Pendant qu'il est ainsi continuellement dans la fatigue et dans le danger, un cardinal *Cætan*, légat de Rome, vient tranquillement à Paris donner des lois au nom du pape. La forbonne ne cesse de déclarer qu'il n'est pas roi; (et elle subsiste encore!) et la Ligue règne sous le nom de ce cardinal de *Vendôme*, qu'elle appelait *Charles X*, au nom duquel on frappait la monnaie, tandis que le roi le retenait prisonnier à Tours. (3)

(3) Ce que nous avons dit à la note précédente peut s'appliquer ici. La forbonne agissait alors d'après les principes d'intolérance admis par tous les théologiens, d'après l'intérêt de l'autorité ecclésiastique, l'esprit général du clergé; ainsi, tant qu'elle n'enseignera pas dans ses écoles que tout acte de violence temporelle exercé contre l'hérésie ou l'impiété,

14 mars
1590.

Les religieux animent les peuples contre lui. Les jésuites courent de Paris à Rome et en Espagne. Le père *Matthieu*, qu'on nommait le *courrier de la Ligue*, ne cesse de procurer des bulles et des soldats. Le roi d'Espagne envoie quinze cents lances fournies, qui faisaient environ quatre mille cavaliers, et trois mille hommes de la vieille infanterie vallone, sous le comte d'*Egmont*, fils de cet *Egmont* à qui ce roi avait fait trancher la tête. Alors *Henri IV* rassemble le peu de force qu'il peut avoir, et n'est pourtant pas à la tête de dix mille combattans. Il livre cette fameuse bataille d'Ivry aux Ligueurs commandés par le duc de *Mayenne*, et aux Espagnols très-supérieurs en nombre, en artillerie, en tout ce qui peut entretenir une armée considérable. Il gagne cette bataille, comme il avait gagné

est contraire à la justice, et par conséquent à la loi de DIEU; tant qu'elle n'enseignera point que le clergé ne peut avoir d'autre juridiction que celle qu'il reçoit de la puissance séculière, et qui conserve le droit de l'en priver, on est en droit de croire que la sorbonne a conservé les principes d'intolérance et de révolte.

D'ailleurs il n'est que trop public qu'elle n'a point rougi d'avancer hautement dans la *cenfure de Bélifaire*, et plus récemment dans celle de l'*histoire philosophique du commerce des deux Indes*, les principes des assassins et des bourreaux du seizième siècle.

Ainsi, autant il serait injuste de reprocher aux parlemens leurs arrêts contre *Henri IV*, autant est-il raisonnable de reprocher à la sorbonne son décret contre *Henri III*, ses décisions contre *Henri IV*, ses instructions au père *Matthieu*, &c. &c. &c.

celle de Coutras , en se jetant dans les rangs ennemis au milieu d'une forêt de lances. On se souviendra dans tous les siècles de ces paroles : *Si vous perdez vos enseignes, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez toujours au chemin de l'honneur et de la gloire.* Sauvez les Français , s'écria-t-il , quand les vainqueurs s'acharnaient sur les vaincus.

Ce n'est plus comme à Coutras , où à peine il était le maître. Il ne perd pas un moment pour profiter de la victoire. Son armée le suit avec alégresse ; elle est même renforcée. Mais enfin il n'avait pas quinze mille hommes , et avec ce peu de troupes il assiége Paris , où il restait alors deux cents vingt mille habitans. Il est constant qu'il l'eût pris par famine , s'il n'avait pas permis lui-même , par trop de pitié , que les assiégeans nourrissent les assiégés. En vain ses généraux publiaient , sous ses ordres , des défenses , sous peine de mort , de fournir des vivres aux Parisiens ; les soldats eux-mêmes leur en vendaient. Un jour que , pour faire un exemple , on allait pendre deux payfans qui avaient amené des charrettes de pain à une poterne , *Henri* les rencontra en allant visiter ses quartiers : ils se jetèrent à ses genoux , et lui remontrèrent qu'ils n'avaient que cette manière pour gagner leur vie : *Allez-en paix* , leur dit le roi , en leur donnant aussitôt l'argent

qu'il avait sur lui: *Le Béarnais est pauvre*, ajouta-t-il; *s'il avait davantage, il vous le donnerait*. Un cœur bien né ne peut lire de pareils traits sans quelques larmes d'admiration et de tendresse.

Juin
1590.

Pendant qu'il pressait Paris, les moines armés faisaient des processions, le mousquet et le crucifix à la main, et la cuirasse sur le dos. Le parlement, les cours supérieures, les citoyens faisaient serment sur l'évangile, en présence du légat, et de l'ambassadeur d'Espagne, de ne le point recevoir. Mais enfin les vivres manquent, la famine fait sentir ses plus cruelles extrémités.

Octobre
1590.

Le duc de Parme est envoyé par *Philippe II* au secours de Paris avec une puissante armée: *Henri IV* court lui présenter la bataille. Qui ne connaît cette lettre qu'il écrivit du champ où il croyait combattre à cette *Gabrielle-d'Estrees*, rendue célèbre par lui: *Si je meurs, ma dernière pensée sera à DIEU, et l'avant-dernière à vous*. Le duc de Parme n'accepta point la bataille; il n'était venu que pour secourir Paris, et pour rendre la Ligue plus dépendante du roi d'Espagne. Assiéger cette grande ville avec si peu de monde, devant une armée supérieure, était une chose impossible: voilà donc encore sa fortune retardée et ses victoires inutiles. Du moins il empêche le duc de Parme de

faire des conquêtes, et le côtoyant jusqu'aux dernières frontières de la Picardie, il le fit rentrer en Flandre.

A peine est-il délivré de cet ennemi que le pape *Grégoire XIV*, *Sfondrat*, emploie une partie des trésors amassés par *Sixte-Quint* à envoyer des troupes à la Ligue. Le jésuite *Jouvency* avoue dans son histoire que le jésuite *Nigri*, supérieur des novices de Paris, rassembla tous les novices de cet ordre, en France, et qu'il les conduisit jusqu'à Verdun au-devant de l'armée du pape; qu'il les enrégimenta, et qu'il les incorpora à cette armée, laquelle ne laissa en France que les traces des plus horribles dissolutions : ce trait peint l'esprit du temps.

Novices
jésuites
enrôlés
contre
Henri I V

C'était bien alors que les moines pouvaient écrire que l'évêque de Rome avait le droit de déposer les rois : ce droit était près d'être constaté à main armée.

Henri IV avait toujours à combattre l'Espagne, Rome et la France; car le duc de Parme, en se retirant, avait laissé huit mille soldats au duc de *Mayenne*. Un neveu du pape entra en France avec des troupes italiennes et des monitoires; il se joint au duc de Savoie dans le Dauphiné. *Lesdiguières*, celui qui fut depuis le dernier connétable de France, et le dernier seigneur puissant, battit des troupes savoisiennes et celles du pape. Il se fait la guerre,

comme *Henri IV*, avec des capitaines qui ne servaient qu'un temps : cependant il défit ces armées réglées. Tout était alors soldat en France, payfan, artisan, bourgeois ; c'est ce qui la dévasta, mais c'est ce qui l'empêcha enfin d'être la proie de ses voisins. Les soldats du pape se dissipèrent, après n'avoir donné que des exemples d'une débauche inconnue au-delà de leurs Alpes. Les habitans des campagnes brûlaient les chèvres qui suivaient leurs régimens.

Philippe II, du fond de son palais, continuait à entretenir et ménager cet incendie, toujours donnant au duc de *Mayenne* de petits secours, afin qu'il ne fût ni trop faible ni trop puissant, et prodiguant l'or dans Paris, pour y faire reconnaître sa fille, *Claire-Eugénie*, reine de France, avec le prince qu'il lui donnera pour époux. C'est dans ces vues qu'il envoie encore le duc de Parme en France, lorsque *Henri IV* assiège Rouen, comme il l'avait envoyé pendant le siège de Paris. Il promettait à la Ligue qu'il ferait marcher une armée de cinquante mille hommes, dès que sa fille serait reine. *Henri*, après avoir levé le siège de Rouen, fait encore sortir de France le duc de Parme.

Etats
généraux
préten-
dus.

Cependant il s'en fallut peu que la faction des Seize, pensionnaire de *Philippe II*, ne remplît

remplît enfin les projets de ce monarque, Novemb.
et n'achevât la ruine entière du royaume. 1591.

Ils avaient fait pendre le premier président du parlement de Paris, et deux magistrats qui s'opposaient à leurs complots. Le duc de *Mayenne*, près d'être accablé lui-même par cette faction, avait fait pendre quatre de ces séditieux à son tour. C'était au milieu de ces divisions et de ces horreurs, après la mort du prétendu *Charles X*, que se tenaient à Paris les états généraux, sous la direction d'un légat du pape et d'un ambassadeur d'Espagne : le légat même y présida, et s'affit dans le fauteuil qu'on avait laissé vide, et qui marquait la place du roi qu'on devait élire. L'ambassadeur d'Espagne y eut séance : il y harangua contre la loi *salique*, et proposa l'infante pour reine. Le parlement fit des remontrances 1593. au duc de *Mayenne*, en faveur de la loi salique; mais ces remontrances n'étaient-elles pas visiblement concertées avec ce chef de parti? la nomination de l'infante ne lui ôtait-elle pas sa place? le mariage de cette princesse, projeté avec le duc de *Guise*, son neveu, ne le rendait-il pas sujet de celui dont il voulait demeurer le maître?

Vous remarquerez qu'à ces états le parlement voulut avoir séance par des députés, Le parlement n'affit point aux états. et ne put l'obtenir. Vous remarquerez encore

Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * Y

que ce même parlement venait de faire brûler, par son bourreau, un arrêt du parlement du roi séant à Châlons, donné contre le légat et contre son prétendu pouvoir de présider à l'élection d'un roi de France.

Décret de
la sorbonne
contre
Henri IV.

A peu-près dans le même temps, plusieurs citoyens ayant présenté requête à la ville et au parlement pour demander qu'on presât au moins le roi de se faire catholique, avant de procéder à une élection, la sorbonne déclara cette requête *inepte, séditeuse, impie, inutile*, attendu qu'on connaît l'obstination de *Henri le relaps*. Elle excommunie les auteurs de la requête, et conclut à les chasser de la ville. Ce décret, rendu en aussi mauvais latin que conçu par un esprit de démence, est du premier novembre 1592 : il a été révoqué depuis, lorsqu'il importait fort peu qu'il le fût. Si *Henri IV* n'eût pas régné, le décret eût subsisté, et on eût continué de prodiguer à *Philippe II* le titre de protecteur de la France et de l'Eglise.

Des prêtres de la Ligue étaient persuadés et persuadaient aux peuples que *Henri IV* n'avait nul droit au trône; que la loi salique, respectée depuis si long-temps, n'est qu'une chimère; que c'est à l'Eglise seule à donner les couronnes.

On a conservé les écrits d'un nommé

d'Orléans , avocat au parlement de Paris , et député aux états de la Ligue. Cet avocat développe tout ce système dans un gros livre intitulé , *Réponses des vrais catholiques*.

C'est une chose digne d'attention que la fourberie et le fanatisme avec lesquels tous les auteurs de ce temps-là cherchent à soutenir leurs sentimens par les livres juifs , comme si les usages d'un petit peuple , confiné dans les roches de la Palestine , devait être , au bout de trois mille ans , la règle du royaume de France. Qui croirait que , pour exclure *Henri IV* de son héritage , on citait l'exemple d'un roitelet juif , nommé *Ozias* , que les prêtres avaient chassé de son palais parce qu'il avait la lèpre , et qui n'avait la lèpre que pour avoir voulu offrir de l'encens au Seigneur ? *L'hérésie , dit l'avocat d'Orléans , est la lèpre de l'ame ; par conséquent Henri IV est un lépreux qui ne doit pas régner. C'est ainsi que raisonne tout le parti de la Ligue ; mais il faut transcrire les propres paroles de l'avocat , au sujet de la loi salique.*

Le devoir d'un roi de France est d'être chrétien aussi bien que mâle. Qui ne tient la foi catholique , apostolique et romaine n'est point chrétien , et ne croit point en DIEU , et ne peut être justement roi de France , non plus que le plus grand faquin du monde.

Voici un morceau encore plus étrange.

Page 272. *Pour être roi de France , il est plus nécessaire d'être catholique que d'être homme : qui dispute cela mérite qu'un bourreau lui réponde plutôt qu'un philosophe.*

Rien ne sert plus à faire connaître l'esprit du temps. Ces maximes étaient en vigueur dans Rome depuis huit cents ans ; et elles n'étaient en horreur dans la moitié de l'Europe que depuis un siècle. Les Espagnols , avec de l'argent et des prêtres , faisaient valoir ces opinions en France ; et *Philippe II* eût soutenu les sentimens contraires , s'il y avait eu le moindre intérêt.

Pendant qu'on employait contre *Henri* les armes , la plume , la politique et la superstition ; pendant que ces états , aussi tumultueux , aussi divisés qu'irréguliers , se tenaient dans Paris ,

Henri IV *Henri* était aux portes , et menaçait la ville. Il y avait quelques partisans. Beaucoup de vrais citoyens , lassés de leurs malheurs et du joug d'une puissance étrangère , soupiraient après la paix ; mais le peuple était retenu par la religion. La plus vile populace fait en ce point la loi aux grands et aux sages ; elle compose le plus grand nombre , elle est conduite aveuglément , elle est fanatique ; et *Henri IV* n'était pas en état d'imiter *Henri VIII* et la reine *Elisabeth*. Il fallut changer de religion ;

Henri IV
obligé de
changer
de reli-
gion.

il en coûte toujours à un brave homme. Les lois de l'honneur, qui ne changent jamais chez les peuples policés, tandis que tout le reste change, attachent quelque honte à ces changemens, quand l'intérêt les dicte. Mais cet intérêt était si grand, si général, si lié au bien du royaume, que les meilleurs serviteurs qu'il eût parmi les calvinistes lui conseillèrent d'embrasser la religion même qu'ils haïssaient. *Il est nécessaire*, lui disait *Rofni*, *que vous soyez papiste, et que je demeure réformé.* C'était tout ce que craignaient les factions de la ligue et de l'Espagne. Les noms d'*hérétique* et de *relaps* étaient leurs principales armes, que sa conversion rendait impuissantes. Il fallut qu'il se fît instruire, mais pour la forme; car il était plus instruit en effet que les évêques avec lesquels il conféra. Nourri par sa mère dans la lecture de l'ancien et du nouveau testament, il les possédait tous deux. La controverse était, dans son parti, le sujet de toutes les conversations, aussi-bien que la guerre et l'amour. Les citations de l'Écriture, les allusions à ces livres, entraient dans ce qu'on appelait le *bel esprit* en ces temps-là; et la bible était si familière à *Henri IV*, qu'à la bataille de Coutras, il avait dit en faisant prisonnier, de sa main, un officier nommé *Chateaurenard*: *Rends-toi, Philistin.*

On voit assez ce qu'il pensait de sa conversion, par sa lettre à *Gabrielle d'Estrees* : C'est
 24 juillet 1593. *demain que je fais le saut périlleux. Je crois que ces gens-ci me feront haïr S^t Denis autant que vous haïssiez Monceaux....* C'est immoler la vérité à de très-fausses bienséances, de prétendre, comme le jésuite *Daniel*, que quand *Henri IV* se convertit, il était dès long-temps catholique dans le cœur. Sa conversion assurait, sans doute, son salut, je le veux croire; mais il paraît bien que l'amant de *Gabrielle* ne se convertit que pour régner; et il est encore plus évident que ce changement n'augmentait en rien son droit à la couronne.

Il avait alors auprès de lui un envoyé secret de la reine *Elisabeth*, nommé *Thomas Vilquési*, qui écrivit ces propres mots, quelque temps après, à la reine, sa maîtresse.

Preuves
des rai-
sons de ce
change-
ment.

„ Voici comme ce prince s'excuse sur son
 „ changement de religion, et les paroles
 „ qu'il m'a dites. (a) Quand je fus appelé
 „ à la couronne, huit cents gentilshommes
 „ et neuf régimens se retirèrent de mon ser-
 „ vice, sous prétexte que j'étais hérétique.
 „ Les Ligueurs se font hâtés d'élire un roi;
 „ les plus notables se font offerts au duc de
 „ *Guise*, c'est pourquoi je me suis résolu,
 „ après mûre délibération, d'embrasser la

(a) Tiré du troisième tome des manuscrits de *Bèze*, n^o VIII.

» religion romaine : par ce moyen , je me
 » suis entièrement adjoint le tiers parti ; j'ai
 » anticipé l'élection du duc de *Guise* ; je me
 » suis acquis la bonne volonté du peuple
 » français ; j'ai eu parole du duc de Florence
 » en choses importantes : j'ai finalement
 » empêché que la religion réformée n'ait
 » été flétrie. »

(b) *Henri* envoya le sieur *Morland* à la reine d'Angleterre , pour certifier les mêmes choses , et faire comme il pourrait ses excuses. *Morland* dit qu'*Elisabeth* lui répondit : *Se peut-il faire qu'une chose mondaine lui ait fait mettre bas la crainte de DIEU ?* Quand la meurtrière de *Marie Stuart* parlait de la crainte de DIEU , il est très-vraisemblable que cette reine fesait la comédienne , comme on le lui a tant reproché : mais , quand le brave et généreux *Henri IV* avouait qu'il n'avait changé de religion que par l'intérêt de l'Etat , qui est la souveraine raison des rois , on ne peut douter qu'il ne parlât de bonne foi. Comment donc le jésuite *Daniel* peut-il insulter à la vérité et à ses lec-
 teurs , au point d'affurer , contre tant de vrai-
 semblances , contre tant de preuves , et contre
 la connaissance du cœur humain , que *Henri IV*
 était depuis long-temps catholique dans le

Mensonge
 absurde
 de *Daniel*.

(b) Tiré du troisième tome des manuscrits de Bèze , n° VIII.

cœur ? Encore une fois , le comte de *Boulaivilliers* a bien raison d'assurer qu'un jésuite ne peut écrire fidèlement l'histoire.

Les conférences qu'on eut avec lui rendirent sa personne chère à tous ceux qui sortirent de Paris pour le voir. Un des députés , étonné de la familiarité avec laquelle ses officiers se pressaient autour de lui , et se faisaient à peine place : *Vous ne voyez rien* , dit-il , *ils me pressent bien autrement dans les batailles*. Enfin , ayant repris d'affaut la ville de Dreux , avant d'apprendre son nouveau catéchisme , ayant ensuite fait son abjuration dans Saint-Denis , s'étant fait sacrer à Chartres , et ayant sur-tout ménagé des intelligences dans Paris , qui avait une garnison de trois mille espagnols , avec des napolitains et des lansquenets , il y entre en souverain , n'ayant pas plus de soldats autour de sa personne qu'il n'y avait d'étrangers dans les murs.

Paris n'avait vu ni reconnu de roi depuis quinze ans. Deux hommes ménagèrent seuls cette révolution ; le maréchal de *Brissac* , et un brave citoyen dont le nom était moins illustre , et dont l'ame n'était pas moins noble ; c'était un échevin de Paris , nommé *Lánglois*. Ces deux restaurateurs de la tranquillité publique s'associèrent bientôt les magistrats et les principaux bourgeois. Les mesures furent si bien prises ,

prises , le légat , le cardinal de *Pellevé* , les commandans espagnols , les *Seize* , si artificieusement trompés , et ensuite si bien contenus , que *Henri IV* fit son entrée dans sa capitale , sans qu'il y eût presque du sang répandu. Il renvoya tous les étrangers qu'il pouvait retenir prisonniers ; il pardonna à tous les Ligueurs. Les ambassadeurs de *Philippe II* partirent le jour même sans qu'on leur fît la moindre violence , et le roi les voyant passer d'une fenêtré , leur dit : *Messieurs , mes complimens à votre maître ; mais n'y revenez plus.*

Il entre
enfin dans
Paris.

1594,
mardi 12
mars.

Plusieurs villes suivirent l'exemple de Paris ; mais *Henri* était encore bien éloigné d'être maître du royaume. *Philippe II* qui , dans la vue d'être toujours nécessaire à la Ligue , n'avait jamais fait de mal au roi qu'à demi , lui en faisait encore assez dans plus d'une province. Détrompé de l'espérance de régner en France sous le nom de sa fille , il ne songeait plus qu'à affaiblir pour jamais le royaume , en le démembrant ; et il était très-vraisemblable que la France serait dans un état pire que quand les Anglais en possédaient la moitié , et quand les seigneurs particuliers tyrannisaient l'autre.

Le duc de *Mayenne* avait la Bourgogne ; le duc de *Guise* , fils du *balafre* , possédait Reims et une partie de la Champagne ; le duc de

Mercaeur dominait dans la Bretagne , et les Espagnols y avaient Blavet , qui est aujourd'hui le Port-Louis. Les principaux capitaines même de *Henri IV* songeaient à se rendre indépendans ; et les calvinistes qu'il avait quittés , se cantonnant contre les Ligueurs , se ménageaient déjà des ressources pour résister un jour à l'autorité royale.

Il faut un arrêt du parlement pour forcer les prêtres à prier DIEU pour le roi de France.

7 juin
1606.

Il fallait autant d'intrigues que de combats pour que *Henri IV* regagnât peu à peu son royaume. Tout maître de Paris qu'il était, sa puissance fut quelque temps si peu affermie que le pape *Clément VIII* lui refusait constamment l'absolution , dont il n'eût pas eu besoin dans des temps plus heureux. Aucun ordre religieux ne priait DIEU pour lui dans les cloîtres. Son nom même fut omis dans les prières par la plupart des curés de Paris jusqu'en 1606 , et il fallut que le parlement , rentré dans le devoir , et y faisant rentrer les prêtres , ordonnât par un arrêt que tous les curés rétablissent dans leur missel la prière pour le roi. Enfin la fureur épidémique du fanatisme possédait encore tellement la populace catholique , qu'il n'y eut presque point d'années où l'on n'attendât contre sa vie. Il les passa toutes à combattre tantôt un chef , tantôt un autre , à vaincre , à pardonner , à négocier , à payer la soumission des ennemis. Qui croirait qu'il lui en coûta

trente-deux millions numéraires de son temps pour payer les prétentions de tant de seigneurs ? les mémoires du duc de *Sulli* en font foi ; et ces promesses furent fidèlement acquittées ; lorsqu'enfin étant roi absolu et paisible , il eût pu refuser de payer ce prix de la rébellion. Le duc de *Mayenne* ne fit son accommodement qu'en 1596. *Henri* se réconcilia sincèrement avec lui , et lui donna le gouvernement de l'Ile - de - France. Non - seulement il lui dit , après l'avoir lassé un jour dans une promenade , *Mon cousin , voilà le seul mal que je vous ferai de ma vie* , mais il lui tint parole , et il n'en manqua jamais à personne.

Plusieurs politiques ont prétendu que quand ce prince fut maître , il devait alors imiter la reine *Elisabeth* , et séparer son royaume de la communion romaine. Ils disent que la balance penchait trop en Europe du côté de *Philippe II* et des catholiques ; que pour tenir l'équilibre il fallait rendre la France protestante ; que c'était l'unique moyen de la rendre peuplée , riche et puissante.

Mais *Henri IV* n'était pas dans les mêmes conjonctures qu'*Elisabeth* ; il n'avait point à ses ordres un parlement de la nation affectionné à ses intérêts ; il manquait encore d'argent ; il n'avait pas une armée assez considérable ; *Philippe II* lui faisait toujours la

Henri IV
devait-il
rester pro-
testant ?

guerre ; la Ligue était encore puissante et encore animée.

Il recouvra son royaume , mais pauvre , déchiré , et dans la même subversion où il avait été du temps des *Philippe de Valois* , *Jean* et *Charles VI*. Plusieurs grands chemins avaient disparu sous les ronces , et on se frayait des routes dans les campagnes incultes. Paris , qui contient aujourd'hui environ sept cents mille habitans , n'en avait pas cent quatre-vingts mille quand il y entra. (c) Les finances de l'État, dissipées sous *Henri III* , n'étaient plus alors qu'un trafic public des restes du sang du peuple , que le conseil des finances partageait avec les traitans.

Triste
état du
royaume.

La reine d'Angleterre , le grand-duc de Florence , des princes d'Allemagne , les Hollandais lui avaient prêté l'argent avec lequel il s'était soutenu contre la Ligue , contre Rome et contre l'Espagne ; et pour payer ces dettes si légitimes , on abandonnait les recettes générales , les domaines , à des fermiers de ces puissances étrangères , qui géraient au cœur du royaume les revenus de l'État. Plus d'un chef de la Ligue , qui avait vendu à son roi la fidélité qu'il lui devait , tenait aussi des

(c) Il y avait deux cents vingt mille âmes à Paris au temps du siège que fit *Henri IV* , en 1590. Il ne s'en trouva que cent quatre-vingts mille , en 1593.

receveurs des deniers publics , et partageait cette portion de la souveraineté. Les fermiers de ces droits pillaient sur le peuple le triple , le quadruple de ces droits aliénés ; ce qui restait au roi était administré de même : et enfin , quand la déprédation générale força *Henri IV* à donner l'administration entière des finances au duc de *Sulli* , ce ministre , aussi éclairé qu'intègre , trouva qu'en 1596 on levait cent cinquante millions sur le peuple pour en faire entrer environ trente dans le trésor royal.

Si *Henri IV* n'avait été que le plus brave prince de son temps , le plus clément , le plus droit , le plus honnête homme , son royaume était ruiné : il fallait un prince qui sût faire la guerre et la paix , connaître toutes les blessures de son Etat , et y apporter les remèdes ; veiller sur les grandes et les petites choses , tout réformer et tout faire : c'est ce qu'on trouva dans *Henri*. Il joignit l'administration de *Charles le sage* à la valeur et à la franchise de *François I* , et à la bonté de *Louis XII*.

Il sur-
monte
toutes les
difficul-
tés.

Pour subvenir à tant de besoins , pour faire à la fois tant de traités et tant de guerres , *Henri* convoqua , dans Rouen , une assemblée des *notables* du royaume ; c'était une espèce d'états généraux ; les paroles qu'il y prononça

Discours
digne de
lui.

font encore dans la mémoire des bons citoyens qui savent l'histoire de leur pays : Déjà par la faveur du ciel , par les conseils de mes bons serviteurs , et par l'épée de ma brave noblesse , dont je ne distingue point mes princes , la qualité de gentilhomme étant notre plus beau titre , j'ai tiré cet Etat de la servitude et de la ruine. Je veux lui rendre sa force et sa splendeur ; participez à cette seconde gloire , comme vous avez eu part à la première. Je ne vous ai point appelés , comme faisaient mes prédécesseurs , pour vous obliger d'approuver aveuglément mes volontés , mais pour recevoir vos conseils , pour les croire , pour les suivre , pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois , aux victorieux et aux barbes grises ; mais l'amour que je porte à mes sujets me rend tout possible et tout honorable. Cette éloquence du cœur , dans un héros , est bien au-dessus de toutes les harangues de l'antiquité.

1597. Au milieu de ces travaux et de ces dangers continuels , les Espagnols surprennent Mars. Amiens surpris. Amiens , dont les bourgeois avaient voulu se garder eux-mêmes. Ce funeste privilège qu'ils avaient , et dont ils se prévalurent si mal , ne servit qu'à faire piller leur ville , à exposer la Picardie entière , et à ranimer encore les efforts de ceux qui voulaient démembrer la France. *Henri*, dans ce nouveau

malheur , manquait d'argent et était malade. Cependant il assemble quelques troupes , il marche sur la frontière de la Picardie , il revole à Paris , écrit de sa main aux parlemens , aux communautés , *pour obtenir de quoi nourrir ceux qui défendaient l'Etat* : ce sont ses propres paroles. Il va lui-même au parlement de Paris : *Si on me donne une armée* , dit-il , *je donnerai gaiement ma vie pour sauver , et pour relever la patrie.* Il proposait des créations de nouveaux offices , pour avoir les prompts ressources qui étaient nécessaires ; mais le parlement , ne voyant dans ces ressources mêmes qu'un nouveau malheur , refusait de vérifier les édits ; et le roi eut besoin d'employer plusieurs jussions pour avoir de quoi aller prodiguer son sang à la tête de sa noblesse. Sa maîtresse , *Gabrielle d'Estrées* , lui prêta de l'argent pour hasarder ce sang , et son parlement lui en refusa.

Enfin , par des emprunts , par les soins infatigables , et par l'économie de ce *Rosni* , duc de *Sulli* , si digne de le servir , il vint à bout d'assembler une florissante armée. Ce fut la seule , depuis trente ans , qui fût pourvue du nécessaire , et la première qui eût un hôpital réglé , dans lequel les blessés et les malades eurent le secours qu'on ne connaissait point encore. Chaque troupe auparavant avait soin

de ses blessés comme elle pouvait, et le manque de soins avait fait périr autant de monde que les armes.

1597. Il reprend Amiens, à la vue de l'archiduc
Septemb. *Albert*, et le contraint de se retirer. De là il
Amiens court pacifier le reste du royaume; enfin toute
repris. la France est à lui. Le pape, qui lui avait
refusé une absolution aussi inutile que ridicule, quand il n'était pas affermi, la lui avait
donnée quand il fut victorieux. Il ne restait
qu'à faire la paix avec l'Espagne; elle fut con-
clue à Vervins, et ce fut le premier traité
Paix de
Vervins, avantageux que la France eût fait avec ses
2 mai ennemis depuis *Philippe-Auguste*.
1598.

Alors il met tous ses soins à policer, à faire fleurir ce royaume qu'il avait conquis: les troupes inutiles sont licenciées; l'ordre dans les finances succède au plus odieux brigandage; il paye peu à peu toutes les dettes de la couronne, sans fouler les peuples. Les payfans répètent encore aujourd'hui qu'il voulait *qu'ils eussent une poule au pot tous les dimanches*; expression triviale, mais sentiment paternel. Ce fut une chose bien admirable que, malgré l'épuisement et le brigandage, il eût, en moins de quinze ans, diminué le fardeau des tailles de quatre millions de son temps, qui en feraient environ dix du nôtre; que tous les autres droits fussent réduits à la

Royaume
rétabli.

moitié; qu'il eût payé cent millions de dettes, qui aujourd'hui feraient environ deux cents cinquante millions. Il racheta pour plus de cent cinquante millions de domaines, aujourd'hui aliénés : toutes les places furent réparées, les magasins, les arsenaux remplis, les grands chemins entretenus; c'est la gloire éternelle du duc de *Sulli* et celle du roi, qui osa choisir un homme de guerre pour rétablir les finances de l'État, et qui travailla avec son ministre.

La justice est réformée; et, ce qui était beaucoup plus difficile, les deux religions vivent en paix, au moins en apparence. Le commerce, les arts sont en honneur. Les étoffes d'argent et d'or, prosrites d'abord par un édit somptuaire, dans le commencement d'un règne difficile et dans la pauvreté, reparurent avec plus d'éclat, et enrichirent Lyon et la France. Il établit des manufactures de tapisseries de haute-lice, en laine et en soie rehaussée d'or. On commence à faire de petites glaces dans le goût de Venise. C'est à lui seul qu'on doit les vers à soie, les plantations de mûriers, malgré les oppositions de *Sulli*, plus estimable dans sa fidélité et dans l'art de gouverner et de conserver les finances, que capable de discerner les nouveautés utiles.

Henri fait creuser le canal de Briare , par lequel on a joint la Seine et la Loire. Paris est agrandi et embelli : il forme la place royale : il restaure tous les ponts. Le faubourg Saint-Germain ne tenait point à la ville ; il n'était point pavé : le roi se charge de tout. Il fait construire ce beau pont , où les peuples regardent aujourd'hui sa statue avec tendresse. Saint-Germain , Monceaux , Fontainebleau , et sur-tout le Louvre , sont augmentés , et presque entièrement bâtis. Il donne des logemens dans le Louvre , sous cette longue galerie qui est son ouvrage , à des artistes en tout genre , qu'il encourageait souvent de ses regards comme par des récompenses. Il est enfin le vrai fondateur de la bibliothèque royale.

Ordre ,
abondance,
magnificence.

Quand *Dom Pèdre de Tolède* fut envoyé par *Philippe III* , en ambassade auprès de *Henri* , il ne reconnut plus cette ville , qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si languissante : *C'est qu'alors le père de la famille n'y était pas* , lui dit *Henri* , *et aujourd'hui qu'il a soin de ses enfans , ils prospèrent*. Les jeux , les fêtes , les bals , les ballets , introduits à la cour par *Catherine de Médicis* , dans les temps même de troubles , ornèrent , sous *Henri IV* , les temps de la paix et de la félicité.

En faisant ainsi fleurir son Etat , il était

l'arbitre des autres. Les papes n'auraient pas imaginé, du temps de la Ligue, que le Béarnais ferait le pacificateur de l'Italie, et le médiateur entre eux et Venise. Cependant, Paul V fut trop heureux d'avoir recours à lui, pour le tirer du mauvais pas où il s'était engagé en excommuniant le doge et le sénat, et en jetant ce qu'on appelle un interdit sur tout l'Etat vénitien, au sujet des droits incontestables que ce sénat maintenait avec sa vigueur accoutumée. Le roi fut l'arbitre du différent : celui que les papes avaient excommunié fit lever (d) l'excommunication de Venise.

Henri arbitre de l'Europe.

(d) Daniel raconte une particularité qui paraît bien extraordinaire, et il est le seul qui la raconte. Il prétend que Henri IV, après avoir réconcilié le pape avec la république de Venise, gâta lui-même cet accommodement, en communiquant au nonce, à Paris, une lettre interceptée d'un prédicant de Genève, dans laquelle ce prêtre se vantait que le doge de Venise et plusieurs sénateurs étaient protestans dans le cœur, qu'ils n'attendaient que l'occasion favorable de se déclarer, que le père Fulgentio, de l'ordre des servites, le compagnon et l'ami du célèbre Sarpi, si connu sous le nom de Fra-Paolo, travaillait efficacement dans cette vigne. Il ajoute que Henri IV fit montrer cette lettre au sénat par son ambassadeur, et qu'on en retrancha seulement le nom du doge accusé. Mais après que Daniel a rapporté la substance de cette lettre, dans laquelle le nom de Fra-Paolo fut cité et accusé dans la copie de la lettre montrée au sénat, il ne nomme point le pasteur calviniste qui avait écrit cette prétendue lettre interceptée. Il faut remarquer encore que dans cette lettre il était question des jésuites, lesquels étaient bannis de la république de Venise. Enfin Daniel emploie cette manœuvre, qu'il impute à Henri IV, comme une preuve du zèle de ce prince pour la religion catholique. C'eût été un zèle bien étrange dans

Il protégea la république naissante de la Hollande, l'aïda de son épargne, et ne contribua pas peu à la faire reconnaître libre et indépendante par l'Espagne.

Il est le
plus
grand
homme
de son
temps.

Sa gloire était donc affermie au dedans et au dehors de son royaume : il passait pour le plus grand homme de son temps. L'empereur *Rodolphe* n'eut de réputation que chez les physiciens et les chimistes. *Philippe II* n'avait jamais combattu ; il n'était après tout qu'un tyran laborieux, sombre et diffimulé ; et sa prudence ne pouvait entrer en comparaison avec la valeur et la franchise de *Henri IV* qui, avec ses vivacités, était encore aussi politique que lui. *Elisabeth* acquit une grande réputation ; mais n'ayant pas eu à surmonter

Henri IV, de mettre ainsi le trouble dans le sénat de Venise, le meilleur de ses alliés, et de mêler le rôle méprisable d'un brouillon et d'un délateur au personnage glorieux de pacificateur. Il se peut faire qu'il y ait eu une lettre vraie ou supposée d'un ministre de Genève ; que cette lettre même ait produit quelques petites intrigues fort indifférentes aux grands objets de l'histoire ; mais il n'est point du tout vraisemblable que *Henri IV* soit descendu à la bassesse dont *Daniel* lui fait honneur : il ajoute que *quiconque a des liaisons avec les hérétiques est de leur religion, ou n'en a point du tout*. Cette réflexion odieuse est même contre *Henri IV* qui, de tous les hommes de son temps, avait le plus de liaisons avec les réformés. Il eût été à désirer que le P. *Daniel* fût entré plutôt dans les détails de l'administration de *Henri IV* et du duc de *Sully* que dans ces petiteffes qui montrent plus de partialité que d'équité, et qui décèlent malheureusement un auteur plus jésuite que citoyen. Le comte de *Boulayvilliers* a bien raison de dire qu'il est presque impossible qu'un jésuite écrive bien l'histoire de France.

les mêmes obstacles , elle ne pouvait avoir la même gloire. Celle qu'elle mérite fut obscurcie par les artifices de comédienne qu'on lui reprochait , et souillée par le sang de *Marie Stuart*, dont rien ne la peut laver. *Sixte-Quint* se fit un nom par les obélisques qu'il releva , et par les monumens dont il embellit Rome ; mais sans ce mérite , qui est bien loin d'être le premier , on ne l'aurait connu que pour avoir obtenu la papauté par quinze ans de fausseté , et pour avoir été sévère jusqu'à la cruauté.

Ceux qui reprochent encore à *Henri IV* ses amours si amèrement , ne font pas réflexion que toutes ses faiblesses furent celles du meilleur des hommes , et qu'aucune ne l'empêcha de bien gouverner. Il y parut assez , lorsqu'il se préparait à être l'arbitre de l'Europe , à l'occasion de la succession de Juliers. C'est une calomnie absurde de *le Vaffor* et de quelques autres compilateurs , que *Henri* voulut entreprendre cette guerre pour la jeune princesse de *Condé*. Il faut en croire le duc de *Sulli* , qui avoue la faiblesse de ce monarque , et qui en même temps prouve que les grands desseins du roi n'avaient rien de commun avec la passion de l'amour. Ce n'était pas certainement pour la princesse de *Condé* que *Henri* avait fait le traité de *Querasque* , qu'il s'était assuré de tous les potentats d'Italie , de tous

Ses
amours.

les princes protestans d'Allemagne , et qu'il allait mettre le comble à sa gloire , en tenant la balance de l'Europe entière.

Chimère des partages de l'Europe. Il était prêt à marcher en Allemagne , à la tête de quarante-fix mille hommes. Quarante millions en réserve , des préparatifs immenses , des alliances sûres , d'habiles généraux formés sous lui , les princes protestans d'Allemagne , la nouvelle république des Pays-Bas , prêts à le seconder , tout l'affurait d'un succès solide. La prétendue division de l'Europe en quinze dominations est reconnue pour une chimère qui n'entra point dans sa tête. S'il y avait jamais eu de négociation entamée sur un dessein si extraordinaire , on en aurait trouvé quelque trace en Angleterre , à Venise , en Hollande , avec lesquelles on suppose que *Henri* avait préparé cette révolution ; il n'y en a pas le moindre vestige ; le projet n'est ni vrai ni vraisemblable : mais par ses alliances , par ses armes , par son économie , il allait changer le système de l'Europe , et s'en rendre l'arbitre.

Si on se fait ce portrait fidèle de *Henri IV* à un étranger de bon sens , qui n'eût jamais entendu parler de lui auparavant , et qu'on finît par lui dire : C'est-là ce même homme qui a été assassiné au milieu de son peuple , et qui l'a été plusieurs fois , et par des hommes

auxquels il n'avait pas fait le moindre mal , il ne le pourrait croire.

C'est une chose bien déplorable , que la même religion qui ordonne , aussi-bien que tant d'autres , le pardon des injures , ait fait commettre depuis long-temps tant de meurtres, et cela en vertu de cette seule maxime , que quiconque ne pense pas comme nous est réprouvé , et qu'il faut avoir les réprouvés en horreur.

Ce qui est encore plus étrange , c'est que des catholiques conspirèrent contre les jours de ce bon roi depuis qu'il fut catholique. Le premier qui voulut attenter à sa vie , dans le temps même qu'il fesait son abjuration dans Saint-Denis , fut un malheureux de la lie du peuple , nommé *Pierre Barrière*. Il eut quelque scrupule quand le roi eut abjuré ; mais il fut confirmé dans son dessein par le plus furieux des Ligueurs , *Aubri* , curé de Saint-André-des-Arcs , par un capucin , par un prêtre habitué , et par *Varade* , recteur du collège des jésuites. Le célèbre *Etienne Pâquier* , avocat général de la chambre des comptes , proteste qu'il a su de la bouche même de ce *Barrière* , que *Varade* l'avait encouragé à ce crime. Cette accusation reçoit un nouveau degré de probabilité par la fuite de *Varade* et du curé *Aubri* , qui se réfugièrent chez le cardinal légat ,

Plusieurs
attentats
contre sa
vie.

et l'accompagnèrent dans son retour à Rome, quand *Henri IV* entra dans Paris. Et enfin ce qui rend la probabilité encore plus forte, c'est que *Varade* et *Aubri* furent depuis écartelés en effigie, par un arrêt du parlement de Paris, comme il est rapporté dans le journal de *Henri IV*. *Daniel* fait des efforts pardonnables pour disculper le jésuite *Varade* : les curés n'en font aucun pour justifier les fureurs des curés de ce temps-là ; la sorbonne avoue les décrets punissables qu'elle donna ; les dominicains conviennent aujourd'hui que leur confrère *Clément* assassina *Henri III*, et qu'il fut exhorté à ce parricide par le prieur *Bourgoin*. La vérité l'emporte sur tous les égards ; et cette même vérité prononce qu'aucun des ecclésiastiques d'aujourd'hui ne doit ni répondre ni rougir des maximes sanguinaires et de la superstition barbare de ses prédécesseurs, puisqu'il n'en est aucun qui ne les abhorre ; elle conserve seulement les monumens de ces crimes, afin qu'ils ne soient jamais imités. (4)

(4) M. de *Voltaire* connaissait mieux que personne la liaison étroite et nécessaire qui existe entre ces maximes féditieuses et celles de l'intolérance religieuse ; mais il fait ici au clergé de France, à la sorbonne, aux jacobins, l'honneur de croire qu'ils les ont également abjurées.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que, dans les ouvrages où les curés de Paris reprochèrent aux jésuites la doctrine de l'homicide, ils avancèrent que l'assassinat n'est

L'esprit

L'esprit de fanatisme était si généralement répandu, qu'on séduisit un chartreux imbécille, nommé *Ouin*, et qu'on lui mit en tête d'aller plus vite au ciel en tuant *Henri IV*. Le malheureux fut enfermé comme un fou par ses supérieurs. Au commencement de 1599, deux jacobins de Flandre, l'un nommé *Arger*, l'autre *Ridicovi*, originaire d'Italie, résolurent de renouveler l'action de *Jacques Clément*, leur confrère : le complot fut découvert ; ils expièrent à la potence le crime qu'ils n'avaient pu exécuter. Leur supplice n'effraya pas un frère capucin de Milan, qui vint à Paris dans le même dessein, et qui fut pendu comme eux. 1595. Un vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, un 1596. tapissier, méditèrent le même crime, et périrent du même supplice.

permis que dans le cas d'une révélation particulière, et que le droit de vie et de mort est le plus illustre avantage des souverains ; le génie de *Pascal* s'abaissait à mettre en bon français ces maximes non moins insensées qu'abominables.

Observons encore qu'avant les troubles religieux du seizième siècle, les papes et le clergé exhortaient les princes à employer les supplices contre les novateurs, sous prétexte que de l'indépendance religieuse on voudrait passer à l'indépendance politique. Quelques années après ils enseignèrent aux sujets à se révolter contre les princes hérétiques ou excommuniés. Maintenant ils sont revenus à la première maxime qu'ils cherchent à faire valoir contre les libres penseurs ; nous laissons aux princes à tirer la conséquence, et à juger quelle confiance ils doivent avoir à une société d'hommes qui prêche tour-à-tour le pour et le contre, et n'a été constante que dans les principes qui font un devoir de conscience d'employer la guerre ou les supplices pour maintenir son autorité.

Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * A z

1594. L'affassinat commis par *Jean Châtel* est celui
 27 décem- de tous qui démontre le plus quel esprit de
 bre. vertige régnait alors. Né d'une honnête
Jean famille, de parens riches, bien élevé par eux,
Châtel. jeune, sans expérience, n'ayant pas encore
 dix-neuf ans, il n'était pas possible qu'il
 eût formé de lui-même cette résolution déses-
 pérée. On fait que, dans le louvre même, il
 donna un coup de couteau au roi, et qu'il
 ne le frappa qu'à la bouche, parce que ce bon
 prince, qui embrassait tous ses serviteurs
 lorsqu'ils venaient lui faire leur cour après
 quelque absence, se baissait alors pour embrasser
Montigni.

Il soutint, à son premier interrogatoire,
qu'il avait fait une bonne action, et que le roi
n'étant pas encore absous par le pape, il pouvait
le tuer en conscience : par cela seul la séduction
 était prouvée.

Il avait étudié long-temps au collège des
 jésuites. Parmi les superstitions dangereuses
 de ces temps, il y en avait une capable
 d'égarer les esprits ; c'était une *chambre de*
méditations, dans laquelle on enfermait un
 jeune homme : les murs étaient peints de
 représentations de démons, de tourmens et
 de flammes, éclairés d'une lueur sombre :
 une imagination sensible et faible en était
 souvent frappée jusqu'à la démence. Cette

démence fut au point dans la tête de ce malheureux, qu'il crut qu'il se rachèterait de l'enfer en assassinant son souverain. Tant la fureur religieuse troublait encore les têtes; tant le fanatisme inspirait une férocité absurde!

Il est indubitable que les juges auraient manqué à leur devoir, s'ils n'avaient pas fait examiner les papiers des jésuites, sur-tout après que *Jean Châtel* eut avoué qu'il avait souvent entendu dire chez quelques-uns de ces religieux, qu'il était permis de tuer le roi.

On trouva dans les écrits du professeur *Guignard* ces propres paroles, de sa main : Jean Châtel et le jésuite Guignard. que ni *Henri III*, ni *Henri IV*, ni la reine *Elisabeth*, ni le roi de *Suède*, ni l'électeur de *Saxe*, n'étaient point de véritables rois; que *Henri III* était un *Sardanapale*, le *Béarnais* un renard, *Elisabeth* une louve, le roi de *Suède* un griffon, et l'électeur de *Saxe* un porc : cela s'appelait de l'éloquence. *Jacques Clément*, disait-il, a fait un acte héroïque, inspiré par le *Saint-Esprit* : si on peut guerroyer le *Béarnais*, qu'on le guerroye; si on ne peut le guerroyer, qu'on l'assassine.

Guignard était bien imprudent de n'avoir pas brûlé cet écrit dans le moment qu'il apprit l'attentat de *Châtel*. On se fait de sa personne et de celle de *Guéret*, professeur d'une science absurde qu'on nommait *philosophie*, et dont

Châtel avait été long-temps l'écolier. *Guignard* fut pendu et brûlé ; et *Guéret* , n'ayant rien avoué à la question , fut seulement condamné à être banni du royaume avec tous les frères nommés jésuites.

Il faut que le préjugé mette sur les yeux un bandeau bien épais , puisque le jésuite *Jouvency* , dans son histoire de la compagnie de JESUS , compare *Guignard* et *Guéret* aux premiers chrétiens persécutés par *Néron*. Il loue sur-tout *Guignard* de n'avoir jamais voulu demander pardon au roi et à la justice , lorsqu'il fit amende honorable , la torche au poing , ayant au dos ses écrits. Il fait envisager *Guignard* comme un martyr qui demande pardon à DIEU , parce qu'après tout il pouvait être pécheur ; mais qui ne peut , malgré sa conscience , avouer qu'il a offensé le roi. Comment aurait-il donc pu l'offenser davantage , qu'en écrivant qu'il fallait le tuer , à moins qu'il ne l'eût tué lui-même ? *Jouvency* regarde l'arrêt du parlement comme un jugement très-inique : *Meminimus* , dit-il , *et ignoscimus* ; nous nous en souvenons , et nous le pardonnons. Il est vrai que l'arrêt était sévère , mais assurément il ne peut paraître injuste , si on considère les écrits du jésuite *Guignard* , les emportemens du nommé *Hay* , autre jésuite , la confession de *Jean Châtel* , les écrits de *Tollet* , de *Bellarmin* ,

Le jésuite
Jouvency
justifie le
jésuite
Guignard.

de *Mariana*, d'*Emmanuel Sa*, de *Suarès*, de *Salmeron*, de *Molina*; les lettres des jésuites de Naples, et tant d'autres écrits dans lesquels on trouve cette doctrine du régicide. Il est très-vrai qu'aucun jésuite n'avait conseillé *Châtel*; mais aussi il est très-vrai que, tandis qu'il étudiait chez eux, il avait entendu cette doctrine, qui alors était trop commune. Il est encore très-vrai que les jésuites se souvenaient que le jésuite *Guignard* avait été pendu et brûlé; mais il est très-faux qu'ils le pardonnassent.

Comment peut-on trouver trop injuste, dans de pareils temps, le bannissement des jésuites, quand on ne se plaint pas de celui du père et de la mère de *Jean Châtel*, qui n'avaient d'autre crime que d'avoir mis au monde un malheureux dont on aliéna l'esprit? Ces parens infortunés furent condamnés au bannissement et à une amende; on démolit leur maison, et on éleva à la place une pyramide, où l'on grava le crime et l'arrêt; il y était dit : *La cour a banni en outre cette société d'un genre nouveau et d'une superstition diabolique, qui a porté Jean Châtel à cet horrible parricide.* Ce qui est encore bien digne de remarque, c'est que l'arrêt du parlement fut mis à l'*Index* de Rome. Tout cela démontre que ces temps étaient ceux du fanatisme; que

Jésuites
chassés.

si les jésuites avaient, comme les autres, enseigné des maximes affreuses, ils paraissaient plus dangereux que les autres, parce qu'ils élevaient la jeunesse; qu'ils furent punis pour des fautes passées qui, trois ans auparavant, n'étaient pas regardées dans Paris comme des fautes, et qu'enfin le malheur des temps rendit cet arrêt du parlement nécessaire.

Apologie
de Châtel.

Il l'était tellement, qu'on vit paraître alors une apologie pour *Jean Châtel*, dans laquelle il est dit que *son parricide est un acte vertueux, généreux, héroïque, comparable aux plus grands de l'histoire sacrée et profane, et qu'il faut être athée pour en douter. Il n'y a, dit cette apologie, qu'un point à redire, c'est que Châtel n'a pas mis à chef son entreprise, pour envoyer le méchant en son lieu, comme Judas.*

Cette apologie fait voir clairement que si *Guignard* ne voulut jamais demander pardon au roi, c'est qu'il ne le reconnaissait pas pour roi. *La constance de ce saint homme, dit l'auteur, ne voulut jamais reconnaître celui que l'Eglise ne reconnaissait pas; et, quoique les juges aient brûlé son corps et jeté ses cendres au vent, son sang ne laissera de bouillonner contre ces meurtriers devant le Dieu Sabaoth, qui saura le leur rendre.*

Tel était l'esprit de la Ligue, tel l'esprit monacal, tel l'abus exécrationnable de la religion si mal entendue, et tel a subsisté cet abus jusqu'à ces derniers temps.

On a vu encore de nos jours un jésuite , Livre du jésuite la Croix. nommé *la Croix*, théologien de Cologne, réimprimer et commenter je ne fais quel ouvrage d'un ancien jésuite , nommé *Busenbaum* ; ouvrage qui eût été aussi ignoré que son auteur et son commentateur , si on n'y avait pas déterré par hasard la doctrine la plus monstrueuse de l'homicide et du régicide.

Il est dit dans ce livre , qu'un homme proscriit par un prince ne peut être assassiné légitimement que dans le territoire du prince , mais qu'un souverain proscriit par le pape doit être assassiné par-tout , parce que le pape est souverain de l'univers , et qu'un homme chargé de tuer un excommunié , quel qu'il soit , peut donner cette commission à un autre , et que c'est un acte de charité d'accepter cette commission.

Il est vrai que les parlemens ont condamné ce livre abominable ; il est vrai que les jésuites de France ont détesté publiquement ces propositions : mais enfin ce livre , nouvellement réimprimé avec des additions , prouve assez que ces maximes infernales ont été long-temps gravées dans plus d'une tête , que ces maximes mêmes ont été regardées comme sacrées , comme des points de religion ; et que par conséquent les lois ne pouvaient s'élever avec trop de rigueur contre les docteurs du régicide.

Ravaillac
tue *Henri*
IV, 14 mai
1610, à
quatre
heures du
soir.

Henri IV fut enfin la victime de cette étrange théologie chrétienne. *Ravaillac* avait été quelque temps feuillant, et son esprit était encore échauffé de tout ce qu'il avait entendu dans sa jeunesse. Jamais, dans aucun siècle, la superstition n'a produit de pareils effets. Ce malheureux crut précisément, comme *Jean Châtel*, qu'il apaiserait la justice divine en tuant *Henri IV*. Le peuple disait que ce roi allait faire la guerre au pape, parce qu'il allait secourir les protestans d'Allemagne, L'Allemagne était divisée par deux Liges, dont l'une était l'évangélique, composée de presque tous les princes protestans; l'autre était la catholique, à la tête de laquelle on avait mis le nom du pape. *Henri IV* protégeait la Ligue protestante : voilà l'unique cause de l'assassinat. Il faut en croire les dépositions constantes de *Ravaillac*. Il assura, sans jamais varier, qu'il n'avait aucun complice, qu'il avait été poussé à ce régicide par un instinct dont il ne put être le maître. Il signa son interrogatoire, dont quelques feuilles furent retrouvées, en 1720, par un greffier du parlement; je les ai vues : cet abominable nom est peint parfaitement, et il y a au-dessous, de la même main : *Que toujours dans mon cœur JESUS soit le vainqueur*; nouvelle preuve que ce monstre n'était qu'un furieux imbécille.

On

On fait qu'il avait été feuillant, dans un temps où ces moines étaient encore des Ligueurs fanatiques. C'était un homme perdu de crimes et de superstitions. Le conseiller *Matthieu*, historiographe de France, qui lui parla longtemps, au petit hôtel de Retz, près du Louvre, dit dans sa relation que ce misérable avait été tenté depuis trois ans de tuer *Henri IV*. Lorsqu'un conseiller du parlement lui demanda, dans cet hôtel de Retz, en présence de *Matthieu*, comment il avait pu mettre la main sur le roi très-chrétien : *C'est à savoir*, dit-il, *s'il est très-chrétien.*

La fatalité de la destinée se fait sentir ici plus qu'en aucun autre événement. C'est un maître d'école d'Angoulême qui, sans conspiration, sans complice, sans intérêt, tue *Henri IV*, au milieu de son peuple, et change la face de l'Europe.

On voit, par les actes de son procès, Procès de Ravailac. imprimés en 1611, que cet homme n'avait en effet d'autres complices que les sermons des prédicateurs, et les discours des moines. Il était très-dévoit, faisait l'oraison mentale et jaculatoire; il avait même des visions célestes. Il avoue qu'après être sorti des feuillans il avait eu souvent l'envie de se faire jésuite. Son aveu porte que son premier dessein était d'engager le roi à proscrire la religion réformée,

*Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * B b*

et que même, pendant les fêtes de Noël, voyant passer le roi, en carrosse, dans la même rue où il l'affassina depuis, il s'écria : *Sire, au nom de notre Seigneur JESUS-CHRIST, et de la sacrée Vierge Marie, que je parle à vous!* qu'il fut repoussé par les gardes; qu'alors il retourna dans Angoulême, sa patrie, où il avait quatre-vingts écoliers; qu'il s'y confessa et communia souvent. Il est prouvé que son crime ne fut conçu dans son esprit qu'au milieu des actes réitérés d'une dévotion sincère. Sa réponse, dans son second interrogatoire, porte ces propres mots : *Personne quelconque ne l'a conduit à ce faire que le commun bruit des soldats qui disaient que si le roi voulait faire la guerre contre le saint-père, ils l'y assisteraient et mourraient pour cela; à laquelle raison s'est laissé aller à la tentation qui l'a porté de tuer le roi, parce que faisant la guerre contre le pape, c'est la faire contre DIEU, d'autant que le pape est DIEU, et DIEU est le pape.* Ainsi tout concourt à faire voir que *Henri IV* n'a été en effet assassiné que par les préjugés qui depuis si long-temps ont aveuglé les hommes et défolé la terre. On osa imputer ce crime à la maison d'Autriche, à *Marie de Médicis*, épouse du roi, à *Balzac d'Entragues*, sa maîtresse, au duc d'*Epernon*; conjectures odieuses, que *Mézerai* et d'autres ont recueillies sans examen, qui se détruisent

l'une par l'autre, et qui ne servent qu'à faire voir combien la malignité humaine est crédule.

Il est très-avéré qu'on parlait de sa mort prochaine, dans les Pays-Bas, avant le coup de l'assassin. Il n'est pas étonnant que les partisans de la Ligue catholique, en voyant l'armée formidable qu'il allait commander, eussent dit qu'il n'y avait que la mort de *Henri* qui pût les sauver. Eux et les restes de la Ligue souhaitaient quelque *Clément*, quelque *Gerard*, quelque *Châtel*. On passa aisément du désir à l'espérance ; ces bruits se répandirent, ils allèrent aux oreilles de *Ravaillac*, et le déterminèrent.

Il est encore certain qu'on avait prédit à *Henri* qu'il mourrait en carrosse. Cette idée venait de ce que ce prince, si intrépide ailleurs, était toujours inquiet de la crainte de verfer, quand il était en voiture. Cette faiblesse fut regardée par les astrologues comme un pressentiment ; et l'aventure la moins vraisemblable justifia ce qu'ils avaient dit au hasard.

Ravaillac ne fut que l'instrument aveugle de l'esprit du temps, qui n'était pas moins aveugle. Ce *Barrière*, ce *Châtel*, ce chartreux, nommé *Ouin*, ce vicaire de Saint-Nicolas-des-Champs, pendu en 1565 ; enfin, jusqu'à un malheureux qui était ou qui contrefaisait

l'insensé, d'autres dont le nom m'échappe, méditèrent le même assassinat; presque tous jeunes et tous de la lie du peuple : tant la religion devient fureur dans la populace et dans la jeunesse ! De tous les assassins de cette espèce que ce siècle affreux produisit, il n'y eut que *Poltrou de Méré* qui fût gentilhomme. J'en excepte ceux qui avaient tué le duc de *Guise*, par ordre de *Henri III* : ceux-là n'étaient pas fanatiques; ils n'étaient que de lâches mercenaires.

Il n'est que trop vrai que *Henri IV* ne fut ni connu ni aimé pendant sa vie. Le même esprit qui prépara tant d'assassinats souleva toujours contre lui la faction catholique; et son changement nécessaire de religion lui aliéna les réformés. Sa femme, qui ne l'aimait pas, l'accabla de chagrins domestiques. Sa maîtresse même, la marquise de *Verneuil*, conspira contre lui : la plus cruelle satire qui attaqua ses mœurs et sa probité fut l'ouvrage d'une princesse de *Conti*, sa proche parente. Enfin il ne commença à devenir cher à la nation que quand il eut été assassiné. La régence inconsidérée, tumultueuse et infortunée de sa veuve augmenta les regrets de la perte de son mari. Les mémoires du duc de *Sully* développèrent toutes ses vertus, et firent pardonner ses faiblesses. Plus l'histoire fut approfondie,

plus il fut aimé. Le siècle de *Louis XIV* a été beaucoup plus grand, sans doute, que le sien; mais *Henri IV* est jugé beaucoup plus grand que *Louis XIV*. Enfin, chaque jour ajoutant à sa gloire, l'amour des Français pour lui est devenu une passion. On en a vu depuis peu un témoignage singulier à Saint-Denis. Un évêque du Puy en Velay prononçait l'oraison funèbre de la reine, épouse de *Louis XV*. L'orateur n'attachant pas assez les esprits, quoiqu'il fît l'éloge d'une reine chérie, une cinquantaine d'auditeurs se détacha de l'assemblée pour aller voir le tombeau de *Henri IV*. Ils se mirent à genoux autour du cercueil, ils répandirent des larmes, on entendit des exclamations : jamais il n'y eut de plus véritable apothéose.

Le tombeau de *Henri IV* embrassé et arrosé de larmes au service de la reine de France, en 1768.

A D D I T I O N

au chapitre CLXXIV de Henri IV.

VOICI plusieurs lettres écrites de la main de *Henri IV* à *Corisande d'Andouin*, veuve de *Philibert*, comte de Grammont. Elles sont toutes sans date; mais on verra aisément, par les notes, dans quel temps elles furent écrites. Il y en a de très-intéressantes, et le nom de *Henri IV* les rend précieuses.

P R E M I E R E L E T T R E .

IL ne se fauve point de laquais, ou pour le moins fort peu, qui ne soient dévalifés, ou les lettres ouvertes. Il est arrivé sept ou huit gentilshommes de ceux qui étaient à l'armée étrangère, qui affurent, comme est vrai, (car l'un est M. de *Monlouet*, frère de *Rambouillet*, qui était un des députés pour traiter) qu'il n'y a pas dix gentilshommes qui aient promis de ne porter les armes. M. de *Bouillon* n'a point promis : bref, il ne s'est rien perdu qui ne se découvre pour de l'argent. M. de *Mayenne* a fait un acte de quoi il ne fera guère loué ; il a tué *Sacremore* (lui demandant récompense de ses services) à coups de poignard : l'on me mande que ne le voulant contenter, il craignit qu'étant mal content, il ne découvrit ses secrets, qu'il savait tout, même l'entreprise contre la personne du roi, de quoi il était chef de l'exécution. (a) **D**I E U les veut vaincre par eux-mêmes, car c'était le plus utile serviteur qu'ils eussent : il fut enterré qu'il n'était pas encore mort. Sur ce mot vient d'arriver *Morlas*, et un laquais de mon cousin, qui ont été dévalifés des lettres et des habillemens. M. de *Turenne* fera ici demain : il a pris autour de *Fizac* dix-huit forts, en trois jours ; je ferai peut-être quelque chose de meilleur bientôt,

(a) Rien n'est si curieux que cette anecdote. Ce *Sacremore* était *Birague* de son nom. Cette aventure prouve que le duc de *Mayenne* était bien plus méchant et plus cruel que tous les historiens ne le dépeignent ; ce qui n'est pas extraordinaire dans un chef de parti. La lettre est de 1587.

s'il plaît à DIEU. Le bruit de ma mort allant à Hay, à Meaux, a couru à Paris, et quelques *prêcheurs* en leurs sermons la mettaient pour un des bonheurs, que DIEU leur avait envoyé. Adieu, mon ame, je vous baise un million de fois les mains. *Ce 14 janvier.*

DEUXIEME LETTRE. (b)

P OUR achever de me peindre, il m'est arrivé un des plus extrêmes malheurs que je pouvais craindre, qui est la mort subite de M. le Prince; je le plains comme ce qu'il me devait être, non comme ce qu'il m'était: je suis à cette heure la seule butte où visent tous les perfides de la messe. Ils l'ont empoisonné, Voyez la lettre suivante. les traîtres; si est-ce que DIEU demeurera le maître, et moi par la grâce l'exécuteur? Ce pauvre prince, non de cœur, jeudi ayant couru la bague, soupa se portant bien; à minuit lui prit un vomissement qui lui dura jusqu'au matin; tout le vendredi il demeura au lit, le soir il soupa, et ayant bien dormi, il se leva le samedi matin, dina debout, et puis joua aux échecs; il se leva de sa chaise, se mit à se promener par sa chambre, devisant avec l'un et l'autre: tout d'un coup il dit, baillez-moi ma chaise, je sens une grande faiblesse; il ne fut pas assis qu'il perdit la parole, et soudain après il rendit l'ame assis. Les marques du poison fortirent soudain; il n'est pas croyable l'étonnement que cela a porté en ce pays-là. Je pars dès l'aube du jour pour y aller pourvoir en

(b) Mars 1588.

diligence. Je me vois bien en chemin d'avoir bien de la peine ; priez DIEU hardiment pour moi ; si j'en échappe , il faudra bien que ce soit lui qui me gardait , dont je suis peut-être plus près que je ne pense ; je vous demeurerai fidèle esclave. Bon soir , mon ame , je vous baise un million de fois les mains.

TROISIEME LETTRE. (c)

IL m'arriva hier , l'un à midi , l'autre à soir , deux courriers de Saint-Jean ; le premier nous dit , comme *Belcastel* , page de madame la princesse , et son valet de chambre , s'en étaient fuis soudain , après avoir cru mort leur maître , avaient trouvé deux chevaux valant deux cents écus , à une hôtellerie du faubourg , que l'on y tenait , il y avait quinze jours ; et avaient chacun une malette pleine d'argent : enquis l'hôte , dit que c'était un nommé *Brillant* (d) qui lui avait baillé les chevaux , et lui allait dire tous les jours qu'ils fussent bien traités , que s'il baille aux autres chevaux quatre mesures d'avoine , qu'il leur en baille huit , qu'il payerait aussi le double. Ce *Brillant* (e)

(c) Celle-ci est du mois de mars 1588.

(d) *Brillant* , contrôleur de la maison du prince de Condé , est mal à propos nommé *Brillaud* par les historiens.

(e) Il fut écartelé à Saint-Jean d'Angeli , sans appel , par sentence du prévôt , et par cette même sentence la princesse de Condé fut condamnée à garder la prison jusqu'après son accouchement. Elle accoucha au mois d'auguste de *Henri de Condé* , premier prince du sang. Elle appela à la cour des pairs ; mais elle resta prisonnière , sous la garde de *Sainte-Même* , dans Angeli , jusqu'en l'année 1596. *Henri IV* fit supprimer alors les procédures.

est un homme que madame la princesse a mis dans la maison, et lui faisait tout gouverner. Il fut soudain pris, confesse avoir baillé mille écus au page, et lui avoir achepter ses chevaux par le commandement de sa maîtresse pour aller en Italie. Le second confirme, et dit de plus, qu'on avait fait écrire par ce *Brillant* au valet de chambre, qu'on savait être à Poitiers, par où il lui mandait être à deux cents pas de la porte, qu'il voulait parler à lui. L'autre sortit soudain, l'embuscade qui était là le prit, et fut mené à Saint-Jean. Il n'avait été encore ouï, mais, disait-il à ceux qui le menaient : ah ! que Madame est méchante ! que l'on prenne son tailleur, je dirai tout, sans gêner, ce qui fut fait.

Voilà ce qu'on a fait jusqu'à cette heure ; je ne me trompe guère en mes jugemens ; c'est une dangereuse bête qu'une mauvaise femme. *Tous ces empoisonneurs sont tous papistes* ; voilà les instructions de la dame. J'ai découvert un tueur pour moi, (f) DIEU m'en gardera, et je vous en manderai bientôt davantage. Les gouverneurs et les capitaines de Taillebourg ont envoyé deux soldats, et écrit qu'ils n'ouvriraient leur place qu'à moi, de quoi je suis fort aise. Les ennemis les pressent, et ils sont si empessés à la vérification de ce fait, qu'ils ne leur donnent nul empêchement ; ils ne laissent sortir aucun homme vivant de Saint - Jean que ceux qu'ils m'envoient. M. de la Trimouille y est, lui

(f) C'est à Nérac qu'on découvrit un assassin, lorrain de nation, envoyé par les prêtres de la Ligue. On tenta plus de cinquante fois sur la vie de ce grand et bon prince : *Tantum religio potuit suadere malorum !*

vingtième seulement. L'on m'écrit que si je tardais beaucoup il y pourrait avoir beaucoup de mal, et grand ; cela me fait hâter , de façon que je prendrai vingt maîtres et moi , et irai jour et nuit pour être de retour à Sainte-Foi , à l'assemblée. Mon ame , je me porte assez bien de corps , mais fort affligé de l'esprit ; aimez-moi , et me le faites paraître , ce me fera une grande consolation ; pour moi je ne manquerai point à la fidélité que je vous ai vouée : sur cette vérité , je vous baise un million de fois les mains.

Daymet , ce 13 mars.

QUATRIÈME LETTRE.

J'ARRIVAI hier au soir au lieu de Pons, où il m'arriva des nouvelles de Saint-Jean par où les soupçons croissent du côté que les avis peu juger. Je verrai tout demain ; j'apprends fort la vue des fidèles ferviteurs de la maison , car c'est à la vérité le plus extrême deuil qui se soit jamais vu. Les prédicateurs romains prêchent tout haut dans les villes d'ici à l'entour qu'il n'y en a plus qu'une à voir, canonisent ce bel acte et celui qui l'a fait, admonestent tout bon catholique de prendre exemple à une si chrétienne entreprise ; et vous êtes de cette religion ! Certes, mon cœur, c'est un beau sujet, et notre misère pour faire paraître votre piété et votre vertu ; n'attendez pas à une autre fois à jeter ce froc aux orties ; mais je vous dis vrai. Les querelles de *M. d'Épernon* avec le maréchal *d'Aumont* et *Crillon*

troublent fort la cour , d'où je saurai tous les jours des nouvelles , et vous les manderai. L'homme de qui vous a parlé *Briquefière* m'a fait de méchans tours que j'ai fu et avéré depuis deux jours. Je finis là , allant monter à cheval ; je te baïse , ma chère maîtresse , un million de fois les mains. *Ce 17 mars.*

C I N Q U I E M E L E T T R E.

DI E U fait quel regret ce m'est de partir d'ici sans vous aller baïser les mains ; certes , mon cœur , j'en suis au grabat. Vous trouverez étrange (et direz que je me suis point trompé) ce que *Liceran* vous dira. Le diable est déchaîné , je suis à plaindre , et est merveille si je ne succombe sous le faix. Si je n'étais huguenot , je me ferais turc. Ah ! les violentes épreuves par où l'on sonde ma cervelle ! je ne puis faillir d'être bientôt fol ou habile homme ; cette année sera ma pierre de touche ; c'est un mal bien douloureux que le domestique. Toutes les gehennes que peuvent recevoir un esprit sont sans cesse exercées sur le mien , je dis toutes ensemble. Plaignez-moi , mon ame , et ne portez point votre espèce de tourment ; c'est celui que j'apprends le plus. Je pars vendredi , et vais à Clérac : je tiendrai votre précepte de me taire. Croyez que rien qu'un manquement d'amitié ne me peut faire changer de résolution que j'ai d'être éternellement à vous , non toujours esclave , mais bien forçaire. Mon tout , aimez-moi ; votre bonne grace est l'appui de mon esprit au choc de mon affliction ; ne me refusez ce soutien. Bon soir , mon ame , je te baïse les pieds un million de fois.

De Nérac , ce 8 mars , à minuit.

S I X I E M E L E T T R E .

NE vous manderé jamais que prises de villes et forts? En huit jours se font rendus à moi Saint-Mexant et Maille-faye, et espérez devant la fin de ce mois que vous oyerez parler de moi. (g) Le roi triomphe, il a fait garoter en prison le cardinal de *Guise*, puis montre sur la place vingt-quatre heures le président de *Neuilli*, et le prévôt des marchands pendu, et le secrétaire de M. de *Guise*, et trois autres. La reine sa mère lui dit, mon fils, octroyez-moi une requête que je vous veux faire; selon ce que fera, Madame; c'est que me donniez M. de *Nemours* et le prince de *Guise*; ils sont jeunes, ils vous feront un jour service. Je le veux bien, dit-il, Madame, je vous donne les corps et en retiendrai les lettres. Il a envoyé à Lyon pour attraper le duc de *Mayenne*, l'on ne fait ce qu'il en est réuffi; l'on se bat à Orléans, et encore plus près d'ici à Poitiers, d'où je ne ferai demain qu'à sept lieues. Si le roi le

(g) Cette lettre doit être écrite trois ou quatre jours après l'assassinat du duc de *Guise*; mais on le trompa sur l'exécution prétendue du président *Neuilli* et de *la Chapelle-Marteau*. *Henri III* les tint en prison; ils méritaient d'être pendus, mais ils ne le furent pas. Il ne faut pas toujours croire ce que les rois écrivent, ils ont souvent de mauvaises nouvelles. Cette erreur fut probablement corrigée dans les lettres qui suivirent, et que nous n'avons point. Ce *Neuilli* et ce *Marteau* étaient des Ligueurs outrés, qui avaient massacré beaucoup de réformés et de catholiques attachés au roi, dans la journée de la Saint-Barthelemi. *Rose*, évêque de Senlis, ce Ligueur furieux, séduisit la fille du président *Neuilli*, et lui fit un enfant. Jamais on ne vit plus de cruautés et de débauches.

voulait , je les mettrais d'accord. Je vous plains , s'il fait tel temps où vous êtes qu'ici , car il y a dix jours qu'il ne dégèle point. Je n'attends que l'heure d'ouïr dire que l'on aura envoyé étrangler la roine de *Navarre* : (*h*) cela avec la mort de sa mère me ferait bien chanter les cantiques de *Siméon*. C'est une lettre trop longue pour homme de guerre. Bon soir , mon ame , je te baise un million de fois ; aimez-moi comme vous en avez sujet : c'est le premier de l'an. Le pauvre *Caramburu* est borgne , et *Fleurimont* s'en va mourir.

S E P T I E M E L E T T R E.

MON ame , je vous écris de Blois , (*i*) où il y a cinq mois que l'on me condamnait hérétique ; et indigne de succéder à la couronne , et j'en suis à cette heure le principal pilier. Voyez les œuvres de DIEU envers ceux qui se font fiés en lui , car il y avait rien qui eût tant d'apparence de force qu'un arrêt des Etats ; cependant j'en appelais devant celui qui peut tout ; (ainsi font bien d'autres :) qui a revu le procès , et cassé les arrêts des hommes , m'a remis en mon droit , et crois que ce fera aux dépens de mes ennemis ; tant mieux pour vous ; ceux qui se fient en DIEU il les conserve et ne sont jamais confus ;

(*h*) C'est de sa femme dont il parle ; elle était liée avec les *Guise* , et la reine *Catherine* , sa mère était alors malade à la mort.

(*i*) C'est sûrement sur la fin d'avril 1589. Il était alors à Blois avec *Henri III*.

voilà à quoi vous devriez fonger. Je me porte très-bien, DIEU merci, vous jurant avec vérité que je n'aime, ni honore rien au monde comme vous; il n'y a rien qui n'y paraisse, et vous garderai fidélité jusqu'au tombeau. Je m'en vais à Boisjeancy, où je crois que vous oyerez bientôt parler de moi, je n'en doute point: d'une autre façon, je fais état de faire venir ma sœur bientôt, résolvez-vous de venir avec elle. Le roi m'a parlé de la dame d'Auvergne; je crois que je lui ferai faire un mauvais faut. Bon jour, mon cœur; je te baïse un million de fois, ce 18 mai, celui qui est lié avec vous d'un lien indissoluble.

HUITIEME LETTRE.

VOUS entendrez de ce porteur l'heureux succès que DIEU nous a donné au plus furieux combat (k) qui se soit donné de cette guerre: il vous dira aussi comme MM. de *Longueville*, de *la Noue* et autres ont triomphé près de Paris. Si le roi use de diligence, comme j'espère, nous verrons bientôt le clocher de Notre-Dame de Paris. Je vous écrivis il n'y a que deux jours par *Petit-Jean*. DIEU veuille que cette semaine nous fassions encore quelque chose d'aussi signalé que l'autre. Mon cœur, aimez-moi toujours comme vôtre, car je vous aime comme mienne: sur cette vérité je vous baïse les mains. Adieu, mon ame.

C'est le 20 mai, de Boisjeancy.

(k) Ce combat est celui du 18 mai 1589, où le comte de *Châtillon* défit les ligueurs dans une mêlée très-acharnée.

N E U V I E M E L E T T R E.

RENVOYEZ-MOI *Briquefère*, et il s'en retournera avec tout ce qu'il vous faut, hormis moi. Je suis très-fâché, affligé de la perte de mon petit, qui mourut hier, à votre avis ce que ferait d'un légitime ! (1) Il commençait à parler. Je ne fais si c'est par acquit que vous m'avez écrit par Doifil, c'est pourquoi je fais la réponse que vous verrez sur votre lettre, par celui que je désire qu'il vienne, mandez-m'en votre volonté. Les ennemis sont devant Montégu, où ils feront bien mouillés ; car il n'y a couvert à demi-lieue autour. L'assemblée sera achevée dans douze jours. Il m'arriva hier force nouvelles de Blois ; je vous envoie un extrait des plus véritables : tout à cette heure me vient d'arriver un homme de Montégu ; ils ont fait une très-belle sortie, et tué force ennemis ; je mande toutes mes troupes, et espère, si ladite place peut tenir quinze jours, y faire quelques bons coups. Ce que je vous ai mandé ne vouloir mal à personne est requis pour votre contentement et le mien ; je parle à cette heure à vous-même étant mienne. Mon ame, j'ai un ennui étrange de vous voir. Il y a ici un homme qui porte des lettres à ma sœur du roi d'Ecosse ; il presse plus que jamais du mariage ; il s'offre à me venir servir avec six mille hommes à ses dépens, (m)

(1) C'était un fils qu'il avait de *Corifande*.

(m) Voilà une anecdote bien singulière, et que tous les historiens ont ignorée : cela veut dire qu'il ferait un jour roi d'Angleterre, parce que la reine *Elisabeth* n'avait point d'enfants. C'était ce même roi que *Henri IV* appela toujours depuis *maître Jacques*. Cette lettre doit être de 1588.

et venir lui-même offrir son service ; il s'en va infailliblement roi d'Angleterre ; préparez ma sœur à lui vouloir du bien , lui remontrant l'état auquel nous sommes , la grandeur de ce prince avec sa vertu ; je ne lui en écris point , ne lui en parlez que comme discourant , qu'il est temps de la marier , et qu'il n'y a parti que celui-là , car de nos parens c'est pitié. Adieu mon cœur , je te baise cent millions de fois.

Ce dernier décembre.

C H A P I T R E C L X X V .

De la France , sous Louis XIII , jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné ; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.

Le parlement de Paris forcé, par le duc d'Epemon, de donner la régence à Marie de Medicis.

ON vit après la mort de *Henri IV* combien la puissance , la considération , les mœurs , l'esprit d'une nation , dépendent souvent d'un seul homme. Il tenait , par une administration douce et forte , tous les ordres de l'Etat réunis , toutes les factions affoupiées , les deux religions dans la paix , les peuples dans l'abondance. La balance de l'Europe

était

14 mai
1610.

était dans sa main , par ses alliances , par ses trésors et par ses armes. Tous ces avantages sont perdus dès la première année de la régence de sa veuve , *Marie de Médicis*. Le duc d'*Epernon* , cet orgueilleux mignon de *Henri III* , ennemi secret de *Henri IV* , déclaré ouvertement contre ses ministres , va au parlement , le jour même que *Henri* est assassiné. D'*Epernon* était colonel général de l'infanterie ; le régiment des gardes était à ses ordres ; il entre , en mettant la main sur la garde de son épée , et force le parlement à se donner le droit de disposer de la régence , droit qui jusqu'alors n'avait appartenu qu'aux états généraux. Les lois de toutes les nations ont toujours voulu que ceux qui nomment au trône quand il est vacant , nomment à la régence. Faire un roi est le premier des droits ; faire un régent est le second , et suppose le premier. Le parlement de Paris jugea la cause du trône , et décida du pouvoir suprême pour avoir été menacé par le duc d'*Epernon* , et parce qu'on n'avait pas eu le temps d'assembler les trois ordres de l'Etat.

Il déclara , par un arrêt , *Marie de Médicis* seule régente. La reine vint le lendemain faire confirmer cet arrêt en présence de son fils ; et le chancelier de *Sillery* , dans cette

cérémonie qu'on appelle *lit de justice*, prit l'avis des présidens avant de prendre celui des pairs et même des princes du sang, qui prétendaient partager la régence.

Vous voyez par-là, et vous avez souvent remarqué comment les droits et les usages s'établissent, et comment ce qui a été fait une fois solennellement contre les règles anciennes devient une règle pour l'avenir, jusqu'à ce qu'une nouvelle occasion l'abolisse.

Nouvelles
mesures.

Marie de Médicis, régente et non maîtresse du royaume, dépense en profusions, pour s'acquérir des créatures, tout ce que *Henri le grand* avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il allait combattre sont pour la plupart licenciées; les princes dont il était l'appui sont abandonnés. Le duc de Savoie, *Charles Emmanuel*, nouvel allié de *Henri IV*, est obligé de demander pardon à *Philippe III*, roi d'Espagne, d'avoir fait un traité avec le roi de France; il envoie son fils à Madrid implorer la clémence de la cour espagnole, et s'humilier comme un sujet, au nom de son père. Les princes d'Allemagne, que *Henri* avait protégés avec une armée de quarante mille hommes, ne sont que faiblement secourus. L'Etat perd toute sa considération au dehors; il est troublé au dedans. Les princes

du sang et les grands seigneurs remplissent la France de factions, ainsi que du temps de *François II*, de *Charles IX*, de *Henri III*, et depuis dans la minorité de *Louis XIV*.

On assemble enfin dans Paris les derniers états généraux qu'on ait tenus en France. Le parlement de Paris ne put y avoir séance. Ses députés avaient assisté à la grande assemblée des notables, tenue à Rouen, en 1594 : mais ce n'était point-là une convocation d'états généraux ; les intendants des finances, les trésoriers y avaient pris séance, comme les magistrats.

Etats
généraux.
1614.

L'université de Paris somma juridiquement la chambre du clergé de la recevoir comme membre des états ; c'était, disait-elle, son ancien privilège ; mais l'université avait perdu ses privilèges avec sa considération, à mesure que les esprits étaient devenus plus déliés, sans être plus éclairés. Ces états, rassemblés à la hâte, n'avaient point de dépôts des lois et des usages, comme le parlement d'Angleterre, et comme les diètes de l'Empire : ils ne faisaient point partie de la législation suprême ; cependant ils auraient voulu être législateurs ; c'est à quoi aspire nécessairement un corps qui représente une nation : il se forme de l'ambition secrète de chaque particulier une ambition générale.

L'univer-
sité veut y
assister.

Ce qu'il y eut de plus remarquable dans ces états , c'est que le clergé demanda inutilement que le concile de Trente fût reçu en France , et que le tiers-état demanda , non moins vainement , la publication de la loi , *qu'aucune puissance ni spirituelle n'a droit de disposer du royaume , et de dispenser les sujets de leur serment de fidélité ; et que l'opinion , qu'il soit loisible de tuer les rois , est impie et détestable.*

Singulière
dispute.

C'était sur-tout ce même tiers-état de Paris qui demandait cette loi , après avoir voulu déposer *Henri III* , et après avoir souffert les extrémités de la famine , plutôt que de reconnaître *Henri IV*. Mais les factions de la Ligue étant éteintes , le tiers-état , qui compose le fonds de la nation , et qui ne peut avoir d'intérêt particulier , aimait le trône et détestait les prétentions de la cour de Rome. Le cardinal *Duperron* oublia dans cette occasion ce qu'il devait au sang de *Henri IV* , et ne se souvint que de l'Eglise. Il s'opposa fortement à la loi proposée , et s'emporta jusqu'à dire *qu'il serait obligé d'excommunier ceux qui s'obstineraient à soutenir que l'Eglise n'a pas le pouvoir de déposséder les rois : il ajouta que la puissance du pape était pleine , plénissime , directe au spirituel , et indirecte au temporel.* La chambre du clergé , gouvernée par le cardinal

Duperron, persuada la chambre de la noblesse de s'unir avec elle. Le corps de la noblesse avait toujours été jaloux du clergé; mais il affectait de ne pas penser comme le tiers-état. Il s'agissait de savoir si les puissances *spirituelles et temporelles* pouvaient disposer du trône. Le corps des nobles assemblé se regardait au fond, et sans se le dire, comme une puissance temporelle. Le cardinal leur disait : *Si un roi voulait forcer ses sujets à se faire ariens ou mahométans, il faudrait le déposer.* Un tel discours était bien déraisonnable; car il y a eu une foule d'empereurs et de rois ariens, et on n'en a déposé aucun pour cette raison. Cette supposition, toute chimérique qu'elle était, persuadait les députés de la noblesse qu'il y avait des cas où les premiers de la nation pouvaient détrôner leur souverain; et ce droit, quoiqu'éloigné, était si flatteur pour l'amour propre, que la noblesse voulait le partager avec le clergé. La chambre ecclésiastique signifia à celle du tiers-état, qu'à la vérité il n'était jamais permis de tuer son roi, mais elle tint ferme sur le reste.

Au milieu de cette étrange dispute, le parlement rendit un arrêt qui déclarait *l'indépendance absolue du trône loi fondamentale du royaume.*

C'était, sans doute, l'intérêt de la cour

de soutenir la demande du tiers-état et l'arrêt du parlement, après tant de troubles qui avaient mis le trône en danger, sous les règnes précédens. La cour cependant céda au cardinal *Duperron*, au clergé, et sur-tout à Rome qu'on ménageait : elle étouffa elle-même une opinion sur laquelle sa sûreté était établie ; c'est qu'au fond, elle pensait alors que cette vérité ne serait jamais réellement combattue par les événemens, et qu'elle voulait finir des disputes trop délicates et trop odieuses ; elle supprima même l'arrêt du parlement, sous prétexte qu'il n'avait aucun droit de rien statuer sur les délibérations des Etats, qu'il leur manquait de respect, et que ce n'était pas à lui à faire des lois fondamentales ; ainsi elle rejeta les armes de ceux qui combattaient pour elle, comptant n'en avoir pas besoin : enfin, tout le résultat de cette assemblée fut de parler de tous les abus du royaume, et de n'en pouvoir réformer un seul.

Concini. La France resta dans la confusion, gouvernée par le florentin *Concini*, favori de la reine, devenu maréchal de France sans jamais avoir tiré l'épée, et premier ministre sans connaître les lois du royaume. C'était assez qu'il fût étranger pour que les princes du sang eussent sujet de se plaindre.

Marie de Médicis était bien malheureuse ; car elle ne pouvait partager son autorité avec le prince de *Condé*, chef des mécontents, sans la perdre : ni la confier à *Concini*, sans indif-poser tout le royaume. Le prince de *Condé-Henri*, père du grand *Condé*, et fils de celui qui avait gagné la bataille de *Coutras* avec *Henri IV*, se met à la tête d'un parti et prend les armes. La cour conclut avec lui une paix simulée, et le fait mettre à la bastille.

Henri,
prince de
Condé.

Ce fut le sort de son père, de son grand-père et de son fils. Sa prison augmenta le nombre des mécontents. Les *Guise*, autrefois ennemis si implacables des *Condé*, se joignent à présent avec eux. Le duc de *Vendôme*, fils de *Henri IV*, le duc de *Nevers*, de la maison de *Gonzague*, le maréchal de *Bouillon*, tous les seigneurs mécontents, se cantonnent dans les provinces ; ils protestent qu'ils servent leur roi, et qu'ils ne font la guerre qu'au premier ministre.

Troubles
civils.

Concini, qu'on appelait le maréchal d'*Ancre*, assuré de la faveur de la reine, les bravait tous. Il leva sept mille hommes à ses dépens, pour maintenir l'autorité royale, ou plutôt la sienne, et ce fut ce qui le perdit. Il est vrai qu'il levait ces troupes avec une commission du roi ; mais c'était un des grands malheurs de l'Etat, qu'un étranger, qui était venu

en France sans aucun bien , eût de quoi assembler une armée aussi forte que celles avec lesquelles *Henri IV* , avait reconquis son royaume. Presque toute la France soulevée contre lui ne put le faire tomber ; et un jeune homme dont il ne se défiait pas , et qui était étranger comme lui , causa sa ruine , et tous les malheurs de *Marie de Médicis*.

Charles-Albert de Luines , né dans le comtat d'Avignon , admis avec ses deux frères parmi les gentilshommes ordinaires du roi attachés à son éducation , s'était introduit dans la familiarité du jeune monarque , en dressant des pie-grièches à prendre des moineaux. On ne s'attendait pas que ces amusemens d'enfance dussent finir par une révolution sanglante. Le maréchal d'*Ancre* lui avait fait donner le gouvernement d'Amboise , et croyait l'avoir mis dans sa dépendance : ce jeune homme conçut le dessein de faire tuer son bienfaiteur , d'exiler la reine , et de gouverner ; et il en vint à bout sans aucun obstacle. Il persuade bientôt au roi qu'il est capable de régner par lui-même ; quoiqu'il n'ait que seize ans et demi : il lui dit que la reine sa mère et *Concini* le tiennent en tutelle. Le jeune roi , à qui on avait donné dans son enfance le surnom de *juste* , consent à l'assassinat de son premier ministre. Le marquis
de

de *Vitri*, capitaine des gardes, du *Hallier*, son frère, *Persan* et d'autres, l'affaillent à coups de pistolet dans la cour même du Louvre. On crie *vive le roi*, comme si on avait gagné une bataille. *Louis XIII* se met à la fenêtre, et dit : *Je suis maintenant roi*. On ôte à la reine-mère ses gardes ; on les défarme : on la tient en prison dans son appartement ; elle est enfin exilée à Blois. La place de maréchal de France qu'avait *Concini* est donnée à *Vitri* qui l'avait tué. La reine avait récompensé du même honneur *Thémines*, pour avoir arrêté le prince de *Condé* : aussi le maréchal duc de *Bouillon*, disait qu'il rougissait d'être maréchal, depuis que cette dignité était la récompense du métier de sergent et de celui d'affassin.

Concini,
maréchal
d'*Ancre*,
affassiné
au Louvre.
1617.

La populace, toujours extrême, toujours barbare quand on lui lâche la bride, va déterminer le corps de *Concini*, inhumé à Saint-Germain-l'Auxerrois, le traîne dans les rues, lui arrache le cœur ; et il se trouva des hommes assez brutaux pour le griller publiquement sur des charbons, et pour le manger. Son corps fut enfin pendu par le peuple à une potence. Il y avait dans la nation un esprit de férocité que les belles années de *Henri IV*, et le goût des arts apporté par *Marie de Médicis* avaient adouci quelque temps,

Le cœur
de *Concini*
grillé et
mangé.

mais qui à la moindre occasion reparaisait dans toute sa force. Le peuple ne traitait ainsi les restes sanglans du maréchal d'*Ancre* que parce qu'il était étranger, et qu'il avait été puissant.

L'histoire du célèbre *Nani*, les mémoires du maréchal d'*Estrées*, du comte de *Brienne*, rendent justice au mérite de *Concini*, et à son innocence; témoignages qui servent au moins à éclairer les vivans, s'ils ne peuvent rien pour ceux qui sont morts injustement d'une manière si cruelle.

Cet emportement de haine n'était pas seulement dans le peuple; une commission est envoyée au parlement pour condamner le maréchal après sa mort, pour juger sa femme, *Eléonor Galigai*, et pour couvrir, par une cruauté juridique, l'opprobre de l'assassinat. Cinq conseillers du parlement refusèrent d'assister à ce jugement; mais il n'y eut que cinq hommes sages et justes.

Sa femme
condam-
née : cinq
conseil-
lers refu-
sèrent d'as-
sister au
jugement

Jamais procédure ne fut plus éloignée de l'équité, ni plus déshonorante pour la raison. Il n'y avait rien à reprocher à la maréchale; elle avait été favorite de la reine, c'était-là tout son crime : on l'accusa d'être forcière; on prit des *Agnus Dei* qu'elle portait pour des talismans. Le conseiller *Courtin* lui demanda de quel charme elle s'était servie pour

enforceler la reine: *Galigai* indignée contre le conseiller, et un peu mécontente de *Marie de Médicis*, répondit: *Mon sortilège a été le pouvoir que les ames fortes doivent avoir sur les esprits faibles.* Cette réponse ne la sauva pas; quelques juges eurent assez de lumière et d'équité pour ne pas opiner à la mort; mais le reste, entraîné par le préjugé public, par l'ignorance, et plus encore par ceux qui voulaient recueillir les dépouilles de ces infortunés, condamnèrent à la fois le mari déjà mort et la femme, comme convaincus de sortilège, de judaïsme et de malversations. La maréchale fut exécutée, et son corps brûlé; le favori *Luines* eut la confiscation.

Brûlée
comme
forcière.
1617.

C'est cette infortunée *Galigai* qui avait été le premier mobile de la fortune du cardinal de *Richelieu*, lorsqu'il était jeune encore, et qu'il s'appelait l'*abbé de Chillon*; elle lui avait procuré l'évêché de Luçon, et l'avait enfin fait secrétaire d'Etat, en 1616. Il fut enveloppé dans la disgrâce de ses protecteurs; et celui qui depuis en exila tant d'autres du haut du trône où il s'assit près de son maître, fut alors exilé dans un petit prieuré, au fond de l'Anjou.

Concini, sans être guerrier, avait été maréchal de France; *Luines* fut, quatre ans après, connétable, étant à peine officier. Une telle

administration inspira peu de respect ; il n'y eut plus que des factions dans les grands et dans le peuple , et on osa tout entreprendre.

La reine-
mère tirée
de prison
par le duc
d'Epemon.

Le duc d'*Epemon* , qui avait fait donner la régence à la reine , alla la tirer du château de Blois où elle était reléguée , et la mena dans ses terres , à Angoulême , comme un souverain qui secourait son alliée.

1619.

C'était-là manifestement un crime de lèse-majesté , mais un crime approuvé de tout le royaume , et qui ne donnait au duc d'*Epemon* que de la gloire. On avait haï *Marie de Médicis* toute puissante , on l'aimait malheureuse. Personne n'avait murmuré dans le royaume , quand *Louis XIII* avait emprisonné sa mère au Louvre , quand il l'avait reléguée sans aucune raison ; et alors on regardait comme un attentat , l'effort qu'il voulait faire pour ôter sa mère à un rebelle. On craignait tellement la violence des conseils de *Luines* , et les cruautés de la faiblesse du roi , que son propre confesseur , le jésuite *Arnoux* , en prêchant devant lui , avant l'accommodement,

Sermon
remar-
quable.

prononça ces paroles remarquables : *On ne doit pas croire qu'un prince religieux tire l'épée pour verser le sang dont il est formé : vous ne permettrez pas , Sire , que j'aie avancé un mensonge dans la chaire de vérité. Je vous conjure , par les entrailles de JESUS-CHRIST , de ne*

point écouter les conseils violens, et de ne pas donner ce scandale à toute la chrétienté.

C'était une nouvelle preuve de la faiblesse du gouvernement qu'on osât parler ainsi en chaire. Le père *Arnoux* ne se ferait pas exprimé autrement, si le roi avait condamné sa mère à la mort. A peine *Louis XIII* avait-il alors une armée contre le duc d'*Epernon*. C'était prêcher publiquement contre le secret de l'Etat, c'était parler de la part de DIEU contre le duc de *Luines*. Ou ce confesseur avait une liberté héroïque et indiscrete, ou il était gagné par *Marie de Médicis*. Quel que fût son motif, ce discours public montre qu'il y avait alors de la hardiesse, même dans les esprits qui ne semblent faits que pour la souplesse. Le connétable fit, quelques années après, renvoyer le confesseur.

Cependant le roi, loin de s'emporter aux Intrigues. violences qu'on semblait craindre, rechercha 1619. sa mère, et traita avec le duc d'*Epernon* de couronne à couronne. Il n'osa pas même, dans sa déclaration, dire que d'*Epernon* l'avait offensé.

A peine le traité de réconciliation fut-il signé, qu'il fut rompu; c'était-là l'esprit du temps. De nouveaux partisans de *Marie* armèrent, et c'était toujours contre le duc de *Luines*, comme auparavant contre le maréchal Guerre civile.

d'*Ancre* , et jamais contre le roi. Tout favori traînait alors après lui la guerre civile. *Louis XIII* et sa mère se firent en effet la guerre. *Marie de Médicis* était en Anjou , à la tête d'une petite armée contre son fils ; on se battit au pont de Cé , et l'Etat était au point de sa ruine.

1620. Cette confusion fit la fortune du célèbre *Richelieu*. Il était surintendant de la maison de la reine-mère , et avait supplanté tous les confidens de cette princesse , comme il l'emporta depuis sur tous les ministres du roi. La souplesse et la hardiesse de son génie devaient par-tout lui donner la première place ou le perdre. Il ménagea l'accommodement de la mère et du fils. La nomination au cardinalat que la reine demanda pour lui , et qu'elle obtint difficilement , fut la récompense de ce service. Le duc d'*Epernon* fut le premier à poser les armes , et ne demanda rien : tous les autres se faisaient payer par le roi pour lui avoir fait la guerre.

La reine et le roi son fils se virent à Brissac , et s'embrasèrent en versant des larmes , pour se brouiller ensuite plus que jamais. Tant de faiblesse , tant d'intrigues et de divisions à la cour portaient l'anarchie dans le royaume. Tous les vices intérieurs de l'Etat , qui l'attaquaient depuis long-temps , augmentèrent , et

tous ceux que *Henri IV* avait extirpés renaquirent.

L'Eglise souffrait beaucoup, et était encore plus déréglée. Eglise.

L'intérêt de *Henri IV* n'avait pas été de la réformer ; la piété de *Louis XIII*, peu éclairée, laissa subsister le désordre ; la règle et la décence n'ont été introduites que par *Louis XIV*. Presque tous les bénéfices étaient possédés par des laïques, qui les faisaient desservir par de pauvres prêtres à qui on donnait des gages. Tous les princes du sang possédaient les riches abbayes. Plus d'un bien de l'Eglise était regardé comme un bien de famille. On stipulait une abbaye pour la dot d'une fille ; et un colonel remontait son régiment avec le revenu d'un prieuré. (1) Les ecclésiastiques de cour

(1) Cet usage était moins un abus que le faible correctif d'un abus très-important. Le prince devrait, sans doute, réunir à son domaine, et employer au service public les biens possédés par le clergé, en payant aux seuls ecclésiastiques utiles, même suivant les principes de la religion, c'est-à-dire, aux évêques et aux curés, des appointemens réglés par l'Etat, comme ceux de toutes les autres fonctions publiques, ou bien en laissant à la piété des fidèles le soin de pourvoir à leurs besoins, comme dans les premiers siècles de l'Eglise : mais tant que ce nouvel ordre ne sera point établi, n'est-il pas évident qu'il est plus raisonnable d'employer une abbaye à doter une fille ou à lever un régiment, qu'à enrichir un prêtre, un moine ou une religieuse ?

N'est-il pas étrange que la construction des églises et des presbytères, l'entretien des moines mendiants, les appointemens des aumôniers des troupes ou des vaisseaux soient à la charge des peuples ; qu'un clergé d'une richesse immense

portaient souvent l'épée ; et parmi les duels et les combats particuliers qui désolaient la France , on en comptait beaucoup où des gens d'Eglise avaient eu part , depuis le cardinal de *Guise* , qui tira l'épée contre le duc de *Nevers-Gonzague* , en 1617 , jusqu'à l'abbé , depuis cardinal de *Retz* , qui se battait souvent en sollicitant l'archevêché de Paris.

Mœurs. Les esprits demeuraient en général grossiers et sans culture. Les génies des *Malherbe* et des *Racan* n'étaient qu'une lumière naissante qui ne se répandait pas dans la nation. Une pédanterie sauvage , compagne de cette ignorance qui passait pour science , aigrissait les mœurs de tous les corps destinés à enseigner

ait recours , pour bâtir des églises , à la ressource honteuse des loteries ; qu'il se fasse payer de toutes les fonctions qu'il exerce , qu'il vende pour douze ou quinze sous , à qui veut les acheter , les mérites infinis du corps et du sang de JESUS-CHRIST ?

Une partie des biens de l'Eglise a été destinée , par les donateurs , au soulagement des pauvres ; y aurait-il une meilleure manière de les soulager que de vendre ces biens pour payer les dettes de l'Etat , et pouvoir abolir des impôts onéreux ?

Une autre partie a été donnée dans des vues d'instruction publique ; pourquoi donc ne doterait-on pas avec des abbayes des établissemens nécessaires pour l'éducation ? pourquoi n'en donnerait-on pas aux académies , aux collèges de droit ou de médecine ? pourquoi ne récompenserait-on pas avec une abbaye l'auteur d'un livre utile , d'une découverte importante , sans l'affujettir à la ridicule obligation de porter l'habit d'un état dont il ne fait aucune fonction , ou de se faire sous-diacre dans l'espérance d'avoir part aux grâces ecclésiastiques , ce qui est une véritable simonie ?

la jeunesse , et même de la magistrature. On a de la peine à croire que le parlement , en 1621 , défendit , sous peine de mort , de rien enseigner de contraire à *Aristote* et aux anciens auteurs , et qu'on bannit de Paris un nommé de *Clave* et ses associés , pour avoir voulu soutenir des thèses contre les principes d'*Aristote* , sur le nombre des élémens , et sur la matière et la forme.

Malgré ces mœurs sévères et malgré ces rigueurs , la justice était vénale dans presque tous les tribunaux des provinces. *Henri IV* l'avait avoué au parlement de Paris , qui se distingua toujours autant par une probité incorruptible que par un esprit de résistance aux volontés des ministres et aux édits pécuniaires. *Je sais* , leur dit-il , *que vous ne vendez point la justice ; mais dans d'autres parlemens il faut souvent soutenir son droit par beaucoup d'argent : Je m'en souviens , et j'ai boursillé moi-même.*

La noblesse cantonnée dans ses châteaux , ou montant à cheval pour aller servir un gouverneur de province , ou se rangeant auprès des princes qui troublaient l'Etat , opprimait les cultivateurs. Les villes étaient sans police , les chemins impraticables et infestés de brigands. Les registres du parlement font foi que le guet qui veille à la sûreté de Paris consistait

Désordre
de l'Etat.

alors en quarante-cinq hommes, qui ne faisaient aucun service. Ces dérèglemens, que *Henri IV* ne put réformer, n'étaient pas de ces maladies du corps politique qui peuvent le détruire : les maladies véritablement dangereuses étaient le dérangement des finances, la dissipation des trésors amassés par *Henri IV*, la nécessité de mettre pendant la paix des impôts que *Henri* avait épargnés à son peuple, lorsqu'il se préparait à la guerre la plus importante ; les levées tyranniques de ces impôts, qui n'enrichissaient que des traitans ; les fortunes odieuses de ces traitans, que le duc de *Sulli* avait éloignés, et qui, sous les ministères suivans, s'engraissèrent du sang du peuple.

Beaucoup
de fei-
gneurs
devenus
puissans
et dange-
reux.

A ces vices, qui faisaient languir le corps politique, se joignaient ceux qui lui donnaient souvent de violentes secouffes. Les gouverneurs des provinces, qui n'étaient que les lieutenans de *Henri IV*, voulaient être indépendans de *Louis XIII*. Leurs droits ou leurs usurpations étaient immenses : ils donnaient toutes les places ; les gentilshommes pauvres s'attachaient à eux, très-peu au roi, et encore moins à l'Etat. Chaque gouverneur de province tirait de son gouvernement de quoi pouvoir entretenir des troupes, au lieu de la garde que *Henri IV* leur avait ôtée. La

Guienne valait au duc d'*Epernon* un million de livres , qui répondent à près de deux millions d'aujourd'hui , et même à près de quatre, si on considère l'enchérissement de toutes les denrées.

Nous venons de voir ce sujet protéger la reine-mère , faire la guerre au roi , en recevoir la paix avec hauteur. Le maréchal de *Lesdiguières* avait , trois ans auparavant , en 1616, signalé sa grandeur et la faiblesse du trône d'une manière glorieuse. On l'avait vu lever une véritable armée à ses dépens , ou plutôt à ceux du Dauphiné , province dont il n'était pas même gouverneur , mais simplement lieutenant général ; mener cette armée dans les Alpes , malgré les défenses positives et répétées de la cour ; secourir contre les Espagnols le duc de Savoie que cette cour abandonnait, et revenir triomphant. La France alors était remplie de seigneurs puissans, comme du temps de *Henri III* , et n'en était que plus faible.

Il n'est pas étonnant que la France manquât alors la plus heureuse occasion qui se fût présentée depuis le temps de *Charles-Quint* , de mettre des bornes à la puissance de la maison d'Autriche ; en secourant l'électeur palatin élu roi de Bohême , en tenant la balance de l'Allemagne , suivant le plan de *Henri IV* , auquel se conformèrent depuis les cardinaux

de *Richelieu* et *Mazarin*. La cour avait conçu trop d'ombrage des réformés de France, pour protéger les protestans d'Allemagne. Elle craignait que les huguenots ne fissent en France ce que les protestans faisaient dans l'Empire. Mais, si le gouvernement avait été ferme et puissant comme sous *Henri IV*, dans les dernières années de *Richelieu*, et sous *Louis XIV*, il eût aidé les protestans d'Allemagne et contenu ceux de France. Le ministère de *Luines* n'avait pas ces grandes vues ; et quand même il eût pu les concevoir, il n'aurait pu les remplir ; il eût fallu une autorité respectée, des finances en bon ordre, de grandes armées, et tout cela manquait.

Les divisions de la cour sous un roi qui voulait être maître, et qui se donnait toujours un maître, répandaient l'esprit de sédition dans toutes les villes. Il était impossible que ce feu ne se communiquât pas tôt ou tard aux réformés de France. C'était ce que la cour craignait ; et sa faiblesse avait produit cette crainte : elle sentait qu'on désobéirait quand elle commanderait, et cependant elle voulait commander.

1620.
Calvinistes en France, forment des cercles comme dans l'Empire.

Louis XIII réunissait alors le Béarn à la couronne, par un édit solennel ; cet édit restituait aux catholiques les églises dont les réformés s'étaient emparés avant le règne de

Henri IV, et que ce monarque leur avait conservées. Le parti s'assemble à la Rochelle, au mépris de la défense du roi. L'amour de la liberté, si naturel aux hommes, flattait alors les réformés d'idées républicaines ; ils avaient devant les yeux l'exemple des protestans d'Allemagne qui les échauffait. Les provinces où ils étaient répandus en France étaient divisées par eux en huit cercles : chaque cercle avait un général, comme en Allemagne, et ces généraux étaient, un maréchal de *Bouillon*, un duc de *Soubise*, un duc de *la Trimouille*, un *Châtillon*, petit-fils de l'amiral *Coligni*, enfin le maréchal de *Lefdiguères*. Le commandant général qu'ils devaient choisir, en cas de guerre, devait avoir un sceau où étaient gravés ces mots : *Pour CHRIST et pour le roi*, c'est-à-dire, contre le roi. La Rochelle était regardée comme la capitale de cette république qui pouvait former un Etat dans l'Etat.

Les réformés dès-lors se préparèrent à la guerre. On voit qu'ils étaient assez puissans, puisqu'ils offrirent la place de généralissime au maréchal de *Lefdiguères*, avec cent mille écus par mois. *Lefdiguères*, qui voulait être connétable de France, aima mieux les combattre que les commander, et quitta même, bientôt après, leur religion ; mais il fut

Le roi
leur fait
la guerre.

trompé d'abord dans ses espérances à la cour. Le duc de *Luines*, qui ne s'était jamais servi d'aucune épée, prit pour lui celle de connétable; et *Lefdiguières*, trop engagé, fut obligé de servir sous *Luines* contre les réformés dont il avait été l'appui jusqu'alors.

Il fallut que la cour négociât avec tous les chefs du parti pour les contenir, et avec tous les gouverneurs de province pour fournir des troupes. *Louis XIII* marche vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales; le prince de *Condé* est à la tête d'un corps de troupes; le connétable de *Luines* commande l'armée royale.

Ancienne
formalité
des hé-
rauts
d'armes.

On renouvela une ancienne formalité, aujourd'hui entièrement abolie. Lorsqu'on avançait vers une ville où commandait un homme suspect, un héraut d'armes se présentait aux portes; le commandant l'écoutait, chapeau bas, et le héraut criait: *A toi, Isaac ou Jacob tel; le roi, ton souverain seigneur et le mien, te commande de lui ouvrir, et de le recevoir comme tu le dois, lui et son armée; à faute de quoi, je te déclare criminel de lèse-majesté, au premier chef, et roturier, toi et ta postérité; tes biens seront confisqués, tes maisons rasées, et celles de tes assistans.*

Presque toutes les villes ouvrirent leurs portes au roi, excepté Saint-Jean d'Angeli

dont il démolit les remparts, et la petite ville de Clérac qui se rendit à discrétion. La cour, enflée de ce succès, fit pendre le consul de Clérac et quatre pasteurs.

Cette exécution irrita les protestans, au lieu de les intimider. Pressés de tous côtés, abandonnés par le maréchal de *Lefdignières*, et par le maréchal de *Bouillon*, ils élurent pour leur général le célèbre duc *Benjamin de Rohan*, qu'on regardait comme un des plus grands capitaines de son siècle, comparable aux princes d'*Orange*, capable comme eux de fonder une république, plus zélé qu'eux encore pour sa religion, ou du moins paraissant l'être; homme vigilant, infatigable, ne se permettant aucun des plaisirs qui détournent des affaires, et fait pour être chef de parti, poste toujours glissant, où l'on a également à craindre ses ennemis et ses amis. Ce titre, ce rang, ces qualités de chef de parti était depuis long-temps, dans presque toute l'Europe, l'objet et l'étude des ambitieux. Les *Guelfes* et les *Gibelins* avaient commencé en Italie; les *Guise* et les *Coligni* établirent depuis, en France, une espèce d'école de cette politique, qui se perpétua jusqu'à la majorité de *Louis XIV.*

*Benjamin
de Rohan,
grand
homme.*

Louis XIII était réduit à assiéger ses propres villes. On crut réussir devant Montauban

comme devant Clérac ; mais le connétable de *Luines* y perdit presque toute l'armée du roi, sous les yeux de son maître.

Siège de
Montauban.

Montauban était une de ces villes qui ne soutiendraient pas aujourd'hui un siège de quatre jours ; elle fut si mal investie que le duc de *Rohan* jeta deux fois du secours dans la place à travers les lignes des assiégeans. Le marquis de *la Force*, qui commandait dans la place, se défendit mieux qu'il ne fut attaqué. C'était ce même *Jacques Nompar de la Force*, si singulièrement sauvé de la mort, dans son enfance, aux massacres de la Saint Barthelemi, et que *Louis XIII* fit depuis maréchal de France. Les citoyens de Montauban, à qui l'exemple de Clérac inspirait un courage désespéré, voulaient s'ensevelir sous les ruines de la ville plutôt que de se rendre.

Carme
qui prophétise.

Le connétable, ne pouvant réussir par les armes temporelles, employa les spirituelles. Il fit venir un carme espagnol, qui avait, dit-on, aidé par ses miracles l'armée catholique des Impériaux à gagner la bataille de Prague contre les protestans. Le carme, nommé *Dominique*, vint au camp ; il bénit l'armée, distribua des *Agnus*, et dit au roi :
Vous ferez tirer quatre cents coups de canon, et au quatre centième Montauban capitulera. Il pouvait se faire que quatre cents coups de

canon

canon bien dirigés produifissent cet effet : *Louis* les fit tirer ; Montauban ne capitula point, et il fut obligé de lever le fiége.

Cet affront rendit le roi moins respectable aux catholiques, et moins terrible aux huguenots. Le connétable fut odieux à tout le monde. Il mena le roi se venger de la difgrâce de Montauban sur une petite ville de Guienne, nommée Monheur ; une fièvre y termina fa vie. Toute espèce de brigandage était alors si ordinaire, qu'il vit, en mourant, piller tous ses meubles, son équipage, son argent, par ses domestiques et par ses soldats, et qu'il resta à peine un drap pour ensevelir l'homme le plus puissant du royaume, qui d'une main avait tenu l'épée de connétable, et de l'autre les sceaux de France : il mourut haï du peuple et de son maître.

Décemb.
1621.

Mort du
connéta-
ble de
Luines.

Louis XIII était malheureusement engagé dans la guerre contre une partie de ses sujets. Le duc de *Luines* avait voulu cette guerre pour tenir son maître dans quelque embarras, et pour être connétable. *Louis XIII* s'était accoutumé à croire cette guerre indispensable. On doit transmettre à la postérité les remontrances que *Dupleffis-Mornai* lui fit à l'âge de près de quatre-vingts ans. Il lui écrivait ainsi, après avoir épuisé les raisons les plus spécieuses : *Faire la guerre à ses sujets, c'est témoigner de*

la faiblesse. L'autorité consiste dans l'obéissance paisible du peuple ; elle s'établit par la prudence et par la justice de celui qui gouverne. La force des armes ne se doit employer que contre un ennemi étranger. Le feu roi aurait bien renvoyé à l'école des premiers élémens de la politique ces nouveaux ministres d'Etat qui , semblables aux chirurgiens ignorans , n'auraient point eu d'autres remèdes à proposer que le fer et le feu , et qui seraient venus lui conseiller de se couper un bras malade , avec celui qui est en bon état.

Suite de
la guerre
contre les
calvinif-
tes.

Ces raisons ne persuadèrent point la cour. Le bras malade donnait trop de convulsions au corps ; et *Louis XIII*, n'ayant pas cette force d'esprit de son père , qui retenait les protestans dans le devoir , crut pouvoir ne les réduire que par la force des armes. Il marcha donc encore contre eux dans les provinces au-delà de la Loire, à la tête d'une petite armée d'environ treize à quatorze mille hommes. Quelques autres corps de troupes étaient répandus dans ces provinces. Le dérangement des finances ne permettait pas des armées plus considérables , et les huguenots ne pouvaient en opposer de plus fortes.

1622. *Soubise*, frère du duc de *Rohan*, se retranche avec huit mille hommes dans l'île de Riès, séparée du bas Poitou par un petit bras de mer. Le roi y passe à la tête de son armée, à

la faveur du reflux , défait entièrement les ennemis , et force *Soubise* à se retirer en Angleterre. On ne pouvait montrer plus d'intrépidité , ni remporter une victoire plus complète. Ce prince n'avait guère d'autre faiblesse que celle d'être gouverné dans sa maison , dans son Etat, dans ses affaires , dans ses moindres occupations : cette faiblesse le rendit malheureux toute sa vie. A l'égard de sa victoire , elle ne servit qu'à faire trouver aux chefs calvinistes de nouvelles ressources.

On négociait encore plus qu'on ne se battait , ainsi que du temps de la Ligue et dans toutes les guerres civiles. Plus d'un seigneur rebelle , condamné par un parlement au dernier supplice , obtenait des récompenses et des honneurs , tandis qu'on l'exécutait en effigie. C'est ce qui arriva au marquis de *la Force* , qui avait chassé l'armée royale devant Montauban , et qui tenait encore la campagne contre le roi ; il eut deux cents mille écus et le bâton de maréchal de France. Les plus grands services n'eussent pas été mieux payés que sa soumission fut achetée. *Châtillon*, ce petit-fils de l'amiral *Coligni* , vendit au roi la ville d'Aigues-mortes , et fut aussi maréchal. Plusieurs firent acheter ainsi leur obéissance : le seul *Lesdiguières* vendit sa religion. Fortifié alors dans le Dauphiné , et y faisant encore

Rebelles
récom-
pensés par
le roi.

profession du calvinisme , il se laiffait ouvertement folliciter par les huguenots de revenir à leur parti , et laiffait craindre au roi qu'il ne rentrât dans la faction.

1622. On propofa dans le confeil de le tuer ou de le faire connétable : le roi prit ce dernier parti , et alors *Lefdiguières* devint en un instant catholique ; il fallait l'être pour être connétable , et non pas pour être maréchal de France : tel était l'ufage. L'épée de connétable aurait pu être dans les mains d'un huguenot , comme la furintendance des finances y avait été fi long-temps ; mais il ne fallait pas que le chef des armées et des confeils profefsât la religion des calviniftes en les combattant. Ce changement de religion dans *Lefdiguières* aurait déshonoré tout particulier qui n'eût eu qu'un petit intérêt ; mais les grands objets de l'ambition ne connaiffent point la honte.

Intrigues ;
paix avec
les hugue-
nots.

Louis XIII était donc obligé d'acheter fans cefse des ferviteurs , et de négocier avec des rebelles. Il met le fiége devant Montpellier ; et , craignant la même difgrâce que devant Montauban , il confent à n'être reçu dans la ville qu'à condition qu'il confirmera l'édit de Nantes et tous les privilèges. Il femble qu'en laiffant d'abord aux autres villes calviniftes leurs privilèges , et en fuiyant les confeils de

Dupleffis-Mornai, il se ferait épargné la guerre; et on voit que malgré sa victoire de Riès, il gagnait peu de chose à la continuer.

Le duc de *Rohan*, voyant que tout le monde négociait, traita aussi. Ce fut lui-même qui obtint des habitans de Montpellier qu'ils recevraient le roi dans leur ville. Il entama et il conclut, à Privas, la paix générale avec le 1622. connétable de *Lefdiguères*. Le roi le paya comme les autres, et lui donna le duché de Valois en engagement.

Tout resta dans les mêmes termes où l'on était avant la prise d'armes : ainsi il en coûta beaucoup au roi et au royaume pour ne rien gagner. Il y eut, dans le cours de la guerre, quelques malheureux citoyens de pendus, et les chefs rebelles eurent des récompenses.

Le conseil de *Louis XIII*, pendant cette guerre civile, avait été aussi agité que la France. Le prince de *Condé* accompagnait le roi, et voulait conduire l'armée et l'Etat. Les ministres étaient partagés; ils n'avaient pressé le roi de donner l'épée de connétable à *Lefdiguères* que pour diminuer l'autorité du prince de *Condé*. Ce prince, lassé de combattre dans le cabinet, alla à Rome dès que la paix fut faite, pour obtenir que les bénéfices qu'il possédait fussent héréditaires dans sa maison. Il pouvait les faire passer à ses enfans, sans

Le prince
de *Condé* à
Rome.

le bref qu'il demanda et qu'il n'eut point. A peine put-il obtenir qu'on lui donnât à Rome le titre d'*altesse* ; et tous les cardinaux prêtres prirent sans difficulté la main sur lui. Ce fut-là tout le fruit de son voyage à Rome.

La cour, délivrée du fardeau d'une guerre civile, ruineuse et infructueuse, fut en proie à de nouvelles intrigues. Les ministres étaient tous ennemis déclarés les uns des autres, et le roi se défiait d'eux tous.

Il parut bien, après la mort du connétable de *Luines*, que c'était lui plutôt que le roi qui avait persécuté la reine-mère. Elle fut à la tête du conseil dès que le favori eut expiré.

Cette princesse, pour mieux affermir son autorité renaissante, voulait faire entrer dans le conseil le cardinal de *Richelieu*, son favori, son surintendant, et qui lui devait la pourpre. Elle comptait gouverner par lui, et ne cessait de presser le roi de l'admettre dans le ministère. Presque tous les mémoires de ce temps-là font connaître la répugnance du roi. Il traitait de fourbe celui en qui il mit depuis toute sa confiance : il lui reprochait jusqu'à ses mœurs.

Introduit par la reine-mère. Ce prince, dévot, scrupuleux et soupçonneux, avait plus que de l'averfion pour les galanteries du cardinal ; elles étaient éclatantes, et même accompagnées de ridicule.

Il s'habillait en cavalier ; et , après avoir écrit sur la théologie , il fe fait l'amour en plumet. Les mémoires de *Retz* confirment qu'il mêlait encore de la pédanterie à ce ridicule. Vous n'avez pas besoin de ce témoignage du cardinal de *Retz* , puisque vous avez les thèses d'amour que *Richelieu* fit soutenir chez sa nièce , dans la forme des thèses de théologie qu'on soutient sur les bancs de sorbonne. Les mémoires du temps disent encore qu'il porta l'audace de ses désirs , ou vrais ou affectés , jusqu'à la reine régnante , *Anne d'Autriche* , et qu'il en effuya des railleries qu'il ne pardonna jamais. Je vous remets sous les yeux ces anecdotes qui ont influé sur les grands événemens. Premièrement , elles font voir que dans ce cardinal si célèbre , le ridicule de l'homme galant n'ôta rien à la grandeur de l'homme d'Etat , et que les petites de la vie privée peuvent s'allier avec l'héroïsme de la vie publique. En second lieu , elles font une espèce de démonstration , parmi bien d'autres , que le testament politique qu'on a publié sous son nom ne peut avoir été fabriqué par lui. Il n'était pas possible que le cardinal de *Richelieu* , trop connu de *Louis XIII* par ses intrigues galantes , et que l'amant public de *Marion Delorme* eût eu le front de recommander la chasteté au chaste

Louis XIII, âgé de quarante ans, et accablé de maladies.

La répugnance du roi était si forte, qu'il fallut encore que la reine gagnât le surintendant *la Vieuville*, qui était alors le ministre le plus accrédité, et à qui ce nouveau compétiteur donnait plus d'ombrage encore qu'il n'inspirait d'aversion à *Louis XIII*.

29 avril
1624.

L'archevêque de Toulouse, *Montchal*, rapporte que le cardinal jura sur l'hostie une amitié et une fidélité inviolables au surintendant *la Vieuville*. Il eut donc enfin part au ministère, malgré le roi et malgré les ministres; mais il n'eut ni la première place, que le cardinal de la *Roche-foucauld* occupait, ni le premier crédit, que *la Vieuville* conserva quelque temps encore; point de département, point de supériorité sur les autres : *Il se bornait*, dit la reine *Marie de Médicis*, dans une lettre au roi son fils, à *entrer quelquefois au conseil*. C'est ainsi que se passèrent les premiers mois de son introduction dans le ministère.

Je fais, encore une fois, combien toutes ces petites particularités sont indignes par elles-mêmes d'arrêter vos regards; elles doivent être anéanties sous les grands événemens; mais ici elles sont nécessaires pour détruire ce préjugé qui a subsisté si long-temps dans le public, que le cardinal de *Richelieu* fut

premier

premier ministre et maître absolu dès qu'il fut dans le conseil. C'est ce préjugé qui fait dire à l'impositeur auteur du testament politique : *Lorsque votre majesté résolut de me donner en même temps l'entrée de ses conseils, et grande part dans sa confiance, je lui promis d'employer mes soins pour rabaisser l'orgueil des grands, ruiner les huguenots, et relever son nom dans les nations étrangères.*

Le cardinal de Richelieu n'est et ne peut être l'auteur du testament politique.

Il est manifeste que le cardinal de Richelieu n'a pu parler ainsi, puisqu'il n'eut point d'abord la confiance du roi. Je n'insiste pas sur l'imprudence d'un ministre qui aurait débuté par dire à son maître : *Je relèverai votre nom*, et par lui faire sentir que ce nom était avili. Je n'entre point ici dans la multitude des raisons invincibles qui prouvent que le *Testament politique*, attribué au cardinal de Richelieu, n'est et ne peut être de lui ; et je reviens à son ministère.

Ce qu'on a dit depuis à l'occasion de son mausolée élevé dans la sorbonne, *magnum disputandi argumentum*, est le vrai caractère de son génie et de ses actions. Il est très-difficile de connaître un homme dont ses flatteurs ont dit tant de bien, et ses ennemis tant de mal. Il eut à combattre la maison d'Autriche, les calvinistes, les grands du royaume, la reine-mère sa bienfaitrice, le

frère du roi , la reine régnante , dont il osa être l'amant , enfin le roi lui-même , auquel il fut toujours nécessaire et souvent odieux. Il était impossible qu'on ne cherchât pas à le décrier par des libelles ; il y faisait répondre par des panégyriques. Il ne faut croire ni les uns ni les autres , mais se représenter les faits.

Pour être sûr des faits , autant qu'on le peut , on doit discerner les livres. Que penser , par exemple , de l'écrivain de la vie du père *Joseph* , qui rapporte une lettre du cardinal à ce fameux capucin , écrite , dit-il , immédiatement après son entrée dans le conseil ?

» Comme vous êtes le principal agent dont
 » DIEU s'est servi pour me conduire dans
 » tous les honneurs où je me vois élevé , je
 » me sens obligé de vous apprendre qu'il a
 » plu au roi de me donner la charge de son
 » premier ministre , à la prière de la reine. »

Le cardinal n'eut les patentes de premier ministre qu'en 1629. Cette place ne s'appelle point une charge , et le capucin *Joseph* ne l'avait conduit ni aux honneurs ni dans les honneurs.

Les livres ne sont que trop pleins de suppositions pareilles ; et ce n'est pas un petit travail de démêler le vrai d'avec le faux. Faisons-nous ici un précis du ministère orageux du cardinal de *Richelieu* , ou plutôt de son règne.

CHAPITRE CLXXVI.

Du ministère du cardinal de Richelieu.

LE surintendant *la Vieuville*, qui avait prêté la main au cardinal de *Richelieu* pour monter au ministère, en fut écrasé le premier, au bout de six mois, et le serment sur l'hostie ne le sauva pas. On l'accusa secrètement des malversations dont on peut toujours charger un surintendant.

La Vieuville en prison.

La Vieuville devait sa grandeur au chancelier de *Sillery*, et l'avait fait disgracier. Il est ruiné à son tour par *Richelieu*, qui lui devait sa place. Ces vicissitudes, si communes dans toutes les cours, l'étaient encore plus dans celle de *Louis XIII* que dans aucune autre. Ce ministre est mis en prison au château d'Amboise. Il avait commencé la négociation du mariage entre la sœur de *Louis XIII*, *Henriette*, et *Charles*, prince de Galles, qui fut bientôt après roi de la Grande-Bretagne : le cardinal finit le traité malgré les cours de Rome et de Madrid.

Il favorise sous main les protestans d'Allemagne, et il n'en est pas moins dans le dessein d'accabler ceux de France.

La Valte-
line.

Avant son ministère, on négociait vainement avec les princes d'Italie, pour empêcher la maison d'Autriche, si puissante alors, de demeurer maîtresse de la Valteline.

Cette petite province, alors catholique, appartenait aux ligues grises qui sont réformées. Les Espagnols voulaient joindre ces vallées au Milanais. Le duc de Savoie et Venise, de concert avec la France, s'opposaient à tout agrandissement de la maison d'Autriche en Italie. Le pape *Urbain VIII* avait enfin obtenu qu'on séquestrât cette province entre ses mains, et ne désespérait pas de la garder.

Belle et
courte
lettre du
cardinal
de
Richelieu.

Marquemont, ambassadeur de France à Rome, écrit à *Richelieu* une longue dépêche dans laquelle il étale toutes les difficultés de cette affaire. Celui-ci répond par cette fameuse lettre : *Le roi a changé de conseil, et le ministère de maxime : on enverra une armée dans la Valteline, qui rendra le pape moins incertain et les Espagnols plus traitables.* Aussitôt le marquis de *Cœuvres* entre dans la Valteline avec une armée. On ne respecte point les drapeaux du pape, et on affranchit ce pays de l'invasion autrichienne. C'est-là le premier événement qui rend à la France sa considération chez les étrangers.

1625. L'argent manquait sous les précédens minif.

tères , et l'on en trouve assez pour prêter aux Hollandais trois millions deux cents mille livres , afin qu'ils soient en état de soutenir la guerre contre la branche d'Autriche-Espagnole , leur ancienne souveraine. On fournit de l'argent à ce fameux chef *Mansfeld* , qui soutenait presque seul alors la cause de la maison palatine , et des protestans contre la maison impériale.

Il fallait bien s'attendre , en armant ainsi les protestans étrangers , que le ministère espagnol exciterait ceux de France , et qu'il leur rendrait (comme disait *Mirabel* , ambassadeur d'Espagne ,) l'argent donné aux Hollandais. Les huguenots en effet , animés et payés par l'Espagne , recommencent la guerre civile en France. C'est depuis *Charles-Quint* et *François I* que dure cette politique entre les princes catholiques , d'armer les protestans chez autrui , et de les poursuivre chez soi. Cette conduite prouve assez manifestement que le zèle de la religion n'a jamais été dans les cours que le masque de la religion et de la perfidie.

Les huguenots français animés par les espagnols , comme les protestans allemands l'ont été par la France.

Pendant cette nouvelle guerre contre le duc de *Rohan* et son parti , le cardinal négocie encore avec les puissances qu'il a outragées ; et ni l'empereur *Ferdinand II* , ni *Philippe IV* , roi d'Espagne , n'attaquent la France.

La Rochelle commençait à devenir une

La Rochelle capitale du calvinisme.

puissance ; elle avait alors presque autant de vaisseaux que le roi. Elle voulait imiter la Hollande , et aurait pu y parvenir , si elle avait trouvé parmi les peuples de sa religion des alliés qui la secourussent. Mais le cardinal de *Richelieu* fut d'abord armer contre elle ces mêmes Hollandais qui , par les intérêts de leur secte , devaient prendre parti pour elle , et jusqu'aux Anglais qui , par l'intérêt d'Etat , semblaient encore plus la devoir défendre. Ce qu'on avait donné d'argent aux Provinces-Unies , et ce qu'on devait leur donner encore , les engagea à fournir une flotte contre ceux qu'elles appelaient leurs frères ; de sorte que le roi catholique secourait les calvinistes de son argent , et les Hollandais calvinistes combattaient pour la religion catholique , tandis

1625. que le cardinal de *Richelieu* chassait les troupes du pape de la Valteline , en faveur des Grisons huguenots.

C'est un sujet de surprise que *Soubise* , à la tête de la flotte rochellose , osât attaquer la flotte hollandaise auprès de l'île de Ré , et

1625. qu'il remportât l'avantage sur ceux qui passaient alors pour les meilleurs marins du monde. Ce succès , en d'autres temps , aurait fait de la Rochelle une république affermie et puissante.

Louis XIII alors avait un amiral et point

de flotte. Le cardinal, en commençant son ministère, avait trouvé dans le royaume tout à réparer ou à faire; et il n'avait pu, dans l'espace d'une année, établir une marine. A peine dix ou douze petits vaisseaux de guerre pouvaient être armés. Le duc de *Montmorenci*, alors amiral, celui-là même qui finit depuis sa vie si tragiquement, fut obligé de monter sur le vaisseau amiral des Provinces-Unies; et ce ne fut qu'avec des vaisseaux hollandais et anglais qu'il battit la flotte de la Rochelle,

Cette victoire même montrait qu'il fallait se rendre puissant sur mer et sur terre, quand on avait le parti calviniste à soumettre en France, et la puissance autrichienne à miner dans l'Europe. Le ministre accorda donc la 1626. paix aux huguenots, pour avoir le temps de s'affermir.

Le cardinal de *Richelieu* avait dans la cour de plus grands ennemis à combattre. Aucun prince du sang ne l'aimait; *Gaston*, frère de *Louis XIII*, le détestait; *Marie de Médicis* commençait à voir son ouvrage d'un œil jaloux: presque tous les grands cabalaient. Le cardinal de *Richelieu* brave tous les grands, et en fait enfermer plusieurs.

Il ôte la place d'amiral au duc de *Montmorenci*, pour se la donner bientôt à lui-même sous un autre nom, et par-là il se fait un ennemi irréconciliable. Deux fils de *Henri IV*, *César de Vendôme* et le grand prieur, veulent se soutenir 1626.

contre lui, et il les fait enfermer à Vincennes. Le maréchal *Ornano*, et *Tallerand-Chalais*, animent contre lui *Gaston*. Il les fait accuser de vouloir attenter contre le roi même. Il enveloppe dans l'accusation le comte de *Soissons*, prince du sang, *Gaston*, frère du roi, et jusqu'à la reine régnante, dont il avait osé être amoureux, et dont il avait été rebuté avec mépris. On voit par-là combien il savait soumettre l'insolence de ses passions passagères à l'intérêt permanent de sa politique.

On dépose tantôt que le dessein des conjurés a été de tuer le roi, tantôt qu'on a formé le dessein de le déclarer impuissant, de l'enfermer dans un cloître, et de donner sa femme à *Gaston*, son frère. Ces deux accusations se contredisaient, et ni l'une ni l'autre n'étaient vraisemblables. Le véritable crime était de s'être uni contre le ministre, et d'avoir parlé même d'attenter à sa vie. Des
1626. commissaires jugent *Chalais* à mort; il est exécuté à Nantes. Le maréchal *Ornano* meurt à Vincennes; le comte de *Soissons* fuit en Italie; la duchesse de *Chevreuse*, courtisée auparavant par le cardinal, et maintenant accusée d'avoir cabalé contre lui, près d'être arrêtée, poursuivie par ses gardes, échappe à peine, et passe en Angleterre. (a) Le frère

(a) Elle traversa la rivière de Somme à la nage pour aller gagner Calais.

du roi est maltraité et observé. *Anne d'Autriche* La reine ,
est mandée au conseil; on lui défend de parler femme du
à aucun homme chez elle qu'en présence du roi, persé-
cutée.
roi son mari; et on la force de signer qu'elle
est coupable.

Les soupçons, la crainte, la désolation, étaient dans la famille royale et dans toute la cour. *Louis XIII* n'était pas l'homme de son royaume le moins malheureux; réduit à craindre sa femme et son frère, embarrassé devant sa mère qu'il avait autrefois si maltraitée, et qui en laissait toujours échapper quelque souvenir; plus embarrassé encore devant le cardinal, dont il commençait à sentir le joug; la crise des affaires étrangères était encore pour lui un nouveau sujet de peine; le cardinal de *Richelieu* le liait à lui par la crainte et par les intrigues domestiques, par la nécessité de réprimer les complots de la cour, et de ne pas perdre son crédit chez les nations.

Trois ministres également puissans faisaient *Richelieu* ,
alors presque tout le destin de l'Europe; *Bucking-*
Olivarès en Espagne, *Buckingham* en Angle- ham ,
terre, *Richelieu* en France. Tous trois se haïs- Olivarès.
saient réciproquement, et tous trois négociaient toujours à la fois les uns contre les autres. Le cardinal de *Richelieu* se brouillait avec le duc de *Buckingham*, dans le temps même que l'Angleterre lui fournissait des vaisseaux contre la

346 MINISTÈRE DE RICHELIEU.

Rochelle , et il se liguait avec le comte-duc *Olivarès* , lorsqu'il venait d'enlever la *Valteline* au roi d'Espagne.

Caractère
de *Buc-*
kingham.

De ces trois ministres , le duc de *Buckingham* passait pour être le moins ministre ; il brillait comme un favori et un grand seigneur , libre , franc , audacieux , non comme un homme d'Etat ; ne gouvernant pas le roi *Charles I* par l'intrigue , mais par l'ascendant qu'il avait eu sur le père , et qu'il avait conservé sur le fils. C'était l'homme le plus beau de son temps , le plus fier et le plus généreux. Il pensait que ni les femmes ne devaient résister aux charmes de sa figure , ni les hommes à la supériorité de son caractère. Enivré de ce double amour propre , il avait conduit le roi *Charles* , encore prince de Galles , en Espagne , pour lui faire épouser une infante , et pour briller dans cette cour. C'est là que joignant la galanterie espagnole à l'audace de ses entreprises , il attaqua la femme du premier ministre *Olivarès* , et fit manquer , par cette indiscretion , le mariage du prince. Etant depuis venu en France , en 1625 , pour conduire la princesse *Henriette* qu'il avait obtenue pour *Charles I* , il fut encore sur le point de faire échouer l'affaire par une indiscretion plus hardie. Cet anglais fit à la reine *Anne d'Autriche* une déclaration , et ne se cacha pas de l'aimer , ne pouvant

Il ose se
déclarer
amou-
reux de la
reine.

espérer dans cette aventure que le vain honneur d'avoir osé s'expliquer. La reine, élevée dans les idées d'une galanterie permise alors en Espagne, ne regarda les témérités du duc de *Buckingham* que comme un hommage à sa beauté, qui ne pouvait offenser sa vertu.

L'éclat du duc de *Buckingham* déplut à la cour de France, sans lui donner de ridicule, parce que l'audace et la grandeur n'en sont pas susceptibles. Il mena *Henriette* à Londres, et y rapporta dans son cœur sa passion pour la reine, augmentée par la vanité de l'avoir déclarée. Cette même vanité le porta à tenter un second voyage à la cour de France : le prétexte était de faire un traité contre le duc *Olivarès*, comme le cardinal en avait fait un avec *Olivarès* contre lui. La véritable raison, qu'il laissait assez voir, était de se rapprocher de la reine : non-seulement on lui en refusa la permission, mais le roi chassa d'auprès de sa femme plusieurs domestiques accusés d'avoir favorisé la témérité du duc de *Buckingham*. Cet anglais fit déclarer la guerre à la France, uniquement parce qu'on lui refusa la permission d'y venir parler de son amour. Une telle aventure semblait être du temps des *Amadis*. Les affaires du monde sont tellement mêlées, sont tellement enchaînées, que les amours romanesques du duc de *Buckingham*

1627. produisirent une guerre de religion et la prise de la Rochelle.

Nouvelle guerre civile des huguenots contre la cour. Un chef de parti profite de toutes les circonstances. Le duc de *Rohan*, aussi profond dans ses desseins que *Buckingham* était vain dans les siens, obtient du dépit de l'anglais l'armement d'une flotte de cent vaisseaux de transport. La Rochelle et tout le parti étaient tranquilles; il les anime, et engage les Rochellois à recevoir la flotte anglaise, non pas dans la ville même, mais dans l'île de Ré. Le duc de *Buckingham* descend dans l'île avec environ sept mille hommes. Il n'y avait qu'un petit fort à prendre pour se rendre maître de l'île, et pour séparer à jamais la Rochelle de la France. Le parti calviniste devenait alors indomptable. Le royaume était divisé, et tous les projets du cardinal de *Richelieu* auraient été évanouis, si le duc de *Buckingham* avait été aussi grand homme de guerre, ou du moins aussi heureux qu'il était audacieux.

Juillet
1627.

Le marquis, depuis maréchal de *Thoiras*, sauva la gloire de la France, en conservant l'île de Ré avec peu de troupes, contre les Anglais très-supérieurs. *Louis XIII* a le temps d'envoyer une armée devant la Rochelle. Son frère, *Gaston*, la commande d'abord. Le roi y vient bientôt avec le cardinal. *Buckingham* est forcé de ramener en Angleterre ses troupes

diminuées de moitié , sans même avoir jeté du secours dans la Rochelle , et n'ayant paru que pour en hâter la ruine. Le duc de *Rohan* était absent de cette ville , qu'il avait armée et exposée. Il soutenait la guerre dans le Languedoc contre le prince de *Condé* et le duc de *Montmorenci*.

Tous trois combattaient pour eux-mêmes : le duc de *Rohan* , pour être toujours chef de parti ; le prince de *Condé* , à la tête des troupes royales , pour regagner à la cour son crédit perdu ; le duc de *Montmorenci* , à la tête des troupes levées par lui-même et de sa seule autorité , pour devenir le maître dans le Languedoc dont il était gouverneur , et pour rendre sa fortune indépendante , à l'exemple de *Lefdiguières*. La Rochelle n'a donc qu'elle seule pour se soutenir. Les citoyens , animés par la religion et par la liberté , ces deux puissans motifs des peuples , élurent un maire , nommé *Guiton* , encore plus déterminé qu'eux. Celui-ci , avant d'accepter une place qui lui donnait la magistrature et le commandement des armes , prend un poignard , et le tenant à la main : *Je n'accepte , dit-il , l'emploi de votre maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le cœur du premier qui parlera de se rendre ; et qu'on s'en serve contre moi si jamais je songe à capituler.*

Pendant que la Rochelle se prépare ainsi à

Siège de
la Rochelle.

une résistance invincible , le cardinal de *Richelieu* emploie toutes les ressources pour la soumettre ; vaisseaux bâtis à la hâte , troupes de renfort , artillerie , enfin jusqu'au secours de l'Espagne ; et profitant avec célérité de la haine du duc *Olivarès* contre le duc de *Buckingham* , faisant valoir les intérêts de la religion , promettant tout , et obtenant des vaisseaux du roi d'Espagne , alors l'ennemi naturel de la France , pour ôter aux Rochellois l'espérance d'un nouveau secours d'Angleterre , le comte-duc envoie *Frédéric de Tolède* avec quarante vaisseaux devant le port de la Rochelle.

L'amiral espagnol arrive. Croirait-on que le cérémonial rendit ce secours inutile , et que *Louis XIII* , pour n'avoir pas voulu accorder
1628. à l'amiral de se couvrir en sa présence , vit la
1629. flotte espagnole retourner dans ses ports ? Soit que cette petiteffe décidât d'une affaire si importante , comme il n'arrive que trop souvent , soit qu'alors de nouveaux différens au sujet de la succession de Mantoue aigrissent la cour espagnole , sa flotte parut et s'en retourna ; et peut-être le ministre espagnol ne l'avait envoyée que pour montrer ses forces au ministre de France.

Le duc de *Buckingham* prépare un nouvel armement pour sauver la ville. Il pouvait en très-peu de temps rendre tous les efforts du

roi de France inutiles. La cour a toujours été persuadée que le cardinal de *Richelieu*, pour parer ce coup, se servit de l'amour même de *Buckingham* pour *Anne d'Autriche*, et qu'on exigea de la reine qu'elle écrivît au duc. Elle le pria, dit-on, de différer au moins l'embarquement, et on assure que la faiblesse de *Buckingham* l'emporta sur son honneur et sur sa gloire.

Cette anecdote singulière a acquis tant de crédit, qu'on ne peut s'empêcher de la rapporter : elle ne dément ni le caractère de *Buckingham*, ni l'esprit de la cour ; et en effet on ne peut comprendre comment le duc de *Buckingham* se borne à faire partir seulement quelques vaisseaux, qui se montrent inutilement, et qui reviennent dans les ports d'Angleterre. Les intérêts publics sont si souvent sacrifiés à des intrigues secrètes, qu'on ne doit point du tout s'étonner que le faible *Charles I*, en feignant alors de protéger la Rochelle, la trahît pour complaire à la passion romanesque et passagère de son favori. Le général *Ludlow*, qui examina les papiers du roi, lorsque le parlement s'en fut rendu maître, assure qu'il a vu la lettre signée *Charles rex*, par laquelle ce monarque ordonnait au chevalier *Pennington*, commandant de l'escadre, de suivre en tout les ordres du roi de France, quand il ferait

devant la Rochelle , et de couler à fond les vaisseaux anglais dont les capitaines ne voudraient pas obéir. Si quelque chose pouvait justifier la cruauté avec laquelle les Anglais traitèrent depuis leur roi , ce serait une telle lettre.

Le cardinal de Richelieu général d'armée.

Il n'est pas moins singulier que le cardinal ait seul commandé au siège , tandis que le roi était retourné à Paris. Il avait des patentes de général. Ce fut son coup d'essai. Il montra que la résolution et le génie suppléent à tout ; aussi exact à mettre la discipline dans les troupes qu'appliqué dans Paris à établir l'ordre , et l'un et l'autre étant également difficile. On ne pouvait réduire la Rochelle tant que son port serait ouvert aux flottes anglaises ; il fallait le fermer, et dompter la mer. *Pompe Targon*, ingénieur italien , avait, dans la précédente guerre civile , imaginé de construire une estacade , dans le temps que *Louis XIII* voulait assiéger cette ville , et que la paix fut conclue. Le cardinal de *Richelieu* suit cette vue : la mer renverse l'ouvrage : il n'en est pas moins ferme à le faire recommencer. Il commanda une digue , dans la mer , d'environ quatre mille sept cents pieds de long ; les vents la détruisent. Il ne se rebuta pas , et ayant à la main son *Quinte-Curce* et la description de la digue d'*Alexandre* devant Tyr , il recommence encore

la

la digue. Deux français, *Métézeau* et *Teriot*, mettent la digue en état de résister aux vents et aux vagues.

Louis XIII vient au siège, et y reste depuis le mois de mars 1628 jusqu'à sa reddition. Souvent présent aux attaques, et donnant l'exemple aux officiers, il presse le grand ouvrage de la digue; mais il est toujours à craindre que bientôt une nouvelle flotte anglaise ne vienne la renverser. La fortune seconde en tout cette entreprise. Le duc de *Buckingham*, s'étant encore brouillé avec *Richelieu*, était prêt enfin à partir et à conduire une flotte redoutable devant la Rochelle, lorsqu'un anglais fanatique, nommé *Felton*, l'assassina d'un coup de couteau, sans que jamais on ait pu découvrir ses instigateurs.

Mars
1628.

Septemb.
1628.

Cependant la Rochelle, sans secours, sans vivres, tenait par son seul courage. La mère et la sœur du duc de *Rohan*, souffrant comme les autres la plus dure disette, encourageaient les citoyens. Des malheureux prêts à expirer de faim déploraient leur état devant le maire *Guiron*, qui répondait : *Quand il ne restera plus qu'un seul homme, il faudra qu'il ferme les portes.*

L'espérance renaît dans la ville, à la vue de la flotte préparée par *Buckingham*, qui paraît enfin sous le commandement de l'amiral *Lindsey*. Elle ne peut percer la digue. Quarante

pièces de canon , établies sur un fort de bois , dans la mer , écartaient les vaisseaux. *Louis* se montrait sur ce fort exposé à toute l'artillerie de la flotte ennemie , dont tous les efforts furent inutiles.

La
Rochelle
prise.
28 octob.
1628.

La famine vainquit enfin le courage des Rochellois ; et , après une année entière d'un siège où ils se soutinrent par eux-mêmes , ils furent obligés de se rendre , malgré le poignard du maire , qui restait toujours sur la table de l'hôtel-de-ville , pour percer quiconque parlerait de capituler. On peut remarquer que ni *Louis XIII* comme roi , ni le cardinal de *Richelieu* comme ministre , ni les maréchaux de France en qualité d'officiers de la couronne , ne signèrent la capitulation. Deux maréchaux de camp signèrent. La Rochelle ne perdit que ses privilèges ; il n'en coûta la vie à personne. La religion catholique fut rétablie dans la ville et dans le pays , et on laissa aux habitans leur calvinisme , la seule chose qui leur restât.

Le cardinal de *Richelieu* ne voulait pas laisser son ouvrage imparfait. On marchait vers les autres provinces où les réformés avaient tant de places de sûreté , et où leur nombre les rendait encore puissans. Il fallait abattre et désarmer tout le parti , avant de pouvoir déployer en sûreté toutes ses forces contre la maison d'Autriche , en Allemagne , en Italie ,

en Flandre et vers l'Espagne. Il importait que l'Etat fût uni et tranquille , pour troubler et diviser les autres Etats.

Déjà l'intérêt de donner à Mantoue un duc dépendant de la France et non de l'Espagne , après la mort du dernier souverain , appelait les armes de la France en Italie. *Gustave-Adolphe* voulait descendre déjà en Allemagne , et il fallait l'appuyer.

Dans ces circonstances épineuses , le duc de *Rohan* , ferme sur les ruines de son parti , traite avec le roi d'Espagne , qui lui promet des secours , après en avoir donné contre lui , un an auparavant. *Philippe IV* , roi catholique , ayant consulté son conseil de conscience , promet trois cents mille ducats par an au chef des calvinistes de France ; mais cet argent vient à peine. Les troupes du roi désolent le Languedoc. Privas est abandonnée au pillage , et tout y est rué. Le duc de *Rohan* , ne pouvant soutenir la guerre , trouve encore le secret de faire une paix générale pour tout le parti , aussi bonne qu'on le pouvait. Le même homme qui venait de traiter avec le roi d'Espagne , en qualité de chef de parti , traite de même avec le roi de France , son maître , dans le temps qu'il est condamné par le parlement comme rebelle ; et , après avoir reçu de l'argent de l'Espagne pour entretenir ses troupes , il exige

Les calvinistes traitent avec les Espagnols si catholiques.

1628. et reçoit cent mille écus de *Louis XIII*, pour achever de les payer, et pour les congédier.

Les villes calvinistes sont traitées comme la Rochelle ; on leur ôte leurs fortifications et tous les droits qui pouvaient être dangereux ; on leur laisse la liberté de conscience, leurs temples, leurs lois municipales, les chambres de l'édit qui ne pouvaient pas nuire. Tout est apaisé. Le grand parti calviniste, au lieu d'établir une domination, est défarmé et abattu sans ressource. La Suisse, la Hollande, n'étaient pas si puissantes que ce parti, quand elles s'érigèrent en souverainetés indépendantes. Genève, qui était peu de chose, se donna la

Les calvi-
nistes ter-
raffés.

liberté, et la conserva. Les calvinistes de France succombèrent : la raison en est que leur parti même était dispersé dans leurs provinces, que la moitié des peuples et les parlemens étaient catholiques, que la puissance royale tombait sur leurs pays tout ouverts, qu'on les attaquait avec des troupes supérieures et disciplinées, et qu'ils eurent à faire au cardinal de *Richelieu*.

Jamais *Louis XIII*, qu'on ne connaît point assez, ne mérita tant de gloire par lui-même ; car, tandis qu'après la prise de la Rochelle les armées forçaient les huguenots à l'obéissance, il soutenait ses alliés en Italie ; il marchait au

Mars
1629.

secours du duc de Mantoue, au travers des Alpes, au milieu d'un hiver rigoureux, forçait

trois barricades au pas de Suze , s'emparait de Suze , obligeait le duc de Savoie à s'unir à lui , et chassait les Espagnols de Casal. Ce roi avait de la bravoure , mais n'avait nul courage d'esprit.

Cependant le cardinal de *Richelieu* négociait avec tous les souverains , et contre la plus grande partie des souverains. Il envoyait un capucin à la diète de Ratisbonne pour tromper les Allemands , et pour lier les mains à l'empereur dans les affaires d'Italie. En même temps *Charnacé* était chargé d'encourager le roi de Suède , *Gustave-Adolphe* , à descendre en Allemagne : entreprise à laquelle *Gustave* était déjà très-disposé. *Richelieu* songeait à ébranler l'Europe , tandis que la cabale de *Gaston* et des deux reines tentait en vain de le perdre à la cour. Sa faveur causait encore plus de troubles dans le cabinet que ses intrigues n'en excitaient dans les autres Etats. Il ne faut pas croire que ces troubles de la cour fussent le fruit d'une profonde politique et de desseins bien concertés , qui unissent contre lui un parti habilement formé pour le faire tomber , et pour lui donner un successeur capable de le remplacer. L'humeur , qui domine souvent les hommes , même dans les plus grandes affaires , produisit en grande partie ces divisions si funestes. La reine-mère ,

Grands
desseins
du cardi-
nal de
Richelieu.

Il brave
la reine-
mère, sa
bienfai-
trice.

quoiqu'elle eût toujours sa place au conseil, quoiqu'elle eût été régente des provinces en-deçà de la Loire, pendant l'expédition de son fils à la Rochelle, était toujours aigrie contre le cardinal de *Richelieu*, qui affectait de ne plus dépendre d'elle. Les mémoires composés pour la défense de cette princesse rapportent que le cardinal étant venu la voir, et sa majesté lui demandant des nouvelles de sa santé, il lui répondit, enflammé de colère
1629. et les lèvres tremblantes : *Je me porte mieux que ceux qui sont ici ne voudraient*. La reine fut indignée ; le cardinal s'emporta : il demanda pardon ; la reine s'adoucit ; et deux jours après ils s'aigrirent encore : la politique, qui surmonte les passions dans le cabinet, n'en étant pas toujours maîtresse dans la conversation.

21 nov.
1629.

Le card-
nal pre-
mier mi-
nistre.

Marie de Médicis ôte alors au cardinal la place de surintendant de sa maison. Le premier fruit de cette querelle fut la patente de premier ministre que le roi écrivit de sa main en faveur du cardinal, lui adressant la parole, exaltant sa valeur et sa magnanimité, et laissant en blanc les appointemens de la place, pour les faire remplir par le cardinal même. Il était déjà grand-amiral de France, sous le nom de surintendant de la navigation ; et ayant ôté aux calvinistes leurs places de fureté,

il s'assurait pour lui-même de Saumur, d'Angers, de Honfleur, du Havre-de-Grâce, d'Oleron, de l'île de Ré, qui devenaient ses places de sûreté contre ses ennemis : il avait des gardes ; son faste effaçait la dignité du trône : tout l'extérieur royal l'accompagnait, et toute l'autorité résidait en lui.

Les affaires de l'Europe le rendaient plus que jamais nécessaire à son maître et à l'État. L'empereur *Ferdinand II*, depuis la bataille de Prague, s'était rendu despotique en Allemagne, et devenait alors puissant en Italie. Ses troupes assiégeaient Mantoue. La Savoie hésitait entre la France et la maison d'Autriche. Le marquis de *Spinola* occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal veut lui-même combattre *Spinola* ; il se fait nommer généralissime de l'armée qui marche en Italie, et le roi ordonne, dans ses provisions, qu'on lui obéisse comme à sa propre personne. Ce premier ministre faisant les fonctions de connétable, ayant sous lui deux maréchaux de France, marche en Savoie. Il négocie dans la route, mais en roi, et veut que le duc de Savoie vienne le trouver à Lyon ; il ne peut l'obtenir. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéri en deux jours. Le roi prend enfin lui-même le chemin de la Savoie ; il amène avec lui les deux reines, son frère et toute

Le cardinal généralissime.

1630.

une cour ennemie du cardinal , mais qui n'est que témoin de ses triomphes. Le cardinal revient trouver le roi à Grenoble ; ils marchent ensemble en Savoie. Une maladie contagieuse attaqua dans ce temps *Louis XIII*, et l'obligea de retourner à Lyon. C'est pendant ce temps-là que le duc de *Montmorenci* remporte , avec peu de troupes , une victoire signalée , au combat de Végliane , sur les Impériaux , les Espagnols et les Savoisiens : il blesse et prend lui-même le général *Doria*. Cette action le combla de gloire. Le roi lui écrit : *Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi le puisse être*. Cette obligation n'empêcha pas que *Montmorenci* ne mourût , deux ans après , sur un échafaud.

Combat
de Végliane.

Juillet
1630.

Intrigues
de cour.

Il ne fallait pas moins qu'une telle victoire pour soutenir la gloire et les intérêts de la France , tandis que les Impériaux prenaient et saccageaient Mantoue , poursuivaient le duc protégé par *Louis XIII*, et battaient les Vénitiens , ses alliés. Le cardinal , dont les plus grands ennemis étaient à la cour , laissait le duc de *Montmorenci* combattre les ennemis de la France , et observait les siens auprès du roi. Ce monarque était alors mourant à Lyon. Les confidens de la reine régnante , trop empressés , proposaient déjà à *Gaston* d'épouser la femme de son frère , qui devait être

être bientôt veuve. Le cardinal se préparait à se retirer dans Avignon. Le roi guérit ; et tous ceux qui avaient fondé des espérances sur sa mort furent confondus. Le cardinal le suivit à Paris ; il y trouva beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie entre l'Empire, l'Espagne, Venise, la Savoie, Rome et la France.

Mirabel, l'ambassadeur espagnol, était ligué contre lui avec les deux reines. Les deux frères *Marillac*, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux, qui lui devaient leur fortune, se flattaient de le perdre et de succéder à son crédit. Le maréchal de *Bassompierre*, sans prétendre à rien, était dans leur confiance ; le premier valet de chambre, *Beringhen*, instruisait la cabale de ce qui se passait chez le roi. La reine-mère ôte une seconde fois au cardinal la charge de surintendant de sa maison, qu'elle avait été forcée de lui rendre ; emploi qui, dans l'esprit du cardinal, était au-dessous de sa fortune et de sa fierté, mais que par une autre fierté il ne voulait pas perdre. Sa nièce, depuis duchesse d'*Aiguillon*, est renvoyée ; et *Marie de Médicis*, à force de plaintes et de prières redoublées, obtient de son fils qu'il dépouillera le cardinal du ministère.

*Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * H h*

Le cardinal disgracié.

10 nov.
1630.

Il n'y a dans ces intrigues que ce qu'on voit tous les jours dans les maisons des particuliers qui ont un grand nombre de domestiques ; ce sont des petites communes ; mais ici elles entraînaient le destin de la France et de l'Europe. Les négociations avec les princes d'Italie, avec le roi de Suède, *Gustave-Adolphe*, avec les Provinces-Unies et le prince d'Orange, contre l'empereur et l'Espagne, étaient dans les mains de *Richelieu*, et n'en pouvaient guère sortir sans danger pour l'Etat. Cependant la faiblesse du roi, appuyée en secret dans son cœur par ce dépit que lui inspirait la supériorité du cardinal, abandonne ce ministre nécessaire ; il promet sa disgrâce aux empressements opiniâtres et aux larmes de sa mère. Le cardinal entra par une fausse-porte dans la chambre où l'on concluait sa ruine. Le roi sort sans lui parler ; il se croit perdu, et prépare sa retraite au Havre-de-Grâce, comme il l'avait déjà préparée pour Avignon, quelques mois auparavant. Sa ruine paraissait d'autant plus sûre, que le roi, le jour même, donne pouvoir au maréchal de *Marillac*, ennemi déclaré du cardinal, de faire la guerre et la paix dans le Piémont. Alors le cardinal presse son départ, ses mulets avaient déjà porté ses trésors à trente-cinq lieues, sans passer par aucune ville ; précaution prise

contre la haine publique. Ses amis lui conseillent de tenter enfin auprès du roi un nouvel effort.

Le cardinal va trouver le roi à Versailles, alors petite maison de chasse, achetée par *Louis XIII* vingt mille écus, devenue depuis, sous *Louis XIV*, un des plus grands palais de l'Europe et un abyme de dépenses. Le roi, qui avait sacrifié son ministre par faiblesse, se remet par faiblesse entre ses mains, et lui abandonne ceux qui l'avaient perdu. Ce jour, qui est encore à présent appelé *la journée des dupes*, fut celui du pouvoir absolu du cardinal. Dès le lendemain le garde des sceaux est arrêté, et conduit prisonnier à Châteaudun, où il mourut de douleur. Le jour même, le cardinal dépêche un huissier du cabinet, de la part du roi, aux maréchaux de *la Force* et *Schomberg*, pour faire arrêter le maréchal de *Marillac* au milieu de l'armée qu'il allait commander seul. L'huissier arrive une heure après que ce maréchal de *Marillac* avait reçu la nouvelle de la disgrâce de *Richelieu*. Le maréchal est prisonnier, dans le temps qu'il se croyait maître de l'Etat avec son frère. *Richelieu* résolut de faire mourir ce général ignominieusement par la main du bourreau; et ne pouvant l'accuser de trahison, il s'avisa de lui imputer d'être concussionnaire. Le

Journée
des du-
pes.

11 nov.
1630.

procès dura près de deux années : il faut en rapporter ici les suites , pour ne point rompre le fil de cette affaire , et pour faire voir ce que peut la vengeance armée du pouvoir suprême , et colorée des apparences de la justice.

Le maré-
chal de
Marillac
jugé à
mort dans
la maison
de campa-
gne du
cardinal.

Le cardinal ne se contenta pas de priver le maréchal du droit d'être jugé par les deux chambres du parlement assemblé , droit qu'on avait déjà violé tant de fois : ce ne fut pas assez de lui donner dans Verdun des commissaires dont il espérait de la sévérité. Ces premiers juges ayant , malgré les promesses et les menaces , conclu que l'accusé serait reçu à se justifier , le ministre fit casser l'arrêt : il lui donna d'autres juges , parmi lesquels on comptait les plus violens ennemis de *Marillac* , et sur-tout ce *Paul Hay du Chastelet* , connu par une satire atroce contre les deux frères. Jamais on n'avait méprisé davantage les formes de la justice et les bienfaisances. Le cardinal leur insulta au point de transférer l'accusé , et de continuer le procès à Ruel , dans sa propre maison de campagne.

Il est expressément défendu par les lois du royaume de détenir un prisonnier dans une maison particulière ; mais il n'y avait point de lois pour la vengeance et pour l'autorité. Celles de l'Eglise ne furent pas moins violées dans ce procès que celles de l'Etat et celles

de la bienfiance. Le nouveau garde des sceaux, *Châteauneuf*, qui venait de succéder au frère de l'accusé, présida au tribunal, où la décence devait l'empêcher de paraître; et, quoiqu'il fût sous-diacre et revêtu de bénéfices, il instruisit un procès criminel: le cardinal lui fit venir une dispense de Rome, qui lui permettait de juger à mort. Ainsi un prêtre verse le sang avec le glaive de la justice, et il tient ce glaive en France de la main d'un autre prêtre qui demeure au fond de l'Italie.

Ce procès fait bien voir que la vie des infortunés dépend du désir de plaire aux hommes puissans. Il fallut rechercher toutes les actions du maréchal. On déterra quelques abus dans l'exercice de son commandement, quelques anciens profits illicites et ordinaires, faits autrefois par lui ou par ses domestiques, dans la construction de la citadelle de Verdun: *Chose étrange*, disait-il à ses juges, *qu'un homme de mon rang soit persécuté avec tant de rigueur et d'injustice; il ne s'agit dans tout mon procès que de foin, de paille, de pierre et de chaux.*

*Marillac
exécuté
en 1632.*

Cependant ce général, chargé de blessures et de quarante années de services, fut condamné à la mort, sous le même roi qui avait donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Pendant les premières instructions de ce procès étrange, le cardinal fait donner ordre à *Beringhen* de fortir du royaume. Il met en prison tous ceux qui ont voulu lui nuire ou qu'il soupçonne. Toutes ces cruautés, et en même temps toutes ces petiteffes de la vengeance ne semblaient pas faites pour une grande ame occupée de la destinée de l'Europe.

Traité
avec
*Gustave
Adolphe* :
léger
subside.

Il concluait alors avec *Gustave-Adolphe* le traité qui devait ébranler le trône de l'empereur *Ferdinand II*. Il n'en coûtait à la France que trois cents mille livres de ce temps-là une fois payées, et neuf cents mille par an pour diviser l'Allemagne, et pour accabler deux empereurs de fuite, jusqu'à la paix de *Vestphalie*; et déjà *Gustave-Adolphe* commençait le cours de ses victoires, qui donnaient à la France tout le temps d'établir en liberté sa propre grandeur. La cour de France devait être alors paisible par les embarras des autres

Troubles
à la cour.

1632. Mais le ministre, en manquant de modération, excita la haine publique, et rendit ses ennemis implacables. Le duc d'Orléans, *Gaston*, frère du roi, fuit de la cour, se retire dans son apanage d'Orléans, et de là en *Lorraine*; et proteste qu'il ne rentrera point dans le royaume tant que le cardinal, son persécuteur et celui de sa mère, y règnera. *Richelieu* fait déclarer, par un arrêt du conseil,

tous les amis de *Gaston* criminels de lèse-majesté. Cet arrêt est envoyé au parlement : les voix y furent partagées. Le roi , indigné de ce partage , manda au louvre le parlement , qui vint à pied et qui parla à genoux : sa procédure fut déchirée en sa présence , et trois principaux membres de ce corps furent exilés.

Le cardinal de *Richelieu* ne se bornait pas à soutenir ainsi son autorité liée désormais à celle du roi ; ayant forcé l'héritier présomptif de la couronne à fortir de la cour , il ne balança plus à faire arrêter la reine , *Marie de Médicis*. C'était une entreprise délicate , depuis que le roi se repentait d'avoir attenté sur sa mère , et de l'avoir sacrifiée à un favori. Le cardinal fit valoir l'intérêt de l'Etat pour étouffer la voix du sang , et fit jouer les ressorts de la religion pour calmer les scrupules. C'est dans cette occasion sur-tout qu'il employa le capucin *Joseph du Tremblai*, homme, Capucin
Joseph. en son genre , aussi singulier que *Richelieu* même , enthousiaste et artificieux , tantôt fanatique , tantôt fourbe , voulant à la fois établir une croisade contre le Turc , fonder les religieuses du Calvaire , faire des vers , négocier dans toutes les cours , et s'élever à la pourpre et au ministère. Cet homme admis dans un de ces conseils secrets de conscience ,

inventés pour faire le mal en conscience, remontra au roi qu'il pouvait et qu'il devait sans scrupule mettre sa mère hors d'état de s'opposer à son ministre. La cour était alors à Compiègne. Le roi en part, et y laisse sa mère entourée de gardes qui la retiennent. Ses amis, ses créatures, ses domestiques, son médecin même, sont conduits à la bastille et dans d'autres prisons. La bastille fut toujours remplie sous ce ministère. Le maréchal de *Bassompierre*, soupçonné seulement de n'être pas dans les intérêts du cardinal, y fut renfermé pendant le reste de la vie du ministre.

La reine-
mère arrê-
tée. Fév.
1631.

Juillet
1631.

Depuis ce moment, *Marie* ne revit plus ni son fils, ni Paris qu'elle avait embelli. Cette ville lui devait le palais du Luxembourg, ces aqueducs dignes de Rome, et la promenade publique qui porte encore le nom de la *Reine*. Toujours immolée à des favoris, elle passa le reste de ses jours dans un exil volontaire, mais douloureux. La veuve de *Henri le grand*, la mère d'un roi de France, la belle-mère de trois souverains, manqua quelquefois du nécessaire. Le fond de toutes ces querelles était qu'il fallait que *Louis XIII* fût gouverné, et qu'il aimait mieux l'être par son ministre que par sa mère.

Cette reine, qui avait si long-temps dominé en France, alla d'abord à Bruxelles, et de

cet afile elle crie à son fils ; elle demande justice aux tribunaux du royaume contre son ennemi. Elle est suppliante auprès du parlement de Paris , dont elle avait tant de fois rejeté les remontrances , et qu'elle avait renvoyé au soin de juger des procès tandis qu'elle fut régente ; tant la manière de penser change avec la fortune. On voit encore aujourd'hui sa requête : *Supplie Marie , reine de France et de Navarre , disant que depuis le 23 février elle aurait été arrêtée prisonnière au château de Compiègne , sans être ni accusée ni soupçonnée , &c.* Toutes ses plaintes réitérées contre le cardinal furent affaiblies , par cela même qu'elles étaient trop fortes , et que ceux qui les dictaient , mêlant leurs ressentimens à sa douleur , joignaient trop d'accusations fausses aux véritables ; enfin , en déplorant ses malheurs , elle ne fit que les augmenter.

La reine-mère fugitive pour le reste de sa vie.

Pour réponse aux requêtes de la reine , 1631. envoyées contre le ministre , il se fait créer duc et pair , et nommer gouverneur de Bretagne. Tout lui réussissait dans le royaume , en Italie , en Allemagne , dans les Pays-Bas. *Jules-Mazarin* , ministre du pape dans l'affaire de Mantoue , était devenu le ministre de la France , par la dextérité heureuse de ses négociations ; et en servant le cardinal de *Richelieu* , il jetait , sans le prévoir , les fondemens

Succès du cardinal.

de la fortune qui le destinait à devenir le successeur de ce ministre. Un traité avantageux venait d'être conclu avec la Savoie ; elle céda pour jamais Pignerol à la France.

Vers les Pays-Bas , le prince d'Orange , secouru de l'argent de la France , faisait des conquêtes sur les Espagnols , et le cardinal avait des intelligences jusque dans Bruxelles.

Proscrip-
tions.

En Allemagne , le bonheur extraordinaire des armes de *Gustave-Adolphe* rehaussait encore les services du cardinal en France. Enfin toutes les prospérités de son ministère tenaient tous ses ennemis dans l'impuissance de lui nuire , et laissaient un libre cours à ses vengeances que le bien de l'Etat semblait autoriser. Il établit une chambre de justice , où tous les partisans de la mère et du frère du roi sont condamnés. La liste des proscrits est prodigieuse : on voit chaque jour des poteaux chargés de l'effigie des hommes ou des femmes qui avaient ou suivi ou conseillé *Gaston* et la reine ; on rechercha jusqu'à des médecins et des tireurs d'horoscopes , qui avaient dit que le roi n'avait pas long-temps à vivre ; et deux furent envoyés aux galères. Enfin , les biens , le douaire de la reine-mère , furent

1631. confisqués. *Je ne veux point vous attribuer ,* écrivit-elle à son fils , *la saisie de mon bien , ni l'inventaire qui en a été fait , comme si j'étais*

morte ; il n'est pas croyable que vous ôtiez les alimens à celle qui vous a donné la vie.

Tout le royaume murmurait, mais presque personne n'osait élever la voix. La crainte retenait ceux qui pouvaient prendre le parti de la reine-mère et du duc d'Orléans. Il n'y eut guère alors que le maréchal, duc de *Montmorenci*, gouverneur du Languedoc, qui crut pouvoir braver la fortune du cardinal ; il se flatta d'être chef de parti. Mais son grand courage ne suffisait pas pour ce dangereux rôle : il n'était point maître de sa province, comme *Lesdiguières* avait su l'être du Dauphiné : ses profusions l'avaient mis hors d'état d'acheter un assez grand nombre de serviteurs ; son goût pour les plaisirs ne pouvait le laisser tout entier aux affaires : enfin, pour être chef d'un parti, il fallait un parti, et il n'en avait pas.

Gaston le flattait du titre de vengeur de la famille royale. On comptait sur un secours considérable du duc de Lorraine, *Charles IV*, dont *Gaston* avait épousé la sœur ; mais ce duc ne pouvait se défendre lui-même contre *Louis XIII*, qui s'emparait alors d'une partie de ses États. La cour d'Espagne faisait espérer à *Gaston*, dans les Pays-Bas et vers Trèves, une armée qu'il conduirait en France ; et il put à peine rassembler deux ou trois mille

cavaliers allemands , qu'il ne put payer , et qui ne vécutent que de rapines. Dès qu'il paraîtrait en France avec ce secours , tous les peuples devaient se joindre à lui , et il n'y eut pas une ville qui remuât en sa faveur dans toute sa route , des frontières de la Franche-Comté aux provinces de la Loire et jusqu'en Languedoc. Il espérait que le duc d'*Epernon* , qui avait autrefois traversé tout le royaume pour délivrer la reine sa mère , et qui avait soutenu la guerre , et fait la paix en sa faveur , se déclarerait aujourd'hui pour la même reine et pour un de ses fils , héritier présomptif du royaume , contre un ministre dont l'orgueil avait souvent mortifié l'orgueil du duc d'*Epernon*. Cette ressource , qui était grande , manqua encore. Le duc d'*Epernon* s'était presque ruiné pour secourir la reine-mère , et se plaignait d'avoir été négligé par elle après l'avoir si bien servie. Il haïssait le cardinal plus que personne , mais il commençait à le craindre.

Le prince de *Condé* , qui avait fait la guerre au maréchal d'*Ancre* , était bien loin de se déclarer contre *Richelieu* ; il cédait au génie de ce ministre ; et uniquement occupé du soin de sa fortune , il brigua le commandement des troupes au-delà de la Loire , contre *Montmorenci* , son beau-frère. Le comte de *Soissons*

n'avait encore qu'une haine impuissante contre le cardinal, et n'osait éclater.

Gaston abandonné, parce qu'il n'était pas assez fort, traversa le royaume, plutôt comme un fugitif suivi de bandits étrangers que comme un prince qui venait combattre un roi. Il arrive enfin dans le Languedoc. Le duc de *Montmorenci* y a rassemblé, à ses dépens et à force de promesses, six à sept mille hommes que l'on compte pour une armée. La division, qui se met toujours dans les partis, affaiblit les forces de *Gaston*, dès qu'elles purent agir. Le duc d'*Elbeuf*, favori de *Monsieur*, voulait partager le commandement avec le duc de *Montmorenci*, qui avait tout fait, et qui se trouvait dans son gouvernement.

La journée de *Castelnaudari* commença par des reproches entre *Gaston* et *Montmorenci*. Cette journée fut à peine un combat ; ce fut une rencontre, une escarmouche, où le duc se porta, avec quelques seigneurs du parti, contre un petit détachement de l'armée royale, commandée par le maréchal de *Schomberg* : soit impétuosité naturelle, soit dépit et désespoir, soit encore débauche de vin, qui n'était alors que trop commune, il franchit un large fossé suivi seulement de cinq ou six personnes : c'était la manière de combattre de l'ancienne

Castelnaudari,
1 septem-
bre 1632.

chevalerie , et non pas celle d'un général. Ayant pénétré dans les rangs ennemis , il y tomba percé de coups , et fut pris à la vue de *Gaston* et de sa petite armée qui ne fit aucun mouvement pour le secourir.

Gaston n'était pas le seul fils de *Henri IV* présent à cette journée ; le comte de *Moret* , bâtard de ce monarque et de mademoiselle de *Beuil* , se hasarda plus que le fils légitime ; il ne voulut point abandonner le duc de *Montmorenci* , et fut tué à ses côtés. C'est ce même comte de *Moret* qu'on a fait revivre depuis , et qu'on a prétendu avoir été longtemps ermite ; vaine fable mêlée à ces tristes événemens.

Le moment de la prise de *Montmorenci* fut celui du découragement de *Gaston* , et de la dispersion d'une armée que *Montmorenci* seul lui avait donnée.

Le duc de
Montmo-
renci pris
et exécu-
té.

Alors ce prince ne put que se soumettre. La cour lui envoie le conseiller d'Etat, *Bullion* , contrôleur général des finances , qui lui promet la grâce du duc de *Montmorenci*. Cependant le roi ne stipula point cette grâce dans le traité qu'il fit avec son frère , ou plutôt dans l'amnistie qu'on lui accorda ; ce n'est pas agir avec grandeur que de tromper les malheureux et les faibles ; mais le cardinal voulait , par tous les moyens , l'avilissement

de *Monsieur*, et la mort de *Montmorenci*. *Gaston* même promit par un article du traité d'aimer le cardinal de *Richelieu*.

On n'ignore point la triste fin du maréchal, duc de *Montmorenci*. Son supplice fut juste, si celui de *Marillac* ne l'avait pas été : mais la mort d'un homme de si grande espérance, qui avait gagné des batailles, et que son extrême valeur, sa générosité, ses grâces avaient rendu cher à toute la France, rendit le cardinal plus odieux que n'avait fait la mort de *Marillac*. On a écrit que, lorsqu'il fut conduit en prison, on lui trouva un bracelet au bras, avec le portrait de la reine *Anne d'Autriche* : cette particularité a toujours passé pour constante à la cour ; elle est conforme à l'esprit du temps. Madame de *Motteville*, confidente de cette reine, avoue dans ses mémoires que le duc de *Montmorenci* avait, comme *Buckingham*, fait vanité d'être touché de ses charmes ; c'était le galanteur des Espagnols, quelque chose d'approchant des *figisbés* d'Italie, un reste de chevalerie, mais qui ne devait pas adoucir la sévérité de *Louis XIII*. *Montmorenci*, avant d'aller à la mort, légua ^{30 octob.} un fameux tableau du *Carache* au cardinal. ^{1632.} Ce n'était pas-là l'esprit du temps, mais un sentiment étranger, inspiré aux approches de la mort, regardé par les uns comme un

christianisme héroïque , et par les autres comme une faiblesse.

15 nov.
1632.

Monsieur, n'étant revenu en France que pour faire périr sur l'échafaud son ami et son défenseur , réduit à n'être qu'exilé de la cour par grâce , et craignant pour sa liberté , sort encore du royaume , et va chez les Espagnols , rejoindre sa mère à Bruxelles.

16 nov.
1632.

Sous un autre ministère , une reine , un héritier présomptif de la France , retirés chez les ennemis de l'Etat , tous les ordres du royaume mécontents , cent familles qui avaient du sang à venger , eussent pu déchirer le royaume dans les nouvelles circonstances où se trouvait l'Europe. *Gustave-Adolphe*, le fléau de la maison d'Autriche , fut tué alors , au milieu de sa victoire de Lutzen , auprès de Leipzick ; et l'empereur , délivré de cet ennemi , pouvait avec l'Espagne accabler la France. Mais , ce qui n'était presque jamais arrivé , les Suédois se soutinrent dans un pays étranger après la mort de leur chef. L'Allemagne fut aussi troublée , aussi sanglante qu'auparavant , et l'Espagne devint tous les jours plus faible. Toute cabale devait donc être écrasée sous le pouvoir du cardinal. Cependant il n'y eut pas un jour sans intrigues et sans factions. Lui-même y donnait lieu par des faiblesses secrètes qui se mêlent

toujours

toujours sourdement aux grandes affaires , et qui , malgré tous les déguifemens qui les cachent , décèlent les petiteffes de la grandeur.

On prétend que la ducheffe de *Chevreufe* , Intrigues ridicules. toujours intrigante et belle encore , engageait le cardinal miniftre , par fes artifices , dans la paffion qu'elle vouloit lui inspirer , et qu'elle le facrifiait au garde des fceaux , *Châteauneuf*. Le commandeur de *Jars* et d'autres entraient dans la confiance. La reine *Anne* , femme de *Louis XIII* , n'avait d'autre confolation , dans la perte de fon crédit , que d'aider la ducheffe de *Chevreufe* à rabaiſſer par le ridicule celui qu'elle ne pouvait perdre. La ducheffe feignait du goût pour le cardinal , et formait des intrigues , dans l'attente de fa mort que de fréquentes maladies fe faient voir auffi prochaine qu'on la fouhaitait. Un terme injurieux , dont on fe fervait dans cette cabale pour désigner le cardinal , fut ce qui l'offenfa davantage. (*b*)

Le garde des fceaux fut mis en prifon fans forme de procès , parce qu'il n'y avait point de procès à lui faire. Le commandeur de *Jars* et d'autres , qu'on accusa de conſerver quelques intelligences avec le frère et la mère du roi , furent condamnés par des

(*b*) La reine *Anne* et la ducheffe l'appelaient *cu pourri*.

commiffaires à perdre la tête. Le commandeur eut fa grâce fur l'échafaud , mais les autres furent exécutés.

Le frère de Louis XIII marié fans le consentement de fon frère , était-il bien marié ?
1633.

On ne pourfuiroit pas feulement les fujets qu'on pouvoit accufer d'être dans les intérêts de *Gaston* ; le duc de Lorraine, *Charles IV*, en fut la victime. *Louis XIII* s'empara de *Nanci*, et promit de lui rendre fa capitale, quand ce prince lui mettrait entre les mains fa fœur, *Marguerite de Lorraine*, qui avoit fecrettement époufé *Monsieur*. Ce mariage étoit une nouvelle fource de difputes et de querelles dans l'Etat et dans l'Eglife. Ces difputes mêmes pouvoient un jour entraîner une grande révolution. Il s'agiffait de la fucceffion à la couronne ; et depuis la queffion de la loi falique , on n'en avoit point débattu de plus importante.

Le roi vouloit que le mariage de fon frère avec *Marguerite de Lorraine* fût déclaré nul. *Gaston* n'avoit qu'une fille de fon premier mariage avec l'héritière de *Montpenfier*. Si l'héritier préfomptif du royaume perfiftoit dans fon nouveau mariage , s'il en naiffait un prince, le roi prétendoit que ce prince fût déclaré bâtard et incapable d'hériter.

C'étoit évidemment infulter les ufages de la religion ; mais la religion n'ayant pu être inftituée que pour le bien des Etats, il eft

certain que quand ces usages font nuisibles ou dangereux, il faut les abolir.

Le mariage de *Monfieur* avait été célébré en présence de témoins, autorisé par le père et par toute la famille de son épouse, consommé, reconnu juridiquement par les parties, confirmé solennellement par l'archevêque de Malines. Toute la cour de Rome, toutes les universités étrangères regardaient ce mariage valide et indissoluble; la faculté même de Louvain déclara depuis qu'il n'était pas au pouvoir du pape de le casser, et que c'était un sacrement ineffaçable.

Le bien de l'Etat exigeait qu'il ne fût point permis aux princes du sang de disposer d'eux sans la volonté du roi; ce même bien de l'Etat pouvait, dans la suite, exiger qu'on reconnût pour roi légitime de France le fruit de ce mariage déclaré illégitime; mais ce danger était éloigné, l'intérêt présent parlait; et il importait qu'il fût décidé, malgré l'Eglise, qu'un sacrement tel que le mariage doit être annullé, quand il n'a pas été précédé de l'aveu de celui qui tient lieu du père de famille.

Un édit du conseil fit ce que Rome et les conciles n'eussent pas fait, et le roi vint avec le cardinal faire vérifier cet édit au parlement de Paris. Le cardinal parla dans ce

Le maria-
ge cassé.
Septemb
1634.

Harangue
ridicule.

lit de justice , en qualité de premier ministre et de pair de France. Vous saurez quelle était l'éloquence de ces temps-là , par deux ou trois traits de la harangue du cardinal ; il dit : que *convertir une ame c'était plus que créer le monde ; que le roi n'osait toucher à la reine sa mère , non plus qu'à l'arche ; et qu'il n'arrive jamais plus de deux ou trois rechutes aux grandes maladies , si les parties nobles ne sont gâtées* : presque toute la harangue est dans ce style , et encore était-elle une des moins mauvaises qu'on prononçât alors. Ce faux qui régna si long temps n'ôtait rien au génie du ministre , et l'esprit du gouvernement a toujours été compatible avec la fausse éloquence et le faux bel esprit. Le mariage de *Monsieur* fut solennellement cassé ; et même l'assemblée générale du clergé , en 1635 , se conformant à l'édit , déclara nuls les mariages des princes du sang , contractés sans la volonté du roi. Rome ne vérifia pas cette loi de l'Etat et de l'Eglise de France.

L'état de la maison royale devenait problématique en Europe. Si l'héritier présomptif du royaume persistait dans un mariage réprouvé en France , les enfans nés de ce mariage étaient bâtards en France , et auraient besoin d'une guerre civile pour hériter : s'il prenait une autre femme , les enfans nés de

ce nouveau mariage étaient bâtards à Rome, et ils firent une guerre civile contre les enfans du premier lit. Ces extrémités furent prévenues par la fermeté de *Monsieur* ; il n'en eut qu'en cette occasion ; et le roi consentit enfin, au bout de quelques années, à reconnaître la femme de son frère ; mais l'édit qui casse tous les mariages des princes du sang, contractés sans l'aveu du roi, est demeuré dans toute sa force.

Cette opiniâtreté du cardinal à poursuivre le frère du roi jusque dans l'intérieur de sa maison, à lui ôter sa femme, à dépouiller le duc de *Lorraine*, son beau-frère, à tenir la reine-mère dans l'exil et dans l'indigence, soulève enfin les partisans de ces princes, et il y eut un complot de l'assassiner ; on accusa juridiquement le père *Chanteloube* de l'oratoire, aumônier de *Marie de Médicis*, d'avoir suborné des meurtriers ; dont l'un fut roué à Metz. Ces attentats furent très-rare : on avait conspiré bien plus souvent contre la vie de *Henri IV* ; mais les plus grandes inimitiés produisent moins de crimes que le fanatisme.

Complot
contre la
vie du
cardinal.

Le cardinal, mieux gardé que *Henri IV*, n'avait rien à craindre ; il triomphait de tous ses ennemis. La cour de la reine *Marie* et de *Monsieur*, errante et désolée, était encore

plongée dans les dissensions qui suivent la faction et le malheur.

Il déclare
la guerre
à toute la
maison
d'Autri-
che.

Le cardinal de *Richelieu* avait de plus puissans ennemis à combattre. Il résolut, malgré tous les troubles secrets qui agitaient l'intérieur du royaume, d'établir la force et la gloire de la France au dehors, et de remplir le grand projet de *Henri IV*, en faisant une guerre ouverte à toute la maison d'Autriche, en Allemagne, en Italie, en Espagne. Cette guerre le rendait nécessaire à un maître qui ne l'aimait pas, et auprès duquel on était souvent près de le perdre. Sa gloire était intéressée dans cette entreprise; le temps paraissait venu d'accabler la puissance d'Autriche dans son déclin. La Picardie et la Champagne étaient les bornes de la France: on pouvait les reculer, tandis que les Suédois étaient encore dans l'Empire. Les Provinces-Unies étaient prêtes d'attaquer le roi d'Espagne dans la Flandre, pour peu que la France les secondât. Ce sont-là les seuls motifs de la guerre contre l'Empereur, qui ne finit que par les traités de Westphalie; et de celle contre le roi d'Espagne, qui dura long-temps après, jusqu'au traité des Pyrénées. Toutes les autres raisons ne furent que des prétextes.

6décemb.
1634.

La cour de France jusqu'alors, sous le nom d'alliée des Suédois et de médiatrice dans

L'Empire , avait cherché à profiter des troubles de l'Allemagne. Les Suédois avaient perdu une grande bataille à Nortlingue ; leur défaite même servit à la France , car elle les mit dans sa dépendance. Le chancelier *Oxenstiern* vint rendre hommage , dans Compiègne , à la fortune du cardinal , qui dès-lors fut le maître des affaires en Allemagne , au lieu qu'*Oxenstiern* l'était auparavant. Il fit en même temps un traité avec les états généraux , pour partager d'avance avec eux les Pays-Bas espagnols , qu'il comptait subjuguier aisément.

Louis XIII envoya déclarer la guerre à Bruxelles par un héraut d'armes. Ce héraut devait présenter un cartel au cardinal infant , fils de *Philippe III* , gouverneur des Pays-Bas. On peut observer que ce prince cardinal , suivant l'usage du temps , commandait des armées. Il avait été l'un des chefs qui gagnèrent la bataille de Nortlingue contre les Suédois. On vit dans ce siècle les cardinaux de *Richelieu* , de *la Valette* et de *Sourdis* , endosser la cuirasse , et marcher à la tête des troupes : tous ces usages ont changé. La déclaration de guerre par un héraut d'armes ne se renouvela plus depuis ce temps-là : on se contenta de publier la guerre chez soi , sans l'aller signifier à ses ennemis.

Le cardinal de *Richelieu* attira encore le duc de *Savoie* et le duc de *Parme* dans cette

Héraut
d'armes
envoyé à
Bruxelles.

Prêtres
généraux
d'armée.

Guerre
d'abord
très-mal-
heureuse.

ligue : il s'affura sur-tout du duc *Bernard de Veimar*, en lui donnant quatre millions de livres par an, et lui promettant le landgraviat d'Alsace. Aucun des événemens ne répondit aux arrangemens qu'avait pris la politique. Cette Alsace, que *Veimar* devait posséder, tomba long-temps après dans les mains de la France; et *Louis XIII*, qui devait partager en une campagne les Pays-Bas espagnols avec les
 1636. Hollandais, perdit son armée, et fut près de voir toute la Picardie en proie aux Espagnols. Ils avaient pris Corbie. Le comte de *Galas*, général de l'Empereur, et le duc de Lorraine, étaient déjà auprès de Dijon. Les armes de la France furent d'abord malheureuses de tous les côtés. Il fallut faire de grands efforts pour résister à ceux qu'on croyait si facilement abattre.

Danger
 du cardi-
 nal.

Enfin le cardinal fut en peu de temps sur le point d'être perdu, par cette guerre même qu'il avait suscitée pour sa grandeur et pour celle de la France. Le mauvais succès des affaires publiques diminua quelque temps sa puissance à la cour. *Gaston*, dont la vie était un reflux perpétuel de querelles et de raccommodemens avec le roi, son frère, était revenu en France; et le cardinal fut obligé de laisser
 1636. à ce prince et au comte de *Soissons* le commandement de l'armée qui reprit Corbie. Il se vit
 alors

alors exposé au ressentiment des deux princes. C'était, comme on l'a déjà dit, le temps des conspirations ainsi que des duels. Les mêmes personnes, qui depuis excitèrent, avec le cardinal de *Retz*, les premiers troubles de la fronde, et qui firent les barricades, embrassaient dès-lors toutes les occasions d'exercer cet esprit de faction qui les dévorait. *Gaston* et le comte de *Soissons* consentirent à tout ce que ces conspirateurs pourraient attenter contre le cardinal. Il fut résolu de l'affaîner chez le roi même; mais le duc d'*Orléans*, qui ne faisait jamais rien qu'à demi, effrayé de l'attentat, ne donna point le signal dont les conjurés étaient convenus. Ce grand crime ne fut qu'un projet inutile.

On veut
l'affaî-
ner.

Les Impériaux furent chassés de la Bourgogne, les Espagnols de la Picardie : le duc de *Veimar* réussit en Alsace, et s'empara de presque tout ce landgraviat que la France lui avait garanti. Enfin, après plus d'avantages que de malheurs, la fortune, qui sauva la vie du cardinal de tant de conspirations, sauva aussi sa gloire qui dépendait des succès.

Cet amour de la gloire lui faisait rechercher l'empire des lettres et du bel esprit jusque dans la crise des affaires publiques et des siennes, et parmi les attentats contre sa personne. Il érigeait dans ce temps-là même

Acadé-
mie.
1637.

l'académie française, et donnait dans son palais des pièces de théâtre auxquelles il travaillait quelquefois: Il reprenait sa hauteur et sa fierté sévère dès que le péril était passé. Car ce fut encore dans ce temps qu'il fomenta les premiers troubles d'Angleterre, et qu'il écrivit au comte d'*Estrades* ce billet, avant-coureur des malheurs de *Charles I* : *Le roi d'Angleterre, avant qu'il soit un an, verra qu'il ne faut pas me mépriser.*

1638. Lorsque le siège de Fontarabie fut levé par le prince de *Condé*, son armée battue, et le duc de *la Valette* accusé de n'avoir pas secouru le prince de *Condé*, il fit condamner *la Valette* fugitif par des commissaires, auxquels le roi présida lui-même. C'était l'ancien usage du gouvernement de la pairie, quand les rois n'étaient encore regardés que comme les chefs des pairs ; mais sous un gouvernement purement monarchique, la présence, la voix du souverain dirigeait trop l'opinion des juges.

1638. Cette guerre, excitée par le cardinal, ne réussit que quand le duc de *Veimar* eut enfin gagné une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, qu'il s'établit dans Fribourg et dans Brisach, et qu'enfin la branche d'Autriche-espagnole eut perdu le Portugal par la seule conspiration heureuse de ces temps-là, et qu'elle perdit

encore la Catalogne par une révolte ouverte, sur la fin de 1640. Mais avant que la fortune eût disposé de tous les événemens extraordinaires en faveur de la France, le pays était exposé à la ruine; les troupes commençaient à être mal payées. *Grotius*, ambassadeur de Suède à Paris, dit que les finances étaient mal administrées. Il avait bien raison, car le cardinal fut obligé, quelque temps après la perte de Corbie, de créer vingt-quatre nouveaux conseillers du parlement et un président. Certainement on n'avait pas besoin de nouveaux juges, et il était honteux de n'en faire que pour tirer quelque argent de la vente des charges. Le parlement se plaignit. Le cardinal, pour toute réponse, fit mettre en prison cinq magistrats qui s'étaient plaints en hommes libres. Tout ce qui lui résistait dans la cour, dans le parlement, dans les armées, était disgracié, exilé ou emprisonné.

C'est une chose peu digne d'attention, qu'il ne se trouva que vingt personnes qui achetassent ces places de juges : mais ce qui fait connaître l'esprit des hommes, et sur-tout des Français, c'est que ces nouveaux membres furent long-temps l'objet de l'averfion et du mépris de tout le corps; c'est que, dans la guerre de la fronde, ils furent obligés de payer chacun quinze mille livres, pour obtenir les bonnes

Remar-
quez cela.

grâces de leurs confrères, par cette contribution à la guerre contre le gouvernement ; c'est, comme vous le verrez, qu'ils en eurent le sobriquet de *Quinze-Vingts* ; c'est qu'enfin, de nos jours, quand on a voulu supprimer des conseillers inutiles, le parlement, qui avait éclaté contre l'introduction des membres surnuméraires, a éclaté contre la suppression. C'est ainsi que les mêmes choses sont bien ou mal reçues, selon les temps, et qu'on se plaint souvent autant de la guérison que de la blessure.

Favori, maîtresse et confesseur : lisez et profitez.

Louis XIII avait toujours besoin d'un confident, qu'on appelle un *favori*, qui pût amuser son humeur triste, et recevoir les confidences de ses amertumes. Le duc de *Saint-Simon* occupait ce poste ; mais n'ayant pas assez ménagé le cardinal, il fut éloigné de la cour et relégué à Blayes.

Le roi s'attachait quelquefois à des femmes ; il aimait mademoiselle de *la Fayette*, fille d'honneur de la reine régnante, comme un homme faible, scrupuleux et peu voluptueux peut aimer. Le jésuite *Caussin*, confesseur du roi, favorisait cette liaison, qui pouvait servir à faire rappeler la reine-mère. Mademoiselle de *la Fayette*, en se laissant aimer du roi, était dans les intérêts des deux reines, contre le cardinal : mais le ministre l'emporta sur la maîtresse et sur le confesseur, comme il l'avait

emporté sur les deux reines. Mademoiselle de *la Fayette*, intimidée, fut obligée de se jeter dans un couvent, et bientôt après le confesseur *Caussin* fut arrêté et relégué en Basse-Bretagne. 1637.

Ce même jésuite *Caussin* avait conseillé à *Louis XIII* de mettre le royaume sous la protection de la Vierge, pour sanctifier l'amour du roi et de mademoiselle de *la Fayette*, qui n'était regardée que comme une liaison du cœur, à laquelle les sens avaient très-peu de part. Le conseil fut suivi, et le cardinal de *Richelieu* remplit cette idée, l'année suivante, tandis que *Caussin* célébrait en mauvais vers, à *Quimpercorentin*, l'attachement particulier de la Vierge pour le royaume de France. Il est vrai que la maison d'Autriche avait aussi *Marie* pour protectrice ; de sorte que, sans les armes des Suédois et du duc de *Veimar*, protestans, la sainte Vierge eût été apparemment fort indécise.

La duchesse de Savoie, *Christine*, fille de *Henri IV*, veuve de *Louis-Amédée*, et régente de la Savoie, avait aussi un confesseur jésuite qui cabalait dans cette cour, et qui irritait sa pénitente contre le cardinal de *Richelieu*. Le ministre préféra la vengeance et l'intérêt de l'Etat au droit des gens ; il ne balança pas à faire saisir ce jésuite dans les Etats de la duchesse.

Remarquez ici que vous ne verrez jamais dans l'histoire aucun trouble, aucune intrigue de cour, dans lesquels les confesseurs des rois ne soient entrés; et que souvent ils ont été disgraciés. Un prince est assez faible pour consulter son confesseur sur les affaires d'Etat, (et c'est-là le plus grand inconvénient de la confession auriculaire.) Le confesseur, qui est presque toujours d'une faction, tâche de faire regarder à son pénitent cette faction comme la volonté de DIEU. Le ministre en est bientôt instruit; le confesseur est puni, et on en prend un autre qui emploie le même artifice.

La reine
prête in-
terroga-
toire.
1637.

Les intrigues de cour, les cabales continuent toujours. La reine *Anne d'Espagne*, que nous nommons *Anne d'Autriche*, pour avoir écrit à la duchesse de *Chevreuse*, ennemie du cardinal et fugitive, est traitée comme une sujette criminelle. Ses papiers sont saisis, et elle subit un interrogatoire devant le chancelier *Séguier*. Il n'y avait point d'exemple en France d'un pareil procès criminel.

Tous ces traits rapprochés forment le tableau qui peint ce ministère. Le même homme semblait destiné à dominer sur toute la famille de *Henri IV*, à persécuter sa veuve dans les pays étrangers; à maltraiter *Gaston*, son fils; à soulever des partis contre la reine d'Angleterre, sa fille; à se rendre maître de

la duchesse de Savoie , son autre fille ; enfin à humilier *Louis XIII* en le rendant puissant , et à faire trembler son épouse.

Tout le temps de son ministère se passa ainsi à exciter la haine et à se venger ; et l'on vit presque chaque année des rebellions et des châtimens. La révolte du comte de *Soissons* fut la plus dangereuse ; elle était appuyée par le duc de *Bouillon* , fils du maréchal , qui le reçut dans *Sédan* ; par le duc de *Guise* , petit-fils du *balafre* qui , avec le courage de ses ancêtres , voulait en faire revivre la fortune ; enfin par l'argent du roi d'Espagne , et par ses troupes des Pays-Bas. Ce n'était pas une tentative hasardée comme celle de *Gaston*.

Le comte de *Soissons* et le duc de *Bouillon* avaient une bonne armée ; ils savaient la conduire ; et , pour plus grande sûreté , tandis que cette armée devait s'avancer , on devait affaiblir le cardinal , et faire soulever Paris. Le cardinal de *Retz* , encore très-jeune , se fit dans ce complot son apprentissage de conspirations. La bataille de *Marfée* , que le comte de *Soissons* gagna près de *Sédan* contre les troupes du roi , devait encourager les conjurés : mais la mort de ce prince , tué dans la bataille , tira encore le cardinal de ce nouveau danger. Il fut , cette fois seule , dans l'impuissance de punir. Il ne savait pas là

Guerre civile.

1631.

conspiration contre sa vie, et l'armée révoltée était victorieuse. Il fallut négocier avec le duc de *Bouillon*, possesseur de *Sédan*. Le seul duc de *Guise*, le même qui depuis se rendit maître de *Naples*, fut condamné par contumace au parlement de *Paris*.

Conspira-
tion.

Le duc de *Bouillon*, reçu en grâce à la cour, et raccommode en apparence avec le cardinal, jura d'être fidèle, et dans le même temps il tramait une nouvelle conspiration. Comme tout ce qui approchait du roi haïssait le ministre, et qu'il fallait toujours au roi un favori, *Richelieu* lui avait donné lui-même le jeune d'*Efiat Cinq-Mars*, afin d'avoir sa propre créature auprès du monarque. Ce jeune homme, devenu bientôt grand-écuyer, prétendit entrer dans le conseil, et le cardinal, qui ne le voulut pas souffrir, eut aussitôt en lui un ennemi irréconciliable. Ce qui enhardit le plus *Cinq-Mars* à conspirer, ce fut le roi lui-même. Souvent mécontent de son ministre, offensé de son faste, de sa hauteur, de son mérite même, il confiait ses chagrins à son favori, qu'il appelait *cher ami*, et parlait de *Richelieu* avec tant d'aigreur, qu'il enhardit *Cinq-Mars* à lui proposer plus d'une fois de l'assassiner; et c'est ce qui est prouvé par une lettre de *Louis XIII* lui-même au chancelier *Séguier*. Mais ce même roi fut ensuite si

mécontent de son favori, qu'il le bannit souvent de sa présence ; de sorte que bientôt *Cinq-Mars* haït également *Louis XIII* et *Richelieu*. Il avait eu déjà des intelligences avec le comte de *Soissons* : il les continuait avec le duc de *Bouillon* ; et enfin *Monsieur*, qui, après ses entreprises malheureuses, se tenait tranquille dans son apanage de Blois, ennuyé de cette oisiveté, et pressé par ses confidens, entra dans le complot. Il ne s'en faisait point qui n'eût pour base la mort du cardinal ; et ce projet, tant de fois tenté, ne fut exécuté jamais.

Louis XIII et *Richelieu*, tous deux attaqués 1642. déjà d'une maladie plus dangereuse que les conspirations, et qui les conduisit bientôt au tombeau, marchaient en Rouffillon, pour achever d'ôter cette province à la maison d'Autriche. Le duc de *Bouillon*, à qui l'on n'aurait pas dû donner une armée à commander, lorsqu'il sortait d'une bataille contre les troupes du roi, en commandait pourtant une en Piémont, contre les Espagnols ; et c'est dans ce temps-là même qu'il conspirait avec *Monsieur* et avec *Cinq-Mars*. Les conjurés faisaient un traité avec le comte duc *Olivarès*, pour introduire une armée espagnole en France, et pour y mettre tout en confusion, dans une régence qu'on croyait prochaine, et dont chacun espérait profiter. *Cinq-Mars* alors,

ayant suivi le roi à Narbonne, était mieux que jamais dans ses bonnes grâces; et *Richelieu*, malade à Tarascon, avait perdu toute sa faveur, et ne conservait que l'avantage d'être nécessaire.

Conspira-
tion dé-
couverte.

1642.

Duc de
Bouillon.

Le bonheur du cardinal voulut encore que le complot fût découvert, et qu'une copie du traité lui tombât entre les mains. Il en coûta la vie à *Cinq-Mars*. C'était une anecdote transmise par les courtisans de ce temps-là, que le roi, qui avait si souvent appelé le grand écuyer *cher ami*, tira sa montre de sa poche à l'heure destinée pour l'exécution, et dit : *Je crois que cher ami fait à présent une vilaine mine*. Le duc de *Bouillon* fut arrêté au milieu de son armée, à Casal. Il sauva sa vie, parce qu'on avait plus besoin de sa principauté de Sedan que de son sang. Celui qui avait deux fois trahi l'Etat conserva sa dignité de prince, et eut en échange de Sedan des terres d'un plus grand revenu. De *Thou*, à qui on ne reprochait que d'avoir su la conspiration, et qui l'avait désapprouvée, fut condamné à mort pour ne l'avoir pas révélée. En vain il représenta qu'il n'aurait pu prouver sa déposition, et que s'il avait accusé le frère du roi d'un crime d'Etat dont il n'avait point de preuves, il aurait bien plus mérité la mort. Une justification si évidente ne fut point

reçue du cardinal, son ennemi personnel. Les juges le condamnèrent suivant une loi de *Louis XI*, dont le seul nom suffit pour faire voir que la loi était cruelle. (7) La reine elle-même était dans le secret de la conspiration ; mais, n'étant point accusée, elle échappa aux mortifications qu'elle aurait effuyées. Pour *Gaston*, duc d'Orléans, il accusa ses complices, à son ordinaire, s'humilia, consentit à rester à Blois, sans gardes, sans honneur ; et sa destinée fut toujours de traîner ses amis à la prison ou à l'échafaud.

De Thou
tué juridi-
quement.

Le cardinal déploya dans sa vengeance, autorisée de la justice, toute sa rigueur hautaine. On le vit traîner le grand écuyer à sa suite, de Tarascon à Lyon, sur le Rhône, dans un bateau attaché au sien, frappé lui-même à mort, et triomphant de celui qui allait mourir par le dernier supplice. De là

(a) Le fils de *Barneveldt* fut condamné, en Hollande, sur une semblable accusation ; le florentin *Nera* l'avait été de même à Florence, en 1497 : cependant le jurisconsulte milanais, *Gigas*, s'était élevé contre cette excessive sévérité, qui tales condamnant, dit-il, non sunt iudices, sed carnifices. *Huyghens de Zuylichem*, père du célèbre *Huyghens*, fit, sur la mort de *M. de Thou*, ce distique latin :

*O legum subtile nefas ; quibus inter amicos
Nolle fidem frustra prodere, proditio est.*

Le duc de *Bouillon* était neveu du stathouder, allié de la France, et qui de plus avait servi le cardinal auprès de *Louis XIII*.

le cardinal se fit porter à Paris , sur les épaules de ses gardes , dans une chambre ornée, où il pouvait tenir deux hommes à côté de son lit : les gardes se relayaient ; on abattait des pans de muraille pour le faire entrer plus commodément dans les villes ; c'est ainsi qu'il alla mourir à Paris , à cinquante-huit ans , et qu'il laissa le roi satisfait de l'avoir perdu , et embarrassé d'être le maître.

4 décemb.
1642.

On dit que ce ministre régna encore après sa mort, parce qu'on remplit quelques places vacantes de ceux qu'il avait nommés ; mais les brevets étaient expédiés avant sa mort ; et ce qui prouve sans réplique qu'il avait trop régné , et qu'il ne régnait plus , c'est que tous ceux qu'il avait fait enfermer à la Bastille en fortirent , comme des victimes déliées qu'il ne fallut plus immoler à sa vengeance. Il légua au roi trois millions de notre monnaie d'aujourd'hui , à cinquante livres le marc , somme qu'il tenait toujours en réserve. La dépense de sa maison , depuis qu'il était premier ministre, montait à mille écus par jour. Tout chez lui était splendeur et faste , tandis que chez le roi tout était simplicité et négligence ; les gardes entraient jusqu'à la porte de la chambre , quand il allait chez son maître ; il précédait par-tout les princes du sang. Il ne lui manquait que la couronne ; et même ,

Le cardinal avait toujours de l'argent comptant, sans quoi....

lorsqu'il était mourant, et qu'il se flattait encore de survivre au roi, il prenait des mesures pour être régent du royaume. La veuve de *Henri IV* l'avait précédé de cinq mois, et *Louis XIII* le suivit cinq mois après.

3 juillet
1642.

Il était difficile de dire lequel des trois fut le plus malheureux. La reine-mère, longtemps errante, mourut à Cologne, dans la pauvreté. Le fils, maître d'un beau royaume, ne goûta jamais ni les plaisirs de la grandeur, s'il en est, ni ceux de l'humanité; toujours sous le joug, et toujours voulant le secouer; malade, triste, sombre, insupportable à lui-même; n'ayant pas un serviteur dont il fût aimé; se défiant de sa femme; haï de son frère; quitté par ses maîtresses, sans avoir connu l'amour; trahi par ses favoris; abandonné sur le trône; presque seul au milieu d'une cour qui n'attendait que sa mort, qui la prédisait sans cesse, qui le regardait comme incapable d'avoir des enfans: le sort du moindre citoyen paisible dans sa famille était bien préférable au sien.

Mai 1649.

Qui était le plus malheureux, du roi, de la reine, ou du cardinal?

Le cardinal de *Richelieu* fut peut-être le plus malheureux des trois, parce qu'il était le plus haï, et qu'avec une mauvaise santé, il avait à soutenir, de ses mains teintes de sang, un fardeau immense dont il fut souvent près d'être écrasé.

Arts,
mœurs et
usages.

Dans ce temps de conspirations et de supplices , le royaume fleurit pourtant ; et , malgré tant d'afflictions , le siècle de la politesse et des arts s'annonçait. *Louis XIII* n'y contribua en rien ; mais le cardinal de *Richelieu* servit beaucoup à ce changement. La philosophie ne put , il est vrai , effacer la rouille scolastique ; mais *Corneille* commença , en 1636 , par la tragédie du *Cid* , le siècle qu'on appelle celui de *Louis XIV*. Le *Poussin* égala *Raphaël d'Urbain* dans quelques parties de la peinture. La sculpture fut bientôt perfectionnée par *Girardon* , et le mausolée même du cardinal de *Richelieu* en est une preuve. Les Français commencèrent à se rendre recommandables , sur-tout par les grâces et les politesses de l'esprit : c'était l'aurore du bon goût.

La nation n'était pas encore ce qu'elle devint depuis ; ni le commerce n'était bien cultivé , ni la police générale établie. L'intérieur du royaume était encore à régler ; nulle belle ville , excepté Paris qui manquait encore de bien des choses nécessaires comme on peut le voir ci-après , dans le siècle de *Louis XIV*. Tout était aussi différent , dans la manière de vivre que dans les habillemens , de tout ce qu'on voit aujourd'hui. Si les hommes de nos jours voyaient les hommes de ce temps-là , ils ne croiraient pas voir leurs pères. Les

petites bottines , le pourpoint , le manteau , le grand collet de point , les moustaches et une petite barbe en pointe , les rendraient aussi méconnaissables pour nous , que leurs passions pour les complots , leur fureur des duels , leurs festins au cabaret , leur ignorance générale , malgré leur esprit naturel.

La nation n'était pas aussi riche qu'elle l'est devenue en espèces monnayées , et en argent travaillé : aussi le ministère , qui tirait ce qu'il pouvait du peuple , n'avait guère par année que la moitié du revenu de *Louis XIV*. On était encore moins riche en industrie. Les manufactures grossières de draps de Rouen et d'Elbeuf étaient les plus belles qu'on connût en France : point de tapisseries , point de cristaux , point de glaces. L'art de l'horlogerie était faible , et consistait à mettre une corde à la fusée d'une montre ; on n'avait point encore appliqué le pendule aux horloges : le commerce maritime dans les Echelles du Levant était dix fois moins considérable qu'aujourd'hui ; celui de l'Amérique se bornait à quelques pelleteries du Canada ; nul vaisseau n'allait aux Indes orientales , tandis que la Hollande y avait des royaumes , et l'Angleterre de grands établissemens.

Ainsi la France possédait bien moins d'argent que sous *Louis XIV* ; le gouvernement

Preuves
que le
testament
politique
n'est point
du cardina-
l.

empruntait à un plus haut prix ; les moindres intérêts qu'il donnait pour la constitution des rentes , étaient de sept et demi pour cent , à la mort du cardinal de *Richelieu*. On peut tirer de-là une preuve invincible , parmi tant d'autres , que le testament qu'on lui attribue ne peut être de lui. Le faussaire ignorant et absurde , qui a pris son nom , dit , au chap. I de la seconde partie , que la jouissance fait le remboursement entier de ces rentes en sept années et demie ; il a pris le denier sept et demi , pour la septième et demi-partie de cent ; et il n'a pas vu que le remboursement d'un capital supposé sans intérêt , en sept années et demie , ne donne pas sept et demi par année , mais près de quatorze. Tout ce qu'il dit dans ce chapitre est d'un homme qui n'entend pas mieux les premiers élémens de l'arithmétique que ceux des affaires. J'entre ici dans ce petit détail , seulement pour faire voir combien les noms en imposent aux hommes : tant que cette œuvre de ténèbres a passé pour être du cardinal de *Richelieu* ; on l'a louée comme un chef - d'œuvre ; mais quand on a reconnu la foule des anachronismes , des erreurs sur les pays voisins , des fausses évaluations , et l'ignorance absurde avec laquelle il est dit que la France avait plus de ports sur la Méditerranée que la monarchie espagnole ;
quand

quand on a vu enfin que , dans un prétendu testament politique du cardinal de *Richelieu* , il n'était pas dit un seul mot de la manière dont il fallait se conduire dans la guerre qu'on avait à soutenir ; alors on a méprisé ce chef-d'œuvre qu'on avait admiré sans examen.

C H A P I T R E C L X X V I I .

Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne , depuis Philippe II jusqu'à Charles II.

O N voit depuis la mort de *Philippe II* les monarques espagnols affermir leur pouvoir absolu dans leurs Etats , et perdre insensiblement leur crédit dans l'Europe. Le commencement de la décadence se fit sentir dès les premières années du règne de *Philippe III* : la faiblesse de son caractère se répandit sur toutes les parties de son gouvernement. Il était difficile d'étendre toujours des soins vigilans sur l'Amérique , sur les vastes possessions en Asie , sur celles d'Afrique , sur l'Italie et les Pays-Bas ; mais son père avait vaincu ces difficultés , et les trésors du Mexique , du Pérou , du Brésil , des Indes orientales , devaient surmonter tous les obstacles. La négligence fut si grande , l'administration des

- deniers publics si infidelle, que dans la guerre qui continuait toujours contre les Provinces-Unies, on n'eut pas de quoi payer les troupes espagnoles; elles se mutinèrent, elles passèrent, au nombre de trois mille hommes, sous les
1604. drapeaux du prince *Maurice*. Un simple stathouder, avec un esprit d'ordre, payait mieux ses troupes que le souverain de tant de royaumes. *Philippe III* aurait pu couvrir les mers de vaisseaux, et les petites provinces de Hollande et de Zélande en avaient plus que lui: leur flotte
1606. lui enlevait les principales îles Moluques, et sur-tout Amboine, qui produit les plus précieuses épiceries, dont les Hollandais sont restés en possession. Enfin ces sept petites provinces rendaient sur terre les forces de cette vaste monarchie inutiles, et sur mer elles étaient plus puissantes.

Philippe III conclut une trêve de 12 ans avec la Hollande.

1609. *Philippe III*, en paix avec la France, avec l'Angleterre, n'ayant la guerre qu'avec cette république naissante, est obligé de conclure avec elle une trêve de douze années, de lui laisser tout ce qui était en sa possession, de lui assurer la liberté du commerce dans les grandes Indes, et de rendre enfin à la maison de *Nassau* ses biens situés dans les terres de la monarchie. *Henri IV* eut la gloire de conclure cette trêve par ses ambassadeurs. C'est d'ordinaire le parti le plus faible qui désire

une trêve, et cependant le prince *Maurice* ne la voulait pas. Il fut plus difficile de l'y faire consentir que d'y résoudre le roi d'Espagne.

L'expulsion des Maures fit bien plus de tort à la monarchie. *Philippe III* ne pouvait venir à bout d'un petit nombre de hollandais, et il put malheureusement chasser six à sept cents mille maures de ses Etats. Ces restes des anciens vainqueurs de l'Espagne étaient la plupart désarmés, occupés du commerce et de la culture des terres, bien moins formidables en Espagne que les protestans ne l'étaient en France, et beaucoup plus utiles, parce qu'ils étaient laborieux dans le pays de la paresse. On les forçait à paraître chrétiens; l'inquisition les poursuivait sans relâche. Cette persécution produisit quelques révoltes, mais faibles et bientôt apaisées. *Henri IV* voulut prendre ces peuples sous sa protection; mais ses intelligences avec eux furent découvertes par la trahison d'un commis du bureau des affaires étrangères; cet incident hâta leur dispersion. On avait déjà pris la résolution de les chasser: ils proposèrent en vain d'acheter de deux millions de ducats d'or, la permission de respirer l'air de l'Espagne; le conseil fut inflexible: vingt mille de ces proscrits se réfugièrent dans des montagnes; mais n'ayant pour armes que des frondes et

Expul-
sion des
Maures.

1609.

1609.

des pierres, ils y furent bientôt forcés. On fut occupé, deux années entières, à transporter des citoyens hors du royaume, et à dépeupler l'Etat, *Philippe* se priva ainsi des plus laborieux de ses sujets, au lieu d'imiter les Turcs, qui savent contenir les Grecs, et qui sont bien éloignés de les forcer à s'établir ailleurs.

La plus grande partie des maures espagnols se réfugièrent en Afrique, leur ancienne patrie; quelques-uns passèrent en France, sous la régence de *Marie de Médicis*; ceux qui ne voulurent pas renoncer à leur religion s'embarquèrent en France pour Tunis; quelques familles, qui firent profession du christianisme, s'établirent en Provence, en Languedoc; il en vint à Paris même, et leur race n'y a pas été inconnue. Mais enfin ces fugitifs se sont incorporés à la nation, qui a profité de la faute de l'Espagne, et qui ensuite l'a imitée dans l'émigration des réformés. C'est ainsi que tous les peuples se mêlent, et que toutes les nations sont absorbées les unes dans les autres, tantôt par les persécutions, tantôt par les conquêtes.

Elle affaiblit la monarchie.

Cette grande émigration, jointe à celle qui arriva sous *Isabelle* et aux colonies que l'avarice transplantait dans le nouveau monde, épuisait insensiblement l'Espagne d'habitans,

et bientôt la monarchie ne fut plus qu'un vaste corps sans substance. La superstition, ce vice des âmes faibles, avilit encore le règne de *Philippe III* ; sa cour ne fut qu'un chaos d'intrigues, comme celle de *Louis XIII*. Ces deux rois ne pouvaient vivre sans favoris, ni régner sans premiers ministres. Le duc de *Lermé*, depuis cardinal, gouverna long-temps le roi et le royaume : la confusion où tout était le chassa de sa place. Son fils lui succéda, et l'Espagne ne s'en trouva pas mieux.

Le désordre augmenta sous *Philippe IV*, fils 1621.
de *Philippe III*. Son favori, le comte duc *Philippe IV*
Olivarès, lui fit prendre le nom de *grand* à prend le
son avènement : s'il l'avait été, il n'eût point nom de
eu de premier ministre. L'Europe et ses sujets grand.
lui refusèrent ce titre ; et quand il eut perdu
depuis le Roussillon par la faiblesse de ses
armes, le Portugal par sa négligence, la Cata-
logne par l'abus de son pouvoir, la voix
publique lui donna pour devise un fossé, avec
ces mots : *Plus on lui ôte, plus il est grand.*

Ce beau royaume était alors peu puissant au dehors, et misérable au dedans. On n'y connaissait nulle police. Le commerce intérieur était ruiné par les droits qu'on continuait de lever d'une province à une autre. Chacune de ces provinces ayant été autrefois un petit royaume, les anciennes douanes subsistaient :

ce qui avait été autrefois une loi regardée comme nécessaire devenait un abus onéreux. On ne fut point faire de toutes ces parties du royaume un tout régulier. Le même abus a été introduit en France ; mais il était porté en Espagne à un tel excès qu'il n'était pas permis de transporter de l'argent de province à province. Nulle industrie ne secondait, dans ces climats heureux, les présens de la nature : ni les foies de Valence, ni les belles laines de l'Andalousie et de la Castille, n'étaient préparées par les mains espagnoles : les toiles fines étaient un luxe très-peu connu : les manufactures flamandes, reste des monumens de la maison de Bourgogne, fournissaient à Madrid ce que l'on connaissait alors de magnificence. Les étoffes d'or et d'argent étaient défendues dans cette monarchie, comme elles le seraient dans une république indigente qui craindrait de s'appauvrir. En effet, malgré les mines du nouveau monde, l'Espagne était si pauvre que le ministère de *Philippe IV* se trouva réduit à la nécessité de la monnaie de cuivre, à laquelle on donna un prix presque aussi fort qu'à l'argent ; il fallut que le maître du Mexique et du Pérou fît de la fausse monnaie pour payer les charges de l'Etat. On n'osait, si on en croit le sage *Gourville*, imposer des taxes personnelles, parce que ni les

L'Espagne pauvre malgré tout l'or du nouveau monde.

bourgeois ni les gens de la campagne, n'ayant presque point de meubles, n'auraient jamais pu être contraints à payer. Jamais ce que dit *Charles-Quint* ne se trouva si vrai : *En France tout abonde, tout manque en Espagne.*

Le règne de *Philippe IV* ne fut qu'un enchaînement de pertes et de disgrâces; et le comte duc *Olivarès* fut aussi malheureux dans son administration que le cardinal de *Richelieu* fut heureux dans la sienne.

Les Hollandais, qui commencèrent la guerre à l'expiration de la trêve de douze années, enlèvent le Brésil à l'Espagne : il leur en est resté Surinam : ils prennent Mastricht, qui leur est enfin demeuré. Les armées de *Philippe* sont chassées de la Valteline et du Piémont par les Français, sans déclaration de guerre; et enfin, lorsque la guerre est déclarée, en 1635, *Philippe IV* est malheureux de tous côtés : l'Artois est envahi; la Catalogne entière, jalouse de ses privilèges auxquels il attentait, se révolte et se donne à la France; le Portugal secoue le joug; une conspiration, aussi-bien exécutée que bien conduite mit sur le trône la maison de *Bragance*. Le premier ministre, *Olivarès*, eut la confusion d'avoir contribué lui-même à cette grande révolution, en envoyant de l'argent au duc de *Bragance*, pour ne point laisser de prétexte au refus de

1625.

Les Hollandais enlèvent le Brésil à l'Espagne.

1639.

1640.

1641.

ce prince de venir à Madrid. Cet argent même servit à payer les conjurés.

La révolution n'était pas difficile. *Olivaris* avait eu l'imprudence de retirer une garnison espagnole de la forteresse de Lisbonne. Peu de troupes gardaient le royaume. Les peuples étaient irrités d'un nouvel impôt ; et enfin le premier ministre , qui croyait tromper le duc de *Bragance* , lui avait donné le commandement des armes. La duchesse de Mantoue, vice-reine, fut chassée, sans que personne prit sa défense. Un secrétaire d'Etat espagnol, et un de ses commis furent les seules victimes immolées à la vengeance publique. Toutes les villes du Portugal imitèrent l'exemple de Lisbonne presque dans le même jour. *Jean de Bragance* fut par-tout proclamé roi, sans le moindre tumulte : un fils ne succède pas plus paisiblement à son père. Des vaisseaux partirent de Lisbonne pour toutes les villes de l'Asie et de l'Afrique, pour toutes les îles qui appartenaient à la couronne de Portugal : il n'y en a aucune qui hésitât à chasser les gouvernemens espagnols. Tout ce qui restait du Brésil, ce qui n'avait point été pris par les Hollandais sur les Espagnols, retourna aux Portugais ; et enfin les Hollandais, unis avec le nouveau roi, dom *Jean de Bragance*, lui rendirent ce qu'ils avaient pris à l'Espagne dans le Brésil.

Les

11 décembre 1640.

Le Portugal secoue le joug de l'Espagne.

Les îles Açores , Mozambique , Goa , Macao , furent animées du même esprit que Lisbonne. Il semblait que la conspiration eût été tramée dans toutes ces villes. On vit partout combien une domination étrangère est odieuse , et en même temps combien peu le ministère espagnol avait pris de mesures pour conserver tant d'Etats.

On vit aussi comme on flatte les rois dans leurs malheurs , comme on leur déguise des vérités tristes. La manière dont *Olivarès* annonça à *Philippe IV* la perte du Portugal est célèbre. *Je viens vous annoncer , dit-il , une heureuse nouvelle : votre majesté a gagné tous les biens du duc de Bragance ; il s'est avisé de se faire proclamer roi , et la confiscation de ses terres vous est acquise par son crime.* La confiscation n'eut pas lieu. Le Portugal devint un royaume considérable , sur-tout lorsque les richesses du Brésil commencèrent à lui procurer un commerce qui eût été très-avantageux , si l'amour du travail avait pu animer l'industrie de la nation portugaise.

Le comte duc *Olivarès* , long-temps le maître de la monarchie espagnole , et l'émule du cardinal de *Richelieu* , fut enfin disgracié pour avoir été malheureux. Ces deux ministres avaient été long-temps également rois , l'un en France , l'autre en Espagne , tous deux

Parallèle
d'*Olivarès*
et de
Richelieu.

Essai sur les mœurs , &c. Tome V. † M m

ayant pour ennemi la maison royale, les grands et le peuple ; tous deux très-différens dans leurs caractères, dans leurs vertus et dans leurs vices ; le comte duc aussi réservé, aussi tranquille et aussi doux que le cardinal était vif, hautain et sanguinaire. Ce qui conserva *Richelieu* dans le ministère, et ce qui lui donna presque toujours l'ascendant sur *Olivarès*, ce fut son activité. Le ministre espagnol perdit tout par sa négligence ; il mourut de la mort des ministres déplacés : on dit que le chagrin les tue ; ce n'est pas seulement le chagrin de la solitude après le tumulte, mais celui de sentir qu'ils sont haïs, et qu'ils ne peuvent se venger. Le cardinal de *Richelieu* avait abrégé ses jours d'une autre manière, par les inquiétudes qui le dévorèrent dans la plénitude de sa puissance.

Avec toutes les pertes que fit la branche d'Autriche-espagnole, il lui resta encore plus d'Etats que le royaume d'Espagne n'en possède aujourd'hui. Le Milanais, la Flandre, la Franche-Comté, le Roussillon, Naples et Sicile appartenaient à cette monarchie ; et quelque mauvais que fût le gouvernement, elle fit encore beaucoup de peine à la France, jusqu'à la paix des Pyrénées.

La dépopulation de l'Espagne a été si grande que le célèbre *Ustaris*, homme d'Etat,

qui écrivait en 1712 pour le bien de son pays, n'y compte qu'environ sept millions d'habitans, un peu moins des deux cinquièmes de ceux de la France; et en se plaignant de la diminution des citoyens, il se plaint aussi que le nombre des moines soit toujours resté le même. Il avoue que les revenus du maître des mines d'or et d'argent ne se montaient pas à quatre-vingts millions de nos livres d'aujourd'hui.

Les Espagnols, depuis le temps de *Philippe II* Sciences, jusqu'à *Philippe IV*, se signalèrent dans les mœurs, arts de génie. Leur théâtre, tout imparfait qu'il arts. était, l'emportait sur celui des autres nations; il servit de modèle à celui d'Angleterre; et lorsqu'ensuite la tragédie commença à paraître en France avec quelque éclat, elle emprunta beaucoup de la scène espagnole. L'histoire, les romans agréables, les fictions ingénieuses, la morale, furent traités en Espagne avec un succès qui passa beaucoup celui du théâtre; mais la saine philosophie y fut toujours ignorée. L'inquisition et la superstition y perpétuèrent les erreurs scolastiques: les mathématiques furent peu cultivées, et les Espagnols, dans leurs guerres, employèrent presque toujours des ingénieurs italiens. Ils eurent quelques peintres du second rang, et jamais d'école de peinture. L'architecture n'y fit point de grands

progrès. L'Escorial fut bâti sur les desseins d'un français. Les arts mécaniques y étaient tous très-grossiers. La magnificence des grands seigneurs consistait dans de grands amas de vaisselle d'argent, et dans un nombreux domestique. Il régnait chez les grands une générosité d'ostentation qui en imposait aux étrangers, et qui n'était en usage que dans l'Espagne ; c'était de partager l'argent qu'on gagnait au jeu avec tous les assistans, de quelque condition qu'ils fussent. *Montrésor* rapporte que quand le duc de *Lerme* reçut *Gaston*, frère de *Louis XIII*, et sa suite dans les Pays-Bas, il étala une magnificence bien plus singulière. Ce premier ministre, chez qui *Gaston* resta plusieurs jours, faisait mettre après chaque repas deux mille louis d'or sur une grande table de jeu. Les suivans de *Monsieur*, et ce prince lui-même jouaient avec cet argent.

Les fêtes des combats des taureaux étaient très-fréquentes, comme elles le sont encore aujourd'hui ; et c'était le spectacle le plus magnifique et le plus galant, comme le plus dangereux. Cependant rien de ce qui rend la vie commode n'était connu. Cette disette de l'utile et de l'agréable augmenta depuis l'expulsion des Maures. De-là vient qu'on voyage en Espagne comme dans les déserts de l'Arabie, et que dans les villes on trouve peu

de reffource. La fociété ne fut pas plus perfectionnée que les arts de la main. Les femmes, prefque auffi renfermées qu'en Afrique, comparant cet esclavage avec la liberté de la France, en étaient plus malheureufes. Cette contrainte avait perfectionné un art ignoré parmi nous, celui de parler avec les doigts : un amant ne s'expliquait pas autrement fous les fenêtres de fa maîtrefse, qui ouvrait en ce moment-là ces petites grilles de bois nommées jaloufies, tenant lieu de vitres, pour lui répondre dans la même langue. Tout le monde jouait de la guitare, et la triftesse n'en était pas moins répandue fur la face de l'Espagne. Les pratiques de dévotion tenaient lieu d'occupation à des citoyens désœuvrés.

On difait alors que la fierté, la dévotion, l'amour et l'oifiveté compofaient le caractère de la nation ; mais auffi il n'y eut aucune de ces révolutions fanglantes, de ces conſpirations, de ces châtimens cruels, qu'on voyait dans les autres cours de l'Europe. Ni le duc de *Lerme*, ni le comte *Olivarès* ne répandirent le fang de leurs ennemis fur les échafauds : les rois n'y furent point affaffinés, comme en France, et ne périrent point par la main du bourreau, comme en Angleterre. Enfin, fans les horreurs de l'inquifition, on n'aurait eu alors rien à reprocher à l'Espagne.

Après la mort de *Philippe IV*, arrivée en 1666, l'Espagne fut très-malheureuse. *Marie d'Autriche*, sa veuve, sœur de l'empereur *Leopold*, fut régente dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II* du nom, son fils. Sa régence ne fut pas si orageuse que celle d'*Anne d'Autriche* en France ; mais elles eurent ces tristes conformités, que la reine d'Espagne s'attira la haine des Espagnols, pour avoir donné le ministère à un prêtre étranger, comme la reine de France révolta l'esprit des Français, pour les avoir mis sous le joug d'un cardinal italien ; les grands de l'Etat s'élevèrent dans l'une et dans l'autre monarchie contre ces deux ministres, et l'intérieur des deux royaumes fut également mal administré.

Le jésuite
Nitard,
premier
ministre.

Le premier ministre, qui gouverna quelque temps l'Espagne, dans la minorité de dom *Carlos*, ou *Charles II*, était le jésuite *Evrard Nitard*, allemand, confesseur de la reine, et grand inquisiteur. L'incompatibilité que la religion semble avoir mise entre les vœux monastiques et les intrigues du ministère excita d'abord les murmures contre le jésuite.

Son caractère augmenta l'indignation publique. *Nitard*, capable de dominer sur sa pénitente, ne l'était pas de gouverner un Etat, n'ayant rien d'un ministre et d'un prêtre que la hauteur et l'ambition, et pas même la

diffimulation : il avait osé dire un jour au duc de *Lerme*, même avant de gouverner : *C'est vous qui me devez du respect ; j'ai tous les jours votre Dieu dans mes mains, et votre reine à mes pieds.* Avec cette fierté, si contraire à la vraie grandeur, il laissait le trésor sans argent, les places de toute la monarchie en ruine, les ports sans vaisseaux, les armées sans discipline, destituées de chefs qui fussent commander : c'est-là sur-tout ce qui contribua aux premiers succès de *Louis XIV*, quand il attaqua son beau-frère et sa belle-mère, en 1667, et qu'il leur ravit la moitié de la Flandre et toute la Franche-Comté.

On se souleva contre le jésuite, comme en France on s'était soulevé contre *Mazarin*. *Nitard* trouva sur-tout dans dom *Juan d'Autriche*, bâtard de *Philippe IV*, un ennemi aussi implacable que le grand *Condé* le fut du cardinal. Si *Condé* fut mis en prison, dom *Juan* fut exilé. Ces troubles produisirent deux factions qui partagèrent l'Espagne ; cependant il n'y eut point de guerre civile. Elle était sur le point d'éclater lorsque la reine la prévint en chassant, malgré elle, le père *Nitard*, ainsi que la reine *Anne d'Autriche* fut obligée de renvoyer *Mazarin*, son ministre ; mais *Mazarin* revint plus puissant que jamais. Le père *Nitard*, renvoyé en 1669, ne put revenir en

Le jésuite
Nitard
boulever-
se tout.

Espagne : la raison en est que la régente d'Espagne eut un autre confesseur qui s'opposait au retour du premier, et la régente de France n'eut point de ministre qui lui tint lieu de *Mazarin*.

On le
chasse : il
est fait
cardinal.

Nitard alla à Rome, où il sollicita le chapeau de cardinal, qu'on ne donne point à des ministres déplacés. Il y vécut peu accueilli de ses confrères, qui marquent toujours quelque ressentiment à quiconque s'est élevé au-dessus d'eux. Mais enfin il obtint par ses intrigues, et par la faveur de la reine d'Espagne, cette dignité de cardinal que tous les ecclésiastiques ambitionnent ; alors ses confrères les jésuites devinrent ses courtisans.

Le règne de dom *Carlos*, *Charles II*, fut aussi faible que celui de *Philippe III* et de *Philippe IV*, comme vous le verrez dans le *Siècle de Louis XIV*.

CHAPITRE CLXXVIII.

Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Vestphalie, &c.

PENDANT que la France reprenait une nouvelle vie sous *Henri IV*, que l'Angleterre florissait sous *Elisabeth*, et que l'Espagne était la puissance prépondérante de l'Europe sous *Philippe II*, l'Allemagne et le Nord ne jouaient pas un si grand rôle.

Si on regarde l'Allemagne comme le siège de l'empire, cet empire n'était qu'un vain nom, et on peut observer que depuis l'abdication de *Charles-Quint* jusqu'au règne de *Léopold*, elle n'a eu aucun crédit en Italie. Les couronnemens à Rome et à Milan furent supprimés comme des cérémonies inutiles ; on les regardait auparavant comme essentielles : mais depuis que *Ferdinand I*, frère et successeur de l'empereur *Charles-Quint*, négligea le voyage de Rome, on s'accoutuma à s'en passer. Les prétentions des empereurs sur Rome, celles des papes de donner l'empire, tombèrent insensiblement dans l'oubli : tout

Plus de couronnement des empereurs à Rome.

s'est réduit à une lettre de félicitation que le souverain pontife écrit à l'empereur élu. L'Allemagne resta avec le titre d'empire, mais faible, parce qu'elle fut toujours divisée. Ce fut une république de princes, à laquelle présidait l'empereur : et ces princes, ayant tous des prétentions les uns contre les autres, entretinrent presque toujours une guerre civile, tantôt sourde, tantôt éclatante, nourrie par leurs intérêts opposés, et par les trois religions de l'Allemagne, plus opposées encore que les intérêts des princes. Il était impossible que ce vaste Etat, partagé en tant de principautés défunies, sans commerce alors et sans richesses, influât beaucoup sur le système de l'Europe. Il n'était point fort au dehors, mais il l'était au dedans, parce que la nation fut toujours laborieuse et belliqueuse. Si la constitution germanique avait succombé, si les Turcs avaient envahi une partie de l'Allemagne, et que l'autre eût appelé des maîtres étrangers, les politiques n'auraient pas manqué de prouver que l'Allemagne, déjà déchirée par elle-même, ne pouvait subsister : ils auraient démontré que la forme singulière de son gouvernement, la multitude de ses princes, la pluralité des religions ne pouvaient que préparer une ruine et un esclavage inévitable. Les causes de la décadence de l'ancien empire

L'Allema-
gne sub-
siste ;
l'Empire,
non.

romain n'étaient pas, à beaucoup près, si palpables; cependant le corps de l'Allemagne est resté inébranlable, en portant dans son sein tout ce qui semblait devoir le détruire; il est difficile d'attribuer cette permanence d'une constitution si compliquée à une autre cause qu'au génie de la nation.

L'Allemagne avait perdu Metz, Toul et Verdun, en 1552, sous l'empereur *Charles-Quint*; mais ce territoire, qui était l'ancienne France, pouvait être regardé plutôt comme une excrescence du corps germanique, que comme une partie naturelle de cet Etat. *Ferdinand I*, ni ses successeurs ne firent aucune tentative pour recouvrer ces villes. Les empereurs de la maison d'Autriche, devenus rois de Hongrie, eurent toujours les Turcs à craindre, et ne furent pas en état d'inquiéter la France, quelque faible qu'elle fût depuis *François II* jusqu'à *Henri IV*. Des princes d'Allemagne purent venir la piller, et le corps de l'Allemagne ne put se réunir pour l'accabler.

Ferdinand I voulut en vain réunir les trois religions qui partageaient l'Empire, et les princes qui se faisaient quelquefois la guerre. L'ancienne maxime, *Diviser pour régner*, ne lui convenait pas. Il fallait que l'Allemagne fût réunie pour qu'il fût puissant : mais loin

Etat de
l'Allema-
gne.

d'être unie, elle fut démembrée. Ce fut précisément de son temps que les chevaliers teutoniques donnèrent aux Polonais la Livonie, réputée province impériale, dont les Russes sont à présent en possession. Les évêchés de la Saxe et du Brandebourg, tous sécularisés, ne furent pas un démembrement de l'Etat, mais un grand changement qui rendit ces princes plus puissans, et l'empereur plus faible.

Maximilien II fut encore moins souverain que *Ferdinand I*. Si l'Empire avait conservé quelque vigueur, il aurait maintenu ses droits sur les Pays-Bas, qui étaient réellement une province impériale. L'empereur et la diète étaient les juges naturels. Ces peuples, qu'on appela rebelles si long-temps, devaient être mis par les lois au ban de l'Empire : cependant *Maximilien II* laissa le prince d'Orange, *Guillaume le taciturne*, faire la guerre dans les Pays-Bas, à la tête des troupes allemandes, sans se mêler de la querelle. En vain cet empereur se fit élire roi de Pologne, en 1575, après le départ du roi de France, *Henri III* : départ regardé comme une abdication ; *Battori*, vaivode de Transilvanie, vassal de l'empereur, l'emporta sur son souverain ; et la protection de la Porte ottomane, sous laquelle était ce *Battori*, fut plus puissante que la cour de Vienne.

Rodolphe II, successeur de son père *Maximilien II*, tint les rênes de l'Empire d'une main encore plus faible. Il était à la fois empereur, roi de Bohême et de Hongrie; et il n'influa en rien ni sur la Bohême, ni sur la Hongrie, ni sur l'Allemagne, et encore moins sur l'Italie. Les temps de *Rodolphe* semblent prouver qu'il n'est point de règle générale en politique.

Rodolphe,
empereur
très-mé-
diocre,
bon chi-
miste.

Ce prince passait pour être beaucoup plus incapable de gouverner que le roi de France, *Henri III*. La conduite du roi de France lui coûta la vie, et perdit presque le royaume; la conduite de *Rodolphe*, beaucoup plus faible, ne causa aucun trouble en Allemagne. La raison est qu'en France tous les seigneurs voulurent s'établir sur les ruines du trône, et que les seigneurs allemands étaient déjà tout établis.

Il y a des temps où il faut qu'un prince soit guerrier. *Rodolphe*, qui ne le fut pas, vit toute la Hongrie envahie par les Turcs. L'Allemagne était alors si mal administrée qu'on fut obligé de faire une quête publique pour avoir de quoi s'opposer aux conquérans ottomans. Des troncs furent établis aux portes de toutes les églises: c'est la première guerre qu'on ait faite avec des aumônes; elle fut regardée comme sainte, et n'en fut pas plus heureuse: sans les troubles du sérail, il est

Guerre
faite par
aumônes.

vraisemblable que la Hongrie restait pour jamais sous le pouvoir de Constantinople.

Ligue
catholi-
que et
protestan-
te en Alle-
magne
cause la
mort du
roi
Henri IV.

On vit précisément en Allemagne sous cet empereur, ce qu'on venait de voir en France sous *Henri III*, une ligue catholique contre une ligue protestante, sans que le souverain pût arrêter les efforts ni de l'un ni de l'autre. La religion, qui avait été si long-temps la cause de tant de troubles dans l'Empire, n'en était plus que le prétexte. Il s'agissait de la succession aux duchés de Clèves et de Juliers. C'était encore une suite du gouvernement féodal; on ne pouvait guère décider que par les armes à qui ces fiefs appartenaient. Les maisons de Saxe, de Brandebourg, de Neubourg, les disputaient. L'archiduc *Leopold*, cousin de l'empereur, s'était mis en possession de Clèves, en attendant que l'affaire fût jugée. Cette querelle fut, comme nous l'avons vu, l'unique cause de la mort de *Henri IV*. Il allait marcher au secours de la ligue protestante. Ce prince victorieux, suivi de troupes aguerries, des plus grands généraux et des meilleurs ministres de l'Europe, était près de profiter de la faiblesse de *Rodolphe* et de *Philippe III*.

La mort de *Henri IV*, qui fit avorter cette grande entreprise, ne rendit pas *Rodolphe* plus heureux. Il avait cédé la Hongrie, l'Autriche,

la Moravie, à son frère *Mathias*, lorsque le roi de France se préparait à marcher contre lui ; et lorsqu'il fut délivré d'un ennemi si redoutable, il fut encore obligé de céder la Bohême à ce même *Mathias* ; et en conservant le titre d'empereur, il vécut en homme privé.

Tout se fit sans lui sous son empire : il ne s'était pas même mêlé de la singulière affaire de *Gerhard de Truchsès*, électeur de Cologne, qui voulut garder son archevêché et sa femme, et qui fut chassé de son électorat par les armes de ses chanoines et de son compétiteur. Cette inaction singulière venait d'un principe plus singulier encore dans un empereur. La philosophie qu'il cultivait lui avait appris tout ce qu'on pouvait savoir alors, excepté à remplir ses devoirs de souverain. Il aimait beaucoup mieux s'instruire avec le fameux *Ticho-Brahé* que tenir les états de Hongrie et de Bohême.

Les fameuses tables astronomiques de *Ticho-Brahé* et de *Kepler* portent le nom de *Tables Rodolphines*, comme celles qui furent composées, au douzième siècle, en Espagne par deux arabes, portèrent le nom du roi *Alfonse*. Les Allemands se distinguaient principalement dans ce siècle par les commencemens de la véritable physique. Ils ne réussirent jamais dans les arts de goût, comme les Italiens ; à peine même s'y adonnèrent-ils.

L'empereur
Rodolphe
astronome.

Ticho-Brahé. Ce n'est jamais qu'aux esprits patients et laborieux qu'appartient le don de l'invention dans les sciences naturelles. Ce génie se remarquait depuis long-temps en Allemagne, et s'étendait à leurs voisins du Nord. *Ticho-Brahé* était danois. Ce fut une chose bien extraordinaire, sur-tout dans ce temps-là, de voir un gentilhomme danois dépenser cent mille écus de son bien à bâtir, avec le secours de *Frédéric II*, roi de Danemarck, non-seulement un observatoire, mais une petite ville habitée par plusieurs savans : elle fut nommée *Uranibourg*, la fille du ciel. *Ticho-Brahé* avait, à la vérité, la faiblesse commune d'être persuadé de l'astrologie judiciaire ; mais il n'en était ni moins bon astronome, ni moins habile mécanicien. Sa destinée fut celle des grands hommes ; il fut persécuté dans sa patrie après la mort du roi, son protecteur ; mais il en trouva un autre dans l'empereur *Rodolphe*, qui le dédommagea de toutes ses pertes et de toutes les injustices des cours.

Copernic. *Copernic* avait trouvé le vrai système du monde, avant que *Ticho-Brahé* inventât le sien, qui n'est qu'ingénieux. Le trait de lumière qui éclaire aujourd'hui le monde partit de la petite ville de *Thorn*, dans la Prusse polonoise, dès le milieu du seizième siècle.

Kepler,

Kepler, né dans le duché de Virtemberg, *Kepler.* devina, au commencement du dix-septième siècle, les lois mathématiques du cours des astres, et fut regardé comme un législateur en astronomie. Le chancelier *Bacon* proposait alors de nouvelles sciences; mais *Copernic* et *Kepler* en inventaient. L'antiquité n'avait point fait de plus grands efforts, et la Grèce n'avait pas été illustrée par de plus belles découvertes; mais les autres arts fleurirent à la fois en Grèce, au lieu qu'en Allemagne la physique seule fut cultivée par un petit nombre de sages inconnus à la multitude: cette multitude était grossière; il y avait de vastes provinces où les hommes pensaient à peine, et on ne savait que haïr pour la religion.

Enfin la ligue catholique et la protestante plongèrent l'Allemagne dans une guerre civile Causes de
la guerre
de trente
ans. de trente années, qui la réduisit dans un état plus déplorable que n'avait été celui de la France, avant le règne paisible et heureux de *Henri IV*.

En l'an 1619, époque de la mort de l'empereur *Mathias*, successeur de *Rodolphe*, l'Empire allait échapper à la maison d'Autriche; mais *Ferdinand*, archiduc de Gratz, réunit enfin les suffrages en sa faveur. *Maximilien de Bavière*, qui lui disputait l'empire, le lui céda: il fit plus, il soutint le trône impérial.

aux dépens de son sang et de ses trésors , et affermit la grandeur d'une maison qui depuis écrasa la sienne. Deux branches de la maison de Bavière réunies auraient pu changer le sort de l'Allemagne ; ces deux branches sont celles des électeurs palatins et des ducs de Bavière. Deux grands obstacles s'opposaient à leur intelligence , la rivalité et la différence des religions. L'électeur palatin , *Frédéric* , était réformé ; le duc de Bavière catholique. Cet électeur palatin fut un des plus malheureux de son temps , et la cause des longs malheurs de l'Allemagne.

Liberté
germani-
que.

Jamais les idées de liberté n'avaient prévalu dans l'Europe que dans ces temps-là. La Hongrie , la Bohême et l'Autriche même étaient aussi jalouses que les Anglais de leurs privilèges. Cet esprit dominait en Allemagne depuis les derniers temps de *Charles-Quint*. L'exemple des sept Provinces-Unies était sans cesse présent à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits , et qui croyaient avoir plus de force que la Hollande.

Quand l'empereur *Mathias* fut élu , en 1618 , son cousin , *Ferdinand de Gratz* , roi désigné de Hongrie et de Bohême ; quand il lui fit céder l'Autriche par les autres archiducs , la Hongrie , la Bohême , l'Autriche se plaindrent également qu'on n'eût pas assez d'égard au

droit des états. La religion entra dans les griefs des Bohémiens , et alors la fureur fut extrême. Les protestans voulurent rétablir des temples que les catholiques avaient fait abattre. Le conseil d'Etat de *Mathias* et de *Ferdinand* se déclara contre les protestans ; ceux-ci entrèrent dans la chambre du conseil , et précipitèrent de la salle dans la rue trois principaux magistrats. Cet emportement ne caractérise que la violence du peuple , violence toujours plus grande que les tyrannies dont il se plaint ; mais ce qu'il y eut de plus étrange , c'est que les révoltés prétendirent par un manifeste qu'ils n'avaient fait que suivre les lois , et qu'ils avaient droit de jeter par les fenêtres des conseillers qui les opprimaient. L'Autriche prit le parti de la Bohême , et ce fut parmi ces troubles que *Ferdinand de Gratz* fut élu empereur.

Sa nouvelle dignité n'en imposa point aux protestans de Bohême , qui étaient alors très - redoutables : ils se crurent en droit de destituer le roi qu'ils avaient élu , et ils offrirent leur couronne à l'électeur palatin , gendre du roi d'Angleterre , *Jacques I.* Il accepta ce trône , sans avoir assez de force pour s'y maintenir. Son parent , *Maximilien de Bavière* , avec les troupes impériales et les siennes , lui fit perdre à la bataille de Prague et sa couronne et son palatinat.

Guerre
de trente
ans.

19 nov.
1620.

Cette journée fut le commencement d'un carnage de trente années. La victoire de Prague décida pour quelque temps l'ancienne querelle des princes de l'Empire et de l'empereur : elle rendit *Ferdinand II* despotique.

1621. Il mit l'électeur palatin au ban de l'Empire, par un simple arrêt de son conseil aulique, et proscrivit tous les princes et tous les seigneurs de son parti, au mépris des capitulations impériales, qui ne pouvaient être un frein que pour les faibles.

L'électeur palatin fuyait en Silésie, en Danemarck, en Hollande, en Angleterre, en France; il fut au nombre des princes malheureux à qui la fortune manqua toujours, privé de toutes les ressources sur lesquelles il devait compter. Il ne fut point secouru par son beau-père, le roi d'Angleterre, qui se refusa aux cris de sa nation, aux sollicitations de son gendre et aux intérêts du parti protestant, dont il pouvait être le chef; il ne fut point aidé par *Louis XIII*, malgré l'intérêt visible qu'avait ce prince à empêcher les princes d'Allemagne d'être opprimés. *Louis XIII* n'était point alors gouverné par le cardinal de *Richelieu*. Il ne resta bientôt à la maison palatine, et à l'union protestante d'Allemagne, d'autres secours que deux guerriers qui avaient chacun une petite armée vagabonde,

Malheurs
de l'élec-
teur pala-
tin.

Deux
princes
décla-
rent la
guerre à
tous les
prêtres.

Comme les *Condottieri* d'Italie : l'un était un prince de Brunsvick, qui n'avait pour tout Etat que l'administration ou l'usurpation de l'évêché d'Halberstad ; il s'intitulait *ami de DIEU, et ennemi des prêtres*, et méritait ce dernier titre, puisqu'il ne subsistait que du pillage des églises : l'autre, soutien de ce parti alors ruiné, était un aventurier, bâtard de la maison de Mansfeld, aussi digne du titre d'*ennemi des prêtres* que le prince de Brunsvick. Ces deux secours pouvaient bien servir à désoler une partie de l'Allemagne, mais non pas à rétablir le palatin et l'équilibre des princes.

L'empereur, affermi alors en Allemagne, 1623.
 s'assemble une diète à Ratisbonne, dans laquelle il déclare que *l'électeur palatin s'étant rendu criminel de lèse-majesté, ses Etats, ses biens, ses dignités sont dévolus au domaine impérial ; mais que ne voulant pas diminuer le nombre des électeurs, il veut, commande et ordonne que Maximilien de Bavière soit investi de l'électorat palatin. Il donna en effet cette investiture du haut du trône, et son vice-chancelier prononça que l'empereur conférait cette dignité de sa pleine puissance.*

Empe-
 reur ab-
 solu.

La ligue protestante, près d'être écrasée, fit de nouveaux efforts pour prévenir sa ruine entière. Elle mit à sa tête le roi de Danemarck,

Dévastra-
 tion de
 l'Allema-
 gne.

Christiern IV. L'Angleterre fournit quelque argent ; mais ni l'argent des Anglais , ni les troupes de Danemarck , ni *Brunsvick* , ni *Mansfeld* , ne prévalurent contre l'empereur , et ne servirent qu'à dévaster l'Allemagne. *Ferdinand II* triomphait de tout par les mains de ses deux généraux , le duc de *Valstein* et le comte *Tilly*. Le roi de Danemarck était toujours battu à la tête de ses armées , et *Ferdinand* , sans sortir de sa maison , était victorieux et tout-puissant.

L'Italie
esclave.

Il mettait au ban de l'Empire le duc de *Meckelbourg* , l'un des chefs de l'union protestante , et donnait ce duché à *Valstein* , son général. Il proscrivait de même le duc *Charles de Mantoue* , pour s'être mis en possession , sans ses ordres , de son pays qui lui appartenait par les droits du sang. Les troupes impériales surprirent et saccagèrent Mantoue ; elles répandirent la terreur en Italie. Il commençait à resserrer cette ancienne chaîne qui avait lié l'Italie à l'Empire , et qui était relâchée depuis si long-temps. Cent cinquante mille soldats , qui vivaient à discrétion dans l'Allemagne , rendaient sa puissance absolue. Cette puissance s'exerçait alors sur un peuple bien malheureux ; on en peut juger par la monnaie , dont la valeur numéraire était alors quatre fois au-dessus de la valeur ancienne,

et qui était encore altérée. Le duc de *Valstein* difait publiquement que le temps était venu de réduire les électeurs à la condition des ducs et pairs de France, et les évêques à la qualité de chapelains de l'empereur. C'est ce même *Va'stein* qui voulut depuis se rendre indépendant, et qui ne voulait asservir ses supérieurs que pour s'élever sur eux.

L'usage que *Ferdinand II* faisait de son bonheur et de sa puissance, fut ce qui détruisit l'un et l'autre. Il voulut se mêler en maître des affaires de la Suède et de la Pologne, et prendre parti contre le jeune *Gustave-Adolphe*, qui soutenait alors ses prétentions contre le roi de Pologne, *Sigismond*, son parent. Ainsi ce fut lui-même qui, en forçant ce prince à venir en Allemagne, prépara sa propre ruine. Il hâta encore son malheur, en réduisant les princes protestans au désespoir.

Ferdinand II se crut avec raison assez puissant pour casser la paix de Passau, faite par *Charles-Quint*, pour ordonner de sa seule autorité à tous les princes, à tous les seigneurs, de rendre les évêchés et les bénéfices dont ils s'étaient emparés. Cet édit est encore plus fort que celui de la révocation de l'édit de Nantes, qui a fait tant de bruit sous *Louis XIV*. Ces deux entreprises semblables ont eu des succès bien différens

Ferdinand II se croit arbitre de l'Europe.

1629.

Gustave-Adolphe, appelé alors par les princes que le roi de Danemarck n'osait plus secourir, vint les venger en se vengeant lui-même.

Tout s'un-
nit contre
Ferdinand
II.

L'empereur voulait rétablir l'Eglise pour en être le maître; et le cardinal de *Richelieu* se déclara contre lui. Rome même le traversa. La crainte de sa puissance était plus forte que l'intérêt de la religion. Il n'était pas plus extraordinaire que le ministre du roi très-chrétien, et la cour de Rome même soutinssent le parti protestant contre un empereur redoutable, qu'il ne l'avait été de voir *François I* et *Henri II* ligüés avec les Turcs contre *Charles - Quint*. C'est la plus forte démonstration que la religion se tait quand l'intérêt parle.

Le grand
Gustave en
Allema-
gne.

On aime à attribuer toutes les grandes choses à un seul homme, quand il en a fait quelques-unes. C'est un préjugé fort commun en France, que le cardinal de *Richelieu* attira les armes de *Gustave-Adolphe* en Allemagne, et prépara seul cette révolution; mais il est évident qu'il ne fit autre chose que profiter des conjonctures. *Ferdinand II* avait en effet déclaré la guerre à *Gustave*; il voulait lui enlever la Livonie, dont ce jeune conquérant s'était emparé; il soutenait contre lui *Sigismond*, son compétiteur au royaume de Suède; il lui refusait le titre de roi. L'intérêt, la

vengeance

vengéance et la fierté appelaient *Gustave* en Allemagne ; et quand même , lorsqu'il fut en Poméranie , le ministère de France ne l'eût pas assisté de quelque argent, il n'en aurait pas moins tenté la fortune des armes dans une guerre déjà commencée.

Il était vainqueur en Poméranie, quand 1631. la France fit son traité avec lui. Trois cents mille francs une fois payés , et neuf cents mille par an qu'on lui donna, n'étaient ni un objet important, ni un grand effort de politique , ni un secours suffisant. *Gustave-Adolphe* fit tout par lui-même. Arrivé en Allemagne avec moins de quinze mille hommes, il en eut bientôt près de quarante mille, en recrutant dans le pays qui les nourrissait, en faisant servir l'Allemagne même à ses conquêtes en Allemagne. Il force l'électeur de Brandebourg à lui assurer la forteresse de Spandau et tous les passages; il force l'électeur de Saxe à lui donner ses propres troupes à commander.

Succès de
Gustave.

L'armée impériale commandée par *Tilly* est entièrement défaite aux portes de Leipsick. Tout se soumet à lui des bords de l'Elbe à ceux du Rhin. Il rétablit tout d'un coup le duc de Meckelbourg dans ses Etats, à un bout de l'Allemagne ; et il est déjà à l'autre bout, dans le Palatinat, après avoir pris Maïence.

Bataille
de Leipsick, 17
septemb.
1631.

Essai sur les mœurs, &c. Tome V. * O O

L'empereur immobile dans Vienne, tombé, en moins d'une campagne, de ce haut degré de grandeur qui avait paru si redoutable, est réduit à demander au pape *Urbain VIII* de l'argent et des troupes; on lui refusa l'un et l'autre. Il veut engager la cour de Rome à publier une croisade contre *Gustave*. Le saint père promet un jubilé au lieu de croisade. *Gustave* traverse en victorieux toute l'Allemagne; il amène dans Munich l'électeur palatin, qui eut du moins la consolation d'entrer dans le palais de celui qui l'avait dépossédé. Cet électeur allait être rétabli dans son palatinat, et même dans le royaume de Bohême, par les mains du conquérant, lorsqu'à la seconde bataille auprès de Leipzig, dans les plaines de Lutzen¹, *Gustave* fut tué au milieu de sa victoire. Cette mort fut fatale au palatin, qui étant alors malade, et croyant être sans ressource, termina sa malheureuse vie.

Le pape
bien aisé.

Gustave
tué, 6
novemb.
1632.

Si l'on demande comment autrefois des effaims venus du Nord conquièrent l'empire romain, qu'on voie ce que *Gustave* a fait, en deux ans, contre des peuples plus belliqueux que n'était alors cet empire, et l'on ne sera point étonné.

Suédois
toujours
vain-
queurs.

C'est un événement bien digne d'attention, que ni la mort de *Gustave*, ni la minorité de sa fille *Christine*, reine de Suède, ni la

sanglante défaite des Suédois à Nortlingue, ne nuisit point à la conquête. Ce fut alors que le ministère de France joua en effet le rôle principal : il fit la loi aux Suédois, et aux princes protestans d'Allemagne, en les soutenant ; et ce fut ce qui valut depuis l'Alsace au roi de France, aux dépens de la maison d'Autriche.

Gustave-Adolphe avait laissé après lui de très-grands généraux qu'il avait formés : c'est ce qui est arrivé à presque tous les conquérans. Ils furent secondés par un héros de la maison de Saxe, *Bernard de Veimar*, descendant de l'ancienne branche électorale déposée par *Charles-Quint*, et respirant encore la haine contre la maison d'Autriche. Ce prince n'avait pour tout bien qu'une petite armée qu'il avait levée dans ces temps de trouble, formée et aguerrie par lui, et dont la solde était au bout de leurs épées. La France payait cette armée, et payait alors les Suédois. L'empereur, qui ne sortait point de son cabinet, n'avait plus de grand général à leur opposer. Il s'était défait lui-même du seul homme qui pouvait rétablir ses armes et son trône ; il craignit que ce fameux duc de *Valstein*, auquel il avait donné un pouvoir sans bornes sur ses armées, ne se servît contre lui de ce pouvoir dangereux. Il fit

Valstein
assassiné,
3 février
1634.

affaffiner ce général qui voulait être indépendant.

C'est ainsi que *Ferdinand I* s'était défait par un affassinat du cardinal *Martinusius*, trop puissant en Hongrie, et que *Henri III* avait fait périr le cardinal et le duc de *Guise*.

Si *Ferdinand II* avait commandé lui-même ses armées, comme il le devait dans ces conjonctures critiques, il n'eût point eu besoin de recourir à cette vengeance des faibles, qu'il crut nécessaire, et qui ne le rendit pas plus heureux.

Jamais l'Allemagne ne fut plus humiliée que dans ce temps : un chancelier suédois y dominait, et y tenait sous sa main tous les *Oxenstiern.* princes protestans. Ce chancelier *Oxenstiern*, animé d'abord de l'esprit de *Gustave-Adolphe*, son maître, ne voulait point que les Français partageassent le fruit des conquêtes de *Gustave*; mais, après la bataille de Nortlingue, il fut obligé de prier le ministre français de daigner s'emparer de l'Alsace, sous le titre de protecteur. Le cardinal de *Richelieu* promit *Veimar.* l'Alsace à *Bernard de Veimar*, et fit ce qu'il put pour l'assurer à la France. Jusque-là ce ministre avait temporisé et agi sous main; mais alors il éclata. Il déclara la guerre aux deux branches de la maison d'Autriche, affaiblies toutes les deux en Espagne et dans

l'Empire. C'est-là le fort de cette guerre de trente années. La France, la Suède, la Hollande, la Savoie attaquaient à la fois la maison d'Autriche, et le vrai système de *Henri IV* était suivi.

Ferdinand II mourut dans ces tristes circonstances, à l'âge de cinquante-neuf ans, après dix-huit ans d'un règne toujours troublé par des guerres intestines et étrangères, n'ayant jamais combattu que de son cabinet. Il fut très-malheureux, puisque dans ses succès il se crut obligé d'être sanguinaire, et qu'il fallut soutenir ensuite de grands revers. L'Allemagne était plus malheureuse que lui; ravagée tour à tour par elle-même, par les Suédois et les Français, éprouvant la famine, la disette, et plongée dans la barbarie, suite inévitable d'une guerre si longue et si malheureuse.

Mort de
Ferdinand
II. 15 fév.
1637.

Ferdinand II a été loué comme un grand empereur, et l'Allemagne ne fut jamais plus à plaindre que sous son gouvernement; elle avait été heureuse sous ce *Rodolphe II* qu'on méprise.

Ferdinand II laissa l'empire à son fils, *Ferdinand III*, déjà élu roi des Romains; mais il ne lui laissa qu'un empire déchiré, dont la France et la Suède partagèrent les dépouilles.

Ferdinand
III.

Sous le règne de *Ferdinand III* la puissance

autrichienne déclina toujours. Les Suédois établis dans l'Allemagne n'en fortirent plus ; la France , jointe à eux , soutenait toujours le parti protestant de son argent et de ses armes ; et quoiqu'elle fût elle-même embarrassée dans une guerre d'abord malheureuse contre l'Espagne ; quoique le ministère eût souvent des conspirations ou des guerres civiles à étouffer , cependant elle triompha de l'Empire , comme un homme blessé , terrassé avec du secours un ennemi plus blessé que lui.

Veimar. Le duc *Bernard de Veimar* , descendant de l'infortuné duc de Saxe dépossédé par *Charles - Quint* , vengea sur l'Autriche les malheurs de sa race. Il avait été l'un des généraux de *Gustave* , et il n'y eut pas un seul de ces généraux qui depuis sa mort ne soutînt la gloire de la Suède. Le duc de *Veimar* fut le plus fatal de tous à l'empereur. Il avait commencé , à la vérité , par perdre la grande bataille de Nortlingue : mais ayant depuis rassemblé avec l'argent de la France une armée qui ne reconnaissait que lui , il gagna quatre batailles , en moins de quatre mois , contre les Impériaux. Il comptait se faire une souveraineté le long du Rhin. La France même lui garantissait par son traité la possession de l'Alsace.

1639. Ce nouveau conquérant mourut à trente

cinq ans , et légua son armée à ses frères , comme on légue son patrimoine ; mais la France , qui avait plus d'argent que les frères du duc de *Veimar* , acheta l'armée , et continua les conquêtes pour elle. Le maréchal de *Guébriant* , le vicomte de *Turenne* , et le duc d'*Enghien* , depuis le grand *Condé* , achevèrent ce que le duc de *Veimar* avait commencé. Les généraux suédois , *Bannier* et *Torstenfon* , pressaient l'Autriche d'un côté , tandis que *Turenne* et *Condé* l'attaquaient de l'autre.

Ferdinand III , fatigué de tant de secouffes , fut obligé de conclure enfin la paix de Vestphalie. Les Suédois et les Français furent par ce fameux traité les législateurs de l'Allemagne dans la politique et dans la religion. La querelle des empereurs et des princes de l'Empire , qui durait depuis sept cents ans , fut enfin terminée. L'Allemagne fut une grande aristocratie composée d'un roi , des électeurs , des princes et des villes impériales. Il fallut que l'Allemagne épuisée payât encore cinq millions de rixdales aux Suédois , qui l'avaient dévastée et pacifiée. Les rois de Suède devinrent princes de l'Empire , en se faisant céder la plus belle partie de la Poméranie , Stetin , Vismar , Rugen , Verden , Brême et des territoires considérables. Le roi de France devint landgrave d'Alsace , sans être prince de l'Empire.

Paix de
Vestphalie.

La maison palatine fut enfin rétablie dans ses droits , excepté dans le haut Palatinat , qui demeura à la branche de Bavière. Les prétentions des moindres gentilshommes furent discutées devant les plénipotentiaires , comme dans une cour suprême de justice. Il y eut cent quarante restitutions d'ordonnées , et qui furent faites. Les trois religions , la romaine , la luthérienne et la calviniste , furent également autorisées. La chambre impériale fut composée de vingt-quatre membres protestans , et de vingt-six catholiques , et l'empereur fut obligé de recevoir six protestans jusque dans son conseil aulique à Vienne.

Etat de
l'Allema-
gne.

L'Allemagne sans cette paix serait devenue ce qu'elle était sous les descendans de *Charlemagne* , un pays presque sauvage. Les villes étaient ruinées , de la Silésie jusqu'au Rhin , les campagnes en friche , les villages déserts : la ville de Magdebourg réduite en cendres par le général impérial *Tilly* , n'était point rebâtie : le commerce d'Augsbourg et de Nuremberg avait péri. Il ne restait guère de manufactures que celles de fer et d'acier : l'argent était d'une rareté extrême ; toutes les commodités de la vie ignorées ; les mœurs se ressentaient de la dureté que trente ans de guerre avaient mise dans tous les esprits.

Il a fallu un siècle entier pour donner à l'Allemagne tout ce qui lui manquait. Les réfugiés de France ont commencé à y porter cette réforme, et c'est de tous les pays celui qui a retiré le plus d'avantages de la révocation de l'édit de Nantes. Tout le reste s'est fait de soi-même et avec le temps. Les arts se communiquent toujours de proche en proche; et enfin l'Allemagne est devenue aussi florissante que l'était l'Italie, au seizième siècle, lorsque tant de princes entretenaient à l'envi dans leurs cours la magnificence et la politesse.

Fin du Tome cinquième.

T A B L E

D E S C H A P I T R E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. CLII.	<i>DES îles françaises et des sîbustiers.</i>	3
CHAP. CLIII.	<i>Des possessions des Anglais et des Hollandais , en Amérique.</i>	12
CHAP. CLIV.	<i>Du Paraguai. De la domination des jésuites dans cette partie de l'Amérique; de leurs querelles avec les Espagnols et les Portugais.</i>	25
CHAP. CLV.	<i>Etat de l'Asie , au temps des découvertes des Portugais.</i>	35
CHAP. CLVI.	<i>Des Tartares.</i>	45
CHAP. CLVII.	<i>Du Mogol.</i>	47
CH. CLVIII.	<i>De la Perse , et de sa révolution , au seizième siècle. De ses usages , de ses mœurs , &c.</i>	56
CHAP. CLIX.	<i>De l'empire ottoman , au seizième siècle. Ses usages , son gouvernement , ses revenus.</i>	64
CHAP. CLX.	<i>De la bataille de Lépante.</i>	76
CHAP. CLXI.	<i>Des côtes d'Afrique.</i>	82
CHAP. CLXII.	<i>Du royaume de Fez et de Maroc.</i>	86
CH. CLXIII.	<i>De Philippe II , roi d'Espagne.</i>	90
CHAP. CLXIV.	<i>Fondation de la république des Provinces-Unies.</i>	103

TABLE DES CHAPITRES. 443

CHAP. CLXV. <i>Suite du règne de Philippe II. Malheurs de dom Sébastien, roi de Portugal.</i>	122
CHAP. CLXVI. <i>De l'invasion de l'Angleterre, projetée par Philippe II. De la flotte invincible. Du pouvoir de Philippe II en France. Examen de la mort de dom Carlos, &c.</i>	130
CH. CLXVII. <i>Des Anglais sous Edouard VI, Marie et Elisabeth.</i>	143
CH. CLXVIII. <i>De la reine Elisabeth.</i>	149
CHAP. CLXIX. <i>De la reine Marie Stuart.</i>	159
CHAP. CLXX. <i>De la France, vers la fin du seizième siècle, sous François II.</i>	168
CHAP. CLXXI. <i>De la France. Minorité de Charles IX.</i>	175
CH. CLXXII. <i>Sommaire des particularités principales du concile de Trente.</i>	195
CH. CLXXIII. <i>De la France sous Henri III. Sa transplantation en Pologne. Sa fuite : son retour en France. Mœurs du temps. Ligue. Assassinats. Meurtre du roi. Anecdotes curieuses.</i>	221
CH. CLXXIV. <i>De Henri IV.</i>	246
ADDITION au chapitre CLXXIV de Henri IV.	293
PREMIERE LETTRE.	294
DEUXIEME LETTRE.	295
TROISIEME LETTRE.	296
QUATRIEME LETTRE.	398
CINQUIEME LETTRE.	299

444 TABLE DES CHAPITRES.

SIXIEME LETTRE.	300
SEPTIEME LETTRE.	301
HUITIEME LETTRE.	302
NEUVIEME LETTRE.	303
CHAP. CLXXV. <i>De la France sous Louis XIII, jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu. Etats généraux tenus en France. Administration malheureuse. Le maréchal d'Ancre assassiné; sa femme condamnée à être brûlée. Ministère du duc de Luines. Guerres civiles. Comment le cardinal de Richelieu entra au conseil.</i>	304
CH. CLXXVI. <i>Du ministère du cardinal de Richelieu.</i>	339
CH. CLXXVII. <i>Du gouvernement et des mœurs de l'Espagne, depuis Philippe II jusqu'à Charles II.</i>	401
CH. CLXXVIII. <i>Des Allemands sous Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. Des malheurs de Frédéric, électeur palatin. Des conquêtes de Gustave-Adolphe. Paix de Westphalie, &c.</i>	417

Fin de la Table du cinquième volume.

